

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**UNIVERSITE ABOUBEKR BELKAID-TLEMEN**

**Faculté des Sciences Economiques  
et de Gestion**

**MEMOIRE DE MAGISTER**  
En Sciences Economiques

*Thème:*

**QUANTIFICATION DE LA  
PAUVRETE URBAINE  
ET RURALE EN ALGERIE**  
(Cas de la wilaya de TLEMEN)

*Présenté par Mr. Samir Baha-Eddine MALIKI*

*Sous la direction de Monsieur: Le Professeur A.BENHABIB  
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*

Soutenu devant le jury composé de :

<b>Président :</b>	<b>Mr C. BOUNOUA</b>	<b>Prof. Université de Tlemcen</b>
<b>Promoteur :</b>	<b>Mr A. BENHABIB</b>	<b>Prof. Université de Tlemcen</b>
<b>Examineur :</b>	<b>Mr M. BELMOKADEM</b>	<b>Prof. Université de Tlemcen</b>
<b>Examineur :</b>	<b>Mr A. BENDI ABDELLAH</b>	<b>Prof. Université de Tlemcen</b>

# Dédicaces

.....Je dédie ce modeste travail à tout ceux qui ont notre amour et tendresse.....

Baha-Eldine

# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le Bon Dieu de m'avoir donné le courage et la patience pour accomplir ce travail .Ce dernier a été effectué sous la direction du **Professeur A.Benhabib** . Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude et reconnaissance d'avoir toujours cru en moi et pour son suivi constant et ses encouragements soutenus qu'il n'a cessé de me prodiguer tout au long de ce travail .

Je tiens aussi à remercier vivement le **Professeur C.Bounoua** pour avoir accepté d'honorer la présidence du jury d'examen .

Je remercie également le **Professeur A.Bendi abdellah** ainsi que le **Professeur M.Belmokadem** d'avoir accepté de se pencher sur l'évaluation de ce travail .

Enfin un grand remerciement à :

- M<sup>r</sup> M.Yahia mamoune (Cadre D.C.P Tlemcen)
- M<sup>elle</sup> F.Oulhassi (Cadre C.N.E.S Alger )
- M<sup>r</sup> A .Hachemi (Cadre A.N.A.T Tlemcen )
- Les membres de l'équipe n°1 du laboratoire  
**MECAS**
- M<sup>r</sup> A.Maalache (Responsable de la Post-Graduation)
- Le Personnel de la bibliothèque de notre Faculté
- Les enquêteurs et enquêtrices (Informatique de Gestion ,Promo 2000/2001 )

# **SOMMAIRE**

■ Introduction générale .....	1
-------------------------------	---

► **Première partie** : Quantification et politiques de réduction de la pauvreté en Algérie

Chapitre I : le contexte de la pauvreté.

▫ <i>Section 1</i> : définition de la pauvreté.....	11
▫ <i>Section 2</i> : les trois écoles principales de la pauvreté.....	22
▫ <i>Section 3</i> : les lignes de pauvreté.....	27
▫ <i>Section 4</i> : la pauvreté : un phénomène multidimensionnel.....	38

Chapitre II : la mesure de la pauvreté.

▫ <i>Section 1</i> : les indices de pauvreté.....	44
▫ <i>Section 2</i> : les indices d'inégalité.....	57
▫ <i>Section 3</i> : les indices pondérés.....	64
▫ <i>Section 4</i> : une mesure multidimensionnelle ( Fuzzy index ).....	67

Chapitre III : profil de pauvreté en Algérie et politiques de lutte contre le phénomène.

▫ <i>Section 1</i> : économie Algérienne et réformes.....	72
▫ <i>Section 2</i> : pauvreté , milieu , et caractéristiques socio – démographiques.....	79

▫ <i>Section 3</i> : pauvreté , accès aux services sociaux et aux besoins de base.....	91
▫ <i>Section 4</i> : politiques de réduction de la pauvreté.....	111

► **Deuxième partie** : les déterminants de la pauvreté en Algérie : un essai d'analyse.

**Chapitre I** : le modèle économique.

▫ <i>Section 1</i> : les deux modèles Logit & Probit.....	127
▫ <i>Section 2</i> : test du modèle économétrique.....	136

**Chapitre II** : Méthodologie de collecter les informations.

▫ <i>Section 1</i> : Recueil de l'information.....	141
▫ <i>Section 2</i> : détermination de l'échantillon.....	147
▫ <i>Section 3</i> : description du questionnaire.....	152
▫ <i>Section 4</i> : cadre de l'étude.....	160

**Chapitre III** : résultats et interprétations.

▫ <i>Section 1</i> : bilan des analyses statistiques.....	170
▫ <i>Section 2</i> : interprétations du modèle et conclusion.....	181
▫ <i>Section 3</i> : consommation.....	203

■ **conclusion générale**

# Introduction Générale

Le rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 indique que sur les 6 milliards d'habitants de notre planète, 2,8 milliards (presque la moitié) ont moins de 2 dollars par jour pour vivre, et 1,2 milliard ( un cinquième) moins de 1 dollar.

Bien que les conditions de vie se soient améliorées davantage au XX<sup>ème</sup> siècle que pendant toute l'histoire de l'humanité, la répartition des progrès à l'échelle du globe a été extraordinairement inégale, puisque le revenu moyen des 20 pays les plus riches est 37 fois supérieur à celui des 20 pays les plus pauvres ; cet écart a doublé depuis 40 ans.

Le problème de la pauvreté n'est pas lié seulement à un aspect monétaire étant donné que les pauvres souffrent de bien d'autres aspects qu'ils sont souvent privés d'eux.

Il a fallu attendre 1948 pour que la pauvreté soit pensée en termes juridiques, avec la promulgation de la déclaration universelle des Droits de l'Homme qui stipule que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille* » (art.25)

La notion de niveau de vie est pluridimensionnelle dans la mesure où elle doit s'apprécier du point de vue : des revenus, des dépenses, de la satisfaction des besoins de base, de la propriété des ressources et des opérations de capital.

De façon générale, on peut dire que le niveau de vie d'un individu dépend de sa dotation en ressources et de son accès aux services publics.

Les responsables économiques du monde entier s'attachent de tout temps à éradiquer la pauvreté et à relever le niveau de vie.

La pauvreté reste cependant la principale pierre d'achoppement du développement économique, car elle touche des milliards d'êtres humains dans leur vie de tous les jours.

Néanmoins , il convient de signaler que la notion de pauvreté peut varier d'une culture à une autre, et, au sein d'une même société, elle peut varier dans le temps.

Selon **M .Thomas**, les pays qui s'emploient à faire reculer la pauvreté en améliorant le niveau de vie ont quatre aspects à considérer : faciliter l'accès à l'éducation, de protéger davantage l'environnement, gérer les risques mondiaux et améliorer la qualité de la gestion publique, de sorte que les institutions soient donc moins exposées à la corruption, plus transparentes et plus responsables envers les citoyens , « *Mais, pour ceux qui ont eu moins de chance, la liberté ne veut pas dire grand-chose, si ce n'est vivre dans la misère et le besoin...Si, au cours des 100 dernières années, on avait vraiment essayé d'améliorer les conditions de vie dans les régions les moins développées, il y aurait aujourd'hui moins de troubles sociaux et , qui sait , peut- être pas de conflits. Je suis persuadé que ce sont la pauvreté et la souffrance généralisées qui ont favorisé la propagation du virus qui menace la paix mondiale* ».

Ainsi s'exprimait en 1950 **Eugène Black**, alors président de la **Banque mondiale**. Ces paroles sont révélatrices du souci de combattre la pauvreté dans le monde .

Aussi , l'état « Pauvreté » a suscité l'intérêt des chercheurs, services publics et organismes internationaux, car il est le produit de facteurs économiques, sociaux et politiques qu'il est possible d'identifier et de combattre à condition de s'en donner les moyens.

Il doit jouer un rôle de premier plan dans la conduite des politiques économiques des pays en développement.

Le plus souvent, les études menées dans ces pays, se limitent à l'aspect monétaire, même si parfois la perspective est élargie à certains besoins fondamentaux (santé et éducation).

La pertinence de cette approche classique pour cibler la population pauvre et comprendre ses particularités est rarement remise en question. Pourtant, la multi-dimensionnalité de la pauvreté est aujourd'hui universellement reconnue.

La focalisation de la pauvreté est justifiée aussi dans l'optique de l'approche d'un développement plus large, axée sur les capacités.

Une approche exclusivement centrée sur la consommation ou le niveau du revenu est trop étroite.

Comme l'a souligné **Amartya Sen**, *lauréat du prix Nobel* en 1998, le but primordial du développement est de maximiser la capacité des individus à avoir la qualité de vie à laquelle ils aspirent.

Pour comprendre la pauvreté, il est essentiel d'en examiner le contexte économique et social, y compris les institutions de l'état, des marchés, des communautés et des ménages.

Si la lutte contre la pauvreté a pris une grande place dans les politiques économiques des pays en développement, elle pose problème sur le terrain pour au moins deux raisons :

-D'une part, le concept même de pauvreté reste flou, vu la coexistence de différents indicateurs qui divergent dans l'explication.

-D'autre part, les acteurs censés définir et mettre en œuvre les politiques au niveau national sont mal préparés à cause du manque de données statistiques nécessaires à ce genre de problématique, ce qui rend l'explication de la pauvreté très difficile.

C'est pour ça, que la communauté internationale a fait sien au cours du sommet du Millénaire, en septembre 2000, l'engagement pris par le secrétaire Général de l'**O.N.U**, le secrétaire Général de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique **O.C.D.E**, le Directeur Général du Fonds Monétaire International **F.M.I** et le Président du Groupe de la **Banque mondiale**, de réduire de moitié, à l'horizon **2015**, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté, c'est à dire avec moins d'un dollar par jour, en insistant sur la suppression des obstacles aux échanges, pour donner aux pays pauvres plus d'accès à la prospérité mondiale.

**Watkins** (2002) estime que l'ouverture –de pair avec les réformes axées sur le libre échange- est la clé du succès de la mondialisation pour les pauvres.

Le Directeur Général du **F.M.I**, dans une interview pour la revue *Finance & Development* (2002), va plus loin en déclarant qu'*il ne saurait y avoir d'avenir heureux pour les riches s'il n'existe aucun espoir d'amélioration de l'avenir des pauvres.*

Depuis, toutes les coopérations affirment ou réaffirment que la lutte contre la pauvreté est leur priorité.

C'est ainsi que dans ce même sommet il a été conclu que les pays africains doivent enregistrer en moyenne une croissance de 8% par an pour arriver justement à réduire la pauvreté.

Ce taux de croissance élevé exige un investissement beaucoup plus important que ces pays n'ont connu dans le passé.

Le recul de la pauvreté au niveau mondial nécessite des programmes de développement ambitieux et donnant aux pauvres les moyens d'action.

Ces programmes doivent aussi encourager l'investissement dans les services sociaux essentiels.

La création d'opportunités pour les pauvres est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté.

Pour créer ces opportunités , il faut stimuler la croissance économique , rendre le fonctionnement des marchés plus favorable aux pauvres et aider ceux-ci à accumuler des actifs .

En plus il faut que les institutions publiques et sociales soient plus attentives à leurs besoins .

En Algérie, le phénomène de la pauvreté a connu ces dernières années, une évolution très préoccupante et ce, en touchant de larges couches de la population. Cela qui prouve que l'Algérie n'échappe pas au mouvement de paupérisation qui caractérise les pays du tiers-monde.

Il faut signaler que jusqu'à récemment encore, le terme de « pauvreté » ne constituait pas une préoccupation majeure dans le discours des pouvoirs publics.

La conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion , organisée en octobre 2000 , a permis de mettre en lumière, l'évolution inquiétante de ce phénomène et d'attirer l'attention sur l'échec de la politique de gestion des affaires sociales du pays .

L'application en Algérie du programme d'Ajustement structurel rentrant dans le cadre des réformes économiques , a engendré des résultats négatifs quant aux conditions de vie de la majorité de la population .

Ainsi , le niveau de vie des Algériens a baissé de plus de 75 % en 10 ans , suite à la diminution du pouvoir d'achat du citoyen algérien , de 25 % entre 1988 et 2000 d'après le rapport du développement du PNUD (2001) , et le taux de chômage est passé de 8 % en 1980 à 29.5 % selon les statistiques obtenues par l'O.N.S (Office Nationale des Statistiques) lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat en 1998 .

De plus , on a enregistré la perte de 217000 postes de travail pendant l'année 2000 parallèlement à la création de seulement de 133000 postes alors que la demande annuelle était de 250000 , cela augmenté le taux de chômage estimé

en 2002 par l'O.N.S à 35% parmi une population active de 8 millions ; en d'autres termes l'Algérie est revenue au niveau de 1960, malgré son **P.I.B** record de 2001 qui dépassait les 55 Milliards dollars .

En fait , il est impossible dans l'état actuel des choses , de pouvoir porter un jugement objectif sur la question de la pauvreté en Algérie .

Depuis 1988 , notre pays traverse une crise qui a aggravé la précarité dans laquelle vit aujourd'hui la majorité de la population .

Avant cette date , les Algériens bénéficiaient de nombreux services gratuits ou à prix très modérés (santé , éducation , logement , ... ) .

En parallèle , un manque fatal d'études et d'informations , voire même une absence totale de statistiques fiables et nécessaires , était enregistré .

Depuis l'indépendance et à travers l'organisme officiel **O.N.S** l'Algérie a mené peu d'enquêtes pour justement essayer de s'armer de stratégies de lutte contre la pauvreté .

Les enquêtes réalisées en 1966 , 1980 et 1988 sur la consommation des ménages et en 1995 et 2000 (L'O.N.S n'a pas encore publié les résultats définitifs jusqu'à ce jour) sur le niveau de vie des ménages , sont insuffisantes pour une société qui passe sans transition , de sa propre économie à l'économie de marché , après plus de trois décennies de gestion administrée .

La transformation est négative puisqu'il y a eu des compressions de travailleurs , la suppression du soutien des prix des produits de première nécessité ce qui a entraîné une détérioration de la couche moyenne , ce qui implique que la pauvreté touche actuellement même les catégories en activités.

Les grèves des travailleurs dans différents secteurs et les protestations enregistrées ici et là se sont multipliées .

Notre objectif à travers cette étude est de contribuer à mieux cerner les vrais déterminants de la pauvreté en Algérie .

En effet , les études se basent en général sur les critères monétaires comme la situation financière des ménages et le revenu par tête , pour expliquer leur niveau de pauvreté .

Or la littérature récente initiée par **Sen** montre que les critères autres que monétaires peuvent expliquer ce phénomène et plus spécialement les capabilities .

Notre travail va dans ce sens puisque nous voudrions faire apparaître en plus des facteurs quantitatifs, ceux qualitatifs qui cernent les couches de populations les plus défavorisées ; tels que, géo-démographiques , socio-économiques , psychologiques et culturels .

À partir de là nous essayerons de quantifier la pauvreté dans les deux milieux urbain et rural en appliquant un modèle économétrique qui permet l'introduction de variables quantitatives et qualitatives en même temps , sur un échantillon de ménages situé au niveau de la wilaya de Tlemcen .

Pour étudier cette problématique , nous nous sommes appuyés sur quatre hypothèses principales qui sont :

- 1- l'aspect monétaire reste important dans la détermination des ménages pauvres.
- 2- La satisfaction des besoins de base ( éducation , santé ,...) est un élément crucial pour atténuer l'ampleur de la pauvreté.
- 3- Les zones rurales sont plus vulnérables et souffrent plus que les zones urbaines , du phénomène de la pauvreté.
- 4- Les liens sociaux peuvent influencer sur la réduction de la pauvreté si les familles comptent bien les préserver , voire même les renforcer.

Pour réaliser ces hypothèses , nous nous sommes appuyés sur une enquête auprès de 500 ménages situés dans la wilaya de Tlemcen . Pour cela nous avons divisé notre travail en deux parties .

La première partie intitulée « Quantification et politiques de réduction de la pauvreté en Algérie . » est divisée en trois chapitres .

Dans le premier nous avons essayé de définir le phénomène de la pauvreté à travers le maximum de contributions qui ont été faites dans ce sens par les différents auteurs tout en expliquant les trois écoles principales , et en présentant l'évolution du concept lui même jusqu'à l'arrivée à une définition universelle qui est la multidimensionnalité de la pauvreté .

Dans le deuxième chapitre et après avoir donné l'extension progressive du champ thématique de la pauvreté dans le chapitre précédent , nous avons présenté les différentes mesures qui permettent d'évaluer le phénomène en présentant , les indices pondérés de pauvreté et d'inégalité .

Le recours à ces indices de mesure est très important puisqu'ils permettent les comparaisons internationales.

Le troisième chapitre a été consacré au profil de pauvreté en Algérie et les politiques appliquées pour essayer de réduire ce phénomène .

Une description détaillée de la situation des secteurs liés directement à la pauvreté comme les caractéristiques socio-démographiques ,le milieu , l'accès aux services sociaux et aux besoins de base , a été présentée.

La deuxième partie intitulée « les déterminants de la pauvreté en Algérie : un essai d'analyse » est comme la première , divisée en trois chapitres.

Le premier est purement économétrique étant donné qu'on présente le modèle économétrique utilisé pour quantifier et expliquer la pauvreté , avec les deux modèles Logit et Probit et les moyens de tester leur ajustement.

Le second chapitre a été consacré , après avoir fait apparaître les points les plus marquants de ce sujet et montrer ainsi , la situation de la pauvreté en Algérie dans les chapitres précédents, à une étude empirique à travers une enquête exploratoire auprès de **500** ménages de la Wilaya de Tlemcen.

A travers cette enquête , nous voulions collecter le maximum d'informations afin d'établir le profil de la pauvreté en Algérie dans les deux zones urbaine et rurale.

L'enquête de l'O.N.S de 1998 sur les ménages à indiqué que les deux tiers des ménages ont recours à l'endettement auprès de particuliers (amis , voisins) pour arriver à satisfaire leurs besoins.

Par ailleurs , les liens de solidarité traditionnelle , et notamment familiale tendent à se distendre sous l'effet des poids des contraintes financières.

Notre dernier chapitre donne les résultats obtenus actuellement dans notre pays à travers notre enquête et décrit les tendances de la pauvreté .

# **Première Partie**

Les définitions de la pauvreté sont nombreuses et elles sont l'objet de débats entre chercheurs qui ne s'entendent pas sur la meilleure façon de mesurer ce phénomène .

Elle est un objet d'intérêt normatif , administratif et méthodologique pour différents acteurs .

Dans notre pays , ses signes ont commencé à apparaître , touchant une large couche de la population algérienne .

La question qui se pose est : comment cerner le phénomène en premier lieu ? et par la suite trouver les solutions adéquates et efficaces pour l'atténuer .

# Chapitre 1 : Le contexte de la pauvreté

## **Introduction :**

L'étude du phénomène de la pauvreté nécessite en premier lieu de cerner le concept de pauvreté afin de pouvoir mettre en place des stratégies efficaces de lutte .

Dans ce premier chapitre nous essayerons de faire un balayage des différents concepts qui co-existent et par la suite d'avoir une définition globale qui permet d'introduire en plus de la définition classique basée sur le critère monétaire , d'autres critères objectifs et subjectifs .

## ***Section 1 : Définition de la pauvreté***

Les définitions de la pauvreté sont nombreuses et la plupart des chercheurs ne s'entendent pas sur une définition globale et unique, c'est pourquoi la question est très difficile à cerner .

Comme le sous développement, la pauvreté est un phénomène complexe et selon les auteurs comme **Hans Singer** , ce phénomène complexe ressemble à une girafe, difficile à définir mais facile à reconnaître lorsqu'on le rencontre.

Selon « The concise Oxford Dictionary » l'adjectif pauvre veut dire « Lacking adequate money or means to live comfortably » (manque d'argent ou de moyens qui permettent de vivre confortablement ).<sup>1</sup>

**Adam Smith** (1776) dans son historique ouvrage «Wealth of Nations » donne une définition indirecte de la pauvreté en disant « Actuellement , et dans la

---

<sup>1</sup> Julio Boltvinik , « Poverty Measurement Methods - An Overview », in [www.undp.org/poverty/publications](http://www.undp.org/poverty/publications)

plupart des zones de l'Europe, un travailleur journalier aurait honte d'apparaître en public sans chemise de toile appropriée ».<sup>2</sup>

Selon l'historien du Moyen Age **Michel Mollat** : « le pauvre est celui qui de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation caractérisée par la privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relations, influence, pouvoir, science, qualification technique, honorabilité de naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle.

Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui. Une telle définition peut inclure tous les associaux, tous les marginaux ; elle n'est spécifique d'aucune époque, d'aucune région, d'aucun milieu. Elle n'exclut pas non plus tous ceux qui, par idéal ascétique ou mystique, ont voulu se détacher du monde ou qui, par dévouement ont choisi de vivre pauvres parmi les pauvres ».<sup>3</sup>

Ainsi **Atkinson & Bourguignon** (1999)<sup>4</sup> expliquent que les gens sont pauvres quand leurs ressources sont insuffisantes et la sévérité de leur pauvreté dépend de l'ampleur de ce déficit.

A vrai dire, les ressources économiques ne sont pas les uniques causes de la pauvreté.

Il existe deux approches de pauvreté :

- 1- L'approche revenu /consommation ( ou utilitaire ) .
- 2- L'approche des besoins humains de base ( ou non utilitaire ) .

---

<sup>2</sup> Notre propre traduction de l'extrait original suivant: « In the present time, through the greater part of Europe, a creditable day- labourer would be ashamed to appear in public without a proper linen shirt ».

<sup>3</sup> Quentin Wodon. « Marketing contre pauvreté », les éditions de l'atelier, Paris, 1993, P.17&18 .

<sup>4</sup> A.B. Atkinson & F. Bourguignon, « Poverty and Inclusion from a world perspective ». ABCDE Europe Conference , Paris , June 1999 , P5.

**Lipton** (1996)<sup>5</sup> indique qu'en n'importe quelle période, une personne n'est pauvre que si et seulement si, son accès aux ressources économiques est insuffisant.

De son côté, **Sen** confirme « qu'il y a une raison forte pour juger l'avantage individuel en termes de possibilités. Dans cette perspective, la pauvreté doit être vue comme une privation des besoins de base plutôt qu'un bas revenu qui est le critère standard de la pauvreté ».<sup>6</sup>

Cette perspective a joué un rôle fondamental en augmentant le concept de la pauvreté au delà des revenus et en y incluant l'éducation et la santé.

D'autres auteurs ont essayé de donner une définition plus précise des concepts de la pauvreté tels que **Fields** (1994); « la pauvreté est l'incapacité d'un individu ou d'un ménage d'avoir les ressources de base requis pour la satisfaction des besoins de base ».<sup>7</sup>

**M. Ravallion** (1994) ajoute que « la pauvreté peut exister dans une société donnée quand une ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien-être économique considéré comme un minimum raisonnable près des normes de cette société ».<sup>8</sup>

---

<sup>5</sup> Lipton, M. , « Defining and measuring poverty : conceptual issues » , UNDP, New York, 1996.

<sup>6</sup> A.Sen, « Capability and well-being in the quality of life », eds,Oxford : clarendon Press, 1993.

<sup>7</sup> Fields , G. , « Poverty and Income Distribution : Data for measuring poverty and inequality changes in the developing countries , Journal of Development Economics 44 , 1994 , PP.87-102 .

<sup>8</sup> in Gary S. Fields , « Poverty : Concepts and Dimensions » , Presentation for the International Symposium on " Poverty : Concepts and Methodologies " , Mexico , March 28-29 , 2001.

C'est dans la même tendance évoquée par **Glewwe & Van Der Gaag (1990)**<sup>9</sup> qui stipulent que le choix du bien-être économique devrait régner dans l'analyse de la pauvreté et les études devraient donc être basées essentiellement sur des postulats matérialistes.

On remarque que les réflexions se sont progressivement développées pour mieux appréhender le phénomène de pauvreté, ce qui a enrichi de plus en plus les concepts.

D'ailleurs on peut voir ces évolutions à travers les positions de la banque mondiale qui n'a cessé, chaque fois, d'introduire une nouvelle idée dans sa définition de la pauvreté.

Ainsi, après avoir toujours privilégié l'approche monétaire dans les années 80, son rapport sur le développement de 1990 inclut, dans la définition du phénomène, les questions d'insuffisance des niveaux d'éducation et de santé.

Le dernier rapport (2001) marque un nouvel élargissement : la définition de la pauvreté intègre désormais les notions de risque, de vulnérabilité, de pénurie de capacité, de carence dans les possibilités d'expression et d'accès au pouvoir.

Ce qui explique que la pauvreté est *un phénomène complexe aux multiples facettes et à caractères multidimensionnel*.

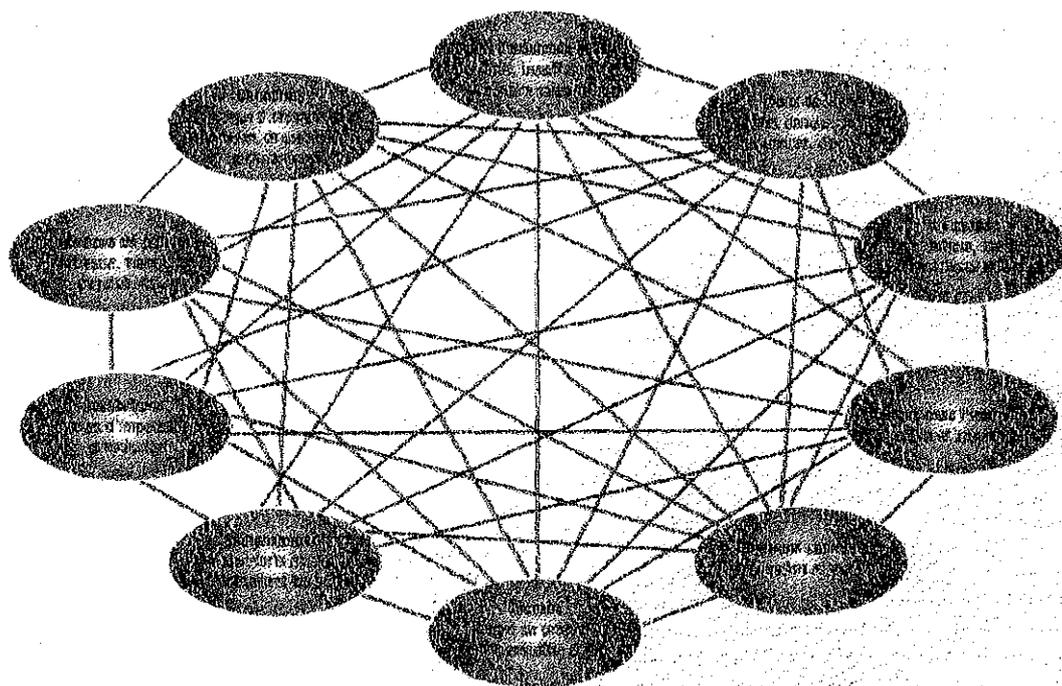
On peut définir le phénomène à travers les facettes de l'impuissance et du mal-être au lieu du bien-être.

La figure (I.1) présente les différentes relations qui existent entre ces facettes.

---

<sup>9</sup> Glewwe, Paul. Van Der Gaag, Jacques. « Identifying the poor in developing countries : do different definitions matter ? », *World Development*, 18(6), 1990, PP. 803-814.

**Figure ( L1 )** : Les facettes de l'impuissance et du mal être .



**Source :** Deepa Narayan , F&D, Décembre 2000 , P. 20

Un pauvre sera défini comme quelqu'un qui n'a pas les moyens d'existence et actifs ; son lieu de vie est caractérisé par un isolement, danger et absence de services ; ensuite ses capacités sont insuffisantes par manque d'information , d'éducation , de qualification et de confiance .

Son corps est caractérisé par une fatigue, faim et maladies, ses relations avec l'autre sexe engendrent des conflits et des inégalités.

Sur le plan social il y a toujours une discrimination et un isolement, traduisant un manque de protection et de tranquillité d'esprit ce qui rend son comportement anormal c'est-à-dire que les plus forts maltraitent et méprisent les autres pauvres.

Le contexte de la pauvreté est appréhendé dans les six types suivants :<sup>10</sup>

### **A- Pauvreté absolue :**

Elle se rapporte à la subsistance au dessous du minimum, des conditions de vie socialement acceptable ; elle est basée sur des conditions alimentaires et autres besoins essentiels.

Sen<sup>11</sup> note que la pauvreté peut être une notion absolue dans l'espace de possibilités (capabilities), cependant elle est relative dans les commodités ou les caractéristiques .

Par exemple les ménages qui sont incapables d'obtenir suffisamment d'aliments pour survivre sont considérés absolument pauvres.

Cependant, les coûts et la composition de ce panier de nourriture peuvent changer considérablement entre les ménages , à travers les groupes, régions, pays ... etc.

D'un point de vue général la pauvreté absolue est déterminée à travers un certain montant monétaire en deçà duquel la population sera considérée comme absolument pauvre.

### **B- Pauvreté relative :**

Elle compare les plus bas segments d'une population aux segments supérieurs ; habituellement elle est mesurée en quintiles ou déciles de revenu. La pauvreté relative n'est pas un facteur exogène dans le combat contre la pauvreté absolue.

Elle concerne l'état des conditions de vie des ménages /individus.

---

<sup>10</sup> UNDP, « Technical Support Document, Poverty Indicators » , 1995 in : [www.undp.org/poverty/publications](http://www.undp.org/poverty/publications).

<sup>11</sup> Sen , A.K. , « Poor , relatively speaking » , in " Ressources , values and Development " , Oxford , Basil Blackwell . 1994 .

**Paul Streeten** indique que "Absolute deprivation is a function of relative advantage" <sup>12</sup> c'est à dire que la privation absolue est une fonction d'avantage relatif .

En termes d'indicateurs , les pauvretés , absolue et relative , sont généralement mesurées sur la même échelle ; la différence réside seulement en termes de degrés.

Par exemple , en regardant les mesures de la consommation et de la dépense , la pauvreté absolue est placée à un niveau plus bas que la pauvreté relative , en utilisant les mêmes unités de mesure .<sup>13</sup>

Ici nous supposons que les ménages évalueront leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans leur société.

Aussi , le revenu des pauvres et des riches sera-t-il mesuré par référence à la distribution caractérisant l'ensemble de tous les ménages .

La pauvreté est aussi relative à un groupe , comme l'ont bien montré le sociologue Allemand **Georg Simmel** ( 1906) dans un article souvent cité et avant lui **Alexis de Tocqueville** dans son **Mémoire sur le paupérisme**(1835).

Les membres d'un ménage vont s'estimer pauvres par rapport à d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques .<sup>14</sup>

### **C- Pauvreté Objective :**

Parfois désignée sous le nom des perspectives du bien-être (welfare) , elle représente la plupart des mesures conventionnelles de pauvreté .

---

<sup>12</sup> Streeten, Paul . « Poverty concepts and measurement » , in Poverty Monitoring : An International Concern , UNICEF, 1994, P.19

<sup>13</sup> UNDP , 1995 , Op.cité

<sup>14</sup> François Gardes , Patrice Gaubert et Simon Langlois , « Pauvreté et convergence des consommations au Canada » , Texte préparé pour The Canadian Review of Sociology and Anthropology , Avril 1997 , P.10.

Elle comporte des jugements normatifs quant à ce qui constitue la pauvreté et à ce qui est exigé pour déplacer des personnes hors de leur état appauvri .

Les économistes ont traditionnellement basé leur travail sur l'approche objective de pauvreté , en raison des obstacles produits en essayant d'agrèger les multiples et différentes utilités à travers une population.<sup>15</sup>

Par exemple , la plupart des systèmes de mesure de pauvreté se concentrent sur des accomplissements alimentaires . Bien que tous les individus évaluent la consommation de nourriture , certains peuvent placer une valeur plus élevée sur certains types ou quantités de nourriture qui ne sont pas les meilleurs pour leur bien-être physiologique .

#### **D- Pauvreté Subjective :**

Cette approche a exigé l'élaboration de nouvelles méthodologies pour l'évaluation de la pauvreté . C'est seulement dernièrement que la communauté internationale a donné un sérieux intérêt à cette pauvreté en mesurant des perspectives subjectives.

Cette pauvreté se base sur l'utilité individuelle en évaluant les préférences de biens et services préférés par les individus. Elle a été proposée pour la première fois en Hollande.

L'un des premiers travaux consacrés à cette méthode est apparu en 1977 par **T.Goedhart & al.**

L'idée principale de cette approche est que la pauvreté ne se base plus sur le minimum vital (approche absolue) ou l'état des conditions de vie (approche relative) , mais sur la perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent , ou de l'écart qui existe entre le revenu minimal qui leur permettrait de joindre les deux bouts de leur revenu réel .<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> UNDP , 1995 , Op.cité .

<sup>16</sup> Goedhart.T. , Halberstadt. V. , Kaptyn. A. , Van Praag. B. « The poverty line : concept and measurement " , The Journal of Human Resources , Vol .XII , 1977 , P.4 .

La figure (1.2) donne un exemple des indicateurs de pauvreté subjective employés par des personnes en Asie et en Afrique Subsaharienne .

**Figure ( 1.2) :** Exemple d'indicateurs de pauvreté subjective : critères employés par les autochtones en Asie et en Afrique Subsaharienne pour le "bien-être".

Handicapé (par exemple aveugle ,mentalement altéré , maladie chronique).

Widowed.

Manquer de terre , bétail , équipement de ferme .

Ne peuvent pas enterrer leurs morts.

Ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école.

Besoin de nécessité d'aide.

Absence de membres aptes à défendre leurs familles pendant les crises.

Mauvais logement.

Etant ' pauvres parmi les personnes' manquant de l'appui social de solidarité.

Obligation de mettre des enfants dans l'emploi.

Orphelins de père ou de mère.

Devant accepter un travail de bas statut .

Nourriture garantie pendant seulement quelques mois tous les ans .

Dépendance des ressources de propriété commune .

**Source :** Traduit de Chambers , R . , "Poverty and livelihoods : whose Reality counts ?"  
IDS Discussion Paper 347 , 1995 . in UNDP , 1995 , Op.cité .

Les éléments cités ci-dessus décrivent le manque de bien-être en mélangeant les indicateurs qualitatifs et quantitatifs .

### **E- Pauvreté Temporaire (passagère) :**

C'est une pauvreté à court terme, où un ménage peut aller au dessous du seuil de pauvreté et devient éventuellement pauvre suite à de nombreux déclins du niveau de vie . Par exemple des chocs externes sous forme de modification de politique de prix , .... peuvent influencer sensiblement le niveau de vie.

### **F- Pauvreté Chronique :**

Contrairement à la précédente , c'est une pauvreté à long terme . Elle est plus difficile à identifier puisqu'elle est associée à un ensemble de facteurs mutuels .

Quand les ménages initialement non-pauvres deviennent pauvres pour la première fois , il est souvent difficile de déterminer s'ils éprouvent la pauvreté temporaire ou chronique.

Cela est dû aux multiples facteurs qui interagissent tels que les nouvelles politiques sociales publiques , la restructuration du secteur productif , ....<sup>17</sup>

### **Pauvreté, vulnérabilité et exclusion :**

Au cours du processus de transition économique, quelques groupes peuvent être en danger d'appauvrissement en raison des vulnérabilités inhérentes (c'est à dire différents types de discrimination , basés sur la classe, le genre, l'appartenance ethnique, la région de résidence...).

Moser (1996) explique la vulnérabilité est inhérente à l'insécurité en termes de bien-être des individus, des ménages et des communautés dans le contexte d'un environnement mouvant.<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> UNDP , 1995 , Op.cité .

<sup>18</sup> Moser .C.O.N . " confronting crisis . A comparative study of household responses to poverty and vulnerability in four urban communities " , Washington , ESD , n° 8 , 1996 .

De son côté, **Lachaud** (1997) confirme que les individus, les ménages ou les communautés sont vulnérables s'ils n'ont pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger leur bien être lorsqu'ils sont exposés à des évènements externes défavorables.<sup>19</sup>

L'exclusion sociale se rapporte à des dispositions ou à des structures sociales dans une société, cela exclut systématiquement les groupes désavantagés des occasions économiques pour des raisons autres que leur productivité potentielle.<sup>20</sup>

On considère une personne ou un groupe comme exclu, s'il est dans une situation socialement défavorisée, au même titre que l'est celui ou celle qui a un revenu insuffisant.

**Lachaud** (1997) revient sur les quatre niveaux de l'exclusion à savoir :

- 1) Exclusion des niveaux de vie en termes de biens et services, privés et publics ;
- 2) Exclusion des moyens d'existence (travail et terre);
- 3) Exclusion des droits sociaux (liberté d'organisation et d'expression, sécurité, dignité et identité);
- 4) Exclusion par rapport au processus de développement.

---

<sup>19</sup> Jean - Pierre Lachaud, « La pauvreté en Mauritanie : une approche multidimensionnelle », Document de travail n° 22, centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, France, 1997.

<sup>20</sup> Martin Ravallion & the poverty group, DECRG, « Looking Beyond Averages : A Research Program on Poverty and Inequality », November 2001.

## ***Section 2 : Les trois écoles principales de la pauvreté***

La diversification des concepts de pauvreté et la multiplicité de définitions n'ont pas empêchés d'avoir une certaine différence entre les différentes tendances .

A ce sujet on peut apercevoir qu'il y a trois écoles principales à savoir : l'école welfarist (bien-être) , l'école des besoins de base et enfin l'école de capacités.

### **A- L'école Welfariste : ( The Welfarist School)**

**Lipton & Ravallion (1995)<sup>21</sup>** parlent du bien-être économique et font la liaison directement à l'habituel concept économique d'utilité .

Un exemple de définition donné par cette école est : " La pauvreté existe dans une société donnée quand un ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien-être économique considéré comme un minimum raisonnable par les normes de cette même société " <sup>22</sup>

Ce concept s'inspire principalement de la théorie micro-économique moderne et dérive de l'hypothèse que les individus maximisent leur bien-être .

Pratiquement ,c'est difficile d'observer directement le bien-être économique des individus parce que les préférences changent d'une personne à une autre.

---

<sup>21</sup> Michael Lipton & Martin Ravallion, « Poverty and policy », chapter 41 in Handbook of development Economics, volume III. Edited by J. Behrman and T.N. Srinivasan, Elsevier Science, 1995 , P.2553 in Louis-Marie Asselin & Anyck Dauphin , « Poverty Measurement A conceptual Framework » , Canadian Center For International Studies And Cooperation CECI , January 2001 , P.21 .

<sup>22</sup> Martin Ravallion , « Poverty Comparaisons » , Harwood Academic Publishers , 1994 , P.3 (Poverty can be said to exist in a given society when one or more persons do not attain a level of economic well-being deemed to constitute a reasonable minimum by the standards of that society)

Cela n'empêche pas **Sen** (1970) de critiquer l'école welfariste qui utilise les comparaisons interpersonnelles du bien-être économique pour identifier les pauvres en disant "... L'utilisation des comparaisons interpersonnelles est largement arbitraire , et beaucoup de gens n'y attachent aucune signification ".<sup>24</sup>

### **B- L'école des besoins de base (The Basic Needs School) :**

Cette école considère que les besoins en question s'appellent de "base" étant donné que la satisfaction est vue comme chose nécessaire à la qualité de la vie .

**Lipton** indique que " vous devez "être" avant que vous ne puissiez devenir "bien-être".

Tandis que **Herrin** (1997) insiste sur la notion de besoins de base en disant que " les besoins de base n'est pas un concept de bien-être " .<sup>25</sup>

Dans l'approche traditionnelle des besoins de base , les biens et services de base comprenaient : nourriture ,eau , hygiène , abri ,habillement , éducation de base , services de santé et transport public .

Comme nous pouvons le constater , ces besoins dépassent ceux nécessaires à l'existence , et généralement des besoins minimaux ne comprenant que : la nutrition , l'abri et l'habillement .<sup>26</sup>

**P. S., Streeten & al.**(1981) ajoutent : " l'approche des besoins de base rappelle le souci fondamental du développement , qui est les êtres humains et leurs besoins " .<sup>27</sup>

---

<sup>24</sup> Sen A.K. , « Collective choice and social welfare » , Holden-day , Oliver and Boyd , 1970 , P.4 .

<sup>25</sup> Alejandro N. Herrin , " Designing Poverty Monitoring Systems for MIMAP " , Paper presented at the second Annual Meeting of MIMAP , 1997 , May 5 - 7 , IDRC , Ottawa , P.3 .

<sup>26</sup> Louis- Marie Asselin & Anyck Dauphin , 2001 , Op.cité , P. 22.

<sup>27</sup> Streeten. P.S., S.J. Burki , M.Uihag , N.hicks , and F.Stewart , " First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing Countries" , Edited by the world Bank , Oxford University Press . 1981.

Cette approche a souligné l'importance de séparer des hausses générales des revenus à travers l'accomplissement plus significatif des conditions pour une réduction permanente de la pauvreté .

Trois arguments ont été avancés pour soutenir ce point de vue : <sup>28</sup>

- 1) Plusieurs personnes pauvres ne sont pas elles - mêmes des producteurs, mais font partie de la population ;
- 2) Rien ne garantit que les revenus accrus seront dépensés dans des services essentiels ;
- 3) Les ménages changent dans leur capacité de dépenser rationnellement et efficacement. Ils peuvent irrationnellement préférer de meilleures consommations de biens et une moindre contribution au bien être.

### **C- L'école de capacités (The Capability school) : (Sen)**

Cette école ne se réfère ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais elle se fonde sur les capacités humaines.

Le leader de cette école est **Sen** qui avait une vision plus globale pour développer un nouveau concept de la pauvreté en introduisant les capacités de l'être humain.

**Sen** (1985) <sup>29</sup> relève le sujet de la qualité de la vie au delà de la possession des commodités.

---

<sup>28</sup> Albert Fishlow , « Inequality ,poverty ,and growth : where Dowe stand ? », in Annual World Bank Conference on development Economics, 1995, P.32

<sup>29</sup> Sen. A . « Commodities and capabilities », Amsterdam : North Holland ,1985 in Annual World Bank Conference on Development Economics, 1995, P.60 .

Ensuite il donne la différence entre l'approche des capacités et l'approche welfariste en disant « les perspectives des capacités fournissent une identification plus totale dont lesquelles les vies peuvent être enrichies ou appauvries ». <sup>30</sup>

Cette école considère ainsi comme pauvre, toute personne qui n'a pas la possibilité pour réaliser un certain sous ensemble de fonctionings:

Les fonctionings -pour cette école- peuvent changer d'un individu à un autre comme étant bien nourri, bien vêtu et abrité, ...et en arrivant a des besoins sociales plus complexes tels que participer dans la vie de la communauté, apparaître en public sans honte ... etc.

Encore une autre fois , Sen propose un exemple classique : prendre la bicyclette est naturellement une commodité. Elle a plusieurs caractéristiques, et on va se concentrer sur une caractéristique particulière qui est le transport.

Avoir le vélo , donne à une personne la capacité de se déplacer d'une façon ou il peut pas le faire sans vélo.

Ainsi, le transport caractéristique du vélo donne à la personne les possibilités de se déplacer. Ces possibilités peuvent donner à la personne l'utilité ou le bonheur s'il cherche un tel mouvement ou il le trouve agréable.

Donc il y'a dans ce cas une séquence depuis une commodité (dans ce cas le vélo )aux caractéristiques (dans ce cas le transport )aux possibilités (capabilités) à la fonction (dans ce cas, la capacité de se déplacer) à l'utilité (dans ce cas-ci, le plaisir de se déplacer) . <sup>31</sup>

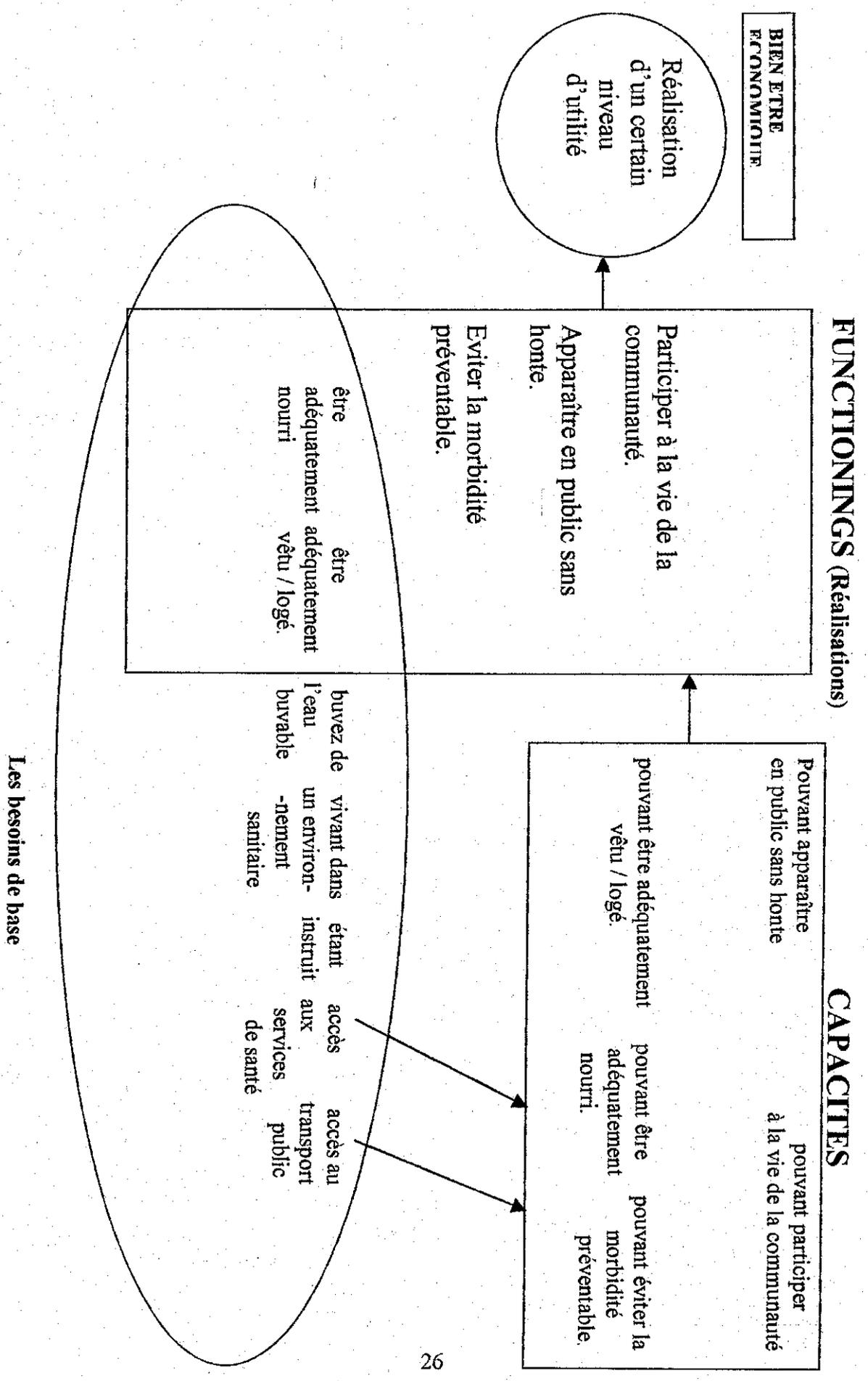
La figure ( 1.3) présente les différents concepts de la pauvreté d'après les trois écoles citées précédemment.

---

<sup>30</sup> Sen, A. , « Inequality Reexamined » , Harvard University Press , Cambridge ,Massachussets ,1992 P.44, in Louis-marie Asselin & Anyck Dauphin , 2001,Op.cité , P.23 .

<sup>31</sup> Sen A., « Poor, relatively speaking » , Oxford Economic papers, Vol. 35, 1983, P.160, in Louie Marie Asselin &Anyck Dauphin, 2001, Op.cité, P.24 .

Figure (1.3) : Le concept de la pauvreté selon les trois écoles.



Source : Traduit de Loui-Marie Asselin & Anyck Dauphin, 2001, Op.cité, P.26

L'analyse de la figure ( 1.3) ci dessus nous mènent à observer les quatre points suivants :

- 1) Seulement, les besoins de base et les fonctionings ont des éléments en commun à savoir être adéquatement nourri et être adéquatement vêtu et logé.
- 2) Les besoins et les fonctionings peuvent fournir l'utilité.
- 3) Certains besoins de base formulés en termes « d'accès » sont générateurs de capacité.
- 4) Contrairement aux deux autres approches, le concept welfariste de la pauvreté est unidimensionnel.

### *Section 3 : Les lignes de pauvreté*

Le point de départ de l'analyse de pauvreté est la ligne de pauvreté (ou seuil de pauvreté) . Sa fixation est une tâche difficile puisqu'il faut prendre en considération plusieurs facteurs qui vont permettrent à distinguer entre les individus (ménages ) pauvres et non pauvres .

**Lachaud (1997)** la définit comme le coût monétaire nécessaire pour acquérir un niveau de vie au delà duquel , on considère que les individus ou les ménages ne sont pas pauvres .<sup>32</sup>

Ainsi , **Asra & Santos- Francisco (2001)** confirment que dans beaucoup de cas , la ligne de pauvreté est indiquée comme le coût nécessaire pour satisfaire le nourriture de base quotidienne et les produits non alimentaires per capita .<sup>33</sup>

En d'autres termes la pauvreté est définie comme la consommation standard qui doit être atteint pour qu'une personne ne se considère pas pauvre .<sup>34</sup>

---

<sup>32</sup> J.P. Lachaud , 1997 , Op.cité.

<sup>33</sup> Abuzar Asra & Vivian Santos – Francisco , « Poverty Line : Eight countries Experiences and the Issue of Specificity and consistency » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila, 5 – 9 February , 2001 , P.2.

## ***Pourquoi une ligne de pauvreté ?***

**Bidani & al. (2001)**<sup>35</sup> expliquent qu'une ligne de pauvreté sert pour atteindre à un certain nombre d'objectifs tels que :

1- Permet de contrôler la pauvreté en calculant la proportion de la population qui est pauvre . Ce taux de pauvreté est utile pour des comparaisons à travers les sous-groupes de la population et par conséquent elle permet de suivre l'effet des politiques de libéralisation ou de stabilisation , en regardant les changements dans les taux de pauvreté avant et après l'application de ces politiques .

2 - Permet de développer un profil de pauvreté en l'utilisant pour identifier les pauvres en tant que groupe de sorte qu'ils puissent être focalisés avec plus de détails .

Le profil de la pauvreté sera déduit en décrivant les caractéristiques de ce groupe . Ce profil identifie des corrélations de la pauvreté (telles que l'endroit , l'appartenance ethnique , le statut professionnel , .... ) qui seront utilisées pour déterminer les pauvres quand l'information détaillée de ménage concernant les revenus ou les dépenses ne sont pas disponibles .

3 - Peut devenir une focalisation pour la discussion publique en jouant un rôle politique à travers le maintien de l'attention du public sur la problématique de pauvreté.

On distingue quatre types des ligne de pauvreté :

### **A-Ligne de pauvreté internationale :**

Elle est utilisée par la banque mondiale pour calculer les pourcentages de pauvres dans chaque pays.

---

<sup>34</sup> Heba EL – Laithy, « The Gender Dimensions of Poverty in Egypt », workshop on the Analysis of Poverty and its Determinants in MENA Region , Sanaa, 31 July – 1 Aug , 2001.

<sup>35</sup> Benu Bidani , Gaurav Datt , Jean Olson Lanjouw , and Peter Lanjouw , « Specifying Poverty Lines : How and why » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila , 5 – 9 February , 2001.

La norme est 1\$ (pauvreté extrême) par jour et par tête aux prix mondiaux de 1985 et 2\$ (pauvreté simple) est ajustée en monnaie nationale pour n'importe quel pays par le biais du facteur de conversion de la P.P.A.<sup>36</sup>

Cette norme était retenue dans le rapport sur le développement dans le monde 1990.

Le rapport 2000 / 2001 augmente cette norme à 1,08 \$ par jour et par tête, aux prix mondiaux de 1993.

En effet, les facteurs de la conversion de la P.P.A prennent en compte les prix intérieurs des biens et services qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux.

Il n'est donc pas certain qu'un seuil de pauvreté international mesure le même degré de privation ou de besoin dans tous les pays.<sup>37</sup>

En tenant compte de l'inflation des Etats-Unis entre 1985 et 1993, il en est ce qu'étonnant que la ligne internationale de pauvreté a augmentée seulement de 8% (1 \$ à 1,08 \$). Mais la mise à jour a été effectuée en allant à nouveau aux lignes de pauvreté des pays et on les converties en dollar international.

Cette modeste hausse de la ligne internationale de pauvreté ne vient pas seulement de la négligence de tenir compte de l'inflation mondiale, mais parce que le P.P.A du dollar international a renforcé relativement aux monnaies des pays pauvres dont les lignes de pauvreté sont incorporées à la ligne internationale.<sup>38</sup>

---

<sup>36</sup> P.P.A :Parité des Pouvoirs d'Achat.

<sup>37</sup> Rapport sur le Développement dans le monde 2000 / 2001, P.362.

<sup>38</sup> Angus Deaton, « Counting the world's Poor : Problems and possible solutions », The world Bank Research Observer, Vol. 16, n° 2 (Fall 2001), P.127.

Le tableau ( I.1) présente le nombre de personnes avec un revenu équivalent inférieur à un 1 dollar par jour en 1987 et 1998 pour la majorité de régions .

**Tableau ( I.1) :** Personnes vivant avec un revenu inférieur à un dollar ( 1 \$) par jour ,  
1987 –1998 ( en millions de Personnes)

<b>REGIONS</b>	<b>1987</b>	<b>1998</b>	<b>Changement absolu</b>	<b>Pourcentage de changement</b>	<b>Head count Estimé en 1998 (%) <sup>39</sup></b>
<b>Asie de l'Est</b>	418	278	- 140	- 33	15
<b>Amérique Latine</b>	64	78	14	22	16
<b>L'Afrique du Nord et Moyen -Orient</b>	9	5	-4	-44	2
<b>Asie du Sud</b>	474	522	48	10	40
<b>Afrique Subsaharienne</b>	217	291	74	34	46

**Source :** Traduit de « African Poverty at the Millennium », The world Bank ,  
Perspectives on Development , Winter 2001/2002 , P .39 .

Ce qu'ont peut remarquer dans ce tableau ci-dessus est que parmi les cinq régions ,l'Afrique Subsaharien est la région qui a subie une augmentation remarquable et rapide de la pauvreté entre 1987 et 1998 .Ce qui prouve que la population africaine souffre de l'ampleur de la pauvreté et qu'une stratégie de lutte contre cette pauvreté est indispensable.

<sup>39</sup> Le head count est expliqué dans le chapitre suivant ( Section I)

## **B- Ligne de pauvreté relative :**

Elle consiste à fixer un seuil qui équivaut à une proportion déterminée , soit de la consommation ou du revenu moyen du groupe , soit de la distribution des ménages ordonnés selon l'indicateur de bien-être .

Par exemple , on peut prendre comme ligne de pauvreté les  $2/3$  ou les 50% de la moyenne de la consommation par tête.

On peut également considérer que les pauvres constituent les 30 % du bas de la distribution de l'indicateur de niveau de vie .<sup>40</sup>

**Bidani et al. (2001)** ajoutent que cette ligne de pauvreté est attrayante parce qu'elle est en même temps simple et transparente , et elle est tout à fait fonctionnelle en termes d'identifier un sous-groupe de population sur lequel on concentre notre attention .<sup>41</sup>

Pratiquement , cette ligne de pauvreté est plus utilisée dans les pays développés. D'ailleurs en Europe , on utilise couramment la demi-moyenne ou la demi-médiane des revenus , ce qui autorise une certaine variabilité des taux de pauvreté.

Premier défaut de cette ligne de pauvreté est qu'elle est inadaptée dans les pays en développement , étant donné que les lignes de pauvreté en termes réels tendent à s'élever avec la croissance de la consommation , sauf dans les pays cités précédemment .

**Bidani et al. (2001)** indiquent deux critiques :

1- Une ligne de pauvreté relative n'est pas terriblement utile si on veut contrôler la pauvreté au-dessus du temps ou de l'espace .

Il y a toujours un fond (Bottom) de 30% de la population même si les normes de vie de la population entière ont montés avec le temps .

---

<sup>40</sup> J. P. Lachaud , 1997 , Op.cité , P.2

<sup>41</sup> Bidani et al. , 2001 , Op.cité , P.3.

2- Cette ligne est tout à fait arbitraire si on pose la question pourquoi cette pauvreté est définie en terme de pourcentage sans prendre en considération les caractéristiques du sous-groupe de la population indiqué comme pauvre .

### **C- Ligne de pauvreté absolue :**

Elle est plus utilisée dans les pays en voie de développement puisqu'elle n'évolue pas avec le niveau de vie .

Elle est choisie en fonction d'un certain montant en deçà duquel, la population sera considérée comme pauvre .L'avantage de cette ligne absolue est qu'elle permet de faire des comparaisons avec le temps ou à travers des groupes .

**Bidani et al. ( 2001)** donnent un exemple qui illustre cet avantage :

« Si deux individus avaient le même niveau de vie dans tous les aspects appropriés , mais sont situés dans différentes régions , tous les deux ( c'est à dire les individus) seront traités en tant que pauvres si leur niveau de vie était inférieur à la ligne de pauvreté de la région qu'il occupe ».<sup>42</sup>

A cet égard , plusieurs méthodes peuvent être utilisées en fonction des objectifs recherchés , et surtout de la disponibilité des données .

**Lachaud ( 1997)** cite deux méthodes : La méthode de l'énergie nutritive (**FER**)<sup>43</sup> et la méthode du coût des besoins de base (**CBN**) .<sup>44</sup>

La première consiste à fixer des besoins énergétiques en calories par individu puis trouver le niveau de la dépense ou du revenu auquel une personne du groupe est censée atteindre ces besoins.

---

<sup>42</sup> Bidani et al. , 2001 , Op.cité , P.4 .

<sup>43</sup> **FER** : Food Energy Requirements

<sup>44</sup> **CBN** : Cost of Basic Needs.

L'intérêt de cette méthode est qu'elle ne requiert aucune information sur les prix , mais elle inclue automatiquement la composante non alimentaire de la consommation , puisque la dépense totale pour laquelle les besoins nutritionnels d'une personne sont censées être satisfaits et spécifiée .

Tandis que la deuxième qui est l'approche du coût des besoins de base, consiste à déterminer un panier de biens de consommation jugé suffisant pour satisfaire les besoins de consommation de base , et à estimer son coût pour chacun des sous-groupes que l'on veut comparer .<sup>45</sup>

La procédure d'estimation est réalisée en deux étapes :

1)- On identifie la composition d'un panier de biens alimentaires en fonction du modèle de consommation d'un groupe de référence approprié . En général , les besoins caloriques alimentaires se situent entre 2000 à 2400 calories par jour et par tête.<sup>46</sup>

2)- On détermine la part des dépenses non alimentaires . Naturellement , il est souhaitable , quelle que soit l'approche considérée , de fixer au moins deux lignes de pauvreté , l'une relative à l'extrême pauvreté (non-satisfaction des besoins nutritionnels) et l'autre prenant en compte les besoins alimentaires .

**Lachaud** préfère combiner les deux concepts de pauvreté absolue et relative lors des comparaisons de pauvreté .

Par exemple , pour chacune des deux dates données , on peut déterminer deux lignes de pauvreté , l'une fixe par rapport au niveau de vie pour les deux périodes , l'autre relative et reflétant l'évolution générale du niveau de vie.

---

<sup>45</sup> J. P. Lachaud , 1997 , Op.cité. P.3 .

<sup>46</sup> En Algérie et à partir des deux enquêtes de l'O.N.S de 1988 et 1995 sur les dépenses de consommation , le besoin nutritionnel minimal était fixé de 2100 calories par jour et par personne (identique à celui du Maroc et de la Tunisie ). Voir le PRNDH 1998 , CNES , P.97.

De même , **Atkinson et Bourguignon** (1999) proposent de considérer les deux seuils de pauvreté absolue et relative comme deux dimensions de la pauvreté à évaluer de façon conjointe dans un indice agrégé , étant donné qu'un seuil relatif tient compte du milieu social de l'individu (la pauvreté étant socialement conditionnée) , et le seuil absolu permet de hiérarchiser les priorités.<sup>47</sup>

#### **D- Ligne de pauvreté Subjective :**

Une partie de la littérature a notée qu'il y'a une subjectivité inhérente à la notion des besoins de base et elle a essayé de construire des lignes subjectives qui sont basées sur la réponse des ménages aux questions liées au revenu minimum requis pour assurer le stricte minimum.<sup>48</sup>

La définition de cette ligne de pauvreté résulte des réponses a la question : « *Quel revenu est-il nécessaire de recevoir pour ne pas être pauvre ?* ».

Les représentants de cette école (**Hagenaars, 1986 ; Kapteyn, Coleman & Willemsse, 1988**) soulignent le rôle important que jouent les perceptions des gens sur leur situation économique.

Il existe trois types de détermination de la ligne de pauvreté subjective :

1) Elaborée par l'économiste **Van Praag** (1968), elle consiste à mesurer la relation entre le niveau du revenu estimé et le niveau de satisfaction de bien être, en utilisant la fonction individuelle de la satisfaction du revenu **WFI** (Individuel Welfare Function of Incomme).

Un exemple de question posée lors d'une étude de l'Université du Wiskonsin (Etat Unis) en 1984, « *En un mois, quelle somme d'argent vous reste-t-il*

<sup>47</sup> Atkinson A.B. et Bourguignon. F. , Op.cité, P.30

<sup>48</sup> Bidani & al., 2001, Op.cité, P.4

*après paiement des impôts, à partir de quelle valeur considérez vous que le revenu est insuffisant pour vivre décemment, quel est l'état des revenus de votre ménage, ou estimez vous que se trouve la barrière entre un niveau de vie mauvais, et un niveau de vie inacceptable ... etc. »<sup>49</sup>*

2) Kapteyn (1994) explique que la ligne de pauvreté subjective est définie comme intersection du revenu minimal déclaré et du revenu en réalité.<sup>50</sup>

3) Le dernier type est basé sur la question de l'échelle du bien être ou il est demandé à l'individu de se situer sur une échelle de plusieurs paliers de « pauvre » à « riche ».

Un des avantages de ces trois types est que la ligne de pauvreté est définie, non à partir des estimations des statisticiens ou politiciens, mais à partir d'une ouverture empirique fondée sur la question du revenu minimal ou d'une échelle du bien être.

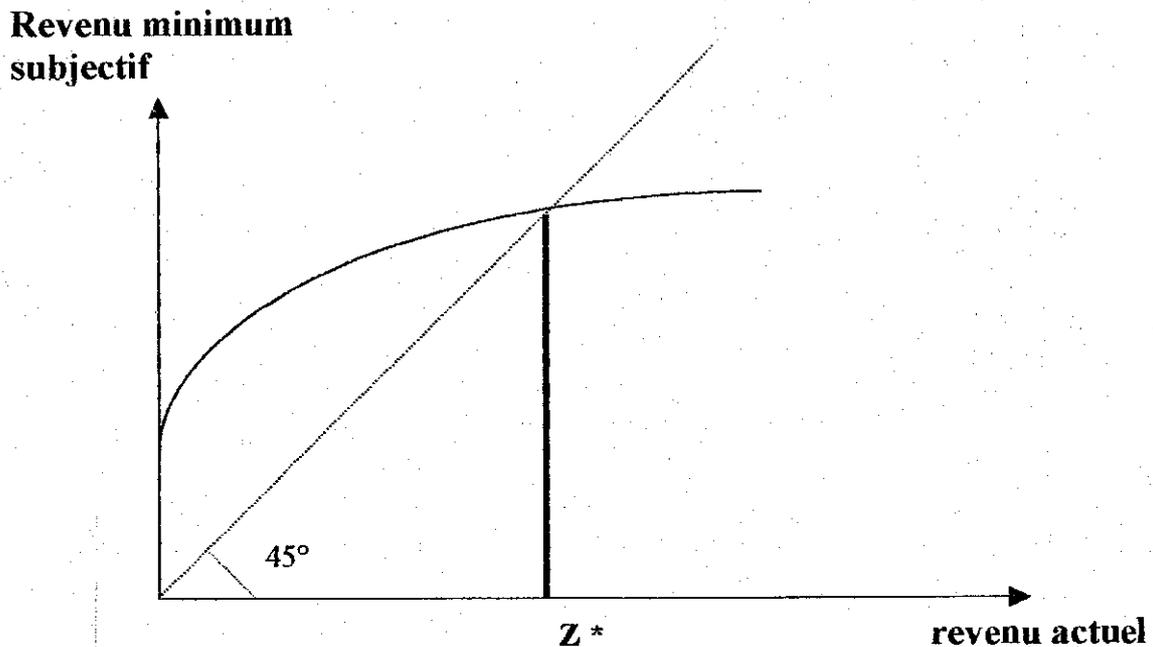
La figure ( I.4) représente cette relation empirique entre le revenu et le revenu minimum souhaité par le ménage.

---

<sup>49</sup> La question originale est : « I'm going to ask you to think about the amount of money per month after taxes-that would make you feel terrible about your household's income ; than we will work up to an amount that would make you feel terrible about your household income and so on »

<sup>50</sup> Kapteyn. Arie, «The measurement of household cost function. Revealed preference versus subjective measures », journal of population economic 1994, PP. 333-350.

**Figure ( I.4) : Ligne de pauvreté subjective ( $Z^*$ )**



**Source :** Bidani & al., Op.cité, P.5

Les gens qui ont un revenu supérieur à  $Z^*$ , croient qu'ils ont plus que le minimum requis . Tandis que les personnes avec un revenu inférieur à ce niveau(c'est à dire  $Z^*$ ) se sentent avoir moins de la quantité de revenu requise.

Malgré tous ces avantages, la ligne de pauvreté subjective présente aussi des défauts, dans la mesure où les réponses des individus sur les questions posées peuvent être influencées par des divers facteurs à savoir :

se situer par rapport à un niveau jugé moyen dans le pays, à un niveau jugé moyen dans un sous-groupe de référence, ...etc .

D'ailleurs c'est à cause de ces facteurs que la ligne de pauvreté subjective estimée est presque toujours plus élevée que l'officielle (qui est conçue le plus souvent à l'aide de l'approche relative ou objective).

En plus, le seuil subjectif selon la méthode de **Van Praag** pose des problèmes d'estimation économétrique généralement négligés et qui entraînent une sous-estimation de l'élasticité-revenu de ce seuil de pauvreté et une surestimation du nombre de pauvres.<sup>51</sup>

---

<sup>51</sup> Combris, Pierre, et François Gardes, « The Income Elasticity of the poverty line », cahier de recherche du Lamia, Université de Paris 1 (Panthéon-sorbonne), 1995.

## *Section 4 : la pauvreté : Un phénomène multidimensionnel.*

Il y'a un accord unanime que la pauvreté est un concept multidimensionnel.

L'approche des capacités et de fonctionnement (Capabilities and functioning approach) de Sen fournit un bon début a toute tentative de capturer la pauvreté. Cette dernière est considérée comme un vecteur de dimensions et caractéristiques.<sup>52</sup>

Si on veut aborder la pauvreté dans ses multiples dimensions en l'associant au creusement des inégalités, on est confronté à des problèmes complexes de définitions et de mesures.

Des nouvelles approches tenant compte des dimensions humaines et sociales de la pauvreté permettent de quantifier les objectifs et les résultats des politiques de l'état qui assurent l'accès aux ressources productives directes (capital, crédit, savoir faire , foncier, ...etc.) ou indirectes (éducation, santé, information, droit, capacités à se faire entendre).<sup>53</sup>

Même le rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale (2000) qui guide la réflexion sur le thème de la pauvreté dans les pays en voie de développement a fini par admettre cet accord, après avoir longtemps privilégié l'approche monétaire.

Pour prouver l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, **Paul Spicker**<sup>54</sup> propose onze classes différentes de définitions de la pauvreté schématisées ainsi :

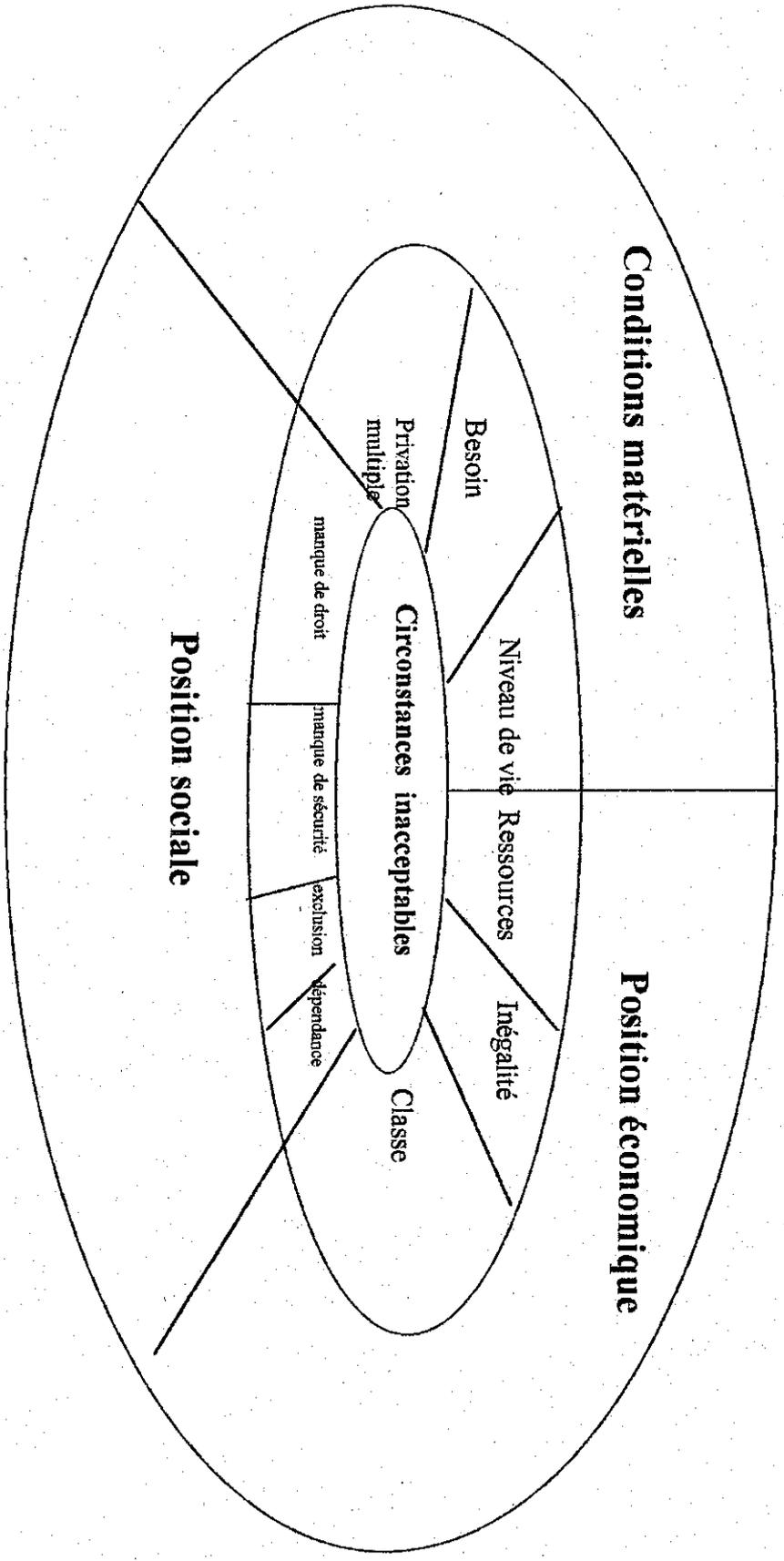
---

<sup>52</sup> Erik Thorbecke, « Tensions, complementarities and possible convergence Between the Qualitative and Quantitative approaches to poverty assessment », in conférence : Qualitative and Quantitative poverty Appraisal : Complementarities, tensions and the way forward, Cornell University, March 15- 16, 2001.

<sup>53</sup> « Pauvreté et inégalité en question » Sciences au Sud, le journal de l'IRD, Hors série, 2001.

<sup>54</sup> Paul Spicker, « Cross-national comparaisons of poverty », conférence on social security, Helsinki, 25-27 September 2000.

**Figure (15) :** Ressemblances de famille entre différents faisceaux de la signification de la pauvreté



Source : Traduit de Spicker , 2000 , P.5

la figure de la page précédente, nous montre que le cœur du problème (circonstances inacceptables) est une idée normative, ce qui explique que la pauvreté est un concept moral.

Donc les gens sont pauvres si leurs conditions matérielles , leurs ressources économiques ou leurs rapports sociaux sont défavorables.

A partir de là, donner une définition de la pauvreté suivant une seule dimension engendra une exclusion d'autres arguments qui sont pertinents.

La définition des onze classes est la suivante .<sup>55</sup>

• **Condition matérielles**

- Niveau de vie (standard of living) : la pauvreté est prise pour se rapporter à un niveau général de la vie, ou au modèle de consommation au dessous de la norme.

- Besoin (Need) : compris comme manque de biens matériels ou services, tel que la nourriture, l'habillement , logement ... qui sont nécessaire et exigés de la part des gens pour vivre.

- Privation multiple (multiple deprivation) : ceci se rapporte aux circonstances dans lesquelles les gens souffrent des privations liées aux ressources limitées éprouvées sur une certaine période de temps .

Dans ce cas la pauvreté n'est pas définie comme tous besoin spécifique (exemple la faim), mais sur existante d'un modèle de la privation.

• **Position sociale**

- Exclusion : la pauvreté peut être comme un ensemble de rapports sociaux dans lesquels les gens sont exclus de la participation à la vie sociale normale.

- Manque de sécurité (Lack of security) : il est équivalent au besoin et il peut également être expliqué en termes de vulnérabilité.

---

<sup>55</sup> Paul Spicker , 2000 , Op.cité .

- Manque de droit (Lack of Entitlement) : c'est le même cas que la privation des ressources et qui reflète un manque des droits.

**Sen et Derèze** disent qu'il n'y a pas un manque de nourriture, mais il y a une incapacité des personnes d'acheter la nourriture qui existe. La pauvreté peut également être décrite en termes de manque de droits sociaux.

• *Position économique*

- Inégalité (Inequality) : les gens peuvent être pauvres parce qu'ils sont désavantagés en comparaisons avec d'autres dans la société.

- Classe (class) : « une classe de personne » est un groupe identifié en vertu de leur position économique dans la société.

Dans l'analyse marxiste, les classes sont définies en termes de leurs rapports avec les moyens de production, et dans les pays développés, les pauvres sont principalement ceux qui sont marginalisés par rapport au système économique.

- Dépendance (Dependency) : les pauvres personnes sont parfois prises pour être ceux qui reçoivent les bénéfices sociaux en conséquence de leur manque de moyens.

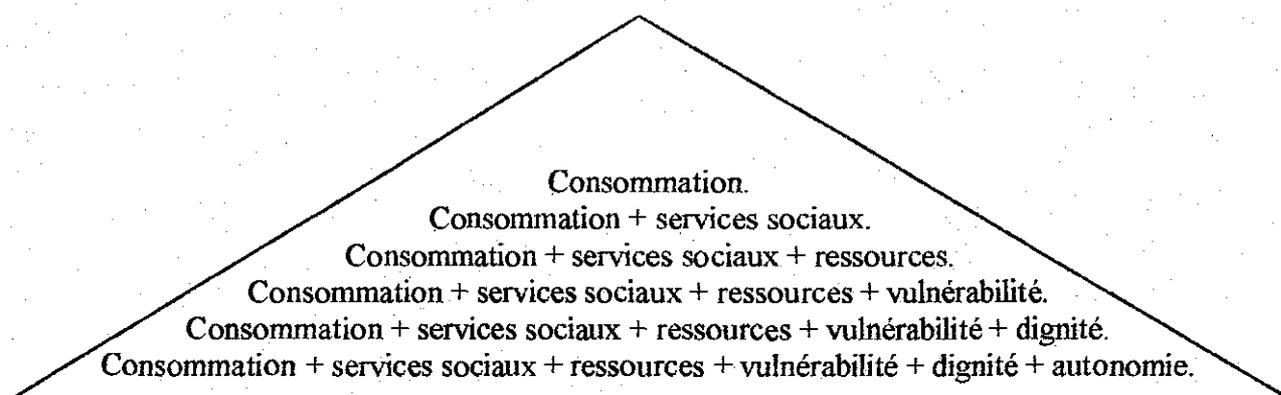
Le sociologue **George Simmel** indique que la pauvreté en termes sociologiques reflète les personnes qui étaient dépendant et non pas les personnes qui ont un bas revenu.

De son côté **Baulch (1996)**<sup>56</sup> a proposé une pyramide qui schématise la gamme des concepts de la pauvreté et son extension progressive en commençant par la consommation et en arrivant à une définition plus large et multiple.

---

<sup>56</sup> Baulch, Bob., « The new poverty agenda : A disputed consensus », IDS Bulletin, 1996

**Figure (I.6) :** l'extension progressive du champs thématique de la pauvreté



**Source :** M. Razafindrakoto et al. , 2001, Op.cité.

La première ligne sur la pyramide représente la définition la plus étroite de la pauvreté, tandis que la dernière ligne (ou la base de la pyramide) représente la définition la plus large .

Dans ces conceptualisations de plus en plus multidimensionnelles , la pauvreté est regardée en tant qu'un **process** , plutôt comme un concept statique .<sup>57</sup>

La base de la pyramide confirme ce process étant donné qu'elle comporte la consommation , services sociaux , ressources , vulnérabilité , dignité et autonomie .

Le premier besoin fondamental d'un individu est bien évidemment la consommation , ensuite il tend à avoir les services sociaux à savoir la santé , éducation et logement .

La privation sociale élargie le concept de privation pour inclure la vulnérabilité , la dignité et le manque d'autonomie .

Donc pour comprendre la pauvreté , il faut se pencher séparément sur les différentes dimensions de la privation .

<sup>57</sup> Nilúfer Cagatay , « Gender and Poverty » , UNDP W.P5 , May 1998 , P.6 .

## **Conclusion :**

Les différentes réflexions théoriques sur la définition de la pauvreté ont montrées les limites des approches traditionnelles basées sur un seul indicateur de bien-être comme les revenus ou les dépenses .

Malgré les limites enregistrées , ces approches monétaires restent incontournable pour quantifier la pauvreté et suivre son évolution dans le temps .

Seulement , il faut prendre en considération d'autres aspects de la pauvreté en plus de la situation matérielle d'où une définition multidimensionnelle caractérisée par une considération des conditions générales des individus (ménages) .

## Chapitre II : La mesure de la pauvreté

### Introduction :

Les études statistiques soulignent la diversité et la multiplicité des difficultés rencontrées par les économistes pour mesurer la pauvreté .

Ces dernières décennies , beaucoup de tentatives ont été faites pour retrouver la manière la plus appropriée pour mesurer la pauvreté .

Ainsi, les pauvres sont généralement considérés comme un ensemble d'individus ou ménages qui ont un revenu ou dépenses au dessous d'un certain montant appelé , la ligne de pauvreté (seuil de pauvreté) .

### *Section 1 : Les indices de pauvreté*

#### **A- HEAD COUNT RATIO(H) :**

Il représente l'indice de pauvreté le plus simple et le plus utilisé (ratio de pauvreté ou indice numérique de pauvreté) . Sa formule présente le rapport entre le nombre de pauvres et le nombre total d'individus qui composent la population .

Considérons  $n$  individus ayant des revenus ou des dépenses de  $y_1, y_2, \dots, y_n$

Procédons à un classement par ordre croissant afin que le seuil de pauvreté ( $Z$ ) réalise une partition séparant exactement  $q$  d'entre eux ,situé en deçà de ce seuil et les autres .

Ainsi on peut écrire :

$$y_1 \leq y_2 \leq y_3 \leq \dots \leq y_q < Z < y_{q+1} \leq y_n \dots \dots \dots (II.1)$$

Donc  $q$  individus (personnes) ont été identifiés comme pauvres .

Si **H** représente l'indice numérique de pauvreté (Head count ratio), On peut

déduire que : 
$$H = \frac{q}{n} \dots \dots \dots (II.2)$$

**H** : le head count ratio .

**q** : le nombre de personnes pauvre.

**n** : le nombre total de la population .

Cet indice représente la proportion des ménages ou d'individus pauvres dans une population donnée. Plus cette population est forte, plus l'indice est fort.

L'interprétation de cet indice est facile car si par exemple  $H = 0.2$  , cela signifie que 20 % de la population est pauvre.

Toutefois , cette mesure est indifférente à la position des individus ou des ménages par rapport à la ligne de pauvreté. De ce fait , cet indicateur n'est pas en mesure d'indiquer un recul du bien- être pour les individus déjà pauvres.<sup>1</sup>

Il n'appréhende pas l'intensité de la pauvreté qui se manifeste lorsque la situation d'un ménage pauvre se dégrade ou s'améliore sans atteindre le seuil de pauvreté .

En effet , l'indice ne changerait pas si un individu parmi les pauvre devenait encore plus pauvre. Ce qui veut dire que beaucoup de degrés variables de pauvreté ( différents niveaux d'intensité) sont ignorés par cet indicateur .

L'indice **H** a été critiqué , notamment par **Sen** (1976)<sup>2</sup> , parce qu'il s'attache exclusivement au nombre de pauvres et non à l'étendue de la pauvreté .

<sup>1</sup> J.P. Lachaud, 1997 , Op.cité .

<sup>2</sup> Sen A.K. , « Poverty : An ordinal Approach to Measurement » , Econometrica , vol 44 n°2 . PP. 219-231, March 1976 .

En d'autres termes , la valeur de l'indicateur demeurera inchangée même si quelqu'un considérait comme pauvre devient plus pauvre.

En fait , trois éléments essentiels devraient être mesurés par les indices de pauvreté <sup>3</sup> :

- le premier est l'incidence , ou le nombre de personnes qui se trouvent sous une ligne de pauvreté prédéfinie.

- Le deuxième est l'intensité qui explique la profondeur de la pauvreté aussi bien que l'incidence .

- Le troisième est la sévérité qui reflète l'inégalité parmi les pauvres.

Selon Lipton<sup>4</sup> ( 1997) , ces éléments sont une partie intégrale de ce qui s'appelle « New consensus about poverty » suite au besoin d'une meilleure mesure de la pauvreté .

### **B- LE POVERTY GAP : ( Ecart de pauvreté ) :**

Il mesure la profondeur de la pauvreté ou l'écart de pauvreté qui signifie l'écart entre la ligne de pauvreté et le revenu moyen des pauvres.<sup>5</sup>

Pour un nombre de pauvres constant , plus le niveau des revenus moyens des pauvres est inférieur au seuil de pauvreté , plus la profondeur de la pauvreté est grande.

Sa formule est la suivante :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[ \frac{Z - y_i}{Z} \right] = I.H.....(II.3)$$

<sup>3</sup> Sebastien L.Côté , « Statistical inference , poverty and inequality measurement : An application of the bootstrap econometric technique and a literature review » , Mémoire M.A. , Faculté des Sciences Sociales , Université Laval , Janvier 2000 .

<sup>4</sup> Lipton Michael. , « Poverty- Are there holes in the consensus » , World Development , 25(7) , PP. 1003 -1007 , 1997 .

<sup>5</sup> Wetta claud. & al. , « Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso » , Cahier de Recherche n° 00 - 02 , Université de Laval , CREFA , PP. 16-17 , Décembre 1999 .

avec 
$$I = \frac{(Z - y_q)}{Z}$$

I : ratio d'écart de revenu des pauvres où  $y_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$

$y_q$  : revenu moyen des personnes /ménages pauvres .

Z : ligne (ou seuil) de pauvreté.

q : le nombre de personnes / ménages en deçà du seuil de pauvreté.

Donc , il représente le déficit moyen de pauvreté de la population dans son ensemble , ou le déficit global de pauvreté des pauvres par rapport au seuil de pauvreté , divisé par l' ensemble de la population .

L'indice de pauvreté dans l'équation (II.3) a quelques avantages évidents . Parmi les plus important est le fait que si quelqu'un devient plus pauvre et donc automatiquement il s'éloigne de la ligne de pauvreté , la valeur du P.G augmente , et d'après la formule du P.G, on constate que l'indice prend en compte à la fois le nombre de pauvres et l'étendue de la pauvreté parmi les pauvres .

Cependant l'inconvénient principal de cet indice est qu'il a pour caractéristique de n'être sensible qu'à la situation moyenne de la pauvreté ; il ne tient pas compte de l'inégalité dans la répartition des revenus des pauvres . En plus , le fait que les différences dans l'intensité de la pauvreté ne sont pas convenablement reflétées par cette mesure .

Pour voir ceci on présente l'exemple suivant :<sup>6</sup>

Soient les distributions A (1,2,3,4) et B (2,2,2,4) qui représentent quatre observation . Supposons que la ligne de pauvreté égale à 3.

<sup>6</sup> Sebastien L. Côté , Op.cité , P 12 & 13 .

Le calcul du P.G pour les deux distributions est le suivant :

$$PG_A = I.H_A = (3 - 5/2) / 3 \cdot (3/4) = 0.125$$

$$PG_B = I.H_B = (3 - 5/2) / 3 \cdot (3/4) = 0.125$$

On remarque que le P.G est le même pour les deux distributions , quoique les pauvres des pauvres sont représentés mieux dans la distribution B.

### C - L'INDICE F.G.T :

Un autre indice de mesure de la profondeur de la pauvreté est l'indice F.G.T développé par Foster , Greer et Thorbecke (1984) qui est considéré actuellement parmi les indices les plus utilisés dans la mesure de la pauvreté , car il possède des propriétés intéressantes – décomposables en sous –groupe d'une population et additifs – dans l'optique de l'élaboration du profil de pauvreté .<sup>7</sup>

Il représente la moyenne des écarts de pauvreté pondérée par ces écarts de pauvreté mêmes (ce qui permet de donner plus de poids à ceux qui se trouvent plus éloignés du seuil de pauvreté dans la mesure ) .

Sa formulation mathématique est la suivante :

$$P\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[ \frac{Z - y_i}{Z} \right]^\alpha \dots\dots\dots (II.4) \quad \text{avec } \alpha \geq 0$$

Foster , Greer et Thorbecke ont proposé cet indice qui prend en compte tout degré de préoccupation pour les plus pauvres au moyen d'un paramètre  $\alpha$  « d'aversion pour la pauvreté » .<sup>8</sup>

<sup>7</sup> Jean-Pierre Lachaud , Op.cité , P5 .

<sup>8</sup> Taladidia Thiombiano , « La loi de Pareto : Une loi sur l'inégalité ou sur la pauvreté ? réponses théoriques et empiriques » , ISBN 1385 - 9218 , Décembre 1999 .

$\alpha$  : exprime ici le degré de préoccupation causé par l'écart proportionnel par rapport à la ligne de pauvreté  $Z$  .

$n$  : le nombre totale de la population .

$q$  : nombre de personnes au dessous de la ligne de pauvreté .

$Z$  : ligne de pauvreté .

$y_i$  : revenu /dépense de la  $i^{\text{ème}}$  personne – ou ménage – pauvre .

Pratiquement trois mesures de la pauvreté sont proposées :

- Premièrement , si  $\alpha = 0$  ,  $P_0$  représente l'indice de la pauvreté ou le head count ratio  $H$  .

- Deuxièmement , si  $\alpha = 1$  ,  $P_1$  représente la profondeur de la pauvreté ou le poverty gap  $P.G$  . Dans ce cas  $P_1$  prend en compte le degré de pauvreté des pauvres et reflète à la fois l'incidence de la pauvreté  $H$  et son intensité  $I$  .<sup>9</sup>

Le rapport  $I = \frac{P_1}{P_0}$  , représente l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu

moyen des pauvres en termes de ligne de pauvreté .

Par exemple , si  $P_0 = 0.2$  et  $P_1 = 0.1$  , on obtient :

$I = ( 0.1 / 0.2 ) = 0.22$  ce qui montre que l'écart entre la ligne de pauvreté et le revenu - ou la consommation - moyen des pauvres est de 22% de la ligne de pauvreté .

- Troisièmement , si  $\alpha = 2$  ,  $P_2$  exprime l'inégalité ou la sévérité de la pauvreté .

## **D- INDICE DE WATTS :**

L'indice de Watts (1968) est définit comme :<sup>10</sup>

<sup>9</sup>Jean-Pierre Lachaud , Op.cité , P5 .

<sup>10</sup> Watts , H.W. , « An Economic Definition of Poverty » , Basic Book , New York , 1968 , PP 316-329 .

$$W = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \text{Ln}\left(\frac{Z}{y_i}\right) \dots \dots \dots (II.5)$$

Il satisfait les axiomes de monotonie et de transférabilité .

Même s'il demeure actuellement moins populaire , son avantage évident est sa décomposabilité .<sup>11</sup>

Watts stipule que la richesse du ménage ou de l'individu est calculée en deux parties : « richesse humaine » et « richesse non – humaine » .

La première partie concerne les qualifications et l'état social d'un individu en générale (ou d'un ménage , selon l'unité sociale employée par l'étude ) .

Tandis que la deuxième partie comporte les sources de revenu usuelles telle que , transfert d'argent , salaire et toutes les autres sources d'argent .

L'inconvénient majeur de cet indice est qu'il n'a pas donné une méthodologie pour évaluer les réalités sociales , telles que le niveau d'éducation et la contribution du facteur culturel<sup>12</sup>, en plus il ne donne pas une explication concernant la méthode de combiner les deux parties c'est à dire la richesse humaine et la richesse non- humaine .

Pratiquement , il donne en général une meilleure représentation de la pauvreté en comparant avec la Head count ratio et le P.G.

**E- INDICE DE SEN :**

Sen ( *Lauréat du prix Nobel d'Economie en 1998*) précise que le défaut de la mesure de pauvreté dite « Head count ratio » est qu'elle se renseigne que sur l'effectif, elle viole cependant tous les axiomes

---

<sup>11</sup> Cristophe Muller , « The properties of the Watt's poverty index under lognormality » , Centre for the study of African Economies Institute of Economics and Statistics , University of Oxford , September 1998 , version ( 1. 1 ) .

<sup>12</sup> Sébastien L. Côté , Op.cité , P 17 .

élémentaires qu'une mesure de pauvreté doit respecter (Axiomes de monotonie et de transférabilité)<sup>13</sup> :

♦ *Axiome de monotonie* :

Toutes choses égales par ailleurs , la réduction du revenu (ou de toute autre mesure pertinente prise sur la population étudiée ) d'une personne sous le seuil de pauvreté doit augmenter la mesure de pauvreté .

♦ *Axiome de transférabilité* :

Toutes choses égales par ailleurs , un transfert net d'une personne sous le seuil de pauvreté vers d'autres personnes plus riches doit augmenter la mesure de pauvreté .

Sen considère une communauté  $S$  de  $n$  individus , l'espace de revenu (income gap )  $g_i$  pour n'importe quel individu  $i$  est la différence entre la ligne de pauvreté  $Z$  et son revenu  $y_i$  .

$$g_i = Z - y_i \dots \dots \dots (II.6)$$

Evidemment ,  $g_i$  est non négative pour un individu pauvre et négative pour les autres .

En conformité avec la motivation de l'axiome de transférabilité , il sera plus raisonnable d'exiger que si un individu  $i$  est accepté pour être plus pauvre qu'un individu  $j$  dans une configuration donnée  $y_i$  , alors le poids  $v_i$  sur le déficit de revenu de l'individu  $i$  devrait être plus grand que celui de l'individu  $j$  .

Soient  $W_i(y)$  et  $W_j(y)$  les niveaux de bien - être des deux individus  $i$  et  $j$  respectivement , Sen propose les axiomes suivants :

♦ *Axiome E* (Relative Equity : Equité Relative ) :

Pour chaque couple  $i, j$  : si  $W_i(y) < W_j(y)$  , alors

---

<sup>13</sup> Amartya. Sen , « Poverty : An ordinal Approach to Measurement » , *Econometrica* , Volume 44, Issue2 , March 1976 , PP.219 - 231 .

$$v_i(Z, y) > v_j(Z, y) \dots \dots \dots (II.7)$$

avec :

Z : le seuil de pauvreté .

y : son revenu .

♦ *Axiome R* (Ordinal Rank Weight : Rang Ordinal des poids) :

Le poids  $v_i(Z, y)$  dans l'espace de revenu de l'individu  $i$  égale le rang de l'individu  $i$  dans le classement du bien-être interpersonnel des pauvres .

♦ *Axiome M* (Monotonic Welfare : Bien – être monotone) :

Pour chaque couple  $i, j$  : si  $y_i > y_j$ , alors :

$$W_i(y) > W_j(y) \dots \dots \dots (II.8)$$

C-à-d que si le revenu de  $i$  est supérieur à celui de  $j$ , alors le niveau de bien-être de  $i$  sera supérieur à celui de  $j$ .

♦ *Axiome N* (Normalized Poverty value : Valeur normalisée de la pauvreté) :

Si tous les pauvres ont le même revenu, alors :

$$P = I.H \dots \dots \dots (II.9)$$

Sen critique le Head count ratio étant donné qu'il respecte pas l'axiome de monotonie et l'axiome de transférabilité (les transferts de revenu d'un individu pauvre vers un individu plus riche laissent inchangés la mesure de pauvreté).

Par contre le poverty gap P.G respecte seulement l'axiome de monotonie mais non l'axiome de transférabilité.

Les axiomes proposés par Sen (1976) déterminent un seul et unique indice de pauvreté. Il sera plus facile de généraliser cet indice si les personnes seront numérotées suivant leurs revenus  $y$  :

$$y_1 \leq y_2 \leq \dots y_n \dots \dots \dots (II.10)$$

Pour un grand nombre de pauvres , le seul indice qui satisfera les axiomes R,M et N est le suivant :

$$P = H[I + (1 - I)G] \dots \dots \dots (II.11)$$

Où :

**G**: coefficient de Gini .

**I** : ratio d'écart de revenu des pauvres .

Cet indice de pauvreté peut être regardé comme « hybride » étant donné que c'est la mesure qui incorpore dans son calcul une mesure d'inégalité (coefficient de Gini ) , ce qui donne à l'indice de **Sen** l'avantage évident de refléter l'inégalité de la répartition du revenu parmi la population pauvre . D'ailleurs , la propriété intéressante de cet indice est que la répartition du revenu parmi les pauvres est parfaitement identique à celle calculée par le **P.G** (Poverty Gap).

### **F- L'INDICE S.S.T :**

L'indice **S.S.T** (**Sen- Shorrocks – Thon** ) est développé par **Shorrocks** en 1995 suite à la non disponibilité de l'axiome de transférabilité dans la mesure initiale de la pauvreté dans l'indice de **Sen** (1976).

**Shorrocks** a proposé une modification de l'indice de **Sen** pour mesurer l'intensité de la pauvreté .

Le principe est qu'une mesure acceptable de la pauvreté devrait toujours enregistrer une hausse de pauvreté toutes les fois qu'un transfert pur de revenu est le fait de quelqu'un au dessous de la ligne de pauvreté vers quelqu'un qui a plus de revenus .<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> Lars Obserg and Kuan Xu , « Poverty Intensity : How Well do Candian Provinces Compare ? » , Canadian Public Policy- Analyse de Politiques , Vol. XXV , n° 2 , 1999 .

Cette propriété n'est pas disponible dans le Head count ratio , le P.G et même l'indice de Sen initial .

Son équation mathématique est représentée de la manière suivante :

$$P(y;Z) = H.PG.(1+G(x)).....(II.12)$$

Où :

$P(y;Z)$  : représente l'indice S.S.T pour n personnes avec y , le revenu moyen et Z , la ligne de pauvreté .

$G(x)$  : coefficient de Gini .

L'introduction du logarithme népérien donne :

$$\ln[P(y;Z)] = \ln(H) + \ln(PG) + \ln[1+G(x)].....(II.13)$$

Où le terme  $\ln [1+G(x)]$  est une approximation de  $G(x)$  basée sur la série d'expansion de Taylor du premier ordre .

L'avantage de l'indice S.S.T est sa capacité de mesurer l'intensité de pauvreté entre deux populations différentes .

Pratiquement , **Obserg & Xu** ont démontré que la valeur de  $[1+G(x)]$  est très petite , ce qui veut dire que le pourcentage de changement dans l'intensité de pauvreté peut être approximé comme étant la somme du pourcentage de changement du Head count ratio et le pourcentage du changement du P.G .

## G- LES APPROCHES F.E.R ET C.B.N : <sup>15</sup>

Les deux méthodes de mesure F.E.R (Besoin en Energie de nourriture) et C.B.N (Coût des besoins de base) sont souvent utilisées pour déterminer un individu (ou ménage) s'il est pauvre ou non .

---

<sup>15</sup> F.E.R : Food Energy Requirement.  
C.B.N : Cost of Basic Needs .

D'une façon générale, ces deux mesures postulent un niveau minimum de « besoin fondamentaux » nécessaire pour l'individu (ou le ménage) pour ne pas tomber dans la classe des pauvres .

### **1- L'APPROCHE F.E.R :**

Elle consiste à déterminer un niveau minimum de calories sur lequel l'individu est considéré pauvre ou non .

Le seuil de pauvreté dans ce cas est défini comme la valeur du montant total de ces conditions caloriques minimales .

En d'autres termes, la ligne de pauvreté est définie dans ce cas comme le niveau de la dépense totale (alimentaire et non alimentaire) pour laquelle une personne peut être considérée suffisamment nourrie dans la société prise en considération .<sup>16</sup>

L'avantage de cette approche est qu'elle inclut directement la composante non alimentaire de la consommation, puisque la dépense totale pour laquelle les besoins nutritionnels d'une personne sont censés être satisfaits, est spécifiée .

Cette méthode ne considère pas les niveaux de services des individus dans l'établissement de la ligne de pauvreté.

En d'autres termes , le bien être des individus n'est pas pris en compte, puisque chacun doit répondre aux mêmes exigences caloriques d'un côté, les besoins en énergies minimum pouvant changer selon le secteur de l'emploi, la région habitée , ... ..de l'autre côté.

### **2- L'approche C.B.N :**

Schématiquement , cette approche consiste à déterminer un panier de biens de consommation jugé suffisant pour satisfaire les besoins de

---

<sup>16</sup> Jean-Pierre Lachaud , Op.cité , P3 .

consommation de base, et à estimer son coût pour chacun des sous- groupes que l'on veut comparer.<sup>17</sup>

Une telle méthode suffit pour placer une ligne de pauvreté , mais les besoins peuvent toujours changer de la même façon que l'approche **F.E.R.**

Afin d'appliquer la méthode **C.B.N** , il faut suivre les trois étapes suivantes :<sup>18</sup>

- 1)- définir un paquet de nourriture nécessaire (habituellement calorique) quotidiennement ;
- 2)- estimer le coût du paquet de nourriture ;
- 3)- Calcul d'une allocation pour les produits non alimentaire.

Généralement il y a deux manières pour définir la panier de nourriture de base.

∈ *La première* consiste à déterminer exogènement un aliment de consommation courant , qui rapporte une condition spécifique de calories et on évalue ceci , au prix courant.

∉ *La deuxième* , contrairement à la première , consiste à déterminer le panier à travers « un groupe de référence » comme échantillon et on détermine ce panier de nourriture à travers ce qui est consommé réellement par ce groupe.

Généralement , la population appartenant aux déciles inférieurs de la distribution est souvent prise en tant que groupe de référence . Le choix de ces ménages assure que les produits alimentaires chers et de luxe ne sont pas représentés dans le panier.

---

<sup>17</sup> Jean-Pierre Lachaud , Op.cité , P3 .

<sup>18</sup> Abuzar Asra & Vivian Santos-Francisco , Op.cité ,

## Section 2 : Les indices d'inégalité

### A- MESURE DE DEVIATION :<sup>19</sup>

C'est l'indice le plus simple de mesure de l'inégalité puisqu'il calcule le rapport de la différence des deux valeurs extrêmes du revenu sur la moyenne de ce dernier. sa formulation mathématique est la suivante :

$$E = (Max_i \{y_i\} - Min_i \{y_i\}) / \mu \dots \dots \dots (II.14)$$

avec :

$y_i$  : représente le revenu du  $i^{ème}$  individu .

$\mu$  : la moyenne du revenu .

Le premier problème lié à cet indice est qu'il cache la distribution de revenu entre les deux valeurs extrêmes requises pour son calcul.

La déviation moyenne relative , peut résoudre ce problème suite à sa formule mathématique suivante :

$$M = \frac{\sum_{i=1}^n |\mu - y_i|}{n\mu} \dots \dots \dots (II.15)$$

où

$n$  : représente le nombre d'individus .

### B- LE COEFFICIENT DE GINI (G) :

L'avantage principal du coefficient de **Gini** est qu'il fournit l'information sur la distribution des revenus par des classes de grandeur graphique .

---

<sup>19</sup> Sebastien L. Côté , Op.cité , P 19 .

**Sen** (1976) explique que la mesure de pauvreté de l'inégalité correspondant à l'indice de pauvreté **P** de **Sen** est obtenue en remplaçant **q** (le nombre de pauvres) par **n** (le nombre total de la population dans la communauté) et **Z** (la ligne de pauvreté) par **m** (le revenu moyen de la communauté).

**Sen** propose le théorème suivant : « la mesure d'inégalité correspondant à l'indice de pauvreté **P** rapproche le coefficient de Gini pour un **n** grand » (The measure of inequality corresponding to the poverty index approximates the Gini coefficient for large **n**).<sup>20</sup>

Le coefficient de **Gini** de la distribution de **Lorenz** des revenus des pauvres est donné comme suit :

$$G = \frac{1}{2q^2 m} \sum_{i=1}^q \sum_{j=1}^q |y_i - y_j| \dots \dots \dots (II.16)$$

où :

**m** : représente le revenu moyen des pauvres.

**q** : le nombre total d'individus.

**y<sub>i</sub>, y<sub>j</sub>** : les revenus des individus **i, j**.

la formule ci-dessus indique que l'indice de **Gini** est égale à la demi-moyenne des écarts absolus entre toutes paires d'individus (**i, j**).

Graphiquement il peut aussi s'exprimer comme le double de la surface de l'aire entre la bissectrice et la courbe de **Lorenz**.

---

<sup>20</sup> Sen (1976) . Op.cité , P.226

**OE** : représente le nombre de pauvres et la pente de la ligne .

**OD** : donne la ligne de pauvreté .

La mesure de pauvreté de Sen (**P**) est calculée comme :

$$P = \frac{\text{surface OGF}}{\text{surface OEI}} \dots\dots\dots (II.18)$$

### **C – L'INDICATEUR DE THEIL (T) :** (Theil's entropy measure )

**Theil** (1967) propose un indice de mesure d'inégalité qui s'inspire de la mesure de l'entropie.

La quantité d'information apportée par un événement *i* de probabilité  $P_i$  étant mesurée par  $\text{Ln}(1/P_i)$  (plus l'événement est probable ,plus l'information est faible),on mesure l'entropie d'une situation incertaine par : <sup>21</sup>

$$H(P) = \sum_{i=1}^n P_i \text{Ln}\left(\frac{1}{P_i}\right) \dots\dots\dots (II.19)$$

Il y'a *n* événements possibles 1,....,n avec  $P_1, \dots, P_n$  probabilités.

Chaque probabilité assure une valeur positive et  $\sum_{i=1}^n P_i = 1$ .

L'entropie est la plus forte ( $\text{Ln}(n)$ ) lorsque les événements sont équiprobables.

Ceci nous permet d'écrire l'indicateur de **Theil** de façon plus compacte et générale comme suit :

$$T(P) = \text{Ln}(n) - H(P) \dots\dots\dots (II.20)$$

**Shorrocks** (1980) s'intéresse à la signification quantitative des variations de revenu associés à l'âge , au genre , au niveau d'éducation et autres.

La valeur d'inégalité pour une population de *n* individus avec la distribution *y*

<sup>21</sup>Jean-Paul Zoyem , « Calendrier de revenus et diagnostic de la pauvreté : le cas du panel européen des ménages » , in Séminaire d'études et de statistiques Appliquées à la Modélisation en Economie , 12-14 Septembre 2001 : France .

est dénotée par  $I(y; n)$ .

Les hypothèses suivantes sont faites :<sup>22</sup>

**Hypothèse 1 :**  $I(y; n)$  est continue et symétrique en  $y$ .

**Hypothèse 2 :**  $I(y; n) \geq 0$  avec des avoirs d'égalité (equality holding) si, et seulement si,  $y_i = \mu$  pour tous  $i$ .

C'est-à-dire que l'inégalité atteint sa valeur minimale 0 quand tous les individus ont le même revenu.

**Hypothèse 3 :**  $I(y; n)$  a des dérivées partielles de premier ordre continues,  $I_i(y; n)$ .

**Hypothèse 4 :** Pour toute population  $n \geq 2$  et une partition dans  $G$ , il existe un ensemble de coefficients  $W_R^G(\mu, n)$  tels que :

$$I(y^1, \dots, y^G; n) = \sum_g W_g^G(\mu, n) I(y^R; n_g) + I(\mu_1 u_{n1}, \dots, \mu_G u_{nG}; n) \dots (II.21)$$

pour tous  $y^1, \dots, y^G$

où :

$W_g^G$  : est le poids attaché au sous-groupe  $g$  dans une décomposition des sous-groupes de  $G$ .

**Hypothèse 5 :** Le principe de transfert de **Dalton-Pigou** exige que :

Si un transfert de  $\Delta > 0$  est fait à partir d'un individu avec un revenu  $y_j$  à un autre individu avec un revenu  $y_i$ , ou  $y_j - \Delta > y_i + \Delta$ , alors l'inégalité diminue.

**Hypothèse 6 :**  $I(y, y, \dots, y; r, n) = I(y; n)$  pour tout nombre entier positif. Ce principe indique que si  $r$  groupes, chacun contenant  $n$  individus, et possèdent

<sup>22</sup> Shorrocks A.F. « The class of Additively Decomposable inequality measures », *Econometrica* Vol 48 n° 3, April 1980, PP. 613-625.

une distribution identique  $y$  et s'ils sont agrégés dans une seule population de  $r_n$  individus, alors l'inégalité globale est la même dans chacun des groupes.

**Hypothèse 7 :**  $I(Ky; n) = I(y; n)$  pour tout  $K > 0$

C'est une condition que la valeur de l'indice demeure sans changement quand tous les  $y_i$  sont multipliés par la même grandeur scalaire positive  $K$ .

**Shorrocks** (1980) indique aussi que l'interprétation de l'indice d'inégalité exige une comparaison entre l'inégalité totale et la valeur d'inégalité calculée si les revenus moyens des groupes seront identiques.

### D-Indicateur d'Atkinson :

En critiquant l'indice de **Dalton** (1920)<sup>23</sup> qui est considéré comme la première mesure normative d'inégalité et qui est caractérisé par l'incorporation de la notion du bien-être économique en comparant entre le niveau global de l'utilité d'une population donnée et le niveau global d'utilité qui régnerait au sein du pays en situation d'égalité parfaite<sup>24</sup>, **Atkinson** (1970) a présenté un nouveau indice d'inégalité en définissant « The equally distributed equivalent income »<sup>25</sup> avec la formule générale suivante :

$$A = 1 - \left[ \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left( \frac{y_i}{\mu} \right)^{1-\varepsilon} \right]^{\frac{1}{1-\varepsilon}} = 1 - \frac{y_e}{\mu} \dots \dots \dots (II.22)$$

où :

$y_e$  : représente l'équivalent d'un revenu également réparti.

$\varepsilon$  : représente l'élasticité de l'utilité marginale du revenu.

$\mu$  : indique à nouveau la moyenne des revenus ou dépenses .

<sup>23</sup> H.Dalton est le premier économiste qui a proposé un indice d'inégalité dans son article « The measurement of inequality of incomes », *Economic Journal*, 30, 1920, PP.348-361

<sup>24</sup> Sebastien L. Côté, *Op.cité*, P.22.

<sup>25</sup> Anthony . B. Atkinson, « On the measurement of inequality », *Journal of Economic Theory*, 2, 1970, PP. 244-263.

Cet indice explique que pour une fonction d'évaluation sociale donnée, si le revenu est réparti entre les membres de la société, le niveau de bien-être social associé serait équivalent à celui engendré par la répartition originelle.

**Lambert** (1993)<sup>26</sup>, de son côté indique, que la mesure d'**Atkinson** est une mesure d'inégalité relative puisque le paramètre  $\epsilon$  est donc une mesure de l'aversion pour l'inégalité est constant c'est-à-dire qu'il ne varie pas en fonction du niveau du revenu.

**Atkinson** insiste sur le classement ordinal des distributions avant d'obtenir un minimum de consensus sur la comparaison du bien-être social et sur celle de l'inégalité.

Le paramètre  $\epsilon$  prendra les valeurs suivantes :

- Si  $\epsilon = 0 \Rightarrow$  la fonction d'utilité prend une forme linéaire et par conséquent le processus de décision social ne tient aucun compte de l'inégalité
- Si  $\epsilon = 1 \Rightarrow$  l'indicateur devient :

$$A = 1 - \frac{y_g}{\mu} \quad ; \quad y_g = \left[ \prod_{i=1}^n y_i \right]^{\frac{1}{n}} \dots\dots\dots (II.23)$$

- Si  $\epsilon \rightarrow \infty \Rightarrow$  le bien-être social dépend seulement de celui du membre le plus pauvre de la société ; dans ce cas on sacrifie presque la totalité du revenu disponible pour atteindre l'égalité.

<sup>26</sup> Lambert, P.J., « Inequality Decomposition Analysis and the Gini coefficient Revisited », The Economic Journal, 103, 1993, PP.1221-1227.

### *Section 3 : Les indices Pondérés*

#### A- Indice de Sen :

Dans son article ( An Ordinal Approach to Measurement , 1976 ) , Sen propose un indice pondéré comportant la combinaison du Head count ratio , du poverty Gap et le coefficient de distribution des revenus de Gini .

Cet indicateur respecte les quatre axiomes cités par Sen à savoir ( E , R , M et N ).

Pour tout individu dont  $i \leq q$  , il y'a exactement  $(q + 1 - i)$  personnes parmi les pauvres dont les revenus sont au moins aussi importants que ceux de la personne  $i$  .

En utilisant l'axiome R :  $v_i(Z, y) = q + 1 - i$ .....(II.24)

Dans le cas spécial où tout les pauvres ont le même revenu  $y^*$  et la même privation  $g^*$  où :  $g^* = z - y^*$  on aura en suivant l'axiome N :

$$P = I.H \Leftrightarrow P = \left(\frac{q}{n}\right) \cdot \left(\frac{g^*}{Z}\right) = \left(\frac{q}{n}\right) \cdot \left(\frac{Z - y_q}{n}\right) \dots\dots\dots(II.25)$$

avec  $y_q$  : le revenu moyen des personnes ( ménages ) pauvres.

$$y_p = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$$

En utilisant le coefficient de Gini de distribution des revenus au sein de la population , l'indice devient :

$$P = H \left[ 1 - (1 - I) \left( 1 - G \left( \frac{q}{q + 1} \right) \right) \right] \dots\dots\dots(II.26)$$

$$P \in [0 ; 1]$$

•  $P = 0 \Rightarrow$  la population pauvre est nulle ( $q = 0$ ).

- $P = 1 \Rightarrow$  toute la population est pauvre et le revenu est nul.
- $G = 0 \Rightarrow$  tous les pauvres ont le même revenu.

## **B-INDICATEUR COMPOSITE L'I.D.H :**

**Sen** considère la pauvreté comme une privation des besoins de base plutôt qu'un bas revenu . Penser au problème de pauvreté nécessite l'attention aux besoins monétaires et non- monétaires .

C'est ainsi que le **PNUD**<sup>27</sup> a élaboré en 1990 l'Indicateur de Développement Humain (I.D.H) dont le fondement s'inspire de la thèse des potentialités de **Sen** (1993).<sup>28</sup>

« L'indice humain de pauvreté...rassemble, dans un indice composé , la privation dans quatre dimensions de base de vie humaine : une longue et saine vie , la connaissance , l'approvisionnement économique et l'inclusion sociale. Ces dimensions de la privation sont les mêmes pour les pays en développement et les pays industrialisés . Seulement les indicateurs pour les mesurer diffèrent pour refléter les différentes réalités dans ces pays et en raison des limitation des données » .<sup>29</sup>

De son côté , le Fond International pour le Développement Agricole présente l'indice relatif d'assistance sociale qui est basé sur une moyenne de trois autres figures couvrant , garantie de nourriture , poverty Head count et un indice des besoins de base .

Un des mieux connus est l'indice de **Peter Townsend**<sup>30</sup> de la privation de secteur (Area deprivation) qui est basé sur quatre facteurs :

<sup>27</sup> PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

<sup>28</sup> Sen A. K. , « Ethique et économie et autres essais » , PUF , Paris , 1993 .

<sup>29</sup> UNDP , « Human Development Report » , Oxford University Press , New York , 1999 .

- Le chômage (un indicateur de manque de ressources).
- Un grand nombre de personnes dans un seul ménage (un indicateur de la privation de logement).
- Ménages sans voiture (un indicateur de manque de marchandises).
- La proportion de non-proprétaires de logement (un indicateur de manque de statut).<sup>31</sup>

Tout en reconnaissant que la pauvreté humaine recouvre des aspects difficiles à mesurer, notamment l'accès à certains droits politiques et sociaux, l'indicateur composite de la pauvreté humaine se propose de prendre en compte les déficits dans trois domaines jugés essentiels :

- 1- les déficits en termes de longévité, sont représentés par le pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de 40ans ;
- 2- les manques dans le domaine de l'instruction, sont mesurés par le pourcentage d'adultes analphabètes ;
- 3- les déficits en termes de conditions de vie, sont identifiés à l'aide d'un sous indicateur composite, lui même constitué de trois variables :
  - a)- le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable ;
  - b)- le pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé ;
  - c)- le pourcentage des enfants au dessous de cinq ans qui sont sous-alimentés.<sup>32</sup>

---

<sup>30</sup> Présenté dans son article « Deprivation », Journal of Social Policy 16 (2), 125-146, 1987.

<sup>31</sup> Paul Spicker, Op.cité.

## ***Section 4 : Une mesure multidimensionnelle (indice flow)***

Les indices présentés précédemment évaluent le statut de la pauvreté d'un individu ou d'un ménage par un seul indicateur de ressources tel que le revenu ou la dépense.

Cela ne permet pas de prendre les autres aspects hors la situation matérielle de l'individu ou du ménage .

Le recours , dans ce cas , à une mesure multidimensionnelle sera nécessaire pour capturer les différents aspects.

**Whelan** (1993) précise qu'un indice global de pauvreté basé sur un ensemble d'indicateurs de privation semble plus approprié que les indices basés seulement sur les revenus ou les dépenses.<sup>33</sup>

Un tel indice devrait idéalement tenir compte des besoins de base (nourriture, habillement, équipements de logement, ... ..) et d'autres variables qui sont la plupart du temps liées à la vie sociale (conditions de travail, loisirs , éducation , santé, famille, environnement, ... ..).

Dans un cadre unidimensionnel , la pratique courante pour la mesure de la pauvreté est fondée sur l'hypothèse que les pauvres peuvent être identifiés , en déterminant une ligne de pauvreté.

**Ceroli & Zani** (1990) ainsi que **Cheli & al.** (1994) précisent qu'une division de la population entre pauvres et non pauvres suivant une ligne de pauvreté est peu réaliste .<sup>34</sup>

En plus , la transition d'un état de privation complète à une situation confortable se produit graduellement .

---

<sup>32</sup> UNDP , 1999 , Op.cité

<sup>33</sup> Whelan , B.J. , « Non monetary indicators of poverty : A review of approach » , Paper presented at the Conference ON Household Panel Surveys , Luxembourg , 1-2 June 1993 .

<sup>34</sup> in David , Miceli , « Measuring Poverty using Fuzzy Sets » , Discussion Paper n° 38 , December 1998 .

L'astuce de cette mesure multidimensionnelle est l'utilisation de la théorie des ensembles flous (Fuzzy Sets).

**A- Définition de l'ensemble flou :**

Soit X un ensemble contenant x éléments.

Un sous-ensemble flou A de X est défini comme un ensemble de couples :

$$A = \{x, \mu_A(x)\} \dots \dots \dots (II.27)$$

Pour tous  $x \in X$ ,  $\mu_A$  (fonction d'adhésion) est une application de X dans [0, 1].

En d'autres termes, le sous-ensemble flou A de X est caractérisé par une fonction d'adhésion (membership function)  $\mu_A(x)$  associée à un nombre réel dans l'intervalle [0, 1].

La valeur de  $\mu_A(x)$  représente le degré d'appartenance (degree of belonging) de x dans A.

Si A est un ensemble ordinaire, alors sa fonction d'adhésion peut prendre seulement les deux valeurs 0 et 1.

Dans ce cas :

$$\mu_A(x) = \begin{cases} 1 & \text{si } x \in A \\ 0 & \text{si } x \notin A \end{cases} \dots \dots \dots (II.28)$$

La même procédure sera utilisée pour définir l'ensemble flou des pauvres.

Soient :

N = {1, ..., n} un ensemble d'individus ou ménages dans une population donnée.

P : un sous-ensemble flou des pauvres, comme suit :

$$P = \{i, \mu_p(i)\} \dots \dots \dots (II.29)$$

avec :  $i = 1, \dots, n$

$\mu_p ( i )$ : le degré d'appartenance pour chaque individu  $i$  au sous-ensemble flou des pauvres.

La fonction d'adhésion prendra une des valeurs suivantes :

$$\begin{cases} \mu_p (i) = 0 \\ \mu_p (i) = 1 \\ 0 < \mu_p (i) < 1 \end{cases} \dots\dots\dots (II.30)$$

### **B- Fonctions d'adhésion ( membership functions) :**

Etant donné la nature multidimensionnelle de la pauvreté , il est nécessaire d'évaluer le degré d'adhésion de chaque individu ou ménage au sous-ensemble flou des pauvres à travers un ensemble d'indicateurs de conditions de vie qualitatives et quantitatives.

Chacune des variables choisies se rapporte à un aspect spécial de la pauvreté. Ensuite il faut choisir une fonction d'adhésion appropriée pour chaque indicateur de la privation.

Au moins trois catégories de variables sont distinguées : dichotomique , polytomique et continue.

Pour chacune de ces catégories , une fonction d'adhésion peut être exprimée sous la forme générale suivante :

$\xi = [ \xi_1, \dots, \xi_k ]$  qui représente un ensemble d'indicateurs de conditions de vie.

Soit  $\Gamma_j$  un sous-ensemble d'individus ou ménages subissant certaines privations , selon l'indicateur  $\xi_j$  avec  $j = 1, \dots, k$  , la simple fonction d'adhésion associée à une variable dichotomique , typiquement témoin de la possession des biens durables , dans ce cas , le sous-ensemble  $\Gamma$  de la

population n'est pas flou du tout puisque la fonction d'adhésion peut être écrite comme suit :

$$\mu_{T_j}(i) = \begin{cases} 1 & \text{si } \xi_{ij} = 0 \\ 0 & \text{si } \xi_{ij} = 1 \end{cases} \dots\dots\dots(II.31)$$

où  $\xi_{ij} = 0$  , quand l'individu  $i$  ne possède pas le bien  $j$  .

$\xi_{ij} = 1$  , dans le cas contraire .

En d'autres termes , les individus appartiennent au sous-ensemble de personnes privées suivant l'indicateur  $\xi_j$  , à moins qu'ils soient équipés du bien en question .<sup>35</sup>

**C-Indice flou de la pauvreté ( Fuzzy index of poverty :FIP )**

Cerioli et Zani (1990) définissent le degré d'appartenir pour chaque individu au sous-ensemble flou des pauvres en prenant le poids de la moyenne arithmétique de leurs degrés d'adhésion à l'ensemble des personnes privées suivant les  $K$  indicateurs.

Ainsi :

$$\mu_p(i) = \sum_{j=1}^K W_j \mu_{T_j}(i) \dots\dots\dots(II.32)$$

où :

$W_j$ : représente le poids qui devrait être attribué à l'indicateur  $\xi_j$  dans le processus d'agrégation . Ensuite ils construisent un indice général de la pauvreté (FIP) en calculant la moyenne de la fonction d'adhésion de l'individu.

<sup>35</sup> David Miceli , 1998 , Op.cité , P.6 & 7 .

$$FIP = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \mu_p(i) \dots \dots \dots (II.33)$$

avec  $FIP \in [0, 1]$ .

D'après eux ,  $FIP$  représente la proportion d'individus appartenant dans un sens flou au sous-ensemble des pauvres.

### **Conclusion :**

La mesure monétaire de la pauvreté reste , malgré ses insuffisances , largement dominante . Elle a en effet le mérite de la simplicité .

La plupart des indices de mesure présentés utilisent une ligne de pauvreté .

La fixation de cette dernière constitue une tâche difficile.

Dans les pays en développement , la ligne de pauvreté absolue est la plus utilisée même si elle suscite beaucoup de controverses .

Le recours à ces indices reste important surtout pour des comparaisons internationales , seulement il faut choisir une ligne de pauvreté appropriée et adéquate aux caractéristiques du pays .

# Chapitre III : Profil de pauvreté en Algérie et politiques de lutte contre le phénomène

## **Introduction :**

L'ampleur de la pauvreté a augmenté ces dernières années , en Algérie , après le début d'application du programme d'ajustement structurel .

Les réformes et la transition vers l'économie de marché ont eu un impact néfaste sur le niveau de vie des différentes couches de la population .

Dans l'état actuel des choses , il est impossible de pouvoir porter un jugement objectif sur la question de la pauvreté en Algérie , puisque les études liées à cette problématique n'ont pas pris beaucoup de dimensions suite aux manques de données et enquêtes susceptibles de fournir aux chercheurs des informations fiables et officielles .

L'O.N.S. , et à travers son enquête sur le niveau de vie des ménages y a contribué en estimant une ligne de pauvreté qui permettra de classifier la population .

## ***Section 1 : Economie Algérienne et réformes***

L'étape transitoire du passage d'une économie administrée à une économie de marché en Algérie a engendré des résultats négatifs sur le pouvoir d'achat du citoyen algérien.

Ainsi, la compression des travailleurs dans les différentes entreprises publiques a aggravé la situation sociale de plusieurs familles algériennes, qui pourtant, n'attendaient pas une telle détérioration de leur niveau de vie.

**Lamiri (1999)** indique qu'une économie de marché ne signifie guère que l'état ne possède pas ou ne contrôle point des entreprises stratégiques , mais implique tout simplement que le secteur privé détienne une place

prépondérante dans l'économie nationale afin que les mécanismes de marché jouent pleinement et efficacement leur rôle.<sup>1</sup>

L'Algérie a entamée des réformes en appliquant un ajustement structurel appuyé par le FMI pour accélérer au nom de l'économie de marché.

Malheureusement, plusieurs insuffisances majeurs marquent, l'exécution de ces politiques d'ajustement<sup>2</sup> : leur incapacité à relancer les activités économiques (déprimées depuis une décennie) et à affaiblir deux handicaps structurels de l'économie, l'hyper-inflation et la vulnérabilité externe. De plus, comme beaucoup de pays de l'est européen, l'Algérie enregistre un déclin des conditions de vie de sa population ainsi qu'une désindustrialisation.

La pauvreté, dérivant de l'ajustement structurel, est accrue par le marasme économique persistant, en dehors du secteur des hydrocarbures.

La preuve, pendant la période 1988-1995, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté serait passée de 12.2% à 22.6% de la population totale.

D'ailleurs le rapport de la fédération Internationale des droits de l'homme (FIDH)<sup>3</sup> indique que l'augmentation du SMIG de 6000DA à 8000DA, ne changera pas l'image d'expansion du pouvoir d'achat.

Il ajoute que sept millions (23%) de la population vivent avec un revenu inférieur à 1 \$ par jour et quatorze millions (40%) vivent avec un revenu inférieur à 2\$ par jour, ce qui implique une détérioration de la classe moyenne, voire même une régression vers la classe des pauvres.

Ce pouvoir d'achat s'est diminué de 25% entre 1988 et 2000 d'après le rapport du PNUD (2001).

---

<sup>1</sup> - Abdelhak Lamiri, « Crise de l'économie Algérienne. causes, mécanismes et perspectives de redressement », Edition les presses d'Alger, 1999, P.70.

<sup>2</sup> - Hocine Benissad, « L'Ajustement structurel, l'expérience du Maghreb », D.P.U, 1999, P.70.

<sup>3</sup> - Cité dans le quotidien en arabe « EL KHABAR » du 25/11/2001.

Le rapport de l'année suivante (PNUD 2002<sup>4</sup>) confirme cette situation catastrophique puisque pendant la dernière décennie, le revenu de la catégorie des riches a atteint 35 fois celui des pauvres.

Pourtant, l'objectif central des réformes économiques qui étaient lancées fin 1987 était de transformer radicalement le mode de fonctionnement de l'économie pour une distribution équitable de la richesse entre les différentes couches de la population.

La concrétisation d'un tel objectif nécessitera :

- Une consolidation du pouvoir d'achat des salariés
- Une élimination des dérapages des prix,
- Un soutien aux organismes de protection sociale, notamment la sécurité sociale,
- Un renforcement maîtrisé de la série d'aides aux populations démunies et handicapées.

Le passage par l'ajustement structurel était forcé vu l'ampleur de la dette extérieure qui depuis 1986 - où les prix des hydrocarbures sur le marché mondial ont connus une chute brutale - a commencée à prendre une grande part des recettes d'exportation de biens et services.

La demande de rééchelonnement par l'état Algérien auprès des institutions financières internationales s'est traduit par les deux accords « stand-by » et « facilité de financement élargie » de trois années.

Les caractéristiques de cette dette sont représentées dans le tableau suivant :

---

<sup>4</sup> - Cité dans le quotidien en arabe « EL KHABAR » du 05/08/2002.

**Tableau (III.1) :** Evolution du stock et du service de la dette extérieure, en milliard \$ pendant 1993 – 2000.

	1993	1994	1995	1996	1997	2000
<b>Stock de la dette</b>	25.7	29.5	31.6	33.6	31.2	25.3
<b>dont :</b>						
- <b>Moyen et long terme</b>	25.0	28.9	31.3	33.2	31.0	25.1
- <b>Court terme</b>	0.7	0.6	0.3	0.4	0.2	0.2
<b>Service de la dette</b>	9.0	4.5	4.3	4.3	4.5	4.5
<b>dont :</b>						
- <b>Principal</b>	7.1	3.1	2.5	2.0	2.4	2.8
- <b>Intérêts</b>	1.9	1.4	1.8	2.3	2.1	1.7
<b>Ratio du service de la dette (%)</b>	82.2	47.1	38.8	30.9	30.3	20.6
<b>Encours de la dette, en % du PIB</b>	52.1	69.9	76.1	73.5	66.5	46.8

**Source :** Banque d'Algérie (1998,2000).

On remarque que le montant de la dette extérieure est resté stable entre les deux années 1993 et 2000 , avec une augmentation record en 1996 où la dette est arrivée à 33.6 milliards \$ .

Tandis que le service de la dette a connu une nette diminution de 50% entre 1993 et 2000 en passant de 9 Milliard \$ à 4.5 Milliard \$.

De son côté, le ratio du service de la dette a fléchi d'une façon remarquable (presque 4 fois) entre 1993 et 2000.

La mise en œuvre des réformes économiques et institutionnelles imposées par l'ajustement structurel a de plus engendrée un coût social élevé et s'est soldée

par une aggravation de la précarité et de l'appauvrissement. Il s'agit essentiellement des mesures suivantes<sup>5</sup> :

- La libéralisation des prix et à la suppression du soutien des prix des produits de première nécessité,
- La remise en cause de la gratuité totale de certaines prestations dans les domaines de l'éducation et de la santé,
- Les pertes d'emploi induites par la restructuration des entreprises publiques,
- Les insuffisances des mécanismes alternatifs de redistribution.

La libération des prix suite à la suppression des subventions à la plupart des produits de première nécessité en juin 1992, a augmentée le niveau général des prix, en particulier les prix à la consommation .

Il ressort d'après le tableau (III.2) que <sup>6</sup> :

- D'une part, que les progressions enregistrées par l'indice des prix à la consommation et celui des prix des produits alimentaires ont été particulièrement fortes durant les deux premières années couvertes par les accords de rééchelonnement (1994 et 1995) pour fléchir ensuite les deux années suivantes ;
- Et d'autre part, que la progression de l'indice des prix des produits alimentaires a été constamment supérieure à celle de l'indice des prix à la consommation, et ce , depuis le début de la période de rééchelonnement.

<sup>5</sup> - CNES. « Projet de Rapport. Regard sur l'exclusion sociale : le cas des personnes âgées et de l'enfance privée de famille ». Mai 2001, P.15

<sup>6</sup> - CNES, « Projet de Rapport National sur le Développement Humain, « 1998, P.62

**Tableau (III.2) :** Evolution des indices de prix (indice général des prix à la consommation et indice des prix des produits alimentaires) 1993-1997, base 100 en 1989

	1993	1994	1995	1996	1997
<b>Prix à la consommation (PC)</b>	235.5	303.9	394.4	468.1	494.9
<b>Prix des produits alimentaires (PA)</b>	230.4	325.6	426.9	510.8	539.7
<b>(PA)/(PC)</b>	97.8	107.1	108.2	109.1	109.0

**Source :** N° 10, 37, 43, 49, 59 et 64) ONS, collection statistiques.

L'ampleur de la dégradation des pouvoirs d'achat, en comparant l'évolution des indices des prix et l'évolution des revenus est appréhendée par une évaluation des tendances des indices des pouvoirs d'achat des salariés.

En fait, le rapport du CNES(2000) sur le développement humain indique que le pouvoir d'achat des salariés s'est régressé de 6% entre 1996 et 2000.

Le tableau (III.3) donne quelques indications pour évaluer cette ampleur de dégradation des pouvoirs d'achat.

**Tableau (III.3) :** Evolution des indices des pouvoirs d'achat des salariés, 1993-1996.

	1993	1994	1995	1996
<b>Cadres</b>	87.4	85.3	71.5	68.7
<b>Agents de maîtrise</b>	90.1	82.7	73.7	69.6
<b>Personnels d'exécution</b>	117.4	94.0	85.1	82.5

**Source :** CNES, PRNDH, 1998, P.63

La première remarque pertinente est que les couches moyennes constituées des deux premières catégories à savoir les cadres et les agents de maîtrise ont connue pendant cette période une dégradation immense de leurs pouvoir d'achat ce qui prouve que le phénomène de la pauvreté en Algérie touche même les catégories en activités.

Tandis que la deuxième remarque nous amène à prévoir les conséquences de cette dégradation, en commençant par les premiers résultats du comportement des ménages en matière de consommation.

Selon une enquête réalisée en mars 1998 par le CENEAP<sup>7</sup>, 56% des ménages auraient depuis 1993 restreint leur consommation de produits alimentaires tels que la viande, les fruits et l'huile, voir abandonner la consommation de certains de ces produits.

Une deuxième enquête menée par l'O.N.S dans la même année indique que près de 2/3 des ménages se sont endettés pour faire face aux dépenses courantes (alimentaires, habillements, médicaments). Près de la moitié (48.1%) des ménages ont déclarés être plus endettés en 1998 qu'en 1993, et 12% affirment s'être endettés pour faire face aux dépenses d'éducation des enfants et de santé<sup>8</sup>

Tous ce qui était dit auparavant, est confirmé par un taux de croissance économique faible pendant la dernière décade.

**Tableau (III.4) :** Evolution du taux de croissance économique, 1993 – 2000

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance(%)	-2.2	-0.9	+3.8	+3.8	+1.2	+5	+3.2	+2.6

**Source :** Construit à partir de données O.N.S.

Après une croissance négative en 1993 et 1994, on enregistre des valeurs positives, mais cette amélioration du taux n'a pas permis une amélioration du niveau de vie du citoyen Algérien, bien au contraire, les conditions sont de plus en plus défavorables étant donné que cette croissance ne s'est appuyée ni

<sup>7</sup> - CENEAP : Centre national d'études et d'analyses pour la planification l'enquête portant sur un échantillon de 2000 ménages.

<sup>8</sup> - CNES, Mai 2001, Op.cité, P. 22.

sur la reprise de l'investissement, ni sur des accroissements de productivité dans les secteurs productifs hors hydrocarbures.

Donc, si l'économie Algérienne est parvenue à s'équilibrer du point de vue indices macro-économiques, la réalité sociale ne correspond pas avec cet équilibre et stabilité.

Le rapport de la Banque mondiale (2001) et le FMI indiquent que le taux de croissance en Algérie doit dépasser 7% hors les hydrocarbures dans les 8 années à venir, afin d'éviter une situation plus délicate caractérisée par un taux de chômage qui avoisinera 37% en 2010 c'est à dire environ 4 millions de chômeurs<sup>9</sup>.

## ***Section 2 : Pauvreté, milieu et caractéristiques socio – démographiques***

Le phénomène de la pauvreté en Algérie ne peut être appréhendé valablement, que replacé dans son cadre territorial, tant la configuration géographique et les caractéristiques physiques et naturelles du territoire.

Le rapport du CNES (1997) sur « l'environnement en Algérie : Enjeux du développement » souligne que les déséquilibres numériques liés à la répartition spatiale de la population, sont doublés de deux autres enjeux de taille, en matière d'environnement : l'urbanisation et la littoralisation, dans un laisser faire surprenant à travers les objectifs stratégiques ; le gigantisme prévisible d'Alger ne pourrait alors être obtenu qu'a travers une reprise de l'exode rurale ou semi – rural et la densification urbaine ne pourrait résulter que de celle des villes du littoral, avec son lot de consommation de terres

---

<sup>9</sup> Cité dans le quotidien en arabe « EL KHABAR » du 27/03/2002

littoral, avec son lot de consommation de terres agricoles, la bidonvilisation et le développement de fléaux et de maux sociaux.

L'expansion urbaine pose déjà de graves problèmes : fragmentation des agglomérations, paupérisation des quartiers, difficultés et pénibilités de tous ordres.

Le phénomène d'urbanisation est très important en Afrique dans lequel appartient l'Algérie. La preuve est en demi-siècle, la population d'Afrique a été multipliée par 12.7 ; celle des villes de plus de 100000 habitants a été multipliée par 47 contre 7.5 pour la population mondiale des grandes villes<sup>10</sup>.

Cette croissance est liée aux pressions de l'environnement rural, non à la création d'emplois ; comme dans beaucoup de pays du tiers monde, l'urbanisation a été « démographique » avant d'être « économique », le chômage y a pris une ampleur très grande.

En Algérie, et pendant la période inter censitaire 1966-1977, le solde migratoire a été de 2.6% par an : 1.7 millions de ruraux sont partis en ville, soit une moyenne de 170000 personnes par an.

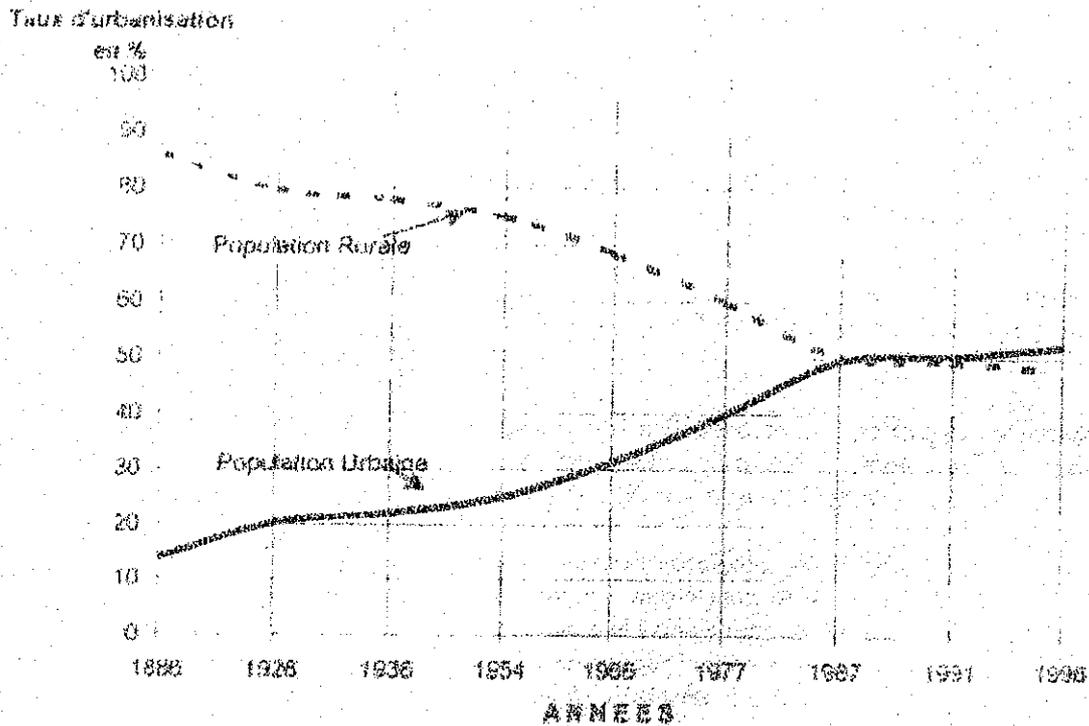
Cette tendance n'a pu être infléchie malgré la politique de création des villages agricoles censés atténuer ces mouvements migratoires qui forment des périphériques urbaines faites de bidonvilles, d'habitat auto-construit et de cités de recensement.

Le graphique (III.2) illustre l'évolution du taux d'urbanisation de 1886 à 1998

---

<sup>10</sup> - CNES, « Avant-projet de rapport sur la ville ou le devenir urbain du pays », Novembre 1998, P.16

**Graphique (III.2) : Evolution du taux d'urbanisation par strate (urbain et rural)**



**Source :** CNES, « la ville ou le devenir urbain du pays », Novembre 1998, P.21

On remarque que les populations urbaines et rurales se croisent en 1987 où le taux d'urbanisation atteint les 50%.

La population rurale commence à se déplacer progressivement vers les villes suite aux conditions défavorables qui caractérisent la plupart des zones rurales.

**A- La pauvreté : Un phénomène rural en Algérie ?**

Pour comprendre le processus générateur de la pauvreté dans les zones rurales et ses effets sur différents groupes, il faut voir tous les facteurs intérieurs et extérieurs qui engendrent cette pauvreté rurale comme <sup>11</sup> :

- L'instabilité politique et les conflits civils ;

<sup>11</sup> Mahmoud Hasan Khan, « La pauvreté rurale dans les pays en développement », in F&D. Décembre 2000, P.28

- La discrimination systémique sur la base du sexe, de la race, de l'ethnie, de la religion ou de la caste ;
- Un régime de la propriété mal défini ou l'application inéquitable des droits aux terres agricoles et autres ressources naturelles ;
- La forte concentration de la propriété foncière et les accords de fermage asymétriques ;
- Les politiques économiques qui sont discriminatoires à l'égard des pauvres ruraux ou qui les excluent du processus de développement et accentuent les effets d'autres facteurs générateurs de pauvreté ;
- Les familles nombreuses et en augmentation rapide, avec une forte proportion de personnes à charge ;
- Les imperfections du marché dues à la forte concentration des terres et autres actifs et à des politiques publiques génératrices de distorsions ;
- Les chocs extérieurs d'origines naturelle (climatique, par exemple) ou liés à la situation économique internationale.

Les conditions défavorables en zones rurales expliquent le phénomène de pauvreté en Algérie.

Les premières estimations indiquent que la majorité des pauvres, soit 70% vit en zone rurale d'après l'enquête O.N.S (1988), ces estimations ont été enregistrées, suivant un seuil de pauvreté alimentaire ou seuil absolu, suite au manques d'études spécialisées qui calculent un seuil de pauvreté national.

Les seuils de pauvreté en Algérie ont été calculés sur la base des résultats des enquêtes sur la consommation des ménages (1988) et sur les niveaux de vie (1995) réalisées par l'O.N.S.

C'est sur la base de la comparaison de ces résultats que trois seuils de pauvreté ont été identifiés : un seuil de pauvreté alimentaire ou de pauvreté extrême, un seuil de pauvreté inférieur et un seuil de pauvreté supérieur, ou seuil de sensibilité.

### **1- Seuil de pauvreté alimentaire (pauvreté extrême) :**

La valeur monétaire de ce seuil a été estimée à **2172 DA** par personne et par an en **1988** et à **10943 DA** par personne et par an en **1995**.

Le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême aurait ainsi presque doublé (accroissement de 89.5%) entre 1988 et 1995.

### **2- Seuil de pauvreté inférieur :**

Il a été calculé en augmentant le seuil de pauvreté alimentaire d'un coefficient budgétaire correspondant aux dépenses non alimentaires minimales de ceux qui ont juste les moyens de satisfaire leurs besoins alimentaires.

Ce seuil est évalué à **2791 DA** par personne et par an en **1988** et à **14827 DA** par personne et par an en **1995**.

Le pourcentage de personnes qui se trouve en dessous de ce seuil est évalué à 8.1% de la population en 1988, et 14% de la population en 1995.

### **3- Seuil de pauvreté supérieur :**

Il inclut un niveau de dépenses de biens non alimentaires plus élevé que dans le cas précédents, le niveau des dépenses alimentaires étant identique au seuil de pauvreté alimentaire.

Ce seuil est estimé à **18191 DA** par personne et par an en **1995**, soit 12% de la population en 1988 et 22.6% de la population en 1995.

En milieu rural, les opportunités de croissance sont plus réduites et dépendent d'une unique activité qui est l'activité agricole.

Les estimations de l'O.N.S (1988 et 1995) en ce qui concerne le milieu rural montrent que :

- ▶ Plus de 70% des pauvres vivent en milieu rural. De plus la pauvreté rurale, qui représente 19% de la population est deux fois supérieure à la pauvreté urbaine qui représente 9% de la population ;
- ▶ 30.3% de la population rurale est pauvre, taux nettement supérieur à celui de la population urbaine (14.7%) ;
- ▶ L'enquête de 1995, estime que près de 20% de la population rurale vivent en dessous de seuil de pauvreté, soit un rapport de 1/5 en zones rurales et moins de 1/10 en zones urbaines.

Selon une autre étude réalisée par la **BIRD** en 1997, la pauvreté rurale en Algérie est caractérisée par :

- ▶ Des taux de pauvreté plus élevés que les moyennes, parmi les chefs de famille qui travaillent dans le secteur agricole ;
- ▶ La majorité de la population rurale, ainsi que les pauvres ruraux s'occupent soit d'agriculture vivrière ou de plantation (80%) et 6% seulement d'élevage ;
- ▶ 25% des pauvres en milieu rural ont des terres. Les propriétaires terriens pauvres possèdent des petites exploitations non irriguées.
- ▶ Les ménages ruraux tirent leurs revenus de sources multiples au sein de l'économie rurale (productions domestiques, production agricole, artisanat, location des actifs...)
- ▶ La population rurale Algérienne, et en particulier les pauvres, a un accès plus limité aux services sociaux que la population urbaine <sup>12</sup>.

L'examen d'une étude sur le développement rural en Algérie réalisée par le **CENEAP** en 1991, nous mène au trois points suivants :

---

<sup>12</sup> - In Ferroukhi, S. « Le développement rural régional. une approche appropriée pour reculer la pauvreté en zones rurales ». INRA, Alger, présenté à la conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Octobre 2000

1)- Les actions entreprises par les pouvoirs publics Algériens, en direction des milieux ruraux, étaient conçues selon une logique unique, plus urbaine que rurale.

2)- Les programmes de développement rural ont été dans leur majorité, conçus, financés et dirigés de manière centrale, sans l'implication des acteurs locaux concernés (agriculteurs, artisans, ...) ni dans leur réalisation.

3)- Les programmes de développement rural ont rarement été conçus selon une logique territoriale (spatiale) cohérente.

### **B- Les caractéristiques socio - démographiques :**

Avec une superficie de 2.4 millions de Km<sup>2</sup>, l'Algérie est caractérisée par une forte concentration de sa population au nord du pays, puisque 19 millions de personnes vivent sur 4.3 % seulement du territoire.

Les quatre recensements de la population Algérienne depuis l'indépendance indiquent une croissance très rapide de la population.

Cette dernière a atteint le chiffre de 12 millions en 1966, puis elle a enregistré un doublement de ses effectifs, puisqu'elle a été évaluée à près de 23 millions d'habitants en 1987, puis le dernier RGPH<sup>13</sup> de 1998 indique que la population Algérienne dépassent les 29 millions habitants, comme le montre la figure (III.1)

---

<sup>13</sup> RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

**Figure (III.1) :** Evolution démographique de la population Algérienne par régions pour les quatre recensements (1966-1977-1987-1998)

	1966	1977	1987	1998
<b>NATIONAL</b>	12022,0	16848,0	23038,9	29276,7
Nord Ouest	2166,5	5527,1	3766,4	4604,5
Nord Centre	4054,4	2712,6	3651,3	4572,7
Nord Est	1949,9	11545,4	15340,1	18719,4
S. Total Nord	8170,8	9187,7	13057,8	16627,7
H.P Ouest	696,4	697,7	1311,6	2003,7
H.P Centre	643,0	2510,9	3250,0	4275,5
H.P Est	1659,4	4127,4	5856,7	7942,9
S. Total H.P	3007,8	7714,4	10418,3	14225,5
Sud Ouest	196,6	271,4	419,4	674,4
Sud Est	647,8	1003,9	1422,5	2040,0
S. Total Sud	843,4	1275,3	1841,9	2614,4

**Source :** CNES, « La ville ou le devenir urbain du pays », Op.cité, P.28

La population est concentrée au Nord puisque 64.7% de la population d'après le dernier recensement de 1998 vivent au Nord, 26.5% vivent dans les hauts plateaux et seulement 8.8% dans le sud.

En effet, cette expansion démographique rapide a engendrée les situations suivantes : <sup>14</sup>

- ▶ Augmentation du nombre de pauvres.
- ▶ Une baisse des revenus des pauvres.
- ▶ L'accès aux services sociaux, est devenu sélectif ; les dépenses sociales de l'Etat profitent alors plus aux riches qu'aux pauvres.
- ▶ Une répartition inégale des revenus en faveur des détenteurs du capital financier ou foncier et au détriment de la main d'œuvre, notamment celle peu qualifiée.

Comme on peut le constater il existe une forte liaison entre la population et le problème de pauvreté.

La troisième conférence Internationale sur la population et le développement (CIPD) organisée au **Caire** en septembre 1994, après celles tenues à **Bucarest** (1974) et à **Mexico** (1984) a tracé des objectifs à long termes pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté, en maîtrisant la croissance démographique et les politiques de santé.

**Tableau (III.5) : Objectifs des politiques de population**

Au niveau mondial	Objectifs nationaux
<u>Objectifs fixés par la CIPD :</u>	
– Atteindre un taux d'accroissement démographique de 1% vers les années 2020-2025.	– Atteindre un taux d'accroissement de 1% en 2025 avec un objectif intermédiaire de 1.9% en l'an 2000.
– Réduire d'au moins un tiers, d'ici l'an 2000, les taux de mortalité juvénile et les ramener respectivement à 35 et 45 pour mille à l'horizon 2015.	– Atteindre un taux de mortalité infantile de 35% en l'an 2000.
– Réduire de moitié d'ici l'an 2000 le taux de mortalité maternelle enregistré	– Ramener le taux de mortalité maternelle à 1.1% en l'an 2000.

<sup>14</sup> - CNES, « Etude sur la politique Nationale en matière de population », Volume II, 1998, P.34

<p>en 1990, puis encore de moitié d'ici 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ramener l'espérance de vie à la naissance à plus de 70 ans d'ici 2005 et à 75 ans d'ici 2025</li> <li>- Permettre l'accès à tous aux services de santé reproductive y compris la planification familiale au plus tard en 2015.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relever le niveau de l'espérance de vie à la naissance à 70 ans à l'horizon 2000 et à 73 ans en 2005.</li> <li>- Atteindre un taux de prévalence de la contraception de 60% en méthodes sûres en l'an 2000.</li> <li>- Intégrer la planification familiale dans toutes les maternités et les structures sanitaires, appropriées d'ici 2005.</li> </ul>
--	---

**Source :** CNES, « Etude sur la politique Nationale en matière de population », Op.cité, P 6

En partant de l'évolution démographique suivant les quatre recensements, l'Algérie devra faire face en 2025 à une population d'environ 57 millions, avec une continuité de progression du taux d'urbanisation d'une manière quasi-uniforme à travers les grands espaces du territoire, et qui va atteindre 72.6% .

**Tableau (III.6) : Evolution et estimation des population urbaines et rurales par grandes zones naturelles selon le scénario prospectif.**

Unité : Millier d'habitants

Zone	1990			2000			2010			2020		
	P.R	P.U	T.U									
Tellienne	7663	8936	53.8	7850	12674	61.7	7782	14365	65.0	6270	14630	70.0
Hauts Plateaux	3262	2274	47.2	3053	5036	62.1	3455	7990	70.0	4150	12450	75.0
Sud	977	1274	56.0	961	2078	68.3	1345	3080	70.0	1665	5025	75.0
Algérie	11922	13185	52.4	11864	19788	62.5	12582	25425	66.9	12095	32150	72.6

Source : « Demain l'Algérie »- MEAT, 1995

PR : Population Rurale

PU : Population Urbaine

TU : Taux d'urbanisation

Cette croissante démographique est accompagnée d'une diminution du taux de la mortalité générale d'un côté, et d'une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de l'autre côté.

Le tableau (III.7) montre que le taux brut de mortalité générale, après avoir connu une baisse continue depuis 1970, s'est stagné au niveau de 6 pour mille depuis 1990, et il est arrivé à 5.46 pour mille en 2000.

**Tableau (III.7) : Evolution de la mortalité générale (1970-2000)**

<b>Années</b>	<b>Taux (pour 1000)</b>
1970	16.45
1975	15.54
1980	11.77
1985	8.40
1990	6.03
1993	6.25
1994	6.56
1995	6.43
1996	6.03
1997	6.12
1998	5.82
1999	5.61
2000	5.46

**Source : O.N.S**

Pour l'évolution de l'espérance de vie à la naissance, le tableau (III.8) indique que l'Algérie a connu des gains appréciables ces dernières décennies.

De l'ordre de 47 années en 1962, elle est passée à 52.6 années en 1970, 57.4 années en 1980 et presque 69 années en 1998.

On remarque aussi que l'espérance de vie des femmes n'est supérieure à celle des hommes que de deux 02 années.

**Tableau (III.8) :** Evolution de l'espérance de vie à la naissance en années (1970-1989)

	1970	1980	1985	1989	1991	1993	1996	1998 *
<b>Masculin</b>	52.6	55.9	62.7	66.2	66.9	67.5	66.8	67.2
<b>Féminin</b>	52.8	58.8	64.2	66.5	67.8	68.2	68.4	69.0
<b>Ensemble</b>	52.6	57.4	63.6	66.3	67.3	67.8	67.7	68.5

**Source :** O.N.S , \* Estimation du ministère de la santé et de la population

### ***Section 3 : Pauvreté, accès aux services sociaux et aux besoins de base***

Pour une analyse objective du phénomène de pauvreté, il faut prendre en compte les variables sociales et les variables liées aux besoins de base pour mieux cerner le phénomène.

#### **A-L'emploi :**

Le faible taux de croissance économique dû à la stagnation des investissements publics depuis 1986 n'a pas permis de créer de nouveaux postes de travail, voire même garder le niveau général de l'emploi en Algérie. En plus, les réformes engagées ont largement amplifié la détérioration du marché du travail par la perte d'un nombre considérable d'emplois.

Au cours de la décennie quatre-vingt-dix, marquée à la fois par la transition vers l'économie de marché et par de fortes contraintes macro-économiques, la

situation de l'emploi se caractérisée par une accentuation des tendances observées vers la fin des années quatre-vingts.

Ces tendances, confirment l'installation d'une sévère récession économique, qui se manifeste par une baisse des créations d'emplois dans le secteur public marchand, la part prépondérante de l'administration et des services dans les emplois créés, le développement du secteur informel ainsi que l'extension du chômage, qui affecte également les titulaires de diplômes universitaires.

C. Bounoua<sup>15</sup> affirme que l'élargissement et le développement de ce secteur informel résulte fondamentalement du rétrécissement des opportunités d'emploi stables et régulièrement rémunérés dues à la détérioration importante du marché de travail comme conséquence de la crise économique.

**Tableau (III.9) :** Evolution de l'emploi, 1993-2000 (en milliers et en %)

	1993		1997		1998		2000		Accr %	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	97/98	97/2000
<b>Population occupée dont :</b>	5042	100	5815	100	5993	100	6316	100	+3.06	+2.80
<b>Emploi structuré :</b>	4273	84.75	4684	80.55	4841	80.77	-	-	+3.35	-
<b>Agriculture</b>	1035	24.29	1144	24.42	1180	24.37	-	-	+3.14	-
<b>Industrie</b>	532	12.45	487	10.39	493	10.18	-	-	+1.23	-
<b>BTP</b>	659	15.42	723	15.43	740	15.28	-	-	+2.35	-
<b>Services</b>	876	20.50	987	21.07	1.030	21.27	-	-	+4.35	-
<b>Administration</b>	1.171	27.40	1.343	28.67	1.398	28.87	-	-	+4.09	-
<b>Emplois informels</b>	769	15.25	1.131	19.45	1.152	19.23	-	-	+1.85	-

**Source :** S.D.P (Service planification)

<sup>15</sup> - BOUNOUA.C. « Libération de l'économie, FMI et informel en Algérie », in colloque : Bilan du PAS et perspectives pour l'économie Algérienne, Alger 14 - 15 Juillet 1998. PP 142 - 151.

On remarque que l'administration a pris la grande part dans la création d'emplois, en revanche le secteur industriel reste toujours incapable d'augmenter sa capacité en ce qui concerne l'offre d'emploi.

Pour le taux d'accroissement annuel 1997/1998 (hors emplois informels) les services et l'administration ont enregistré un accroissement de leurs effectifs de 4.35% et 4.09% respectivement.

Ce faible rythme de création d'emplois est reflété par le taux de chômage élevé pendant cette dernière décennie comme le montre le tableau (III.10).

**Tableau (III.10) :** Evolution du taux de chômage en Algérie

Années	66	75	79	82	86	87	90	91	92	94	95	96	97
Taux (%)	30.6	18.6	16.5	20	17.5	18.2	19.7	21.1	23.7	24.36	26.9	28.30	28.63
1998	1999	2000											
28.02	29.29	29.77											

Source :O.N.S

On remarque que le taux de chômage n'a pas cessé d'augmenter depuis l'éclatement de la crise économique en 1986, et pendant la seconde moitié de la décennie quatre-vingt-Dix il a dépassé les 25% suite à l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, malgré une amélioration des grands équilibres macro-économiques et budgétaires.

L'ONS <sup>16</sup> a signalé que, avant de la fin de l'année 2001, 25.10854 Algériens sont en chômage parmi une population active de 8.690854 suivant les normes de BIT <sup>17</sup>.

<sup>16</sup> - Cité dans le quotidien « EL KHABAR » du 27/03/2002.

<sup>17</sup> - BIT : Bureau International du travail.

D'autres nouvelles caractéristiques expliquent la gravité du chômage en Algérie<sup>18</sup> :

1)- 80% des chômeurs ont moins de 30 ans, autrement dit la grande masse des chômeurs est représentée par les jeunes et sont pour la plupart des primo-demandeurs d'emplois. Il s'agit donc de jeunes n'ayant aucune expérience professionnelle.

2)- Le chômage touche principalement les moins instruits. On estime à près de 1 Million le nombre des chômeurs qui ont un niveau scolaire moyen et près de 73% des chômeurs n'ont aucune qualification.

3)- Les personnes instruites ne sont pas non plus épargnées par le chômage.

On enregistre en effet une nette progression du chômage des diplômés de l'enseignement supérieure : ils étaient plus de 80.000 en 1996, et plus de 100.000 en 2000.

4)- La tendance à un chômage de longue durée se confirme et s'aggrave. Il fallait en moyenne 23 mois pour obtenir un emploi en 1990, il en fallait 27 en 1994.

5)- Le chômage de réinsertion touche environ 1/3 des chômeurs et cette proportion tend à augmenter avec les pertes d'emploi enregistrées au cours des dernières années suite aux mesures de restructuration des entreprises (dégraissage du personnel) contenues dans le programme d'ajustement structurel.

6)- Le chômage des femmes s'accroît de façon sensible avec une proportion estimée à 38% en 1996 et 29.72% en 2000.

Par ailleurs les femmes instruites en chômage sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes.

---

<sup>18</sup> - Rapport des services de la présidence de la république sur la « lutte contre le chômage » compte rendu dans la « nouvelle république » du 01/10/2000

Les statistiques montrent en effet que le taux de chômage des femmes disposant d'un niveau d'étude secondaire est de 2 fois plus élevé que celui des hommes de même niveau, tandis que la part des femmes au chômage ayant fait des études supérieures serait 5 fois plus grande que celle des hommes de même niveau d'instruction.

7)- Enfin le chômage est beaucoup plus élevé chez les catégories sociales défavorisées (estimé à 44% chez les pauvres).

Il reste que c'est le taux de chômage qui ressort nettement en tant que variable structurante de la pauvreté, la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté s'est élevée en même temps que le taux de chômage. Elle est passée de 3.6% en 1988 à 5.7% en 1998 (pour le seuil de pauvreté alimentaire) alors que le taux de chômage est passé de 18.2% en 1987 à plus de 28% en 1998.

Pour les 20% de la population les plus pauvres, le chômage urbain est d'environ 44% et de 35% en milieu rural.

Cela prouve l'existence d'une corrélation positive entre le chômage et le phénomène de la pauvreté, la diminution de l'ampleur de cette dernière commence en propriété par des efforts dans la réduction du taux de chômage.

### **B- Les revenus :**

Il est évident que la pauvreté résulte de la dégradation des disponibilités monétaires des ménages du fait à la fois de l'érosion du pouvoir d'achat et de la perte de revenus liée à la montée du chômage.

Il est évident encore que les protestations et grèves des travailleurs dans différents secteurs pour une augmentation des salaires sont des résultats logiques d'une situation de pouvoir d'achat catastrophique, de même l'orientation vers

l'économie informelle même pour les salariés (autre activité) confirme cette tendance.

Ainsi, selon une étude du CENEAP (1998), le revenu par habitant de l'ordre de 2800\$ en 1987 a chuté en l'espace de 10 ans à 1350\$ en 1997 et stagne depuis à ce niveau, et selon le seuil de pauvreté international (500\$), plus de ¼ de la population, soit 26% est considérée comme pauvre.

La libération des prix des biens de large consommation d'un côté et la progression moins rapide des revenus de l'autre, ont facilités l'apparition de nouveaux pauvres, issus des couches moyennes depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Cette tendance est confirmée par l'enquête sur l'emploi et les revenus, réalisée par l'O.N.S au cours du premier trimestre 1996, qui évalue à 33% le nombre des salariés dont le revenu était inférieur à 6000 DA, soit un niveau légèrement supérieur au salaire minimum de l'époque.

**Tableau (III.11) : Classification des salariés par revenu et par secteur.**

Revenu mensuel en DA	Secteur public				Secteur privé		Total	%
	<i>Admin</i>	%	<i>Economique</i>	%	<i>Nbre</i>	%		
< 10.000	600.000	50	441.000	36.4	169240	13.6	12102440	42.3
10.000 - 16.000	444.000	42	466.200	44	148000	18	1058200	37
16.000 - 30.000	145.000	25.6	340.000	60	81560	14.4	566760	19.8
> 30.000	11.000	44.4	126.000	50.8	1200	4.8	24800	0.9
<b>Total</b>	<b>1200.000</b>	<b>42</b>	<b>1260.000</b>	<b>44</b>	<b>400.000</b>	<b>14</b>	<b>1860.000</b>	<b>100</b>

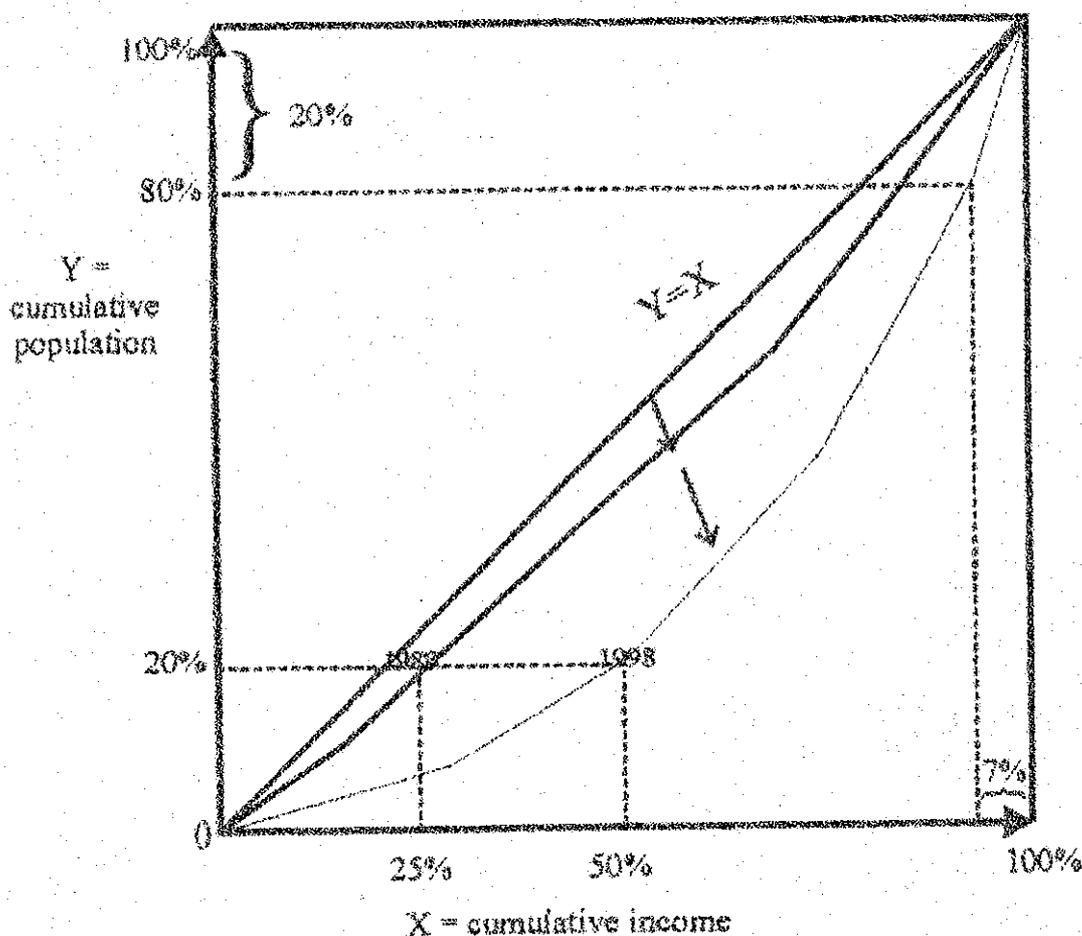
**Source :** Ministère des finances (1998).

On remarque d'après le tableau (III.11) que sur les 1860.000 salariés, tous secteurs confondus, 42.3% perçoivent moins de 10.000DA/mois, 79.3% moins de 16000 DA/mois et seulement 0.9% perçoivent plus de 30.000 DA/mois.

Aussi, il faut ajouter que durant la période 1993 – 1996, les prix ont connu un accroissement moyen annuel de 25%, alors que les salaires dans le secteur public n'ont enregistré qu'un accroissement annuel de 19% en moyenne<sup>19</sup>.

Le changement des revenus peut être mieux présenté dans un courbe de Lorenz qui montre la concentration des revenus dans la main d'une petite strate de population comme le montre la figure (III.2).

**Figure (III.2) :** changement dans la concentration des revenus



**Source :** A. BENHABIB & T.ZIANI (1999)

<sup>19</sup> - CNES. « Regard sur l'exclusion sociale : le cas des personnes âgées et de l'enfance privée de famille », Op.cité P.21

L'axe des abscisses X représente les revenus cumulés, tandis que l'axe des ordonnées Y représente la population cumulée.

La courbe indique 20% des plus riches possède 50% du revenu. Le ratio a doublé depuis 1989 où il représentait 25 % du revenu.

Les flèches montrent dans ce cas de la courbe de **Lorenz** que la courbe écarte ligne d'égalité.

D'après les données de l'étude de 1988, 20% des plus pauvres se reliait à 534401 ménages.

En fait, les plus pauvres dépensent presque 64% de leur revenu sur la nourriture, tandis que de l'autre côté, les plus riches (20%) dépensent seulement 34% de leur revenu.<sup>20</sup>

En 1995, la part des biens alimentaires dans les dépenses des ménages ( de l'ordre de 58.5% ) retrouve le niveau qui était le sien en 1966 (58.2 %) tout comme la part des dépenses affectées à la culture et aux loisirs (1.72% et 1.17% respectivement).

En parlant de dépenses, il faut signaler que la part réservée à la consommation alimentaire dans l'ensemble des dépenses de consommation a baissé (58.2% en 1966, 55.7% en 1980 et 52.5% en 1988)<sup>21</sup>

Le tableau (III.12) montre l'évolution négative de la consommation par tête, avec une variation annuelle négative entre 1994-1997 (période couverte par l'ajustement structurel).

L'enquête menée par le **C.N.E.A.P** (1998)<sup>22</sup> a démontrée qu'une grande partie de personnes enquêtées ont affirmées avoir diminuées leurs achats d'aliments (42.2%).

<sup>20</sup> - BENHABIB A. & ZIANI T., « Social policy of proximity : a new approach to poverty reduction in Algeria », International symposium C.R.O.P. UNESCO, Amman, Jordan, November 1999.

<sup>21</sup> - Suivant les enquêtes sur la consommation des ménages réalisées en 1966, 1980 et 1988 par l'O.N.S.

<sup>22</sup> - CENEAP, « Le programme d'Ajustement structurel et ses effets sur l'économie nationale, enquête « ménages » », Alger 1998.

Ce changement observé dans les habitudes alimentaires est porteur d'effets néfastes sur la santé de la population provoquant ainsi une malnutrition protéino-énergétique

**Tableau (III.12) :** Evolution de la consommation des ménages, en DA courants et en DA constants (1989-1997)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
<b>Consommation des ménages :</b>									
- En milliards D.A courants	257.3	305	410	538.8	639.1	826.7	1100.7	1319.2	1410.1
- En milliards D.A constants	257.3	258.8	276.3	275.8	271.3	272	280.7	286.1	287.4
-Consommation par tête (en DA constants)	10559	10343	10776	10498	10329	9893	10006	10016	9896
-Variation annuelle en (%)	-	-2.0	+4.2	-2.6	-1.6	-4.2	+1.1	+0.1	-1.2

**Source :** O.N.S, plusieurs bulletins.

### **C-L'éducation :**

Après l'indépendance, l'une des priorités de l'état était de permettre à la population d'accéder à l'éducation, en démocratisant l'enseignement, ce qui a permis en l'espace d'une trentaine d'années de baisser le taux global d'analphabétisme de plus de moitié.

Alors qu'en 1966, 75% de population adulte était analphabète, en 1997, c'est près de 60% de cette même population qui est alphabétisée.<sup>23</sup>

Les quatre recensements réalisés depuis l'indépendance ont permis d'avoir une idée sur le taux d'analphabétisme en Algérie comme le montre le tableau (III.13)

<sup>23</sup> - Rapport CNES, « Projet de rapport national sur le développement humain », 1998, Op. cité, P. 101

**Tableau (III.13) :** Evolution du taux d'analphabétisme suivant le genre et la période (>10ans)

	1966	1977	1987	1998
<b>Hommes</b>	62.30	48.20	30.75	23.65
<b>Femmes</b>	85.40	74.30	56.66	40.27
<b>Ensemble</b>	74.60	58.10	43.62	31.90

**Source :** RGPH des années 1966, 1977, 1987 et 1998

On constate que le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes depuis 1966. Il faut noter aussi que ce taux n'a pas cessé de baisser et il est arrivé à 31.90% en 1998, mais cette valeur reste très loin en comparant avec le taux mondial d'analphabétisme qui est de 20%

Géographiquement, en 1998, 51.5% des analphabètes se trouvent dans les zones rurales isolées, 34.9% dans des agglomérations secondaires et 25.7% dans des zones urbaines.

Malgré l'effort de l'état depuis 1962, où plus du quart de la population est sur les bancs des écoles, des collèges, des lycées, des universités et autres établissements de formation, dont plus de sept millions d'élèves sont dans l'enseignement fondamental et secondaire, où les filles représentent dans ce dernier cycle d'enseignement 46.2% des effectifs.

Cela n'a pas empêché de classer l'Algérie en 82<sup>ème</sup> position parmi 174 pays en voie de développement selon l'I.D.H (Indice de Développement Humain)<sup>24</sup>.

Autre éléments pertinent dans l'analyse de la corrélation entre la pauvreté et l'éducation est le coût de scolarité des enfants qui devient de plus en plus élevé posant ainsi une charge supplémentaire pour les familles qui ont un modeste revenu.

<sup>24</sup> - Dans le rapport Mondial du développement humain RMDH, 1998, tableau 3, p.155 - 157.

Selon l'enquête menée par le CENEAP (1998), les frais de scolarité n'ont pas cessé d'augmenter entre 1993 et 1996, même chose pour les indices des fournitures scolaires qui se sont augmentés de plus de 50% entre 1993 et 1996.

**Tableau (III.14) :** Evolution des indices des frais de scolarité et du coût des fournitures scolaires

	1993	1994	1995	1997
<b>Frais de scolarité</b>	181.1	195.9	227.7	253.8
<b>Fournitures scolaires</b>	244.6	301.3	438.0	550.8

Source: CENEAP (1998), enquête sur les ménages.

Le tableau (III . 15 ) de son côté présente le pourcentage des dépenses publiques pour le secteur d'éducation par rapport au PIB et le ratio d'inscription en enseignement secondaire.

**tableau (III . 15 ) :** évaluation des dépenses publiques pour l'éducation

	1993	1994	1995	1997
<b>Dépenses publiques pour l'éducation (% PIB)</b>	14	15	17	13
<b>Ratio d'inscription en enseignement secondaire</b>	57.3	57	56	55

Source : ONS ,divers issus , Ministère de l'éducation nationale

On remarque :

- Une stagnation des dépenses publiques pour l'éducation entre 1995 et 1997 (13%).
- Le ratio d'inscription en enseignement secondaire est en baisse depuis 1993.

▫ En plus le taux de renvoie ne cesse d'augmenter dans ce secteur avec 8% en primaire et 5% en terminal, sans oublier la disparition des repas scolaires au niveau des établissements.<sup>25</sup>

Tous ces facteurs ont participé à d'importantes déperditions d'élèves en cours de scolarité.

D'après les estimations statistiques du CNES (1998), se sont, chaque année, entre 500 et 560000 élèves qui quittent le système scolaire, soit par abandon volontaire, soit par exclusion prononcée par les autorités scolaires.

Globalement, du fondamental au supérieur, le taux des déperditions est de l'ordre de 95% cela signifie que sur 100 élèves entrant en première année fondamentale, 87 élèves seulement arriveront au troisième palier (7<sup>ème</sup> année), soit un taux de déperdition de 13% à ce niveau, 40 élèves seront admis dans l'enseignement secondaire (1<sup>ère</sup> AS), soit un taux de déperdition cumulé de 60 % 9 élèves réussiront au baccalauréat et entameront des études universitaires, soit un taux de déperdition cumulé de 91% et 5 élèves obtiendront un diplôme d'enseignement supérieur, soit 95% de déperditions.<sup>26</sup>

Ce qu'il faut tenir, est que l'appauvrissement des familles accentue la tendance à la réduction de la durée de la scolarisation des enfants (filles et garçons), plus encore le milieu rural n'encourage pas une scolarisation complète par rapport au milieu urbain, ce qui prouve la forte discrimination entre les deux milieux.

---

<sup>25</sup> - BENHABIB A. & ZIANI T. « Poverty alleviation policies in Algeria through the implementation of participatory community service schemes », in conférence Internationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger, Octobre 2000.

<sup>26</sup> - CNES, PRNDH 1998, Op.cité, P. 38

## D- La santé :

D'après l'enquête sur les niveaux de vie (O.N.S, 1995), 2% de la population Algérienne n'accède pas aux services de santé.

Pour évaluer cet accès, et sa relation avec la pauvreté, il faut avoir des informations concernant la durée moyenne de vie des Algériens à travers les taux d'espérance de vie, mortalité infantile, la proximité des structures de santé des lieux de résidence, les taux de couverture vaccinale,...

Il est clair que l'Algérie a fait des pas énormes dans le secteur sanitaire après l'indépendance, à cause de la gratuité des soins pour toutes les catégories de la population.

Cependant, depuis la mise en œuvre des ajustements économiques on a remarqué un recul de ces conditions favorables.

En fait la suppression des subventions budgétaires aux prix des médicaments au cours des années 90 a engendrée une hausse des prix, ce qui veut dire une autre charge supplémentaire notamment pour les personnes non affiliées au système de sécurité social.

A partir de là, on commence à remarquer une certaine discrimination s'agissant des personnes réputées pauvres ou de personnes définies comme non-pauvre.

**Tableau (III.16).** Dépenses pour la santé

	1993	1994	1995	1997
Dépenses annuelles (10 <sup>3</sup> DA)	5093	59970	86180	96100
Dépenses d'état (% PIB)	1.74	1.38	1.11	0.93
Sécurité sociale (% PIB)	2.28	1.48	1.55	1.69
Dépenses des ménages (% PIB)	1.66	1.13	1.64	1.19
Dépenses totales (% PIB)	<b>5.70</b>	<b>4.00</b>	<b>4.30</b>	<b>3.80</b>

**Source :** O.N.S, divers issus, Ministère de la santé

Le tableau (III.16) montre que les dépenses d'état ont diminuées par rapport à celles de la sécurité sociale, ce qui va aggraver la situation pour les familles à bas revenus qui vont sentir le coût élevé des médicaments et autres services sanitaires.

L'espérance de vie à la naissance, indicateur synthétique de la situation sanitaire de la population, a également connu des gains appréciables ces dernières décennies.

De l'ordre de 47 années en 1962, elle est passée à 52.6 années en 1970, et à 68.5 années en 1998, soit un gain de 21 années presque en l'espace d'un tiers de siècle, comme le démontre le tableau (III.17)

**Tableau (III.17) :** Evolution de l'espérance de vie à la naissance suivant le genre en années (1970 – 1998)

<b>Genre</b>	<b>1970</b>	<b>1980</b>	<b>1985</b>	<b>1991</b>	<b>1996</b>	<b>1998 *</b>
<b>Masculin</b>	52.6	55.9	62.7	66.9	66.8	67.2
<b>Féminin</b>	52.8	58.8	64.2	67.8	68.4	69.0
<b>Ensemble</b>	<b>52.6</b>	<b>57.4</b>	<b>63.6</b>	<b>67.3</b>	<b>67.7</b>	<b>68.5</b>

**Source :** O.N.S , \* estimation du ministère de la santé et de la population

De même des améliorations sensibles ont été constatées ces dernières années en ce qui concerne la mortalité infantile.

Le taux de mortalité infantile est ainsi passé de 142 pour mille en 1970 à 51.1 pour mille en 2000.

Il faut noter aussi que pour les filles, la maîtrise du taux de mortalité est mieux puisqu'on est passé de 141 pour mille en 1970 à 47.8 pour mille en 2000, tandis que pour les garçons l'évolution est de 142 à 54.2 pour mille en 1970 et 2000 respectivement.

Le tableau (III.18) illustre ces remarques citées ci-dessus.

**Tableau (III.18) :** Evolution du taux de mortalité infantile, suivant le genre (1970–2000)

Années	Taux de mortalité infantile / 1000		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1970	142.0	141.0	142.0
1980	84.40	85.06	84.72
1985	80.00	76.57	78.30
1990	60.00	55.50	57.80
1995	57.94	51.68	54.87
1997	59.50	53.66	56.64
1998	55.99	50.61	53.35
1999	55.94	51.60	53.81
2000	54.20	47.80	51.10

**Source :** O.N.S

Le taux de mortalité infantile nous conduit à analyser le taux de vaccination, étant donné qu'il est une des causes de la mort des enfants.

Les informations sur la dernière décennie concernant l'évolution du taux de couverture vaccinale des enfants sont présentées dans le tableau (III.19).

La situation épidémiologique du pays était catastrophique au lendemain de l'indépendance.

En 1969, la vaccination est devenue obligatoire et gratuite contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite ainsi que la variole.

En 1977, la vaccination contre la rougeole a été introduite et rendue obligatoire en 1985, en même temps qu'a été supprimée la vaccination antivariolique, cette dernière ne se justifiant plus, la maladie ayant été complètement éradiquée.

**Tableau (III.19).** Evolution du taux de couverture vaccinale des enfants (en %)

	1989	1992	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>BCG</b>	96	92	93	94	94	94	95	97	93
<b>DTCP3</b>	81	78	75	74	77	79	80	83	89
<b>V.A.R</b>	73	68	69	69	75	74	75	78	83

**Source :** Ministère de la santé et de la population , enquête EDG 2000

**DTCP 3 :** Diphtérie, Tétanos, coqueluche et poliomyélite

**V.A.R :** Vaccin anti – rougeole

Ce qu'il faut tenir de ce tableau, est beaucoup d'efforts attendent l'état pour augmenter le taux au maximum.

Ces dernières années on a enregistré un retour des maladies de pauvreté dans différents régions du pays comme la rougeole qui existe encore, les maladies à transmission hydrique M.T.H (la fièvre typhoïde, le choléra , les dysenteries et les hépatites virales) qui ont enregistrées une augmentation entre 1993 et 1996 en passant de 28.66 à 35.45 cas pour 100.000 habitants, le choléra qui touche principalement les régions côtières où on a enregistré beaucoup de cas ces dernières années suite aux conditions d'hygiène défavorables (surtout les cross-connexions entre réseaux, qui entraînent la contamination de l'eau potable, distribuée dans les foyers, par des eaux usées) et la précarité des habitats.

Les estimations théoriques du ministère de la santé et de la population concernant les besoins en infrastructures dans le secteur sanitaire seraient les suivantes :

- **Hôpitaux :** 55.000 lits additionnels à mettre en place entre 1990 et 2000 et 12.800 lits entre 2000 et 2010 (soit en théorie 14 et 32 hôpitaux de 400 lits).

A ce rythme, le pays aurait capitalisé 63.200 lits en 2000 et 76000 lits en 2000 et 76000 lits en 2010.

- **Polyclinique** : Il faudrait disposer de 658 unités à l'horizon 2000 (soit 208 unités à réaliser entre 1992 et 2000) et de 791 unités à l'horizon 2010 (soit 133 unités additionnelles à réaliser entre 2000 et 2010)
- **Centre de santé** : 2630 unités au total en l'an 2000 (soit 1520 unités à mettre en place en 1992 et 2000) et 3160 unités au total en 2010 (soit 530 centres à réaliser entre 2000 et 2010).

### **E- Les conditions de logement :**

La majorité des analystes se mettent d'accord concernant la problématique de logement en Algérie et la crise immense que traverse le pays ces deux dernières décennies.

Cette problématique est devenue le centre des préoccupations de la société Algérienne.

Malgré les efforts de l'état pour la construction de nouveaux logements, cela n'a pas permis de résorber les déficits, ni même d'améliorer les conditions d'habitat.

*La question qui se pose, est - ce qu'il y a une corrélation entre les conditions d'habitat et le phénomène de pauvreté ?*

La réponse à une telle question suggère des informations spécifiques concernant le ménage et le logement.

D'après l'enquête menée sur les niveaux de vie en 1995, il ressort que la maison traditionnelle est le type de logement dominant (66.5% pour l'ensemble) aussi bien chez les pauvres (80.8%) que chez les non pauvres (62.2%).

Cette situation caractérise, également d'autres types de logement comme les villas.

Pour ce qui est de l'habitat précaire, les politiques de l'habitat mises en œuvre ont permis de le réduire sensiblement.

C'est ainsi que la proportion de logements précaires est passée de 10.2% du parc des logements en 1977 à 1.6% en 1995.

Il faut noter aussi d'après la même enquête, que la proportion des ménages pauvres occupant des villas (9.4%) est relativement proche de celle des non pauvres (12%). Ce qui prouve que *la nature du logement occupé n'est pas, dans tous les cas, un critère suffisant de distinction des niveaux de revenu, et par conséquent la position du ménage sur l'échelle de pauvreté.*

Concernant le taux d'occupation par pièce (TOP), les résultats de l'enquête estiment que le (TOP) est plus fort dans les ménages pauvres, 3.7 personnes par pièce contre 2.7 personnes pour les moins pauvres.

La même enquête relève que pour le 1<sup>er</sup> quintile, environ 45% des ménages (urbains et ruraux) occupent des logements de 2 pièces et moins. Pour le dernier quintile (Les 20% les plus riches) 68% occupent des logements de 3 pièces et plus.

Les estimations du ministère de l'habitat pour l'horizon 2025 concernant le logement sont présentées dans le tableau (III.20)

**Tableau (III.20) :** Estimation des besoins à l'horizon 2025

<b>Objectifs</b>	<b>Besoins à satisfaire à l'horizon 2025</b>
<b><i>Taux d'occupation par logement</i></b>	
<b>Nord :</b> 6.5 personnes / log	2460000 logements
<b>H. Plateaux :</b> 6.1	1413000 logements
<b>Sud :</b> 5.8	668000 logements
<b>Moy. pour le pays :</b> 6.3	4541900 logements
	(Soit le parc logement de 1987 multiplié par 1.5)

**Source :** Ministère de l'habitat.

Les chiffres du tableau de la page précédente démontrent, l'effort qui attend l'état afin de diminuer les taux d'occupation par logement en satisfaisant la demande et en diversifiant les possibilités et les opportunités de financement foncière d'un côté et essayer d'éliminer l'habitat précaire en prévoyant son extension de l'autre côté.

En d'autres termes, il faut que le rythme de construction des logements suit celui de la constitution des ménages.

Il faut noter à ce stade, que entre 1966 et 1998, la population s'est multipliée par trois alors que le parc de logements n'a que doublé (1982000 logements en 1966 et 4102064 logements occupés en 1984)<sup>27</sup>.

Un autre facteur lié à l'habitat s'est manifesté ces dernières années provoquant des problèmes à la population, c'est les problèmes d'accès à l'eau, le raccordement au réseau d'assainissement et l'évacuation des déchets ménagers.

En effet, en milieu urbain, l'alimentation en eau potable, par exemple bénéficiait en 1995 à 97.8% des ménages, alors que 54% seulement y avaient accès en milieu rural.

Par ailleurs, l'impact des nouveaux de pauvreté sur l'accès aux commodités du logement est plus réduit en milieu urbain (1.3 point entre le premier et le cinquième quintile)<sup>28</sup>.

En moyenne les habitants ne disposent pas d'une quantité suffisante d'eau potable. La dotation est de 75 litres par personne et par jour loin de la norme internationale qui est de 135 litres par personne et par jour.

Cette insuffisance s'est répercutée sur les conditions d'hygiène des populations comme témoignent les maladies à transmission hydrique et les intoxications alimentaires.

---

<sup>27</sup> D'après les deux recensements RGPH de 1966 et 1998.

<sup>28</sup> CNES . PRNDH . 1998 . Op.cité , P.105 .

Selon l'hypothèse moyenne de croissance de la population, les besoins seront de l'ordre de 3.8 milliards de m<sup>3</sup> à l'horizon 2025, comme le démontre le tableau (III.21).

**Tableau(III.21) :** Besoins en eau de la population en (10<sup>6</sup> m<sup>3</sup>)

<b>Années</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2015</b>	<b>2020</b>	<b>2025</b>
<b>Régions</b>						
<b>Métropole</b>	409	442	474	542	628	737
<b>N.Hors Met</b>	765	835	905	1041	1192	1365
<b>Total. Nord</b>	1174	1277	1379	1583	1810	2102
<b>Hauts Plat.</b>	353	492	615	758	968	1214
<b>Sud</b>	139	177	236	302	401	523
<b>Algérie</b>	1666	1946	2230	2643	3179	3839

**Source :** CNES, « Etude sur la politique nationale en matière de population », Op. cité, P.9.

Les besoins seront tellement importants qu'il sera nécessaire d'avoir recours aussi bien aux ressources en eaux non conventionnelles qu'aux transferts inter-régionaux pour faire face à cette demande car une pénurie d'eau va poser un problème écologique très préoccupant et aura nécessairement des répercussions négatives sur la santé de la population et le développement économique.<sup>29</sup>

L'évacuation et le traitement des eaux usées est un autre problème à régler.

La proportion des logements rattachés au réseau d'assainissement est ainsi passée de 52.4% à 63.7% entre 1987 et 1995.

Si en milieu urbain, le taux de rattachement, est en 1995 relativement correct (de l'ordre de 96.1%), il est, en revanche particulièrement faible en milieu rural (28.4%)<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> CNES, « rapport sur les investissements en infrastructures et le rôle des milieux socio-économiques dans l'édification de l'espace euro-méditerranéen », 1998.

<sup>30</sup> - CNES, PRNDH, 1998 op. cité, P. 88

En plus, en l'absence de disponibilités suffisantes d'eau potable, les eaux usées sont souvent utilisées pour l'irrigation en agriculture ce qui engendre des intoxications alimentaires affectants ainsi la santé de la population.

D'ailleurs en 1995 il a été enregistré 1371 cas de typhoïde, 2144 cas de dysenterie et 2144 cas d'hépatite virale, c'est à dire des maladies liées à la dégradation des conditions d'hygiène du milieu.

#### ***Section 4 : Politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie***

Après l'indépendance, l'Algérie a enregistrée une évolution importante d'investissement dans le développement humain, cette évolution est traduite par les moyens financiers importants investit pour justement garantir le succès d'une politique sociale basée sur la protection des droits de l'homme, l'égalité des droits économiques et sociaux des citoyens quels que soient leur âge et leur sexe.

D'ailleurs , dès 1962, l'Algérie a signée des conventions et chartes internationales comme :

- ▶ Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 ;
- ▶ Charte Africaine des droits de l'homme et du bien être de l'enfant adoptée lors de 26<sup>ème</sup> session de l'O.N.U en 1990 ;
- ▶ Convention de l'OIT sur le travail des enfants en juin 1999.

Cependant, la baisse durable des prix des hydrocarbures (le pilier des exportations Algériennes) a atténuée les revenus d'état, ce qui a conduit à une crise économique caractérisée par des restrictions budgétaires, y compris au détriment des secteurs sociaux.

Ces derniers ont bénéficiés de budgets importants , mais malheureusement, les profondes distorsions continuent à apparaître.

En 1998, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sous toutes ses formes, y compris les programmes d'aide à l'emploi, était évalué à environ 12 millions de personnes.<sup>31</sup>

En plus l'Algérie a entamée des projets de développement durable des zones rurales en coopération avec des organisations internationales et qui a été réalisé plus particulièrement par le secteur des forêts (organisé en direction générale auprès du ministère de l'agriculture), ou par les hauts commissariats au développement de la steppe et des zones sahariennes.

Parmi les initiatives de ces projets nous pouvons citer quelque unes<sup>32</sup>:

- Le programme des grands travaux (initié au début des 90).
- Le projet de mise en valeur hydro - agricole au sud.
- Le projet pilote d'aménagement intégré du bassin versant de l'oued Mina (1994).
- Le projet de développement intégré du bassin versant du haut Mellègue (fin 1990).
- Le projet de l'emploi rural dans la zone nord ouest de l'Algérie.
- Le projet sur la femme rurale (avec le concours de la F.A.O)
- Le plan national de reboisement et le programme de la mise en valeur des terres agricoles par les concessions .

L'importance donnée par les autorités Algérienne à cette problématique s'est traduit par l'organisation de *la 1<sup>ère</sup> conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en octobre 2000* suite a l'évolution très préoccupante du

---

<sup>31</sup> Banque mondiale , « Note stratégique de protection sociale » , version préliminaire , octobre 1999 .

<sup>32</sup> S.Ferroukhi , Op.cité .

phénomène et pour essayer de trouver des solutions qui pourront reculer cette pauvreté.

La lutte contre la pauvreté en Algérie s'est traduit par des politiques qui touchent en premier lieu les activités sociales des citoyens Algériens. Ces politiques étaient orientées vers :

### **A - Activités de solidarité nationale :**

L'instauration du ministère de solidarité nationale était pour but de déterminer les inégalités qui existent entre les citoyens et lutter contre la pauvreté et l'exclusion .

- Une aide pour le secteur de l'éducation nationale concernant les cantines scolaires où leur nombre a été évalué entre l'année scolaire 2000/2001 et 2001/2002 en passant de 4500 à 7000 cantines.

En plus, pendant l'année scolaire 1999/2000, 1,1 million d'élèves ont bénéficié d'une distribution gratuite de fournitures scolaires et livres pédagogiques, ce chiffre est passé à presque 2 millions d'élèves pendant l'année scolaire 2001/2002.<sup>33</sup>

Cette dernière année scolaire était marquée par une distribution d'une allocation de 2000 D.A, pour 3 millions d'élèves, avec une évolution de 900000 élèves par rapport à ceux qui ont bénéficiés de cette allocation pendant l'année scolaire 2000/2001. Une somme d'argent importante est consacrée pour la médecine scolaire et qui dépasse 630 millions D.A .

- une aide destinée au logement sous forme d'une participation financière pour bâtir des logements évolutifs.

Jusqu'au 30 septembre 2000 , 5606 logements ont été financés surtout en zones rurales .

---

<sup>33</sup> CNES , « Projet de Rapport Nationale sur le Développement Humain , PRNDH » , Novembre 2001 .

- Une aide pour créer des postes d'emplois destinés au jeunes chômeurs appartenant aux catégories sociales vulnérables , ce qui a permis de créer 2201 petites entreprises .

- Une aide destinée pour les catégories faibles (personnes âgées et handicapés ) concernant une prise en charge totale des soins et hébergement des personnes âgées .En fin de l'année 2000 , il y'avaient 260 personnes qui ont bénéficiées de cette aide .

Cette dernière concerne aussi les médicaments , puisque 32195 cartes a été distribuées aux personnes concernées pour retirer des médicaments sans payement , sans oublier l'opération de collection des pièces monétaires au niveau des écoles et qui a permis d'acheter 1650 chauffages et 180 climatiseurs destinés aux écoles de 39 wilayas considérées pauvres .

### **B- Filet Social :**

La libération des prix des biens de large consommation largement soutenus par l'état s'est répercutée négativement sur le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population , ce qui a pousser l'état a instauré un dispositif de « filet social » en 1991 .

Ce filet social est constitué d'une allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et d'une allocation d'activité d'intérêt général (IAIG).

Il faut noter à ce stade qu'une agence de développement sociale (ADS) a été créer en juin 1996 , placée sous l'autorité du chef du gouvernement et dont le suivi opérationnel des activités est assuré par le ministre chargé de l'emploi .

Cette agence a pour mission de promouvoir , sélectionner et financer les actions et interventions en faveur des populations les plus démunies et du développement communautaire , les projets de travaux ou de services d'intérêt économique et social , notamment ceux comportant une haute intensité de main-

intensité de main-d'œuvre de nature à promouvoir l'emploi ainsi que le développement des micro-entreprises .

L'ADS gère des programmes de protection sociale des personnes âgées et handicapées , dans le cadre du filet social (AFS) , d'activités d'intérêt général (IAIG) sur les chantiers communaux destinés aux familles sans revenus , des Travaux d'Utilité Publiques à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO) destinés aux chômeurs des régions démunies.<sup>34</sup>

Les programmes en question s'attaquent aux causes de la pauvreté et sont axés sur trois directions à savoir :<sup>35</sup>

- Les traitements économiques et social du chômage ;
- L'assistance à des catégories particulières telles que les personnes isolées ou chefs de famille sans revenu et inaptes au travail ;
- Les actions participatives de développement en direction des communautés et groupements défavorisés pour lesquels des programmes de rattrapage en matière d'équipements collectifs sont financés avec la participation des bénéficiaires .

#### 1- A.F.S : (Allocation Forfaitaire de Solidarité )

C'est une allocation qui est attribuée aux personnes âgées plus de 60 ans , vulnérables , handicapées ou inaptes au travail .

Le montant de cette allocation a été fixé a 900 DA par mois majoré de 120 DA par mois et par personne à charge pour un maximum de trois personnes .

Il faut noter que ce montant se situe en deçà du seuil de pauvreté alimentaire exprimé en dinars , défini dans le cadre de l'enquête sur les niveaux de vie de

<sup>34</sup> CNES . PRNDH . 1998 . Op.cité .

<sup>35</sup> M.M. Ameziane , « L'expérience de l'ADS en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion » , in conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion » , Alger , Octobre 2000 .

## 2- IAIG : (Indemnité d'activité d'intérêt général)

Elle est allouée aux chefs de famille sans revenus et aptes au travail en contre partie de leur participation à un chantier d'intérêt général. Son montant est de 2800 DA par mois.

Le tableau (III.23) indique le changement du nombre de bénéficiaires de cette allocation entre 1995 et 2000.

**Tableau (III.23) :** Changement du nombre de bénéficiaires de l'IAIG.

	1995	1997	2000
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	588212	283094	130300

**Source :** CENEAP. 1998, 1999, CNES (PRNDH, 2001)

L'étude de CENEAP (1999) a indiquée que 40% de bénéficiaires de cette indemnité ne sont pas pauvre, ce qui explique la diminution du nombre de bénéficiaires entre 1995 et 2000.

## C- Contrats de pré-emplois :

La particularité des chômeurs universitaires a poussée les autorités à prendre cette catégorie en considération en introduisant des contacts de pré-emplois à partir de 1998.

Ces contrats touchent les diplômés universitaires plus les stagiaires des centres de formation professionnelles qui ont un diplôme de technicien supérieur, et leurs donne une expérience professionnelle pratique et surtout une connaissance du milieu de l'entreprise et l'administration.

La rémunération des bénéficiaires de ce dispositif est 4500 DA par mois pour les techniciens supérieur et 6000 DA/mois pour les universitaires.

**Tableau (III.24) :** Résultats des contrats de pré- emplois suivant les secteurs d'activité  
(1998-2000).

Année Secteur D'activité	1998		1999		2000		Somme	
	Offres des C.P.E	Emploi des C.P.U	Offres des C.P.E	Emploi des C.P.U	Offres des C.P.E	Emploi des C.P.U	Offres des C.P.E	Emploi des C.P.U
	<b>Administration</b>	5980	5347	7274	5927	4000	2000	17254
<b>Economie</b>	991	926	6332	4639	7543	7711	14866	13276
<b>Somme</b>	<b>6971</b>	<b>6273</b>	<b>13606</b>	<b>10566</b>	<b>11593</b>	<b>9711</b>	<b>32120</b>	<b>26550</b>

Source : CNES, PRNNDH, 2001.

C.P.E : Contrat de pré- emplois.

On remarque que presque **63%** des personnes ont été recrutées dans l'administration, mais le plus important est que le nombre de contrats qui a aboutit à un emploi final ne dépasse pas les **20%** , ce qui prouve que cette politique est transitive et elle ne peut pas résoudre les problèmes de l'emploi suivant cette méthodologie de recrutement dans le cadre des C.P.E.

Ces politiques ne peuvent pas toutes seules contribuer à la réduction de la pauvreté.

D'autres programmes sont développés en direction des populations les plus défavorisées.

Il s'agit en l'occurrence, de *projets de développement communautaire, à caractère participatif*, qui visent à créer des activités génératrices d'emplois et de revenus par la réalisation de projets en vue de doter ces catégories de services sociaux et d'infrastructures de base de nature à améliorer leurs conditions d'habitat et de vie.

## **D- PCSS : (The Participatory community service scheme)**<sup>36</sup> :

C'est un projet de développement communautaire, à caractère participatif. Sa réalisation est faite à travers une équipe multidisciplinaire pour but de réduire la pauvreté dans une zone bien définie.

Son programme comporte quatre modules : santé et hygiène, droits sociaux, éducation et sport et activités culturelles.

Son avantage se situe dans le fait qu'il peut réduire au minimum le coût d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté.

Le projet commence par un diagnostic basé sur une étude économique et sociale qui permettra la création d'une unité suivant les quatre étapes suivantes :

**Etape 1** : La première étude pour viser la population était en 1991 (taille de famille, emploi, revenu, épargne).

**Etape 2** : Le wali instaure une commission d'études composée des représentants de la population locale et des représentants des ministères impliqués (travail et affaires sociales, santé et population, jeunesse et sport).

**Etape 3** : Le rapport a été accompli et les critères d'acceptabilité étaient approuvés.

**Etape 4** : La structure d'unité (ressource humaines et logistiques) e les rendez vous ont été établis. L'unité sera diriger par des spécialistes volontaires couvrant les domaines requis (santé et hygiènes, éducation, droits sociaux , activités sportives et culturelles).

Les participants dans l'unité doivent remplir les conditions suivantes :

- a)- Une qualification et un archive de travail acceptable.
- b)- Avoir pratiquer cette tâche auparavant et il s'intéresse pour les services de communauté.
- c)- Bonne volonté de travailler dans un groupe.
- d)- être rigoureux dans son travail.

<sup>36</sup> Benhabib A. & Ziani T. , Op.cité .

► **Domaines d'intervention :**

l'intervention se fasse dans les domaines suivants :

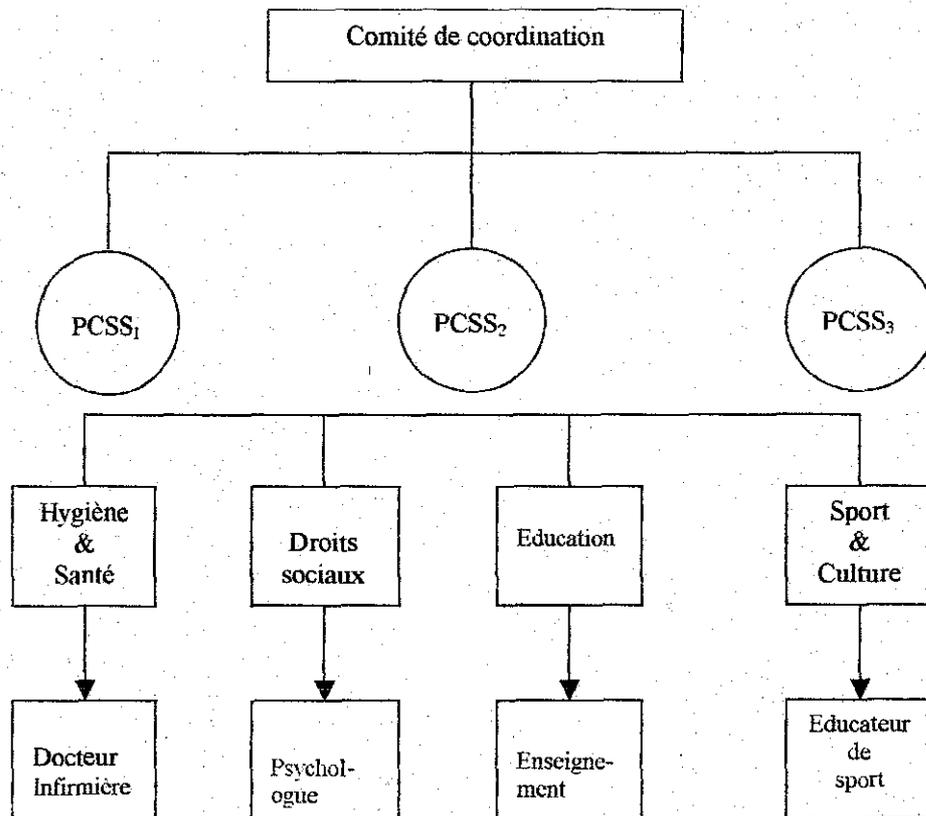
- Santé et hygiène dirigées par un docteur et un technicien;
- Psychologie dirigée par un psychologue et un éducateur ;
- Education dirigée par un enseignant.
- Sport et culture dirigées par un enseignant et un éducateur de sport.

► **L'organisation :**

Les différentes tâches multidisciplinaires nécessitent un comité de coordination(d'après la figure (III.3) )qui doit assurer les fonctions suivantes :

- Choisir un local pour PCSS;
- Mobiliser et organiser les comités locales ;
- Sélectionner le personnel qui dirigera les PCSS ;
- Etablir les relations avec les services et les institutions ;

**Figure (III.3) :** Structure de coordination



**Source :** Benhabib et Ziani (2000), Op.cité

La conduite de l'ensemble de ces dispositifs a toute évidence la mise en place d'un cadre institutionnel approprié régi par des règles et des procédures opérationnelles.

Une utilisation judicieuse des ressources de l'état d'un côté et un bon ciblage de la population pauvre de l'autre côté permet d'avoir une plus grande efficacité dans les actions de lutte contre la pauvreté.

### **E- Politique de logement :**

L'état a consacré une aide pour les familles à bas revenu à travers la création de la CNL (Caisse nationale de Logement), et une aide financière de 16 milliards DA en 1998 pour FONAL (Caisse national d'aide pour le logement).

Une autre méthode consiste à donner des lots de terrain avec des prix symboliques pour les familles concernées.

Pour les zones rurales, elles bénéficient chaque année d'une aide destinée à 400 000 familles pour le logement rural.

La valeur de cette aide est fixée de 200 000 DA pour bâtir une nouvelle maison, et 120 000 DA pour modifier, voire agrandir un logement existant déjà.

Un programme sur cinq années (2001-2005) est basé sur deux axes :<sup>37</sup>

- 1- Une participation communautaire basée sur les ressources locales et une prise de décision en partenariat avec la communauté locale.

---

<sup>37</sup> Benhabib A. & Ziani T. , « The re-targeting of social expenditure in Algeria : The social safety nets , the participatory community service schemes and pilot communitarian projects » , International Symposium " Poverty and Governance in the Middle east and North Africa region " , Sana'a , Yemen , August 2<sup>nd</sup> & 3<sup>rd</sup> 2001 .

2- Une proximité d'action qui comprend toutes les actions inhérentes aux PCSS (the participatory community service scheme)

Le succès de ce programme dépend de l'action commune de trois acteurs :

- Autorités locales
- Société civile (associations publiques et privées)
- Bénéficiaires.

L'objectif du programme est le logement et le développement en ce qui concerne les utilités (eau potables, eaux usées, électricités et gaz).

Le coût du programme est estimé autour de 300 billions DA équivalent à 4.28 billion \$ US qui est partagé entre l'état (pour les bénéficiaires qui n'ont pas de revenus), des crédits des institutions financières et une contribution des bénéficiaires suivant leurs revenus.

Le programme créera aussi 1 million de poste de travail.

### **F-les projets pilotes :**

Les programmes des projets pilotes sont parmi les éléments d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

L'expérience peut être prolongée pour les autres régions du pays.

La sélection des projets a été entrepris par un comité technique.

5 wilayas ont été sélectionnées (Alger, Oran, Oum el Bouagui, Relizane et Souk-Ahras).

Le comité technique se compose d'experts nationale et internationale représentant les institution internationales comme la banque nationale, PNUD, UNICEF,.....

Les cinq projets pilotes sont :

- Ramka (Relizane).
- Les planteurs (Oran).

- Djazia (Oum-el Bouagui).
- Sidi Fredj (Souk -Ahras).
- Baraki (Alger).

Ce ciblage a été fait sur la base des critères suivants <sup>38</sup>.

- Un bas revenu.
- Privation et exclusion.
- Assurance faible de filet social et services publics.
- Une faible solidarité communautaire (BONDING-BRIDGING).
- Destruction des infrastructures.
- Espérance de développement (environnement favorable).
- Espérance des contributions par le secteur privé, des contributions des bénéficiaires.
- Compatibilité des projets avec les priorités du gouvernement et les donateurs potentiels.

L'étude est passée par les étapes suivantes :

- ◆ Un questionnaire sur les ressources, les activités, les services, ciblage de la population à travers les profils socio-économique et socio - psychologique.
- ◆ Une étude a été faite sur un échantillon de 100 ménages pour évaluer le niveau de pauvreté.
- ◆ Des interviews avec les différentes associations et les représentants des communautés.
- ◆ Sélection des enquêteurs pour chaque projet pilote afin d'aider le comité à exécuter son questionnaire.
- ◆ Des longues sessions d'entrevue avec fonctionnaires, des chefs de village,
- ◆ Visites par les experts du comité au ménage de l'échantillon.

---

<sup>38</sup> Benhabib A. & Ziani T. , Yemen , 2001 , Op.cité .

- ◆ Des visites pour rechercher les informations (ressources potentielles et infrastructures).
- ◆ Des données primaires et secondaires collecter et analyser.
- ◆ Des visites par des psychologues aux zones ciblées.
- ◆ Un programme préliminaire avec la participation de tous les membres.
- ◆ Adaptation du programme final.

### **Conclusion :**

Les chiffres enregistrés liés à la pauvreté en Algérie sont choquants , dans la mesure où même les salariés souffrent et n'arrivent pas à préserver leurs pouvoir d'achat qui a connu une baisse très inquiétante d'où la détérioration progressive de la couche moyenne qui bénéficiaient dans les années 70 et 80 d'un place aisée dans la société .

Cette nouvelle situation a poussée les autorités à réfléchir en essayant de trouver des moyens efficaces pour lutter ou simplement atténuer cette pauvreté .

Malheureusement , les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts puisque les vrais pauvres n'arrivent pas à bénéficier de ces aides , car ils ne sont pas bien déterminés par les autorités .

Cerner le phénomène et segmenter la population pour assurer l'efficacité des aides , restera une condition nécessaire avant de réfléchir sur une politique de lutte en introduisant tous les aspects liés à l'environnement et la culture de la population Algérienne .

# **Conclusion**

Différentes approches de la pauvreté ont été présentées dans cette première partie .

En démarrant de la définition la plus classique basée sur le critère monétaire , différents concepts de la pauvreté ont été distingués .

Ils reposent soit sur des critères objectifs ( conditions matérielles d'existence , capital humain , exclusion sociale) , soit sur l'appréciation subjective des ménages (perception générale , satisfaction des besoins jugés essentiels , aisance financière ) .

Les politiques de lutte diffèrent suivant l'environnement et les moyens financiers des pays.

Pour notre pays , la stratégie est basée sur une aide directe destinée vers la population démunie , seulement c'est pas toujours le cas de tomber sur la bonne cible .

## **Deuxième Partie**

Les études sur la pauvreté en Algérie sont basées principalement sur le facteur monétaire seulement.

Ce dernier est indispensable pour avoir une première classification de la population en terme de pauvreté .

L'O.N.S qui est un organisme officiel a eu l'occasion d'entamer des enquêtes sur le niveau de vie des Algériens .

Les résultats montrent une certaine détérioration du pouvoir d'achat des familles Algériennes .

Dans cette partie nous voudrions examiner d'autres facteurs susceptibles d'expliquer le phénomène de la pauvreté dans notre pays à travers une enquête exploratoire .

# Chapitre 1 : Le modèle économétrique

## **Introduction :**

La première observation qu'on peut tirer sur les différents indices présentés dans la première partie, est que tous ont le même critère de séparation entre un individu (ménage) pauvre et non pauvre, à savoir le revenu.

Bien évidemment ce critère est déterminant, mais insuffisant dans la mesure où d'autres facteurs interviennent dans l'explication de la pauvreté et doivent être associés au facteur revenu.

Le recours à un modèle qui rassemble ces différents facteurs sera très important.

Pour cela, nous procédons à l'estimation d'un modèle économétrique (Logit - Probit) afin d'examiner si la pauvreté des ménages est due seulement à l'aspect monétaire ou s'il y a d'autres facteurs qui y participent.

## ***Section 1: Les deux modèles Logit & Probit***

On s'intéresse dans cette recherche à l'analyse de la probabilité où un ménage avec certaines caractéristiques sera considéré comme pauvre ou non.

Pour cela, on va construire le profil de pauvreté à travers un modèle économétrique sous une forme de régression de ménages en fonction d'un ensemble de caractéristiques propres à ces mêmes ménages, comme la composition du ménage, le milieu de résidence, l'éducation du chef du ménage, son état de santé,...

Une variable dépendante (endogène ou variable à expliquer) est expliquée par des variables indépendantes (exogènes ou variables explicatives) .

Si l'économétrie est un outil à la disposition de l'économiste qui lui permet d'infirmer ou de confirmer les théories qu'il construit, elle est aussi un outil d'analyse.

Parmi les domaines où l'économétrie apporte une aide à la modélisation , à la réflexion théorique ou à l'action économique , on citera :

- la mise en évidence de relations entre des variables économiques qui n'étaient pas à priori évidentes ou pressenties ;
- l'induction statistique ou l'inférence statistique consiste à inférer, à partir des caractéristiques d'un échantillon, les caractéristiques d'une population.

Elle permet de déterminer des intervalles de confiance pour des paramètres du modèle ou de tester si un paramètre est significativement inférieur , supérieur ou simplement différent d'une valeur fixée ;

- la simulation qui mesure l'impact de la modification de la valeur d'une variable sur une autre ;
- la prévision , par l'utilisation de modèles économétriques , qui est utilisée par les pouvoirs publics ou l'entreprise afin d'anticiper et éventuellement de réagir à l'environnement économique .

Le modèle économétrique est sous la forme suivante :

$$y_i = x_i \beta + u_i \dots \dots \dots (I.1)$$

où :

$y_i$  : variable dépendante dichotomique qualitative (latente inobservable)

---

<sup>1</sup> Régie Bourbonnais , « Econométrie , Manuel et exercices corrigés », Édition Dunod , Paris, 1998, P.7

$x_i$  : vecteur des caractéristiques du ménage  $i$ .

$\beta$  : vecteur de paramètres.

$u_i$  : les résidus (erreurs).

On remarque que la variable dépendante utilisée dans l'équation précédente est une variable **binaire**<sup>3</sup> (0 ou 1).

Le recours aux moindres carrés ordinaires (M.C.O) pose plusieurs problèmes, à savoir *l'existence du terme d'écart hétéroscédastique*. Cela se traduit par des estimations non biaisées mais inefficaces.

La méthode des moindres carrés généralisés peut résoudre le problème associé à l'hétéroscédasticité. Toutefois, les valeurs prévues ne se situent pas forcément entre 0 et 1.

Naturellement, nous pouvons utiliser des procédures de régression multiple standard afin de calculer les coefficients de régression standard. Toutefois nous sommes confrontés à un problème : *la régression multiple ne sait pas que la variable de réponse est de nature binaire, ce qui va conduire à des valeurs prévues supérieures à 1 ou inférieures à 0.*

Or des prévisions supérieures à 1 ou inférieures à 0 sont incorrectes.

La solution consiste à prévoir une **variable continue** demeurant, bien entendu, entre les bornes 0 et 1, en considérant la réalisation de la variable dépendante binaire comme provenant d'une certaine règle de décision. Cette règle est un mécanisme associant les variables explicatives  $x_i$  à l'observation de l'évènement  $\{y_i=0\}$  ou  $\{y_i=1\}$ .

---

<sup>3</sup> L'analogie étant possible avec l'électronique digitale où 1 représente le passage de courant (état haut), le 0 son absence (état bas)

Notre échantillon sera divisé en deux catégories, *la première* comporte les ménages qui enregistrent une somme de dépenses par tête inférieure ou égale

à la ligne de pauvreté  $Z$  et qui seront considérés pauvres.

*La deuxième*, ceux qui enregistrent une somme de dépenses par tête supérieure à la ligne de pauvreté  $Z$  et qui seront considérés non-pauvres .

La variable binaire (*pauvre ou non pauvre*) est définie comme ceci :

$$y_i = \begin{cases} 0 & \text{si } y_i^* > Z \\ 1 & \text{si } y_i^* \leq Z \end{cases} \dots\dots\dots (I.2)$$

où la variable :  $y_i^* = x_i \beta + u_i$  est aléatoire du fait de la présence du terme  $u_i$  . Cette variable est appelée variable latente (inobservable), et le modèle ci-dessus est le modèle sous-jacent.

La règle de décision probabiliste devient alors :

$$\begin{cases} \text{prob}(y_i = 0) = \text{prob}(x_i \beta + u_i > Z) = 1 - \text{prob}(u_i < Z - x_i \beta) \\ \text{prob}(y_i = 1) = \text{prob}(x_i \beta + u_i \leq Z) = \text{prob}(u_i \leq Z - x_i \beta) \dots\dots\dots (I.3) \end{cases}$$

Plusieurs remarques sont de rigueur. Tout d'abord , puisque la variable latente est aléatoire, la règle de décision est nécessairement probabiliste .

Ainsi, le modèle ne détermine pas exactement la réalisation de l'événement  $\{y_i = 0\}$  ou  $\{y_i = 1\}$ , mais fournit plutôt une mesure théorique de la proportion d'observations pour lesquelles cet événement s'est réalisé<sup>1</sup>.

Pour notre étude on a utilisé les *dépenses totales* des ménages pour classifier ces derniers en pauvres et non pauvres.

La plupart des études de pauvreté commence en choisissant un indicateur monétaire de bien-être de ménage. L'indicateur des *dépenses totales* est préféré à celui du revenu total, car les dépenses sont souvent plus stables que les revenus, ces derniers sont une procuration faible pour le niveau de vie, même dans les ménages de faible revenu.<sup>2</sup>

On note aussi que la valeur seuil **Z** dans ce modèle est identique pour toutes les observations.

Pour calculer cette probabilité et estimer les paramètres du modèle, il est nécessaire de spécifier une distribution statistique pour  $u_i$ .

Les deux lois statistiques les plus couramment utilisées dans la pratique sont la loi logistique et la loi de Gauss (distribution normale).

Ces deux distributions donnent alors les modèles qualitatifs binaires appelés respectivement **Logit** et **Probit**.

Notons **F(.)** la fonction de répartition issue de la distribution statistique du terme d'erreur  $u_i$ , le modèle devient :

---

<sup>1</sup> Seuil de pauvreté supérieur estimé par l'O.N.S. à **18191 DA** par personne et par an en 1995.

<sup>2</sup> Alban Thomas, « Econométrie des variables qualitatives », Manuel et exercices corrigés », Edition Dunod, Paris, 2000, P.52

<sup>3</sup> Benjamin Roberts & Julian May, « A Dynamic Analysis of Household Livelihoods and Asset Accumulation in Post-Apartheid South Africa: Evidence from Kwazulu-Natal », in Conference

$$\begin{cases} \text{prob}(y_i = 0) = \text{prob}(u_i > -x_i\beta) = 1 - F(-x_i\beta) \\ \text{prob}(y_i = 1) = \text{prob}(u_i \leq -x_i\beta) = F(-x_i\beta) \dots \dots \dots (I.4) \end{cases}$$

Les régressions Logit et Probit sont utilisées pour analyser des relations entre une variable (ou plus) indépendante (explicative) avec une variable dépendante catégorielle (expliquée) à deux niveaux.

La régression Logit/Probit a de nombreux avantages sur la régression linéaire multiple. En termes plus généraux, ces méthodes de régression impliquent que la variable dépendante soit en réalité le résultat de la transformation d'une variable sous-jacente, qui ne soit pas restreinte en étendue.

Dans la pratique, les modèles Probit et Logit sont très similaires en termes d'ajustement statistique. On note des différences uniquement dans le cas de très grands échantillons, car le comportement de ces deux distributions de probabilité ne diffère qu'aux extrémités du support (faibles et fortes valeurs de la fonction de répartition F).

Pour la loi normale, les probabilités extrêmes sont moins pondérées, la fonction de répartition tendant plus vite vers 0 ou vers 1.

### **A- Le modèle Probit :**

Les spécifications du modèle Probit sont conçues pour analyser des données qualitatives reflétant un choix entre deux solutions de rechange qui sont dans notre cas non pauvre ou pauvre.

Le modèle mesure le rapport entre les caractéristiques de la famille et le statut de pauvreté.

---

"Opportunities in Africa : Micro -evidence on firms and households " , st Catherine's college , Oxford , April , 9<sup>th</sup>-10<sup>th</sup> , 2000, P.5

Les spécifications de **Probit** fournissent alors un modèle de la probabilité d'observer les pauvres.

On fait ici l'hypothèse que l'erreur  $u_i$  est une variable suivant une loi normale de moyenne  $0$  et variance  $\sigma^2$ .

Les fonctions de densité et de répartition associées à une variable normale  $N(0,1)$  sont respectivement :

$$\phi(x) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-x^2/2} \quad \text{et}$$

$$\Phi(x) = \int_{-\infty}^x \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-t^2/2} dt \dots \dots \dots (1.5)$$

Pour utiliser ces expressions avec  $u_i$ , qui est de variance  $\sigma^2$ , on doit réduire l'argument de la probabilité que  $y_i=1$ , en divisant par l'écart type :

$$\begin{aligned} \text{prob}(y_i = 1) &= \text{prob}(u_i > -x_i \beta) = \text{prob}(u_i < x_i \beta) \\ &= \text{prob}\left(\frac{u_i}{\sigma} < \frac{x_i \beta}{\sigma}\right) = \Phi\left(\frac{x_i \beta}{\sigma}\right) \dots \dots \dots (1.6) \end{aligned}$$

Pour estimer les paramètres du modèle **Probit**, il faut maximiser la vraisemblance des données (c'est à dire, calculer les estimations de paramètre du maximum de vraisemblance)\*.

En faisant l'hypothèse que les observations sont indépendantes et identiquement distribuées, la vraisemblance du modèle s'écrit comme le produit des probabilités associées aux réalisations de  $y_i$ .

---

\* Hausman J., Wise D., « A conditional probit model for qualitative choice : Discrete Decisions . Recognizing Interdependence and Heterogenous Preferences », *Econometrica*, n° 46, 1978, PP.403-426

Soient  $N_1$  et  $N_2$  respectivement l'ensemble des observations pour lesquelles  $(y_i=1)$  et  $(y_i=0)$ . La vraisemblance s'écrit pour le **Probit** en séparant les observations :

$$L(y, x, \beta) = \prod_{N1} \left[ \Phi(x_i \beta) \right] \prod_{N0} \left[ 1 - \Phi(x_i \beta) \right] \dots \dots \dots (I.7)$$

De façon plus compacte, en considérant l'ensemble des  $N$  observations :

$$L(y, x, \beta) = \prod_{i=1}^N \left[ \Phi(x_i \beta) \right]^{y_i} \left[ 1 - \Phi(x_i \beta) \right]^{1-y_i} \dots \dots \dots (I.8)$$

### B- Le modèle Logit <sup>7</sup>

Dans le modèle de régression Logit, les valeurs prévues de la variable dépendante ne seront jamais inférieures (ou égales) à 0, ni supérieures (ou égales) à 1, quelque soient les valeurs des variables indépendantes.

Cette caractéristique s'obtient en appliquant l'équation de régression suivante <sup>8</sup> :

$$\Lambda(x_i \beta) = \frac{\exp(x_i \beta)}{1 + \exp(x_i \beta)} \dots \dots \dots (I.9)$$

Ces expressions sont plus faciles à manipuler que les fonctions  $\phi(\cdot)$  et  $\Phi(\cdot)$  de la loi normale.

On a ainsi :

<sup>7</sup> Le **logit** provient de la logistique, et l'on y ajoute le suffixe it.

<sup>8</sup> Alban Thomas, Op.cité, P.57

$$\text{Log}\left(\frac{p_i}{1-p_i}\right) = x_i \beta \dots \dots \dots (I.11)$$

L'estimation du modèle Logit repose aussi sur la maximisation de la log-vraisemblance. La vraisemblance s'écrit :

$$L(y, x, \beta) = \prod_{i=1}^N \left[ \frac{1}{1 + \exp(x_i \beta)} \right]^{1-y_i} \left[ \frac{\exp(x_i \beta)}{1 + \exp(x_i \beta)} \right]^{y_i} \dots \dots \dots (I.12)$$

Soit la log-vraisemblance :

$$\begin{aligned} \text{Log}L &= \sum_{i=1}^N \left\{ (1-y_i) \text{Log} \left[ \left( 1 + \exp(x_i \beta) \right)^{-1} \right] \right. \\ &\quad \left. + y_i \left( x_i \beta \right) - y_i \text{Log} \left( 1 + \exp(x_i \beta) \right) \right\} \\ \text{Log}L &= - \sum_{i=1}^N \left\{ \text{Log} \left[ 1 + \exp(x_i \beta) \right] - y_i x_i \beta \right\} \dots \dots \dots (I.13) \end{aligned}$$

## Section 2 : Test du modèle économétrique

L'ajustement du modèle nécessite le calcul de la fonction de vraisemblance et le **P level** associé à **Chi<sup>2</sup>**

### A- La fonction du maximum de vraisemblance (Likelihood) :

La méthode du maximum de vraisemblance est une méthode générale d'estimation des paramètres d'une population suivant les valeurs qui maximisent la vraisemblance (**L**) d'un échantillon.

La vraisemblance (**L**) d'un échantillon de **n** observations  $x_1, x_2, \dots, x_n$  est la fonction de probabilité associée  $p(x_1, x_2, \dots, x_n)$  lorsque  $x_1, x_2, \dots, x_n$  sont des variables aléatoires discrètes.

Si  $x_1, x_2, \dots, x_n$  sont des variables aléatoires continues, la vraisemblance (**L**) d'un échantillon de **n** observations  $x_1, x_2, \dots, x_n$ , sera la fonction de densité respective  $f(x_1, x_2, \dots, x_n)$ .

Le calcul des modèles de régression Logit et Probit se fait par *la fonction de perte* qui est la somme du logarithme népérien de la vraisemblance Logit ou Probit **L<sub>t</sub>** de sorte que :

$$\text{Log}(L_1) = \sum_{i=1}^n \left[ y_i \text{Log}(P_i) + (1 - y_i) \text{Log}(1 - P_i) \right] \dots \dots \dots (I.14)$$

Où :

$\text{Log}(L_i)$  : représente le log népérien de la vraisemblance (log-vraisemblance) (Logit ou Probit) du modèle courant.

$y_i$  : représente la valeur observée de l'observation  $i$ .

$p_i$  : représente la probabilité attendue (prévue ou ajustée) , comprise entre 0 et 1.

La log-vraisemblance du modèle nul ( $L_0$ ), c'est à dire le modèle ne contenant que l'ordonnée à l'origine (sous coefficient de régression) se calcule ainsi :

$$\text{Log}(L_0) = n_0 \left[ \text{Log}\left(\frac{n_0}{n}\right) + n_1 \text{Log}\left(\frac{n_1}{n}\right) \right] \dots\dots\dots(I.15)$$

où:

$n_0$  : représente le nombre d'observations avec une valeur nulle (zéro).

$n_1$  : représente le nombre d'observations avec une valeur de 1

$n$  : représente le nombre total d'observation.

### **B- Le niveau p :**

Après avoir estimé les paramètres de régression, il faut tester que le modèle global est bien approprié.

Maximiser la fonction de vraisemblance revient à calculer le  $\chi^2$  donné par l'équation suivante :

$$\chi^2 = -2 \left[ \text{Log}(L_0) - \text{Log}(L_1) \right] \dots\dots\dots(I.16)$$

Les degrés de liberté (**dl**) du  $\chi^2$  sont égaux à la différence entre le nombre de paramètres du modèle nul et du modèle ajusté ; ainsi les degrés de liberté seront égaux au nombre de variables indépendantes dans la régression Logit ou Probit.

Si le niveau p (**P Level**) associé à ce  $\chi^2$  est significatif, nous pouvons dire que le modèle estimé produit significativement un meilleur ajustement des données que le modèle nul, c'est à dire que les paramètres de régression sont statistiquement significatifs.

Plus le niveau p est élevé , et moins on peut croire que la relation observée entre les variables de l'échantillon est un bon indicateur de la relation entre les variables respectives dans la population.

Plus précisément , le niveau p représente *la probabilité d'erreur* qui est liée à l'acceptation d'un résultat observé comme valide , c'est à dire comme représentatif de la population. Par exemple un niveau p de **0.05** indique qu'il existe une probabilité de **5%** pour que la relation entre les variables trouvées dans notre échantillon soit une « coïncidence » ou due à la chance .

Typiquement , dans nombre de domaines scientifiques , les résultats avec  $p \leq 0.05$  sont considérés comme *statistiquement significatifs* , même s'ils impliquent encore une probabilité d'erreur non négligeable de **5%** .

Les résultats significatifs au seuil  $P \leq 0.01$  sont généralement considérés comme statistiquement significatifs et au seuil  $P \leq 0.005$  ou  $P \leq 0.001$  comme *très significatifs* .

### **C- Interprétation des paramètres estimés :**

La valeur numérique des paramètres estimés n'a pas vraiment d'intérêt en soi, dans la mesure où les deux modèles ne correspondent aux paramètres de l'équation de la variable latente qu'à une constante multiplicative près."

---

"Alban Thomas , Op.cité , P.60

La seule information réellement utilisable est *le signe des paramètres* , indiquant si la variable associée influence la probabilité à la hausse ou à la baisse .

### **Conclusion :**

L'intérêt de ce modèle est qu'il nous permettra d'introduire en même temps des variables quantitatives et des variables qualitatives , ce qui nous facilitera la tâche pour détecter les variables qui influencent et augmentent la probabilité qu'un ménage deviendra pauvre .

La simplicité du modèle est vérifiée , puisqu'il suffit de tester l'ajustement global du modèle par le biais du P level et observer les signes des coefficients de variables estimés pour savoir lesquels parmi eux augmentent la probabilité qu'un ménage passera à une situation de pauvreté .

## Chapitre II : Méthodologie de collecte des informations

### **Introduction :**

La connaissance des conditions de vie sur le plan social, économique, culturel et politique d'une société ou d'un groupe de population donné, de leurs comportements et de leurs aspirations , etc ... est d'une nécessité impérative pour établir des politiques afférentes aux différents domaines concernés.

En l'absence de fichiers de données , régulièrement mis à jour , se rapportant aux aspects ci-dessus, les enquêtes sont l'unique moyen d'obtenir des informations sur ces sujets.

Même si ces enquêtes peuvent prendre des formes différentes, tant dans les finalités qui les sous-tendent que des manières dont elles sont réalisées, elles ont un point commun qui est le recueil des informations auprès des enquêtés.

La réalisation d'une enquête demande d'organiser, dans un environnement particulier, les moyens et les outils que fournissent les résultats statistiques demandés, de la meilleur qualité possible, dans les délais les plus courts et à moindre coût..

A partir de là, notre but à travers notre enquête exploratoire est de collecter le maximum d'informations pour justement essayer d'expliquer le phénomène de pauvreté avec ses multiples dimensions.

Nous présenterons également une description de notre questionnaire et notre échantillon tiré pour cette étude .

## ***Section 1 : Recueil de l'information***

La collecte d'informations relatives à une population statistique peut être effectuée soit sur une base exhaustive, soit sur une fraction seulement de la population.

Les enquêtes exhaustives, ou recensements, consistent dans l'observation de la totalité des individus composant la population.

Par contre les enquêtes par sondage, portent seulement sur une partie de la population étudiée ; cette partie doit être choisie de telle sorte qu'elle soit représentative.

Une enquête par sondage, ou plus simplement un sondage, est une enquête portant sur une fraction représentative de la population étudiée, dite population de référence.

Cette fraction constitue l'échantillon. Le rapport  $t = n / N$  de l'effectif  $n$  de l'échantillon à celui  $N$  de la population est appelé taux de sondage.

### **A- Avantages des enquêtes par sondage :**

Les enquêtes par sondage présentent des avantages de coût, de rapidité et de souplesse. En outre, elles permettent d'effectuer les observations, qui concernent un nombre d'unités statistiques relativement faible, avec davantage de soin et de les faire porter sur un plus grand nombre de caractères.

Parmi ces avantages on note :<sup>1</sup>

**1-** coût et rapidité : une enquête sans difficulté particulière, effectuée sur un petit échantillon, peut être lancée rapidement et fournir de premiers résultats dans de courts délais : certaines études de marché sont conduites en quelques

---

<sup>1</sup> Grais Bernard, « méthodes statistique », Edition Dunod, Paris, 1983, P. 202 .

semaines par les maisons spécialisées ; les sondages électoraux, spécialement étudiés à cette fin, sont dépouillés en quelques jours.

2- souplesse dans le choix des concepts : cet avantage est surtout sensible par rapport aux informations obtenues comme sous-produit d'une activité administrative ou de gestion.

De telles opérations, en effet, lorsqu'elles ne sont pas régies par des dispositions impératives de nature législative ou réglementaire, sont en tout cas soumises à un ensemble de règles.

En outre, ces règles sont susceptibles de varier dans le temps ou dans l'espace d'une entreprise ou d'un pays à l'autre, rendant difficile l'interprétation des résultats.

3- Précision et richesse des observations : grâce à sa taille, l'enquête par sondage permet l'intervention d'un enquêteur de métier ( enquête socio-économique, enquête de marché ) ou de personnel de mesure qualifié ( contrôle de fabrication ) et rend possible l'observation précise et simultanée de nombreux caractères.

### **B- Limites des enquêtes par sondage :**

Elle tiennent essentiellement aux erreurs d'échantillonnage et aux difficultés de désignation de l'échantillon : <sup>2</sup>

1- Erreurs d'échantillonnage : les enquêtes par sondage sont fondées sur la loi des grands nombres. Pour cela, des précautions devront également être prises lorsque la population est constituée d'unités de tailles très inégales.

La méthode des sondages reste applicable dans ce cas mais elle exige, pour être précise, une connaissance approximative de la taille de chaque unité afin d'en tenir compte lors du tirage de l'échantillon.

2- Difficultés de désignation de l'échantillon : dans certains cas, la méthode des sondages sera malaisée à mettre en œuvre en raison des difficultés de localisation de la population de référence.

Ces difficultés seront souvent rencontrées dans le domaine des enquêtes de marché, aggravées parfois par l'imprécision de la population de référence.

Pour la réalisation de sondages aléatoires, les difficultés seront encore plus grandes : on devra disposer d'une base de sondage, c'est à dire d'une liste ou d'un fichier permettant de repérer sans omission ni répétition tous les individus appartenant à la population de référence .

### **C- Les différents types de sondages :**

On distingue deux grandes catégories de sondages : empirique ou aléatoires, les méthodes aléatoires étant justiciables de la statistique mathématique, c'est à dire de la théorie de l'estimation.

#### **1- Méthodes empiriques : <sup>3</sup>**

Ce sont les plus connues du grand public et les plus utilisées par les instituts de sondages d'opinion. La précision de ces méthodes ne peut être calculée et leur réussite n'est que le résultat d'une longue pratique et de l'habileté professionnelle.

##### ***1- a- Méthode des quotas ou sondage « raisonné » :***

L'enquêteur prélève librement son échantillon à condition de respecter une composition donnée à l'avance : sexe, âge, catégorie professionnelle.

Cette méthode est facile à mettre en œuvre et ne nécessite pas de liste de la population à étudier, mais aucun intervalle de confiance ne peut être donné, et

---

<sup>3</sup> Grais bernard. Op. Cité, P.204 .

suppose implicitement que les catégories retenues pour la détermination des quotas sont pertinentes quant à l'objet de l'étude, ce qui est bien difficile à établir.

### **1- b - Méthode des unités types :**

On choisit des unités d'individus que l'on considère comme fortement représentatives de certaines catégories de la population.

Cette méthode repose sur une bonne connaissance préalable du sujet à étudier, mais a tendance à augmenter les contrastes.

Il existe d'autres méthodes mais aucune n'est réellement scientifique.

### **2- Méthodes aléatoires :**

Elles reposent sur le tirage au hasard des échantillons et le calcul des probabilités.

#### **2- a - Méthode élémentaire :**

Elle consiste à tirer au hasard ( à l'aide d'une table par exemple)  $n$  individus dans une population de  $N$ , chaque individu ayant une probabilité de  $1/N$  d'être tiré. Ces sondages peuvent être avec ou sans remise et renvoient aux schémas binomiaux ou hypergéométriques ainsi qu'à la méthode des intervalles de confiance.

#### **2-b- le sondage stratifié :**

Il consiste à prélever l'échantillon dans des groupes homogènes de la population ou strates ; cette méthode permet d'améliorer considérablement la précision des estimations.

---

<sup>3</sup> Saporta. Gilbert, « probabilités, analyse des données et statistique », Editions Technip, France, 1990, P.314.

Les strates étant fixés , on peut chercher le nombre optimal d'individus à tirer dans chaque strate, ou inversement trouver les meilleurs strates possibles ( le second problème étant beaucoup plus difficile).

Donc , la sélection d'un échantillon stratifié peut répondre à deux objectifs liés mais qu'il faut distinguer, selon l'optique choisie , analytique ou franchement statistique :<sup>4</sup>

❖ On peut souhaiter que l'échantillon soit structuré en strates pour traduire les différents segments de la population lorsqu'on trouve intérêt à analyser celle-ci en fonction d'un ou de deux critères (sexe, origine, géographie,...).

❖ La stratification peut répondre à un objectif plus strictement statistique : lorsqu'on désire étudier les individus statistiquement selon une variable donnée et que celle-ci a une dispersion relativement élevée, autrement dit lorsque la population est très *hétérogène* par rapport au critère d'analyse envisagé, il peut sembler judicieux, pour accroître le degré de précision des estimations, de stratifier l'échantillon, en sureprésentant les strates pour lesquelles la variance est importante et en sous-représentant celles pour lesquelles la variance est faible .

Il faut noter enfin que :

- Pour le choix des unités à sonder , on applique une méthode d'échantillonnage aléatoire simple à chaque strate .
- Mieux vaut un sondage stratifié qu'un sondage non stratifié . Le gain en précision peut être important .

---

<sup>4</sup> H.Fenneteau & C. Bialés, « Analyse statistique des données, Applications et cas pour le marketing ». Edition Ellipses, Paris, 1993, P. 14 .

- Entre une stratification simplement proportionnelle et une stratification non-proportionnelle, le gain de précision dépend des différences d'homogénéité entre strates.

Il faut que ces différences soient très importantes pour que le gain devienne appréciable : autant dire que dans beaucoup de cas, une stratification proportionnelle peut suffire.

### **2- c- Sondage systématique :**

Il consiste à prendre non pas des individus au hasard sur une liste comme cité dans la méthode élémentaire, mais des individus régulièrement espacés sur la liste (pour un sondage au  $10^{\text{ème}}$  on prendra le premier individu, le  $11^{\text{ème}}$ , le  $21^{\text{ème}}$ , etc...).

Une telle procédure est souvent développée à partir d'annuaires.

Si le critère de classement des individus sur la liste est indépendant au caractère étudié, cette méthode est équivalente à la méthode élémentaire et est plus pratique d'emploi.

### **2-d- Sondage par grappes :**

On tire au hasard des grappes ou familles d'individus et on examine tous les individus de la grappe, **exemple** : on tire des immeubles puis on interroge tous les habitants des immeubles tirés.

Son avantage est sa simplicité et son faible coût. La méthode est d'autant meilleure que les grappes se ressemblent plus entre elles et que les individus d'une même grappe sont plus différents contrairement à la stratification.

### **2-e- Sondage à probabilités inégales :**

Si les unités sont de taille très variable comme des agglomérations, on tire avec des probabilités proportionnelles au nombre d'habitants ou à tout autre caractère déterminant.

Pratiquement , le tirage d'un échantillon avec cette méthode s'effectue en utilisant les totaux cumulés.

### ***2-f- Sondage à plusieurs degrés :***

C'est un tirage en cascade : on tire au hasard d'abord des villes , puis dans les villes tirées , des quartiers au hasard ; puis des immeubles ; puis des habitants.

Ce sondage permet de simplifier l'établissement de la base de sondage et permet aussi de diminuer le coût de l'enquête pour un même nombre d'unités examinées.

En revanche , la précision des estimations est ordinairement moins bonne pour un échantillon tiré à plusieurs degrés que pour un échantillon élémentaire d'effectif correspondant.

## ***Section 2 : Détermination de l'échantillon***

La partie pratique de notre étude , consiste à utiliser des variables quantitatives et qualitatives en même temps pour déterminer les facteurs qui influencent la pauvreté urbaine et rurale.

Ces facteurs seront déterminés à travers des informations collectées par le biais d'un questionnaire sur un échantillon de la willaya de Tlemcen.

Pour cela , on a vu qu'il était plus commode d'expliquer quelques concepts pertinents pour faciliter la compréhension des résultats .

### **A- Unités statistiques :**

Par définition , on appelle unité statistique tout élément d'un ensemble , sur lequel on peut effectuer des statistiques ( ex : l'individu d'une population , un ménage , un produit , une dépense , une activité).

On distingue :

- Les unités d'observation d'une enquête : Elles concernent les personnes , l'activité (emplois , déplacement , occupation...) et le produit (produit alimentaire , bien durable tel que le logement ou les services tels que le transport ).

- Les unités d'analyse : Concernant en particulier les ensembles de personnes non directement observables tels que le ménage , les unités alimentaires , les unités de production dont les caractéristiques sont déduites de celles des unités d'observation par des procédures spécifiques.<sup>5</sup>

Pour notre cas , l'unité statistique est le ménage ; donc on va essayer , à travers notre questionnaire , de collecter le maximum d'informations concernant le ménage et qui auront probablement une certaine influence sur le phénomène de pauvreté.

Notre unité statistique ( c'est à dire le ménage) est définie par l'O.N.S. Algérien comme suit :

*Un ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement sous la responsabilité d'un chef de ménage préparant et prenant en général les principaux repas ensemble.*

*Une seule personne peut constituer un ménage ordinaire.*

*Un ménage ordinaire est constitué d'une ou plusieurs familles.<sup>6</sup>*

## **B- Les variables :**

Les variables apparaissent en colonne et expriment les caractéristiques des unités statistiques.

On distingue :

---

<sup>5</sup> Gildas Brossier & Anne-Marie Dussaix , « Enquêtes et sondages : Méthodes , Modèles , Applications , Nouvelles approches » , Edition Dunod , Paris , 1999 , P.52.

<sup>6</sup> Dans notre cas , le ménage est défini comme un individu ou un ensemble d'individu qui partagent le même espace (domicile) et qui dépensent ensemble leurs revenus.

Les *variables quantitatives* qui sont relatives à des quantités caractérisées par une unité de mesure : poids , taille , volume , superficie , montant monétaire .

Les *variables qualitatives* qui traduisent les caractéristiques de qualité propre à ces mêmes unités : sexe ou activité d'une personne.

Ou encore :

Les *variables de base* , conçues pour l'observation et recueillies lors de l'enquête.

Les *variables dérivées* des variables de base , obtenues au moyen d'algorithmes de calcul.

### C- Choix de l'échantillon :

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction générale , notre échantillon est prélevé de la wilaya de Tlemcen.

On s'intéresse donc à enquêter **500** ménages (selon les moyens humains et matériels disponibles) en utilisant le sondage stratifié , étant donné qu'on veut quantifier la pauvreté dans les deux zones urbaine et rurale .

La wilaya de Tlemcen est constituée de **53** communes suivant le dernier découpage administratif de 1984.

D'une façon générale , dans un sondage stratifié , la moyenne **m** de la population est estimée par :<sup>7</sup>

$$\bar{x}' = \sum_{h=1}^k \frac{N_h}{N} \bar{x}_h = \sum_{h=1}^k \frac{N_h}{N} \frac{1}{n_h} \sum_{i=1}^{n_h} x_{hi} \dots \dots \dots (II.1)$$

avec :

$\bar{x}'$  : estimation de la moyenne de la population .

$N_h$  : effective de la h<sup>ième</sup> strate.

$N$  : effectif de la population.

$h$  : nombre de strates allant de 1, ... .. k.

<sup>7</sup> Grais Bernard , Op.cité , P.302 .

$\bar{x}_h$  : moyenne de l'échantillon prélevé dans la strate \*\*

$n_h$  : effective de l'échantillon prélevé dans la  $h^{\text{ème}}$  strate.

$x_{hi}$  : la valeur de la variable  $X$  pour l'individu -échantillon  $U_{hi}$  désigné au  $i^{\text{ème}}$  tirage dans la strate  $h$ .

$X$  : la variable étudiée.

Pour obtenir la meilleur estimation possible , le taux de sondage dans chaque strate doit donc être proportionnel à l'écart type dans la strate de la variable étudiée.

La valeur du coefficient de proportionnalité  $K$  est déterminée grâce à l'équation de liaison :

$$\sum_{h=1}^k n_h = K \sum_{h=1}^k N_h \sigma_h = n \quad \dots\dots\dots(II.2)$$

d'ou :

$$K = \frac{n}{\sum_{h=1}^k N_h \sigma_h} \quad \dots\dots\dots(II.3)$$

avec :

$n$  : effectif de l'échantillon.

$\sigma_h$  : écart type de la strate  $h$ .

L'échantillon ainsi désigné est appelé *échantillon de Neyman* d'après le nom de l'auteur de la méthode.

La répartition optimum de l'échantillon entre les strates suppose connus les écarts-types de la variable étudiée dans chaque strate.

En réalité , on n'a généralement qu'une idée assez approximative de ceux-ci.

Fréquemment , on constate que les moyennes et les écarts-types relatifs aux différentes strates d'une variable quantitative sont approximativement proportionnels :

$$\frac{\sigma_h}{x_h} = C^{te} \dots\dots\dots(II.4)$$

La règle de répartition de l'échantillon entre les strates devient alors :

$$n_h = K' N_h \overline{x_h} \dots\dots\dots(II.5)$$

Où  $N_h \overline{x_h}$  représente la somme de la variable **X** dans la strate **h** . D'où la règle empirique fréquemment utilisée :

l'échantillon est réparti entre les strates proportionnellement à la somme de la variable utilisée pour la stratification.

Pour notre cas , on se propose de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de 500 ménages au niveau de la wilaya de Tlemcen.

Le Tableau ( II .1) explique la répartition de l'effectif de l'échantillon sur les deux strates choisies suivant la nature de notre étude.

**Tableau (II.1) : Répartition de l'échantillon suivant les strates.**

	Définition de la strate	Nombre de communes dans le strate $N_h$ <sup>8</sup>	Nombre total de ménages dans la strate	Effectif de l'échantillon $n_h$
<b>Strate 1</b>	Communes situées dans des zones urbaines.	10	98252	309
<b>Strate 2</b>	Communes situées dans des zones rurales.	43	60853	191
<b>Totaux</b>		<b>53</b>	<b>159105</b>	<b>500</b>

<sup>8</sup> La répartition des communes suivant les zones était conçue suivant la méthodologie de l'A.N.A.T (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire) de Tlemcen .

La population totale est découpée en deux strates , celles des communes situées en zone urbaine et celle des communes situées en zone rurale.

On connaît approximativement le nombre total de ménages dans chaque strate (voir **Annexe 2**).

L'échantillon est réparti proportionnellement au nombre total de ménages dans chaque strate comme suit :

$$n_1 = (98252 / 159105) .500 = 308,76 \cong \mathbf{309} \text{ ménages.}$$

$$n_2 = (60853 / 159105) .500 = 191,23 \cong \mathbf{191} \text{ ménages.}$$

On est conduit , en effet à adopter un taux de sondage beaucoup plus élevé pour les strates les plus importantes.

Dans notre cas les calculs justifient cette démarche puisque :

$t_1 = 30.9$  et  $t_2 = 4.44$  qui représentent respectivement les taux de sondages des deux strates retenues.

En appliquant une méthode d'échantillonnage aléatoire à chaque strate on a tiré **9** communes sur les **10** dans la première strate et **19** communes sur **43** dans la deuxième strate et on a calculé la répartition proportionnelle du nombre de ménages tirés dans chaque strate comme le démontre le tableau de (**l'Annexe 3**).

### ***Section 3 : Description du questionnaire***

Après avoir consulté la littérature, concernant les dimensions de la pauvreté et sa tendance en Algérie, nous avons mis au point un questionnaire structuré dans lequel nous avons inclu des variables quantitatives et des variables qualificatives.

Notons que cette procédure a soulevé *l'inquiétude et la curiosité des enquêtés au cours du déroulement de cette enquête*, ce qui prouve que le citoyen Algérien n'a pas l'habitude et n'est pas encore prêt pour ce genre de procédures de collecte d'informations ; il revendique toujours le recensement de la population , auquel il est habitué.

Le tableau ( **II.2** ) nous indique les différentes étapes concourant à la réalisation d'une enquête.

**Tableau (II.2) :** Ensemble des opérations concourant à la réalisation de l' enquête.

Étapes	Opérations
<b>Phase de Formalisation :</b> 1. Raisonnement économique 2. Structure d'information 3. Planning de conception	(1.1) Expression des besoins en informations (1.2) Définition des objectifs d'analyse (2.1) Définition des niveaux d'analyse (2.2) Choix des niveaux d'observation (3.1) élaboration du planning de conception
<b>Phase de Préparation à la Collecte :</b> 4. Choisir la population et l'échantillon 5. Rechercher et compétrer l'information existante 6. Choisir une méthode d'observation. 7. Elaborer les questionnaires. 8. Mettre en place le personnel d'enquête	(4.1) Définition du ménage (4.2) Définition des champ de représentativité (4.3) Sélection de l'échantillon (4.4) Repérage des ménages (4.5) Choix des personnes à interroger (5.1) étude de l' information existante (5.2) Description préalable de l'échantillon (6.1) Choix de la nature et de la périodicité des relevés (6.2) élaboration du planning de collecte (6.3) Choix des techniques de relevé et du mode de participation des enquêtés (6.4) élaboration du plan de sensibilisation (7.1) Mise au point de la structure observée (7.2) Articulation des questions et choix des nomenclatures (7.3) Choix de composition des questionnaires (7.4) Tests des questionnaires (7.5) élaboration des guides d'interview (7.6) Impression des questionnaires (8.1) Recrutement du personnel (8.2) Formation du personnel (8.3) Choix d'un mode de gestion et d'encadrement
<b>Phase de Préparation à l'analyse :</b> 9. Préparer les données statistiques	(9.1) Codification des informations

10. Articuler les ensembles de données	(9.2) Saisie et stockage des données (10.1) Contrôle des données (10.2) Création des thèmes et des variables d'analyse (10.3) Mise en place des structures d'information pour l'analyse
11. Analyser les résultats	(11.1) Approche théorique de l'analyse (11.2) Choix des outils d'analyse (11.3) Analyse par domaine
12. Diffuser les résultats	(12.1) Contrôle externe des résultats (12.2) Rédaction des documents (12.3) Publication des résultats

**Source :** Gildas Brossier & Anne – Marie Dussaix , Op.cité , P.86 .

La réalisation d'une enquête nécessite 3 phases principales à savoir :

- *La phase de Formalisation* : on définit les objectifs et les niveaux d'analyse et on élabore un planning de conception.

- *La phase de préparation à la collecte* : elle comporte les étapes suivante :

- 1)-Choisir l'échantillon et définir son champ de représentativité.
- 2)-Etude de l'information existante.
- 3)-Choix de la méthode d'observation en élaborant le planning de collecte.
- 4)-Elaborer et tester le questionnaire.
- 5)-Recrutement et formation du personnel qui va enquêter.

- *La phase de préparation à l'analyse* : Après saisie et stockage des données, on doit établir une approche théorique de l'analyse qui nous permettra d'avoir les résultats qui seront publiés par la suite.

### **A- Méthodologie de recherche :**

Notre recherche a été menée dans le cadre d'une enquête auprès de ménages algériens situés dans la wilaya de Tlemcen.

La collecte des données a été réalisée par une *quarantaine* d'enquêteurs et d'enquêtrices ( Parmi nos étudiants qui ont des capacités appréciables en ce qui concerne les connaissances statistiques).

Le dépouillement a été possible grâce au logiciel **MODALISA (ver.4.1)** , les fichiers ont été par la suite convertis en code **ASCII** <sup>9</sup> et l'analyse s'est effectuée avec le logiciel **STATISTICA (Ver.5.1)** sous Windows.

## **B- Le questionnaire :**

Notre but à travers ce questionnaire est de cerner les multiples caractéristiques, ainsi que les attitudes des ménage en ce qui concerne la consommation des différents produits.

Il est constitué de 16 pages et comprend 8 fichiers ; pour chaque fichier , on a essayé de réunir le maximum d'éléments ou variables qui nous permettent de cerner le phénomène de la pauvreté.

### **1- Description Ménage-Logement :**

Elle comporte 34 questions qui visent à recueillir des données concernant le ménage :

- \* Région.
- \* Nombre d'individus.
- \* caractéristiques du logement.
- \* Eau et évacuation des eaux usées.
- \* Emplacement du logement par rapport aux infrastructures sociales.

Le but de cette partie de questions est de déterminer les caractéristiques du ménage sur les deux plans : individu et logement.

### **2- Emploi et revenus :**

---

<sup>9</sup> ASCII : American Standard Code For Information Interchange.

Ce volet est constitué de 21 questions adressées aux individus occupés c'est à dire qui ont un revenu quel que soit sa nature.

Cette partie va nous permettre de faire la liaison entre l'emploi et le phénomène de la pauvreté , étant donné qu'on va avoir des informations liées aux chômage , salaires, activités individuelles, activités informelles et enfin à la contribution de chaque individu aux dépenses du ménage s'il y a lieu .

L'ordonnement et la nature (réponse unique, réponse multiple, numérique, texte) des questions proposées dans cette partie furent choisis de cette manière pour pousser indirectement les individus enquêtés à prononcer le maximum d'informations justes.

### **3- Indicateurs d'actifs :**

A travers 30 questions, cette partie nous donne plus d'informations sur les actifs du ménage.

Si la famille possède :

- un appartement ou un local non occupé.
- des terres agricoles et des têtes de bétail , surtout pour les ménages appartenant à des communes rurales.

Vu la diminution du pouvoir d'achat de la plupart des familles Algériennes, on a voulu s'informer sur la fourchette de jours où ils ont des difficultés (c'est à dire s'ils arrivent à dépenser tout leur revenu mensuel) en posant la question n° 20 avec 4 modalités .

La question n° 22 nous donne une idée sur la possession des biens durables des ménages Algériens, et les 11 dernières questions nous renseignent sur la façon dont les ménages répartissent leurs budget entre l'alimentation, les services , la culture et les loisirs.

Il faut noter que la dernière question sert pour une éventuelle estimation d'une ligne de pauvreté subjective.

Les questions de ce fichier ont été posées au chef de ménage qui est censé connaître le mieux les informations liées à ces questions.

#### **4- Education :**

Le premier fichier nous permet de connaître le taux de scolarisation des enfants dans les ménages à travers la question posée concernant la nombre d'enfants scolarisés.

Dans ce fichier on s'intéresse au niveau d'éducation du chef de ménage ( quel que soit son genre masculin ou féminin ) puisque les études antérieures, surtout pour les pays en voie de développement , ont montré que le niveau d'éducation du chef de ménage est corrélé positivement avec le phénomène de la pauvreté.

Les questions tournent autour du niveau d'instruction, et de la plus haute classe atteinte, si la personne a suivi une formation professionnelle, son diplôme , de la discipline suivie , et de la langue d'instruction et enfin si elle a atteint un niveau supérieur .

#### **5-Santé :**

De même que l'éducation, on s'intéresse ici à l'état de santé du chef de ménage, sa position vis-à-vis des institutions de protection sociale, ses préférences en ce qui concerne les services médicaux ( dispensaire/hôpital public, clinique privée, médecin privé, soins traditionnels, autre ...).

#### **6- Indicateurs de liens sociaux :**

En plus des caractéristiques de logement, de revenu, d'éducation, d'indicateurs d'actifs et de santé, les liens sociaux ont une certaine influence sur le phénomène de la pauvreté, mais on n'arrive pas jusqu'à maintenant à les cerner dans un indice propre à la pauvreté.

On parle souvent de vulnérabilité, d'exclusion et de ménages ou familles démunies, sans introduire l'aspect des relations sociales et leurs importance dans une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dans ce fichier, on a essayé de connaître l'avis des chefs de ménage enquêtés sur ce point, en introduisant les trois questions 8, 9 et 10.

Les deux questions 8 et 9 indiquent si les ménages sont en contact régulier avec leurs familles, voisins, et amis ou les trois commodités en même temps.

En cas de difficultés, ils (les ménages) font appel à leurs familles, voisins ou amis. La deuxième question est dans le même contexte que les deux autres.

Toutefois le chef du ménage est appelé à indiquer si ses relations personnelles ou familiales lui permettent d'améliorer sa situation en choisissant entre :

\* Beaucoup.

\* Moyen.

\* Peu.

\* Pas du tout.

Ses relations seront testées au niveau du travail et du logement qu'il occupe.

Notre objectif, en posant la question n° 13 était d'aller droit au but et de demander directement quels sont les facteurs susceptibles d'améliorer les conditions de vie des ménages.

Nous n'avons pas voulu guider les réponses des enquêtés par des questions à réponse unique ou multiple, pour laisser un champ plus important de réponses et savoir ainsi les vrais préoccupations des ménages.

La satisfaction de la population auprès des services sociaux (santé, éducation, et aide sociale) peut nous aider à mesurer son degré de vulnérabilité par le biais des questions n°16, 17 et 18.

Avec cet ordonnancement logique, la question n° 21 vient pour confirmer ou infirmer une certaine situation déduite des questions précédentes.

Nous demandons une certaine situation sur une échelle de pauvreté composée de cinq choix :

- \* Très pauvre.
- \* Pauvre.
- \* Situation intermédiaire.
- \* Riche.
- \* Très riche.

#### **7- Enfant de moins de 6 ans :**

Cette partie est destinée aux enfants de moins de 6 ans pour savoir le statut des enfants en Algérie avant leur scolarisation.

La demande porte sur la fréquentation des crèches, leurs lieux de naissance , leur état de santé et leurs taux de vaccination.

Les dernières questions consistent à estimer un taux de mortalité infantile.

#### **8- Consommation des produits alimentaires :**

Si dans le troisième fichier on a posé des questions qui portent sur le budget consacré à l'alimentation, le but est de collecter dans le présent fichier des informations plus précises sur la consommation par tête des produits alimentaires recommandés pour une nutrition équilibrée.

Pour plus de précision, ces questions ont été posées aux personnes de sexe féminin ( surtout les mères) puisqu'elles sont mieux placées pour quantifier cette consommation des produits alimentaires.

Notre recherche a été réalisé au courant du mois de **Mars et Avril** de l'année **2002**. L'opération de saisie des données a pris presque deux mois suite aux erreurs enregistrées dans quelques questionnaires d'une part, et la codification des informations - qui consiste à transformer les informations

recueillies lors de l'enquête en données acceptables par un ordinateur - , la saisie et le stockage des données de l'autre part .

## *Section 4 : Cadre de l'étude*

### **A- Situation plus au moins favorable pour Tlemcen ?**

Etant donné que notre échantillon se compose des communes de la wilaya de Tlemcen, nous avons essayé de voir la situation de cette dernière vis à vis du phénomène de la pauvreté.

Lors de la conférence de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Algérie (2000), le **PNUD** a contribué , en chargeant l'**A.N.A.T**, à l'élaboration d'une carte de la pauvreté en Algérie.

L'objectif de cette carte était de cerner un peu plus précisément les manifestations de la pauvreté sur les populations et leurs difficultés d'accès aux services de base, et ce à travers toutes les communes d'Algérie.

Son intérêt réside dans le fait de représenter, compte tenu de la disponibilité et de fiabilité des informations, la variété et la spécificité des communes face à la pauvreté et d'en dresser des profils régionaux, afin d'identifier les communes prioritaires pour les stratégies futures de lutte contre la pauvreté.

Les **1541** communes d'Algérie s'étendent sur 2,4 millions de km<sup>2</sup>, l'essentiel d'entre elles, près de 60 % se situent au Nord et regroupent une population de 19 millions de personnes sur 4,3% du territoire.

Les régions désertiques, peuplées de près de 9% de la population nationale, couvrent quant à elles, près de 83% de la superficie du territoire.

Aux domaines traditionnellement reconnus pour évaluer le niveau de développement humain, comme l'accès à l'éducation, aux soins ou à un logement décent, il a été adjoint dans cette étude celui de la richesse propre des collectivités locales.

Cette dernière (richesse), en l'absence de données sur l'emploi et les revenus, est révélatrice de la capacité des communes à répondre aux besoins essentiels de leur population.

La démarche utilisée s'est fixée pour objectif d'opérer un affinement :<sup>10</sup>

**Spatial :** la commune, unité statistique de base, met en relief les disparités locales que masque l'échelon supérieur (wilaya ou national).

**Selon le sexe :** les comportements sociaux discriminent en effet les filles ou les femmes notamment pour l'accès à l'éducation.

**Le territoire :** en mesurant la couverture des communes, par les infrastructures de base.

**La population :** en terme de niveau de scolarisation, de mortalité infantile, etc., ...

L'indisponibilité des données à l'échelon communal ou leur faible niveau de fiabilité nous ont poussé à écarter de l'analyse d'autres domaines tels que, l'emploi, l'urbanisation, la dispersion, les revenus, l'encadrement des structures éducatives, sanitaires, ... etc .

---

<sup>10</sup> Benzaghou. Kheiria, « présentation synthétique des résultats de l'étude : carte de la pauvreté réalisé par l'A.N.A.T la demande du PNUD », in conférence national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Alger . octobre 2000.

En calculant l'indice global de la pauvreté, cette étude de l'**A.N.A.T** a permis de mettre en évidence trois classes de communes où les caractéristiques de la pauvreté se manifestent de manière la plus critique :

- 1- un premier ensemble de **188** communes pour lesquelles, tous les indicateurs signalent une précarité avancée ;
- 2- celles qui jouissent d'une situation moyenne dans l'ensemble, et qui sont au nombre de **545** ;
- 3- et enfin **811** communes , soit un peu plus de la moitié , qui connaissent relativement une situation favorable.

L'indice global de pauvreté a permis aussi d'identifier **15** wilayas en situation de précarité prononcée. Le cas de Médéa et dans sa continuité spatiale celui de Djelfa, se détachent nettement à la tête de ce groupe.

Ces résultats convergent pour désigner les territoires situés principalement en zone de montagnes ou de steppes et dans une moindre mesure ceux du sud, comme ceux de l'extrême pauvreté.

On peut remarquer aussi, qu'au vu de leur enclavement, de leur mode d'habitat , de type dispersé et de la tendance à la concentration des équipements dans les chefs lieux, les disparités internes des communes de ces territoires, sont certainement encore plus marquées.

Enfin le Nord concentre le plus grand nombre de communes défavorisées (**89**) , suivi par les hauts plateaux (**82**) ; ce résultat mérite cependant, d'être corrigé au regard de la réalité imposée par le découpage administratif, plus serré du Nord, impliquant un nombre plus important de communes.

L'examen des quatre domaines qui ont permis la construction de l'indice global de pauvreté a révélé des situations plus au moins préoccupantes à l'échelle nationale ; ils ont rapport en fait :

- au ratio de richesse avec **1141** communes défavorable,
- au logement, avec **256** communes défavorables,
- à la santé, avec **105** communes défavorables,
- à l'éducation, avec **59** communes défavorables.

La figure ( II.1 ) montre la carte de la pauvreté de la région Nord Ouest où se situe la wilaya de Tlemcen qui représente notre échantillon .

On remarque que la wilaya de Tlemcen est caractérisée par deux classes seulement : situation moyenne et situation favorable .

Suivant l'indice global de pauvreté , la situation défavorable ne figure pas ; elle commence à partir de la wilaya de Mascara et de Relizane .

Pourtant la déclaration du premier responsable de la wilaya (en l'occurrence le wali) , reprise par la presse nationale , explique que la situation financière de **47** communes , parmi les **53** communes de la wilaya est catastrophique .<sup>11</sup>  
En plus le taux de chômage a atteint 36% .

C'est pour cela que nous avons voulu examiner en détail , la situation de la wilaya ,en introduisant **39 variables quantitatives et qualitatives** pour déterminer par la suite quelles sont les variables qui augmentent ou diminuent la probabilité qu'un ménage devient pauvre .

le nombre de ménages enquêtés est représenté en (**Annexe 3**) et le tableau (II. 3) représente la désignation des variables introduites dans le modèle.

---

<sup>11</sup> Quotidien en arabe ( ERRAI ) du 14 / 02 / 2002



**Tableau (II .3) : Liste des variables**

<b>variables</b>	<b>Désignation</b>
<b>Description ménage</b>	
<b>NPER</b>	Nombre de personnes dans le ménage
<b>NOCC</b>	Nombre d'occupés dans le ménage
<b>NENS</b>	Nombre d'enfants dans le ménage
<b>NPIE</b>	Nombre de pièces
<b>LOG 1</b>	=1 si le ménage réside dans une maison individuelle du type villa =0 si non
<b>LOG 2</b>	=1 si le ménage réside dans une maisons de maître =0 si non
<b>LOG 3</b>	=1 si le ménage réside dans un immeuble collectif =0 si non
<b>LOG 4</b>	=1 si le ménage réside dans un habitat précaire =0 si non
<b>SPOT 1</b>	=1 si la principale source d'approvisionnement en eau potable est un compteur personnel =0 si non
<b>SPOT 2</b>	=1 si la principale source d'approvisionnement en eau potable est une fontaine publique =0 si non
<b>SPOT 3</b>	=1 si la principale source d'approvisionnement en eau potable est un puits individuel =0 si non
<b>SPOT 4</b>	=1 si la principale source d'approvisionnement en eau potable est un puits partagé =0 si non
<b>SPOT 5</b>	=1 si la principale source d'approvisionnement en eau potable est un vendeur –camion -citerne =0 si non
<b>EUSE 1</b>	=1 si l'évacuation des eaux usées est réalisée à travers un raccordement au réseau =0 si non
<b>EUSE 2</b>	= 1 si l'évacuation des eaux usées est réalisée à travers une fosse sceptique = 0 si non
<b>EUSE 3</b>	= 1 si l'évacuation des eaux usées est réalisée à ciel ouvert = 0 si non

	<b>Caractéristiques du chef de ménage</b>
<b>SEXE 1</b>	= 1 si le chef de ménage est un homme = 0 si non
<b>SEXE 2</b>	= 1 si le chef de ménage est une femme = 0 si non
<b>CSA 1</b>	= 1 si le chef de ménage travaille dans l'Agriculture = 0 si non
<b>CSA 2</b>	= 1 si le chef de ménage travaille dans l'industrie = 0 si non
<b>CSA 3</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans les B.T.P =0 si non
<b>CSA 4</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans les services =0 si non
<b>CSA 5</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans le commerce =0 si non
<b>CSA 6</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans l'artisanat =0 si non
<b>CSA 7</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans l'éducation =0 si non
<b>CSA 8</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans la santé =0 sinon
<b>CSA 9</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans l'Administration =0 sinon
<b>CSA 10</b>	=1 si le chef de ménage travaille dans un autre secteur =0 si non
<b>INS 1</b>	=1 si le chef de ménage est sans instruction =0 sinon
<b>INS 2</b>	=1 si le chef de ménage a un niveau d'instruction primaire =0 sinon
<b>INS 3</b>	=1 si le chef de ménage a un niveau d'instruction Moyen =0 sinon
<b>INS 4</b>	=1 si le chef de ménage a un niveau d'instruction Secondaire =0 sinon
<b>INS 5</b>	=1 si le chef de ménage a un niveau d'instruction Supérieur =0 si non
<b>SAN 1</b>	=1 si le chef de ménage est en bonne santé =0 sinon
<b>SAN 2</b>	=1 si le chef de ménage est quelques fois malade =0 sinon
<b>SAN 3</b>	=1 si le chef de ménage est très souvent malade =0 sinon

<b>Liens sociaux</b>	
<b>CONTACT 1</b>	= 1 si le ménage est en contact régulier avec la famille =0 si non
<b>CONTACT 2</b>	= 1 si le ménage est en contact régulier avec les voisins =0 si non
<b>CONTACT 3</b>	= 1 si le ménage est en contact régulier avec les amis =0 si non

## **B- consommation :**

On s'intéresse dans cette partie à l'évaluation de l'état nutritionnel des familles algériennes d'après leurs dépenses alimentaires.

Cette évaluation est établie en faisant une comparaison avec les rations moyennes (normes) recommandées par le **F.A.O**.

Ne dit – on pas que<sup>12</sup> « *le premier de tout les besoins est celui de la nourriture et y subvenir est la première des indépendances* ».

Pour qu'une ration alimentaire permette la croissance de l'enfant et de l'adolescent ou l'entretien de l'adulte , elle doit fournir un apport équilibré de toutes les substances indispensables à la constitution et au fonctionnement de l'organisme.

La ration doit satisfaire les besoins énergétiques et protéiques<sup>13</sup> . Un rapport énergétique inférieur aux besoins , provoque une perte de protéines tissulaires chez l'adulte et une diminution de la croissance chez le jeune.

En Algérie , la ration alimentaire moyenne s'est régulièrement améliorée au cours de ces dernières décennies. La quantité moyenne de calories disponibles par jour et par personne a constamment progressé en passant de **1740** calories durant les années soixante à **2055** au cours des années soixante – dix et à **2646** pour les années quatre – vingt.<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Dictionnaire des théories et mécanismes économiques , Edition Hatier , 1984 .

<sup>13</sup> Arlette Jacob , « La Nutrition » , Que sais-je ? , Presses Universitaires de France , 1975 , P.109 .

<sup>14</sup> CNES , PRNDH , 1998 , Op.cité .

Seulement au cours des années quatre vingt- dix , l'état nutritionnel de la population s'est détérioré.

L'enquête sur les ménages réalisée en 1998 par le **CENEAP** , met en évidence l'ampleur de cette détérioration.

Il est ainsi montré que les fréquences mensuelles moyennes de consommation ont enregistré une diminution très nette durant la période couverte par le programme d'ajustement structurel (PAS) , c'est à dire 1994 à 1997 , et ce pour la plupart des biens de consommation.

Les aliments touchés sont surtout les viandes et les œufs et en deuxième lieu, les laitages , les légumes frais et les fruits qui ont laissé leur place à d'autres aliments tels que les pâtes , le riz et les légumes secs.

A partir de là , des carences nutritionnelles commencent à se manifester sous une forme de malnutrition protéino – énergétique et de certaines carences en micro – nutriments.

L'approche du modèle de consommation en Algérie a toujours été effectuée sur une base élitiste et idéologique : ce qui est bon pour la collectivité équivaut à ce qui est bon pour les consommateurs.

Or l'alimentation est « un fait social total englobant des aspects religieux , économiques , sanitaires etc. ... »<sup>15</sup>

Dans notre recherche nous avons essayé de voir le comportement des ménages enquêtés en ce qui concerne leur consommation des aliments , en posant des questions sur les aliments requis par le **F.A.O** et puis de calculer la quantité de la consommation par tête afin de pouvoir élaborer une étude comparative.

---

<sup>15</sup> Thomas L.V. , cité par A.Benhbib , « Problématique du modèle de consommation Algérien : Approche Marketing » , Les cahiers du CEDIMES , XXIV , Paris , 1994 .

Le tableau (II . 4 ) présente les rations type selon le F.A.O souhaitable en Algérie , les normes souhaitées de Autret ( 1977 –80 ) et les rations moyennes des habitants de l'OCDE.

**Tableau (II. 4) : Consommation par tête ( en Kg / an )**

Produits	Normes souhaitées Autret (1977-1980)	OCDE 1974	Algérie		Ration type ( FAO) souhait. en Algérie
			1979	1990	
Céréales	216	97	185.3	180	180
Pomme de Terre	36	80.5	34.4	-	30
Légumes	48	104	58.8	84	50
Fruits	-	-	-	-	47
Sucre et produits sucrés	25	44	15	22	22.5
Vianades (y compris mouton Aid)	18	72	15.6	20	18
Poissons	4.8	-	-	-	4
Lait et dérivés	96	149	61.3	83	80
Huiles végétales	-	18	13.3	16.6	-
Beurre	-	6	2	-	-

Source : Benhabib A. 1994 , P 5 .

## Conclusion :

Collecter l'information est une opération difficile dans les pays en voie de développement , mais indispensable pour tester les hypothèses .

L'utilisation d'un questionnaire nécessite en premier lieu une connaissance préalable des outils statistiques qui permettront de prévoir la nature des questions à introduire .

L'opération nous a permis de constater que le citoyen algérien (une partie importante de notre échantillon ) n'est pas encore prêt à se confier à ce genre de méthodes pour collecter les informations .

L'utilisation des questions indirectes facilitera la tâche pour les enquêteurs et permettra par la suite d'avoir les données voulues .

Il faut d'autres enquêtes et sur différentes périodes , afin de pouvoir collecter des informations non biaisées sur le phénomène de la pauvreté en Algérie .

## Chapitre III : Résultats et interprétations

### Introduction :

Après avoir enregistré les données , nous procédons à l'analyse statistique . Cette opération est très importante et elle demande beaucoup de précisions et d'attention .

Nous présentons les résultats obtenue avec une interprétation .

### *Section 1 : Bilan des analyses statistiques*

L'estimation des données nous a permis de classier les ménages en utilisant le seuil de pauvreté supérieur .

**Tableau (III. 1) :** Classification des ménages suivant le seuil de pauvreté supérieur

	Effectif	Cumulé	%	% Cumulé
0 (non-pauvre)	381	381	76.2	76.2
1 (pauvre)	119	500	23.8	100

En utilisant le seuil de pauvreté supérieur ( 18191 DA par personne et par an en 1995) calculé par l'O.N.S et qui comporte les dépenses alimentaires et non-alimentaires , on a trouvé 119 ménages pauvres parmi les 500 ménages de notre échantillon , soit 23.8% .

Ce dernier (c'est à dire le pourcentage ) est supérieur à celui de 1988 qui était de l'ordre de 12% de la population et 22.6% en 1995 suivant les estimations de l'O.N.S.

Il faut signaler que l'O.N.S. a utilisé l'individu comme unité statistique.

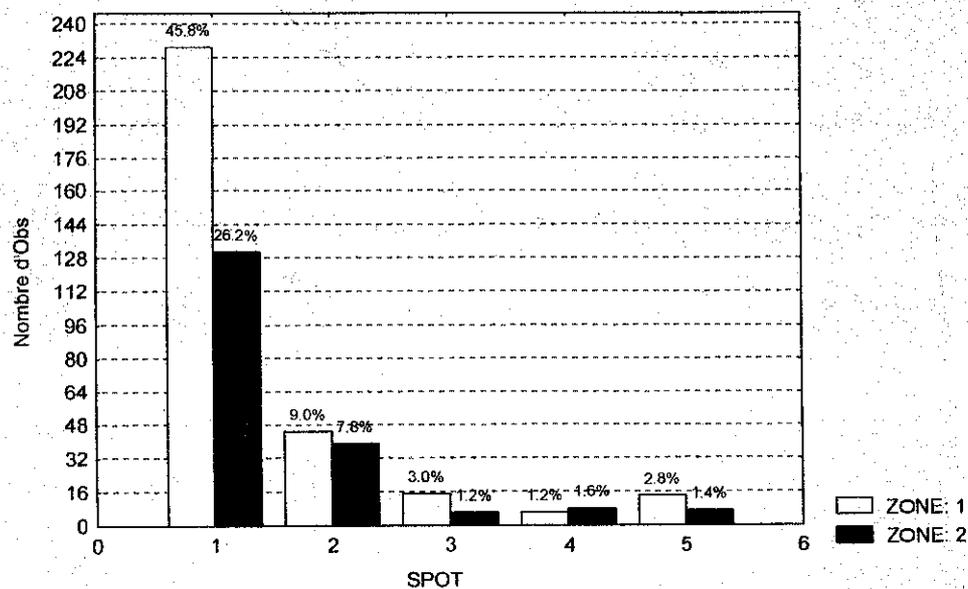
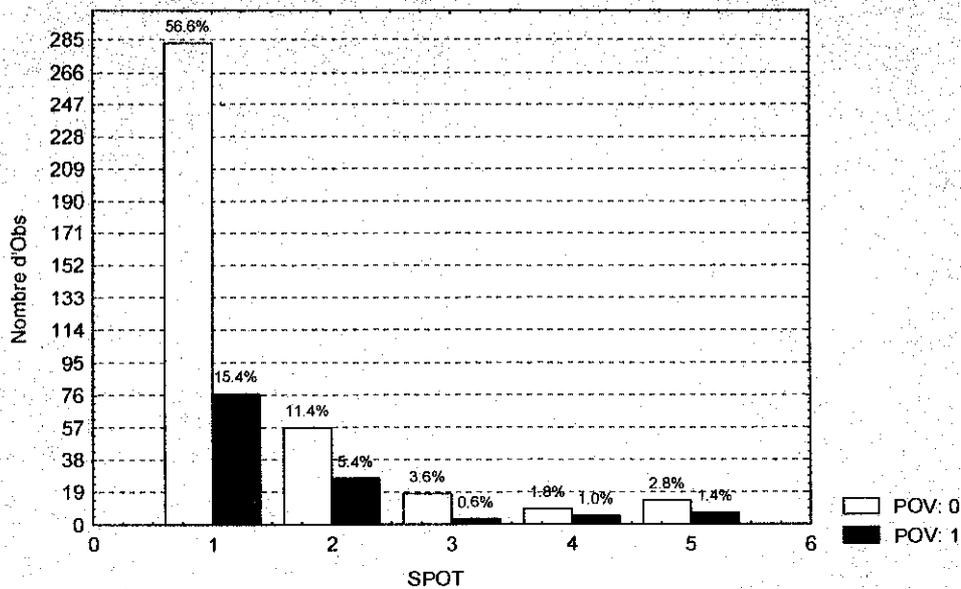
Pour l'interprétation des résultats les notations suivantes ont été utilisées :

- **POV 0** : Ménage non pauvre.
- **POV 1** : Ménage pauvre.
- **ZONE 1** : Zone Urbaine.
- **ZONE 2** : Zone Rurale.

**A- Source d'approvisionnement en eau potable :**

**Tableau (III. 2) : Source d'approvisionnement en eau potable.**

N°	Modalité	Effectif	Et Cumulé	%	% Cumulé
1	Comp.Pers	360	360	72	72
2	Font.Publi	84	444	16.8	88.8
3	Puits.individ	21	465	4.2	93
4	Puits.Partag	14	479	2.8	95.8
5	Vend.citernes	21	500	4.2	100



72 % des ménages de notre échantillon sont reliés par des compteurs, dont 15.4 % sont considérés comme des ménages pauvres .

Le reste utilise des fontaines publiques, des puits individuels, des puits partagés, et les vendeurs camion-citernes afin de s'approvisionner en eau potable.

Il faut noter aussi que 9 % et 7.8 % des ménages , situés en zones urbaine et rurale respectivement , utilisent des fontaines publiques, ce qui prouve que le problème d'approvisionnement en eau potable est toujours persistant.

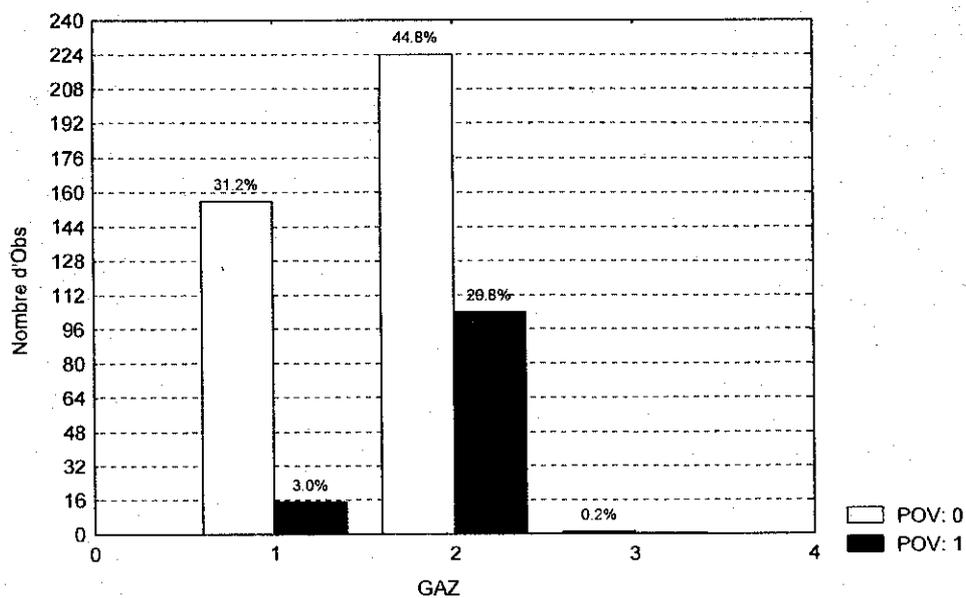
**B- Type de combustible pour la cuisine :**

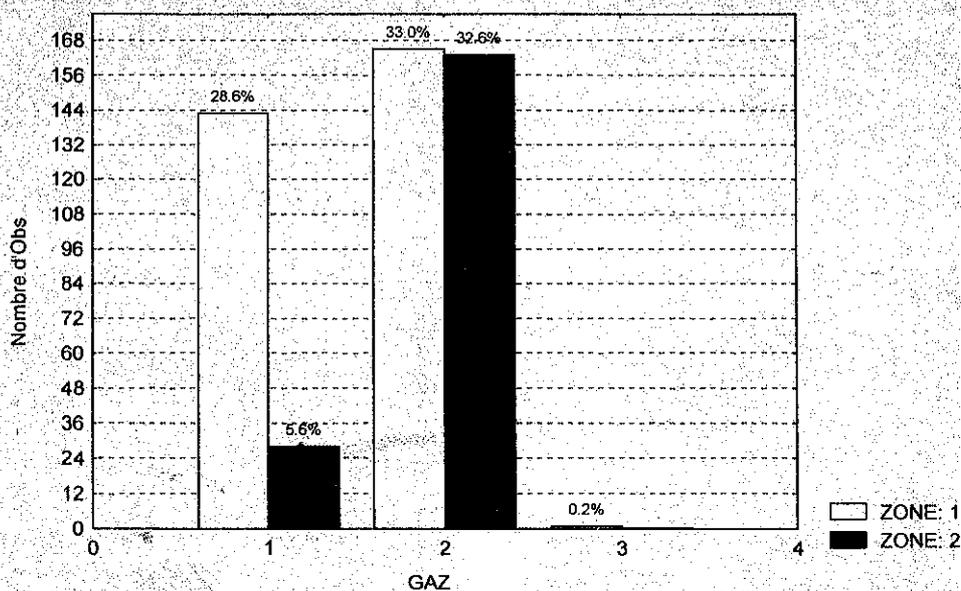
Notre enquête révèle que 65.6 % des ménages utilisent le Gaz butane comme combustible pour la cuisine ; 20.8 % de ces ménages sont considérés comme pauvres et presque la moitié (32.6 %) sont situés dans des zones rurales.

Cela veut dire qu'il faut plus d'effort pour arriver à connecter les zones rurales par le Gaz de ville et par conséquent participer à réduire le phénomène de pauvreté dans ces zones .

**Tableau (III.3) : Type de combustible pour la cuisine.**

N°	Modalités	Effectif	Eff. Cumulé	%	Cumule
1	Gaz de Ville	171	171	34.2	34.2
2	Gaz Bouteille	328	499	65.6	99.8
3	Autres	1	500	0.2	100





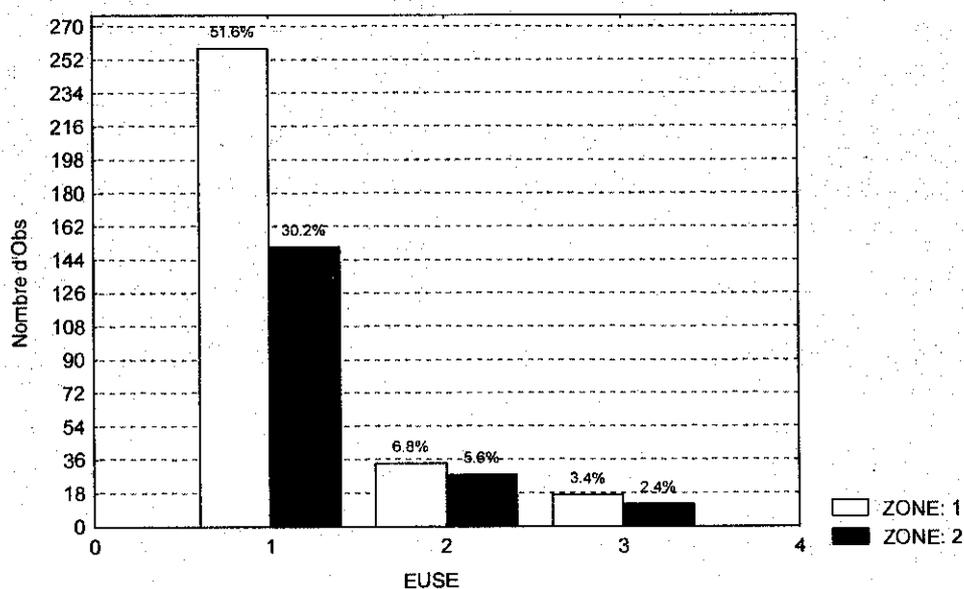
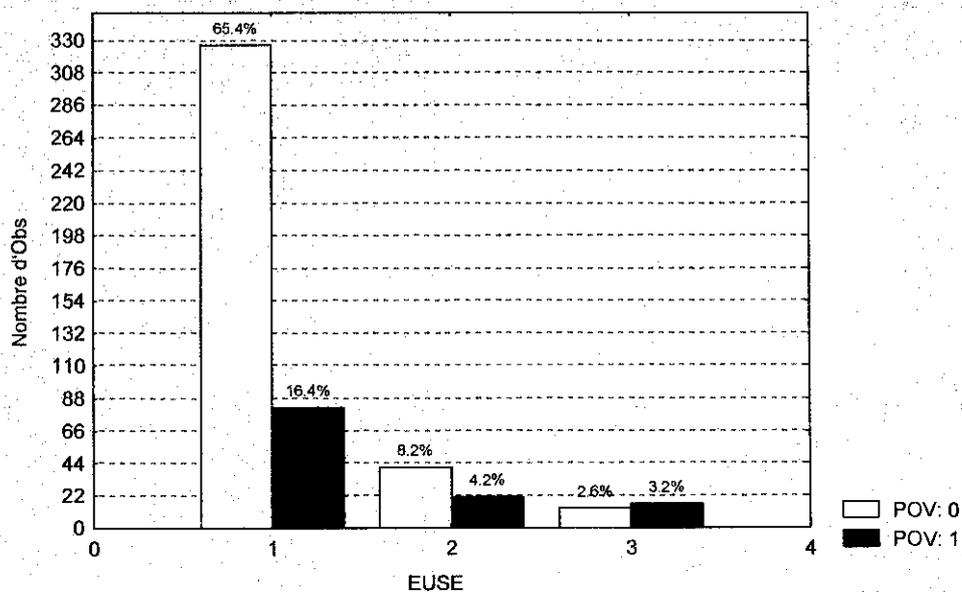
### **C – Evacuation des eaux usées :**

18.2 % des ménages ne sont pas raccordés au réseau : ou 12.4 % utilisent une fosse sceptique et 5.8 % utilisent une fosse a ciel ouvert .

Il faut signaler que les deux zones souffrent de ce problème et les ménages pauvres sont plus touchés puisque 17.65 % et 13.45 % d'entre eux utilisent respectivement une fosse sceptique et une fosse à ciel ouvert .

**Tableau (III.4) : Evacuation des eaux usées .**

1	Racord.Réseau	409	409	81.8	81.8
2	Fosse Sceptique	62	471	12.4	94.2
3	A Ciel Ouvert	29	500	5.8	100



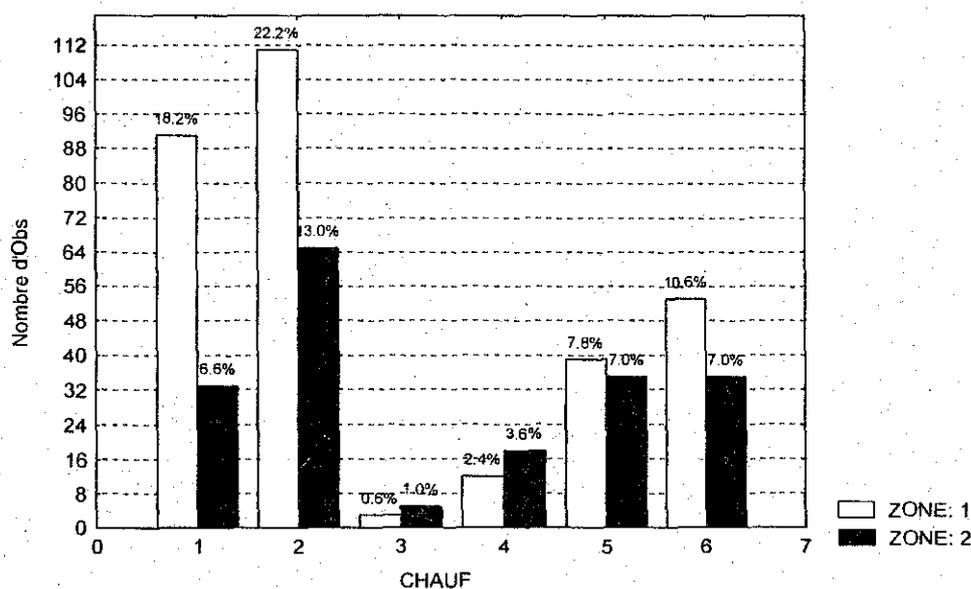
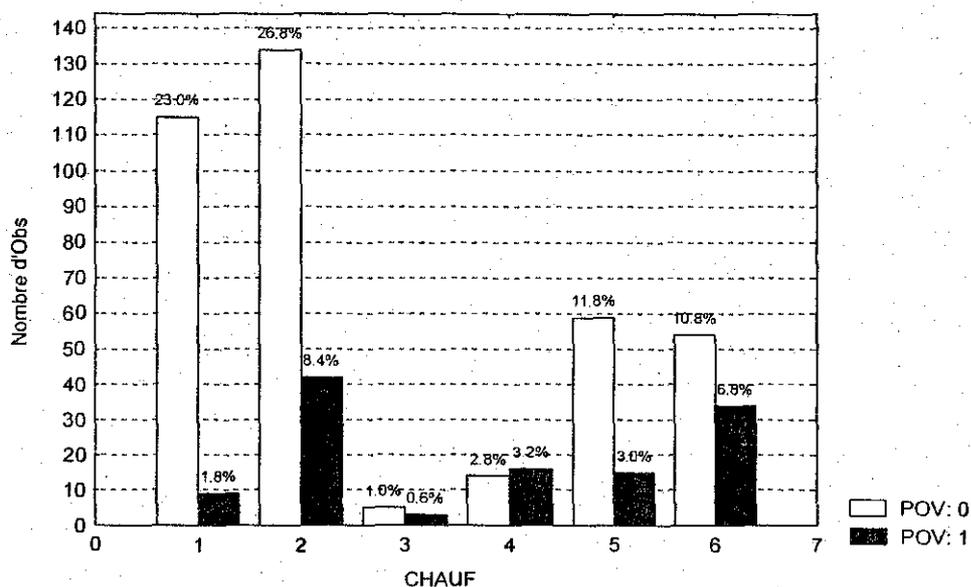
### D – Type de chauffage utilisé :

La majorité des ménages pauvres utilisent, soit un chauffage à gaz butane soit ne possèdent pas de chauffage. Par ailleurs, 17.6 % de l'échantillon ne possèdent pas de chauffage.

On note aussi la disparition du chauffage à Fuel , suite au développement technologique de ces équipements (1.6 % seulement de ménages l'utilisent encore, dont 1 % dans les zones rurales) .

**Tableau (III. 5) : Type de Chauffage .**

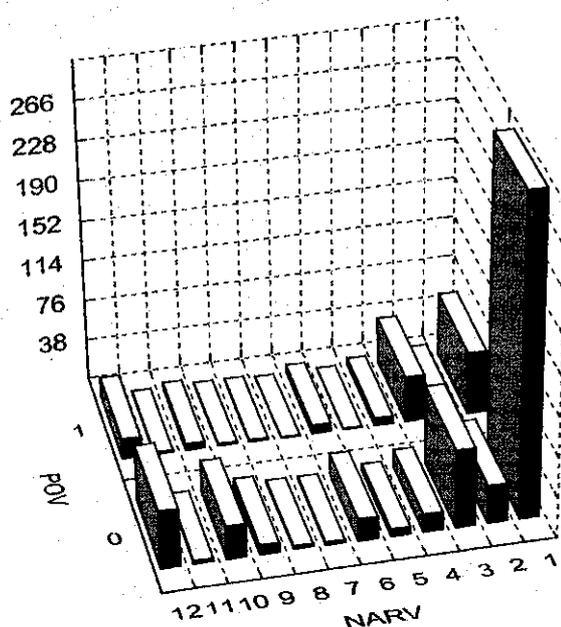
N°	Modalités	Effectif	Eff.Cumulé	%	% Cumulé
1	Chauff. Central	124	124	24.8	24.8
2	Gaz Bouteille	176	300	35.2	60
3	Fuel	8	308	1.6	61.6
4	Bois	30	338	6	67.6
5	Electrique	74	412	14.8	82.4
6	Aucun	88	500	17.6	100



**E – Nature des revenus :**

**Tableau (III. 6) : Nature des revenus .**

N	Nature des Revenus	Effectif	ENUMER	%	% Cumulé
1	Salaire Mensuel	360	360	49.93	49.93
2	A la tâche	47	407	6.52	56.45
3	A la journée	117	524	16.23	72.68
4	Aide familial	24	548	3.33	76.01
5	Emploi jeune	8	556	1.11	77.12
6	Pension	29	585	4.02	81.14
7	Allocation chômage	5	590	0.69	81.83
8	Allocation Filet Social	5	595	0.69	82.52
9	Ayants droits	11	606	1.53	84.05
10	Activité Indépendante	37	43	5.13	89.18
11	Transf. de revenus (emig)	5	648	0.69	89.88
12	Autre	73	721	10.12	100



Cette question a été posée à toutes les personnes occupées et qui ont un revenu dans notre échantillon. Ce qu'il faut retenir de ces données c'est que la moitié des personnes ont des revenus à travers un salaire mensuel.

En effet, le graphique nous montre que les ménages pauvres sont caractérisés par des personnes salariées mensuellement et travaillant à la journée. Ceci explique la diminution du pouvoir d'achat des ménages algériens d'un côté et l'influence d'un travail instable (à la journée) de l'autre côté .

On remarque aussi que 10.12 % des personnes ont des revenus autre que les onze modalités ci-dessus ; ceci s'explique par l'ampleur de l'économie informelle .

**F - Possibilité d'épargner :**

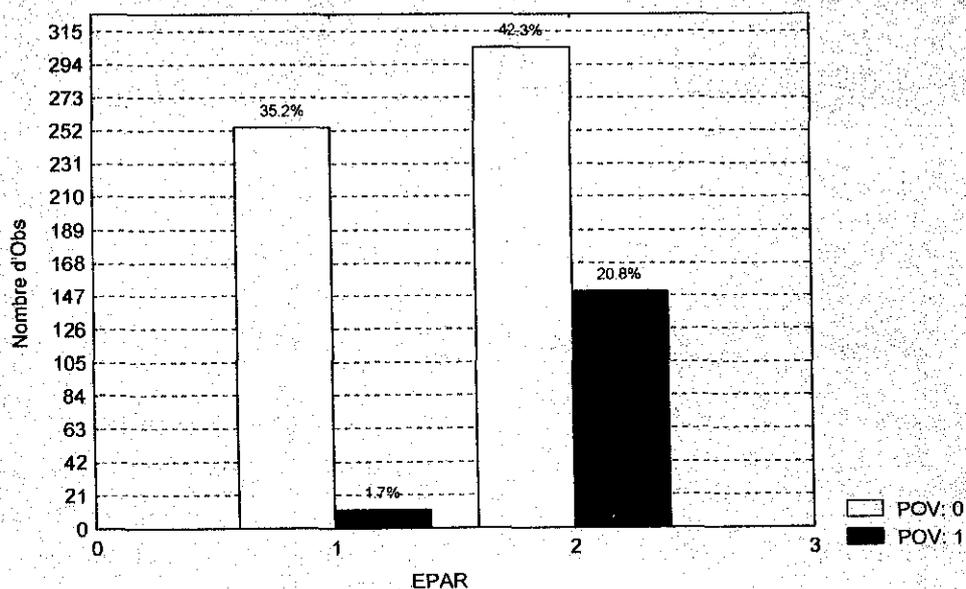
Les résultats confirment que le revenu reste un facteur très déterminant pour cerner les couches de population les plus pauvres.

Dans notre échantillon , 36.89 % seulement des ménages ont la possibilité d'épargner.

Bien évidemment la majorité des pauvres n'ont pas la possibilité d'épargner.

**Tableau (III. 7) : Possibilité d'épargner .**

<b>1</b>	Possib.Epargne	266	266	36.89	36.89
<b>2</b>	N.Possib.Epargne	455	721	63.11	100



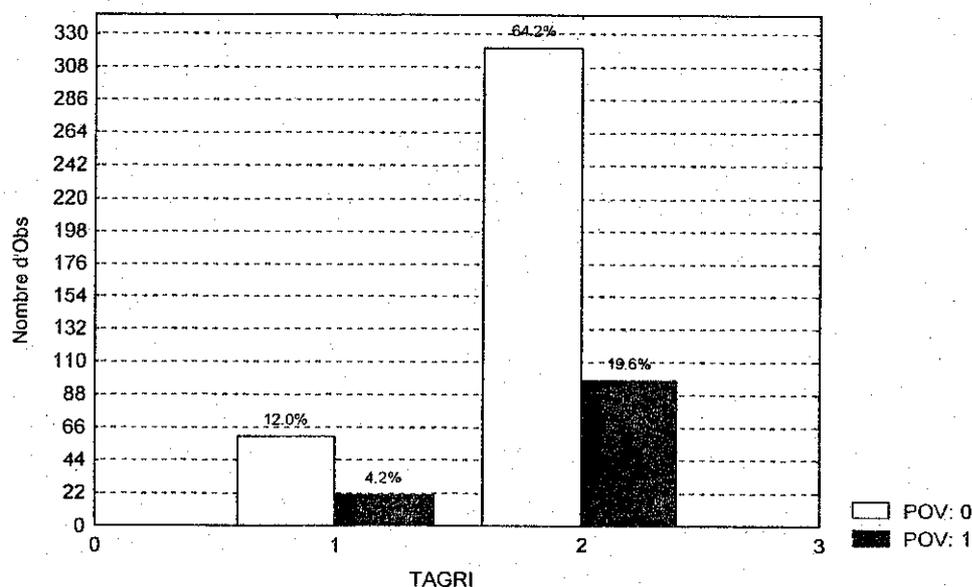
**G- Possession des terres agricoles :**

16.2 % des ménages enquêtés possèdent des terres agricoles dans les deux zones urbaine et rurale.

On constate que 17.65 % parmi les ménages pauvres possèdent des terres agricoles contre 15.75 % des ménages non pauvres.

**Tableau (III. 8) : Possession des terres agricoles.**

N°	Modalités	Effectif	Eff.Cumulé	%	% Cumulé
1	Posse. des ter.agri	81	81	16.2	16.2
2	Non Possession	419	500	83.8	100



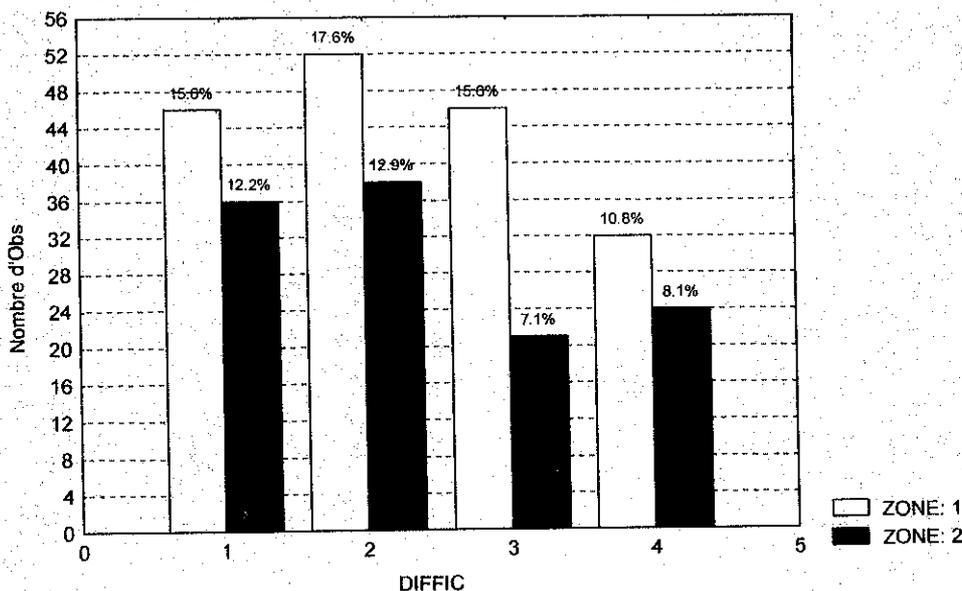
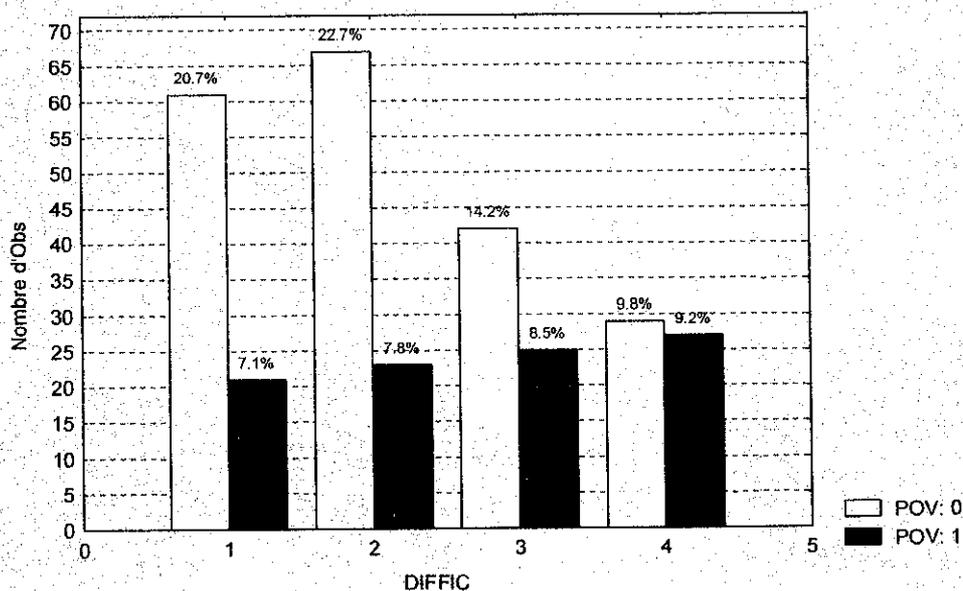
### H- Fourchette de jours en difficultés :

**Tableau (III. 9) : Fourchette de jours où le ménage est en difficultés.**

N°	Modalités	Effectif	Eff.Cumule	%	% Cumulé
1	Moins de 5j /mois	82	82	16.4	16.4
2	5 -10j /mois	90	172	18	34.4
3	10 -15j /mois	67	239	13.4	47.8
4	15j et plus	56	295	11.2	59
5	Pas de difficultés	205	500	41	100

La plupart des ménages pauvres (74.37 %) ont plus de 10 jours de difficultés par mois.

Il faut remarquer que même les ménages non pauvres ont manifesté cette difficulté dans leurs réponses . Ainsi , les ménages des zones urbaines ont plus de difficultés que celles des zones rurales puisque 176 ménages parmi les 295 (59.66 %) qui ont des difficultés sont des ménages situés en zone urbaine.



### I – Contribution aux revenus du ménage :

La contribution aux revenus des ménages est assurée par le père dans 63.4 % des ménages de notre échantillon. On remarque aussi que les ménages

se sont tournés vers une contribution collective suite à la diminution du pouvoir d'achat , puisque 26.4 % des ménages enregistrent une contribution d'autres membres hors les parents.

**Tableau (III. 10) : Contribution par personne aux revenus du ménage**

N°	Qualité	Effectif	Effectif cumulé	%	% Cumulé
1	Père	317	317	63.4	63.4
2	Mère	51	368	10.2	73.6
3	Enf /beau-fils belle-fille	36	404	7.2	80.8
4	Beau-fils belle-fille	2	406	0.4	81.2
5	Mère / enf.	8	414	1.6	82.8
6	Père /mère	36	450	7.2	90
7	Père /enf.	43	493	8.6	98.6
8	Mère / beau-fils belle-fille	2	495	0.4	99
9	Père /mère /enf.	5	500	1	100

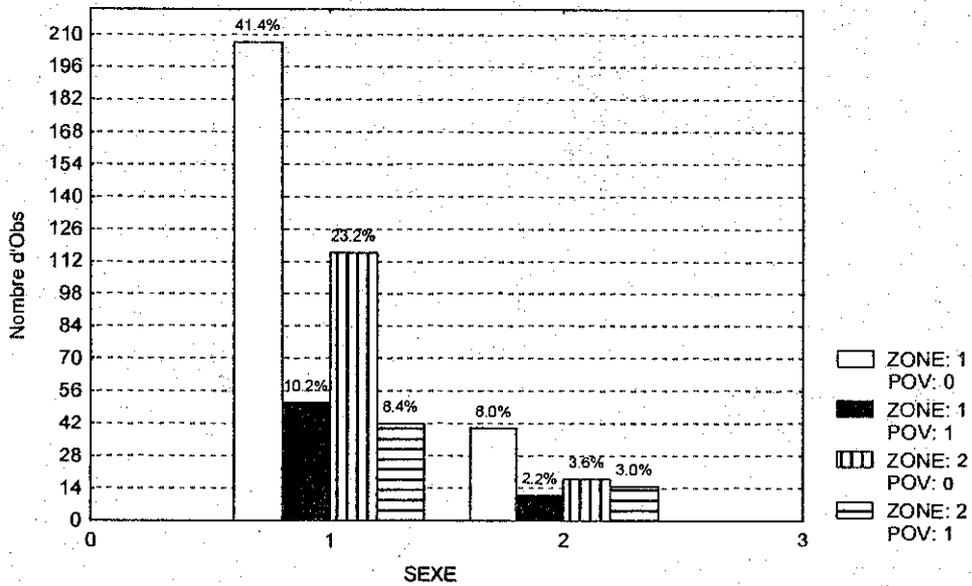
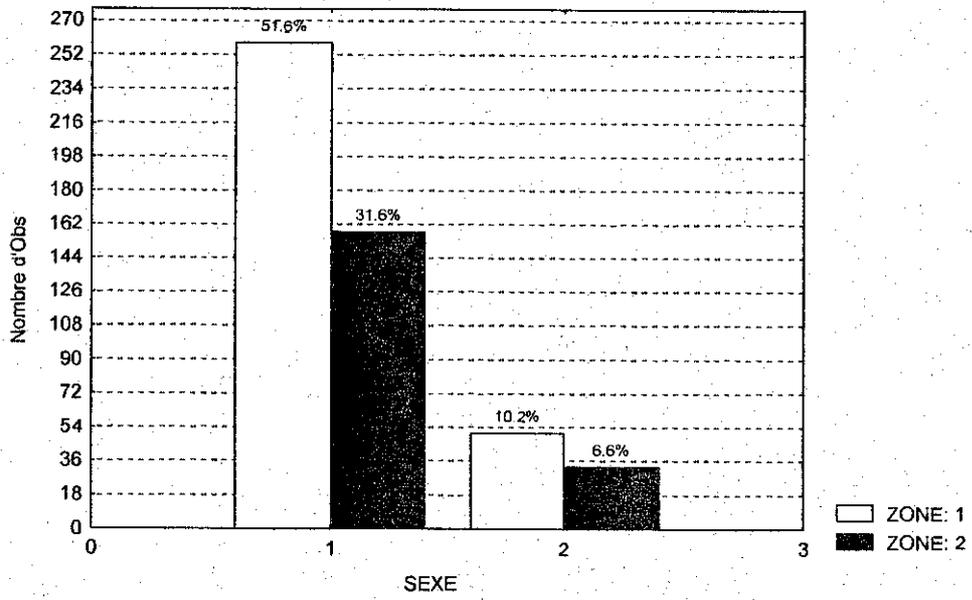
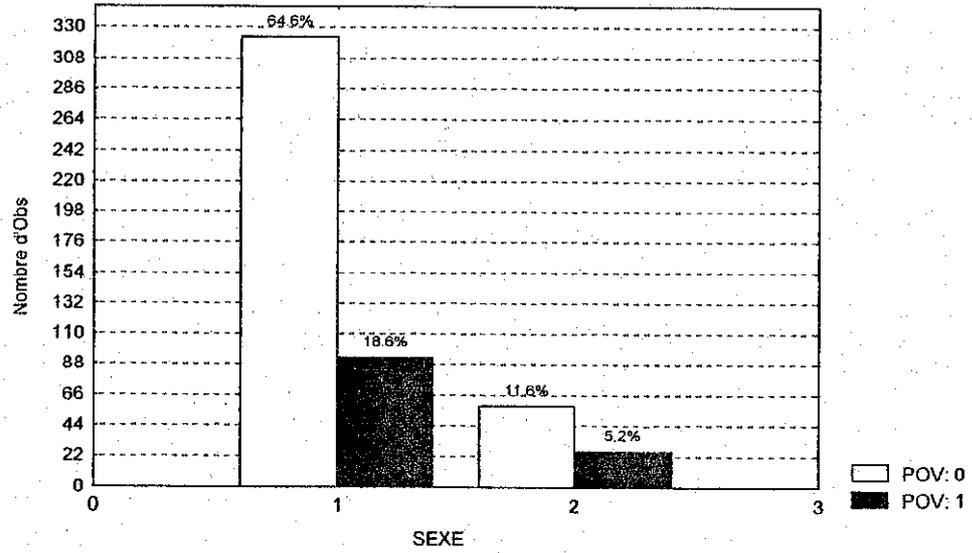
**J- Sexe du chef de ménage :**

Parmi les 16.8 % des chefs de ménage femmes , on constate 31.70 % de ces ménages comme pauvres ; on peut donc considérer que dans environ 10 ménages où le chef est une femme , 3 ménages sont considérés pauvres(3 sur 10 femmes chefs de ménage ) .

3 % des ménages dirigés par des femmes et se trouvant en zone rurale sont considérés comme pauvres , contre 8.4 % dirigés par des hommes.

**Tableau (III. 11) : Sexe du chef de ménage**

N°	Sexe	Effectif	Effectif cumulé	%	% Cumulé
1	Homme	416	416	83.2	83.2
2	Femme	84	500	16.8	100



## K- Equipements :

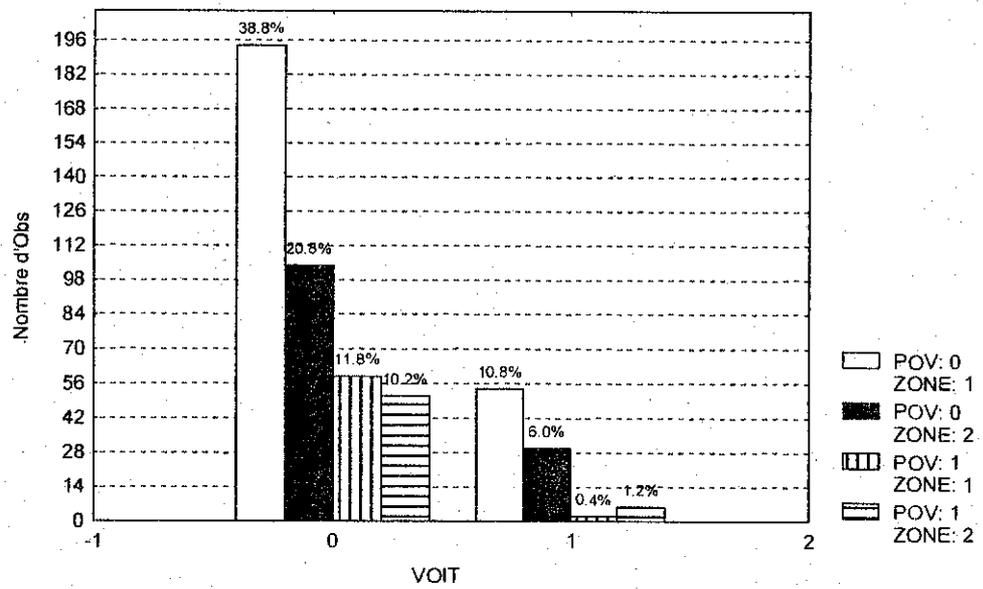
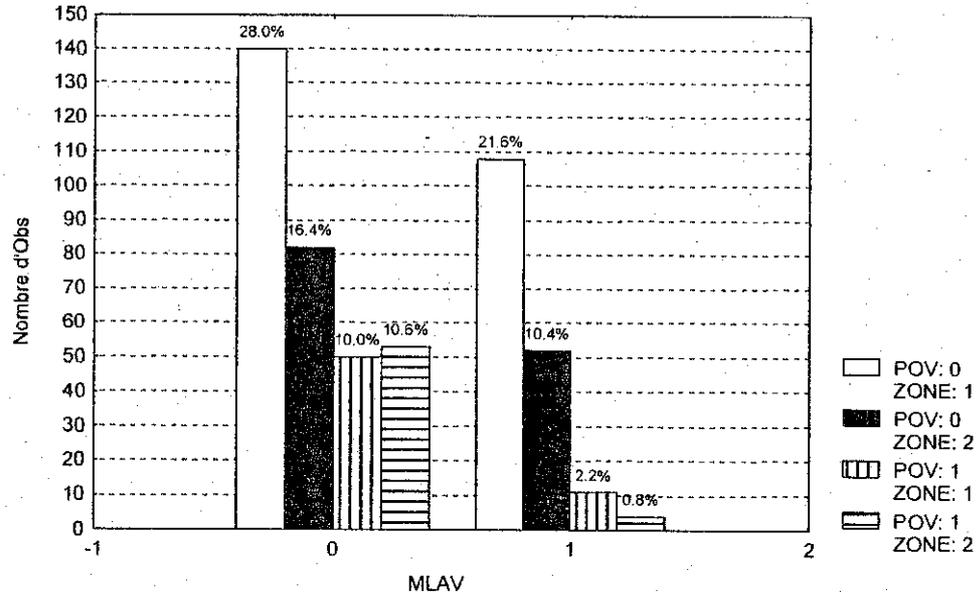
**Tableau (III. 12) : Possession des biens durables**

Equipements	Ne possède pas	Ensemble	En Urbain	% Ensemble	% Urbain
Cuisinière	Ne possède pas	47	47	9.4	9.4
	Possède	453	500	90.6	100
Réfrigérateur	Ne possède pas	19	19	3.8	3.8
	Possède	481	500	96.2	100
Téléviseur	Ne possède pas	5	5	1	1
	Possède	495	500	99	100
Machine à laver	Ne possède pas	325	325	65	65
	Possède	175	500	35	100
Voiture/Camion	Ne possède pas	408	408	81.6	81.6
	Possède	92	500	18.4	100
Magnétoscope	Ne possède pas	474	474	94.8	94.8
	Possède	26	500	5.2	100
Autres	Ne possède pas	284	284	56.8	56.8
	Possède	216	500	43.2	100

La plupart des ménages sont équipés de biens durables en l'occurrence , cuisinière , réfrigérateur et téléviseur , étant donné que leurs pourcentages de possession (0 : Ne possède pas , 1 : Possède) sont respectivement 90.6 % , 96.2 % et 99 % .

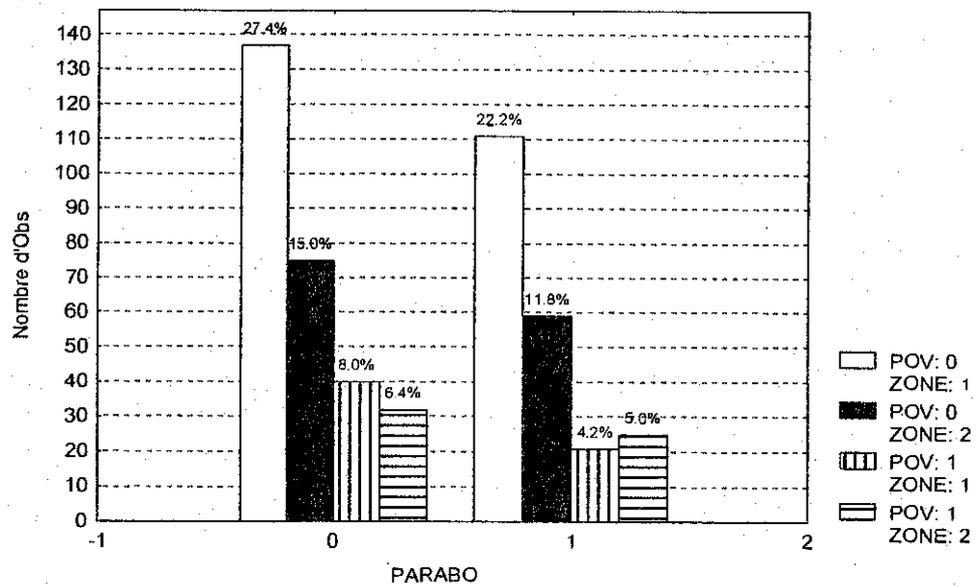
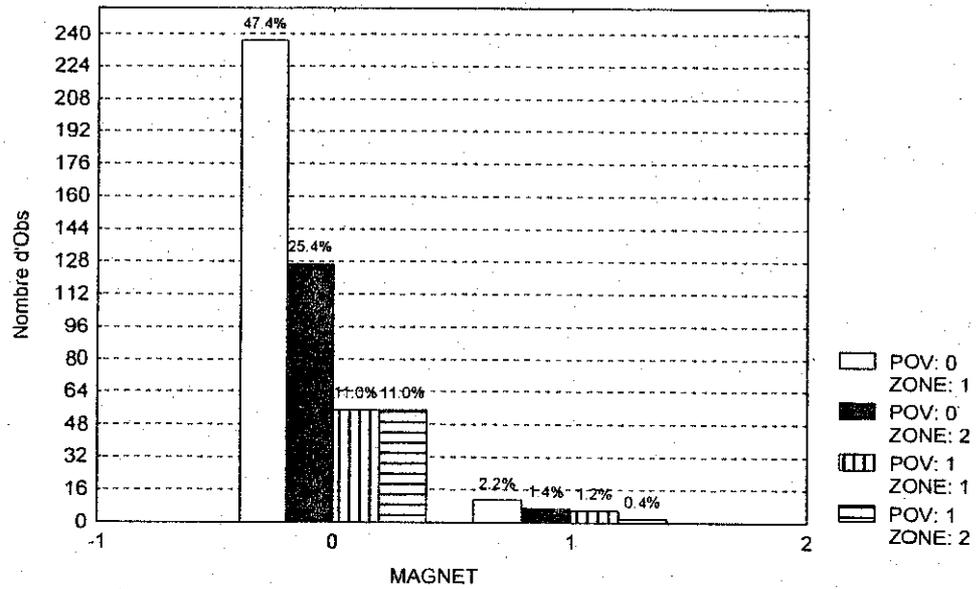
Pour les autres biens , on constate que :

- parmi les 35 % des ménages qui possèdent une **machine à laver** , 3 % sont des ménages pauvres et le reste ne le sont pas .
- parmi les 81.6 % des ménages qui ne possèdent pas une **voiture/camion** , 22 % sont des ménages pauvres , dont 10.2 % en milieu rural et 11.8 % en milieu urbain.
- parmi les 94.8 % des ménages qui ne possèdent pas un magnétoscope , on enregistre 22 % des ménages pauvres répartis entre les deux zones urbaine et rurale .



- parmi les 56.8 % des ménages qui ne possèdent pas une **parabole individuelle** , 14.4 % sont des ménages pauvres .

Néanmoins , on remarque que les ménages pauvres qui possèdent une parabole individuelle en zone rurale sont plus importants qu'en zone



rurale (5 % et 4.2 % ) , ce qui prouve que la possession ou non de ce bien n'explique pas le phénomène de la pauvreté .

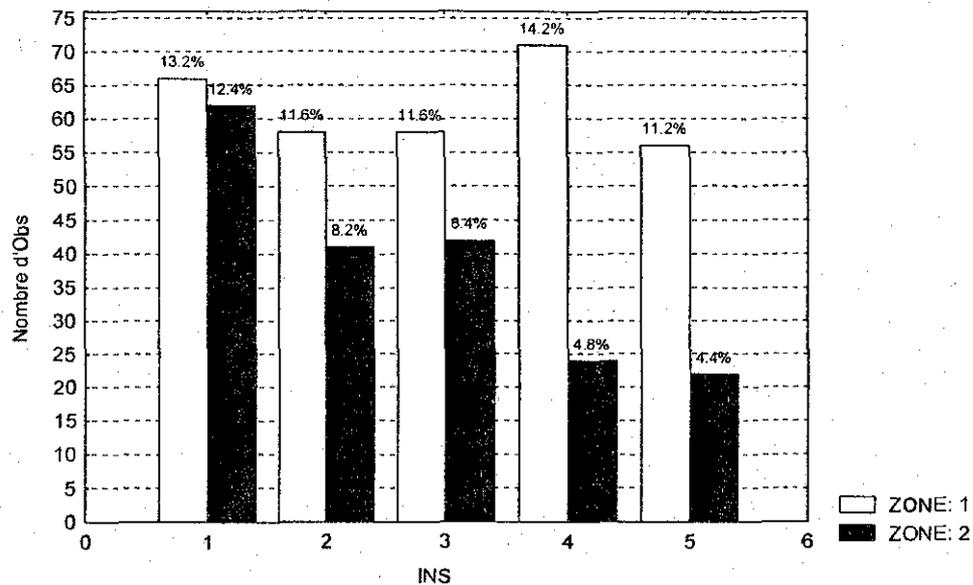
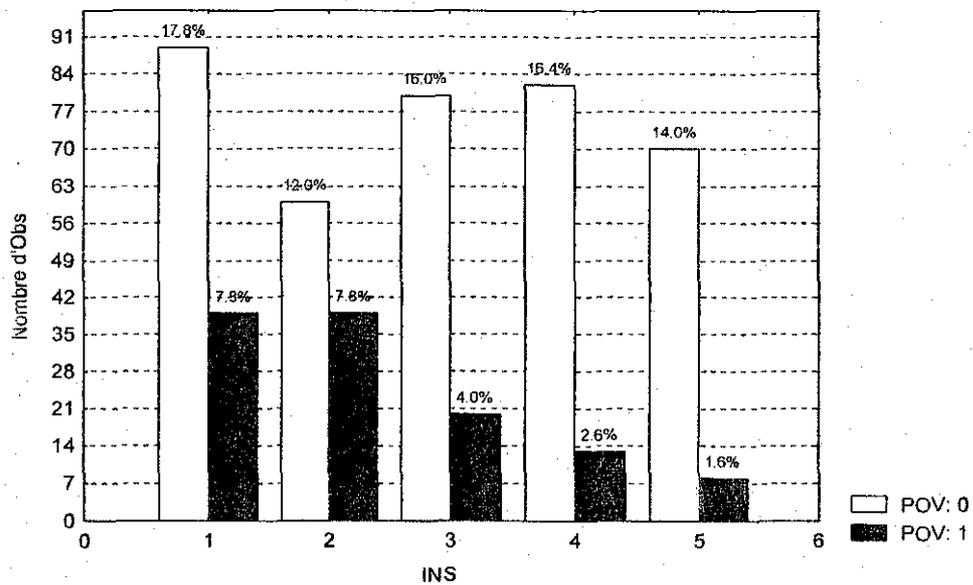
**L- Niveau d'instruction du chef de ménage :**

Le niveau d'instruction du chef du ménage est important pour l'analyse du phénomène de la pauvreté , puisque 65.5 % des ménages pauvres sont

dirigés par des chefs qui sont soit sans instruction , soit possèdent un niveau d'instruction primaire.

**Tableau (III. 13) : Niveau d'instruction du chef de ménage**

N°	Modalités	Effectif	Eff.Cumulé	%	% Cumulé
1	Sans instruction	128	128	25.6	25.6
2	Primaire	99	227	19.8	45.4
3	Moyen	100	327	20	65.4
4	Secondaire	95	422	19	84.4
5	Supérieur	78	500	15.6	100



Dans notre échantillon , 25 % des chefs de ménages sont sans instruction et dont presque la moitié dirige des ménages en zone rurale.

Il faut noter aussi l'existence (même si elle est petite) de ménages pauvres où leur chef a un niveau d'instruction supérieur ( on enregistre 8 ménages parmi les 500) .

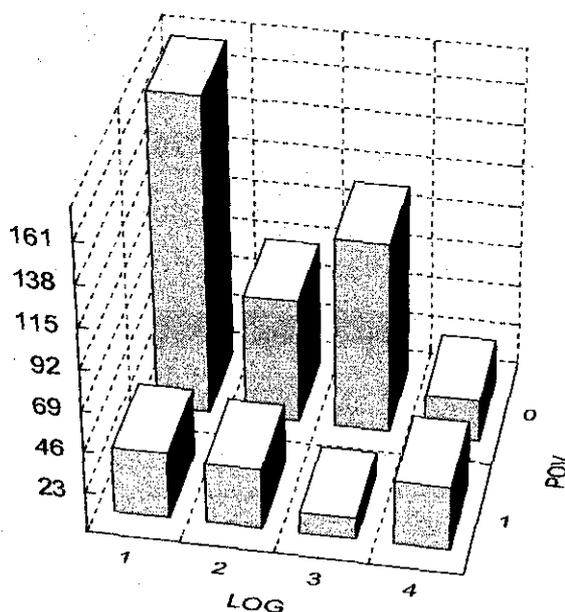
Les résultats montrent une nette différence entre les ménages pauvres et non pauvres en ce qui concerne le niveau d'instruction du chef de ménage , ce qui nous conduit à confirmer le rôle de cette qualité dans la détermination des ménages pauvres.

### M- Type d'habitation :

12 % des ménages enquêtés occupent des habitats précaires contre 43.2 % qui occupent des maisons individuelles de type villa.

**Tableau (III. 14) :** Type d'habitation occupé par le ménage

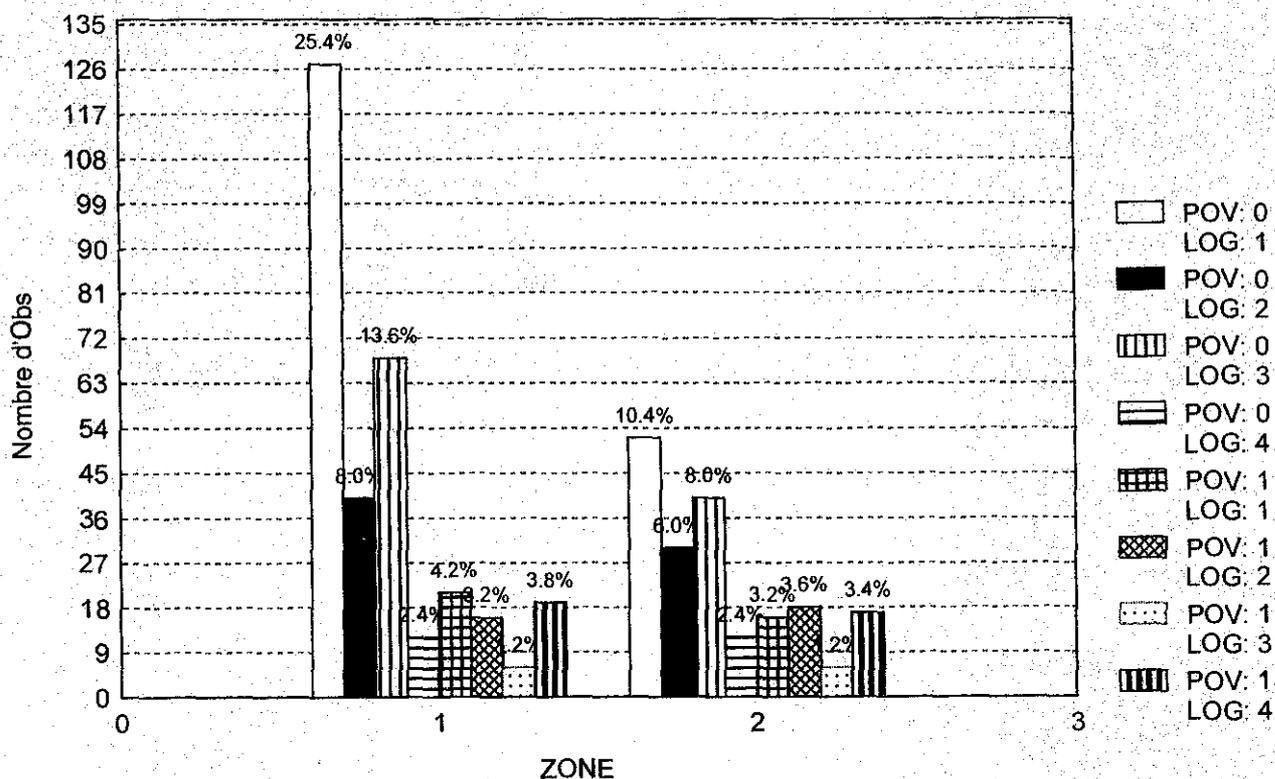
N°	Description	En zone urbaine	En zone rurale	%	Cumulé
1	Maison indi.Villa	216	216	43.2	43.2
2	Maison de maître	104	320	20.8	64
3	Immeuble collectif	120	440	24	88
4	Habitat Précaire	60	500	12	100



Néanmoins , concernant les ménages pauvres l'histogramme bivarié ci-dessus nous indique que 30.25 % (36 ménages parmi 119) parmi eux occupent des habitats précaires , et 31 % occupent des maisons de maître.

Les deux zones urbaine et rurale enregistrent presque la même proportion des ménages pauvres occupant un habitat précaire (3.8 % et 3.4 %).

Cela dit , la zone n'est pas très déterminante dans notre échantillon, concernant le phénomène de la pauvreté et le logement, même si ce dernier doit être pris avec beaucoup d'attention puisque le type d'habitation ne permet pas de cerner les ménages pauvres .

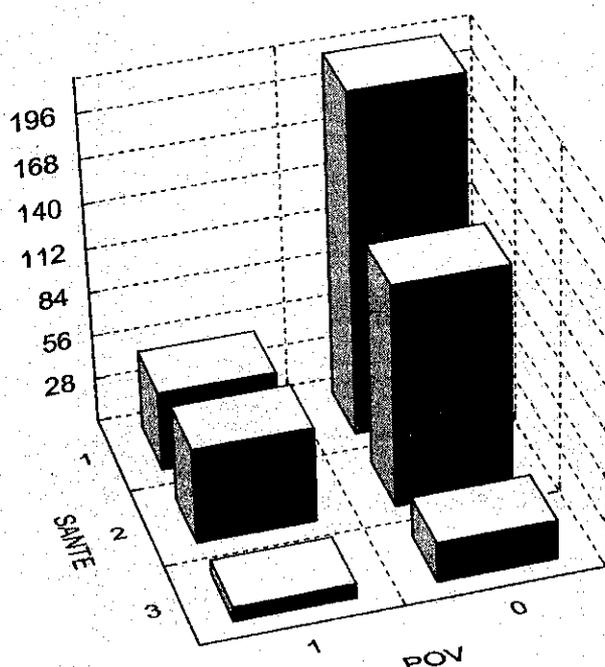


### N- Etat de santé du chef du ménage :

Un ménage pauvre n'implique pas forcément que le chef de ménage soit très souvent malade étant donné que seulement 7.5 % des chefs de ménages pauvres sont très souvent malades , et 50.4 % sont quelquefois malades .

**Tableau (III. 15) : Etat de santé du chef de ménage**

N°	Etat de santé	Effectif	ET Cumulé	%	Cumulé
1	Bonne	266	266	53.2	53.2
2	Quelquefois malade	200	466	40	93.2
3	Très souvent malade	34	500	6.8	100



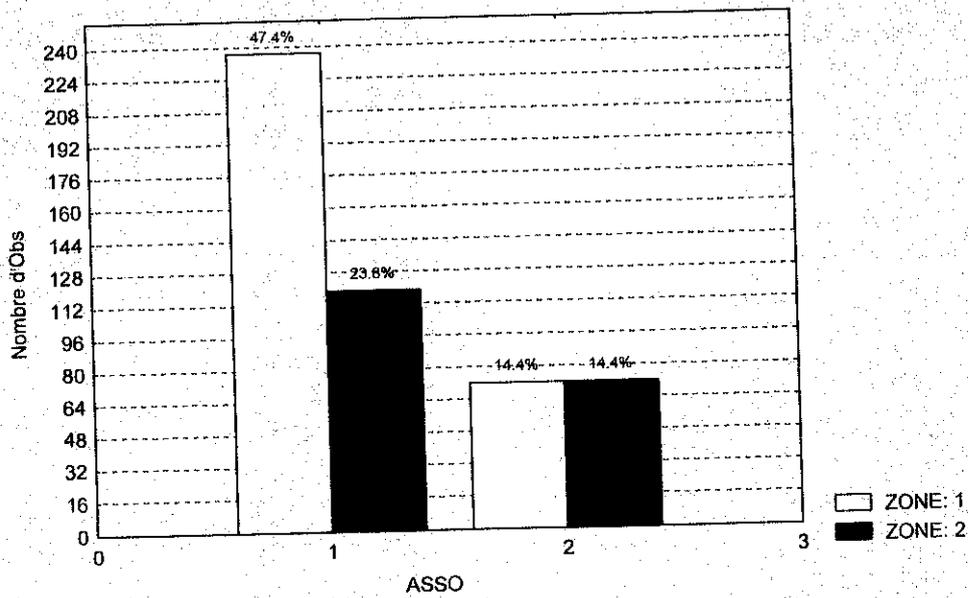
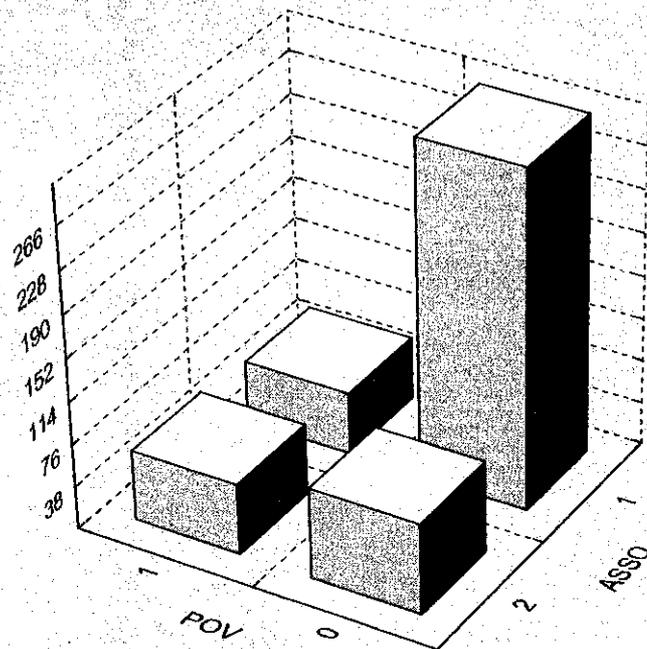
**O- Position du chef de ménage vis à vis de la sécurité sociale :**

Parmi les 119 ménages pauvres, on enregistre 56 ménages dont les chefs sont assurés , soit 47 % , contre 53 % qui ne sont pas assurés .

Ainsi parmi les caractéristiques des ménages pauvres on constate que leurs chefs sont non assurés , surtout dans les zones rurales où les chefs de la

**Tableau (III. 16) :Affiliation du chef de ménage à la sécurité sociale**

N°	Catégorie	Effectif	ET Cumulé	%	Cumulé
1	Assuré	356	356	71.2	71.2
2	Non Assuré	144	500	28.8	100

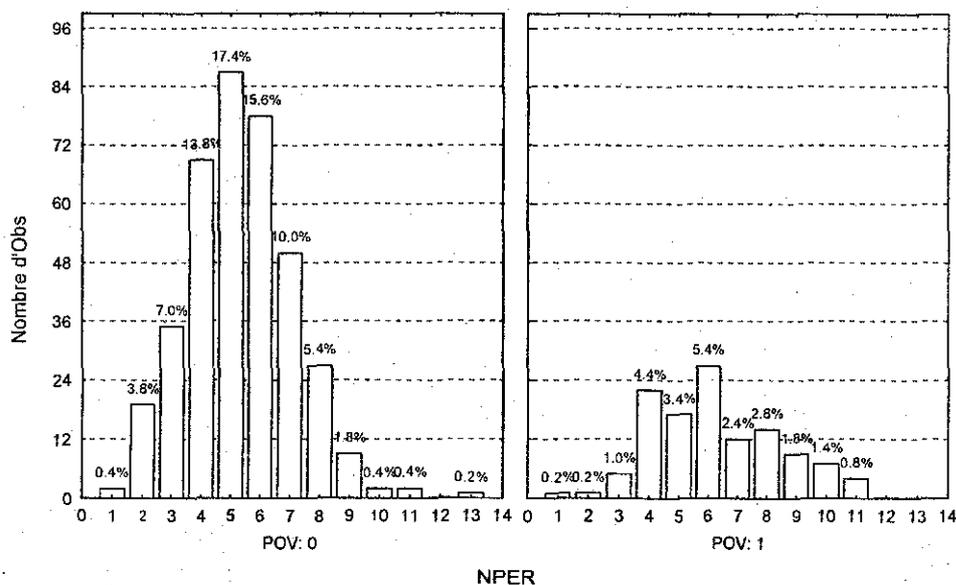


moitié de ces ménages ne sont pas assurés .

**P- Nombre de personnes dans le ménage :**

**Tableau (III. 17) : Nombre de personnes par ménage**

N°	Modalités	Effectif	Eff.Cumulé	%	% Cumulé
1	1 personne	3	3	0.6	0.6
2	2 personnes	20	23	4	4.6
3	3 personnes	40	63	8	12.6
4	4 personnes	91	154	18.2	30.8
5	5 personnes	104	258	20.8	51.6
6	6 personnes	105	363	21	72.6
7	7 personnes	62	425	12.4	85
8	8 personnes	41	466	8.2	93.2
9	9 personnes	18	484	3.6	96.8
10	10 personnes	9	493	1.8	98.6
11	11 personnes	6	499	1.2	99.8
12	12 personnes	1	500	0.2	100
13	13 personnes	1	500	0.2	100



22.7 % des ménages pauvres sont constitués de 6 personnes et 38.65 % de ces ménages sont constitués de plus de 7 personnes , ce qui veut dire que 61.35 % des ménages pauvres sont caractérisés par la présence de plus de 6 personnes . Notre échantillon indique que 20.8 % des ménages sont constitués de 5 personnes et 21 % de 6 personnes ce qui est équivalent à la moyenne nationale des nombres de personnes par ménage qui est entre 5 et 6 personnes.

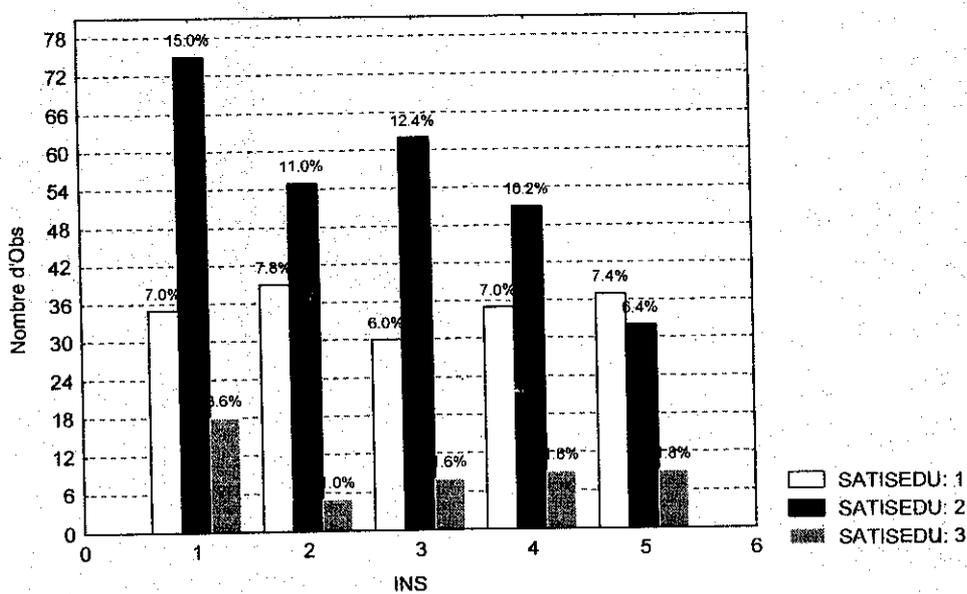
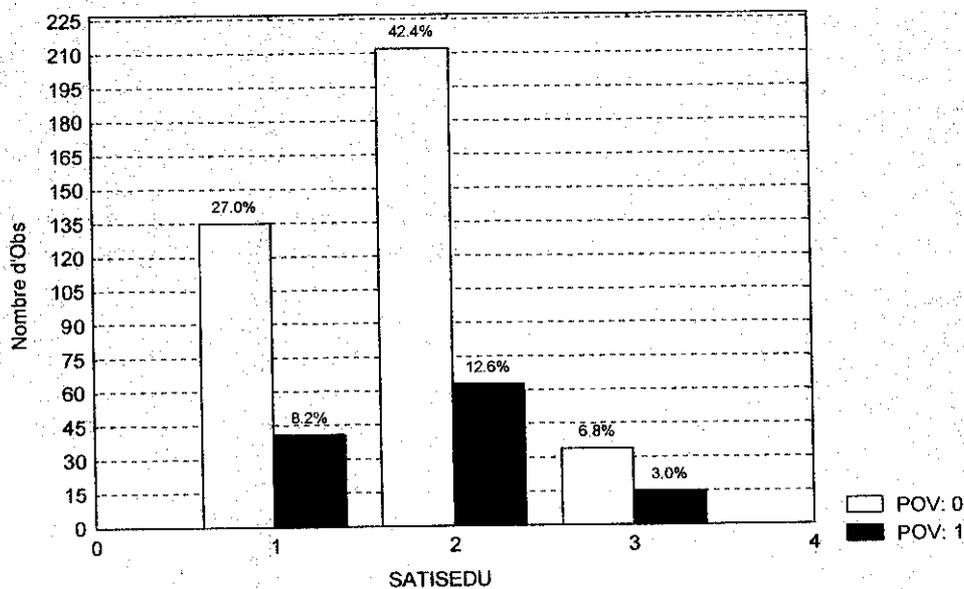
**Q- Satisfaction du chef de ménage :**

**1- Satisfaction vis à vis du système éducatif :**

9.8 % seulement des chefs de ménages enquêtés estiment qu'ils sont beaucoup satisfaits du système éducatif. Presque le 1 / 3 d'entre eux

**Tableau (III. 18) : Satisfaction du chef de ménage vis à vis du système éducatif**

N	Motivés	Echell	ET Cumulé	%	% Cumulé
1	Un peu	176	176	35.2	35.2
2	Moyen	275	451	55	90.2
3	Beaucoup	49	500	9.8	100



(3 %) dirige des ménages pauvres.

La plupart des chefs de ménages, quelque soit leur niveau d'instruction, ont exprimés leur petite satisfaction vis à vis du système éducatif, en commençant par les sans instruction (7 %), ceux qui ont un niveau primaire (7.8 %), ceux d'un niveau moyen (6 %), ceux d'un niveau secondaire (7 %) et enfin ceux d'un niveau supérieur (7.4 %).

## 2- Satisfaction vis à vis des services de santé :

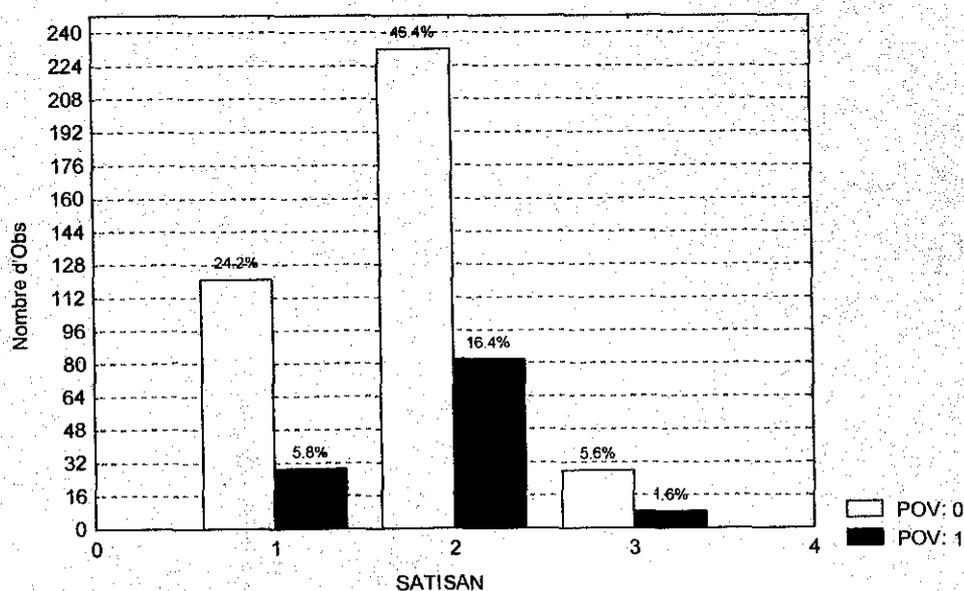
30 % de chefs de ménages ne sont pas satisfaits du tout des services de santé, pour 62.8 % la satisfaction est moyenne et 7.2 % seulement sont très satisfaits.

24.37 % des chefs de ménages pauvres ne sont pas satisfaits de ces services contre 6.7 % seulement qui sont très satisfaits.

A partir de ces données, on peut conclure que les ménages pauvres sont plus concernés par un mauvais accès aux services de santé.

**Tableau (III. 19) : Satisfaction du chef de ménage vis à vis aux services de santé**

1	Pas du tout	150	150	30	30
2	Moyen	314	464	62.8	92.8
3	Très satisfait	36	500	7.2	100



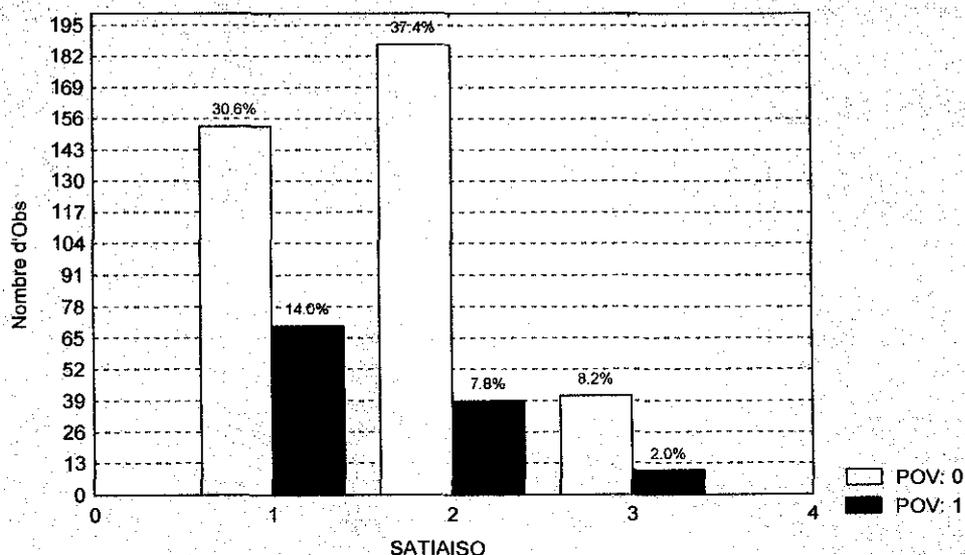
### 3- Satisfaction vis à vis de la politique d'aide sociale :

Seulement 10.2 % des chefs de ménages de notre échantillon sont très satisfaits de la politique d'aide sociale. 2 % parmi eux sont des chefs de ménages pauvres.

La majorité de ces derniers (59 %) ne sont pas satisfaits du tout de cette politique. Ce qui pousse ces ménages à exprimer un sentiment d'exclusion sociale.

**Tableau (III. 20) :** Satisfaction vis à vis de la politique d'aide sociale

N°	Mécanisme	Enrichi	Enrichi	% Cumulé	% Cumulé
1	Pas du tout	223	223	44.6	44.6
2	Moyen	226	449	45.2	89.8
3	Très satisfait	51	500	10.2	100

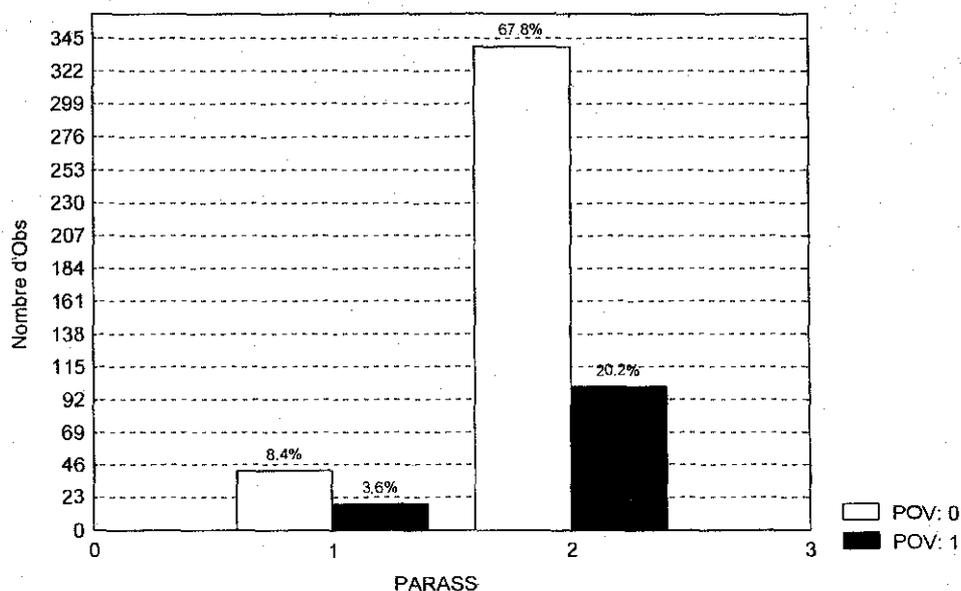


### R- Participation à des associations :

12 % seulement des chefs de ménages participent à des associations , dont

**Tableau (III. 21) :** Participation du chef de ménage à des associations

N°	Mécanisme	Enrichi	Enrichi	% Cumulé	% Cumulé
1	Oui	60	60	12	12
2	Non	440	500	88	100



3.6 % seulement de chefs de ménages pauvres. Ce qui prouve le sentiment d'exclusion sociale .

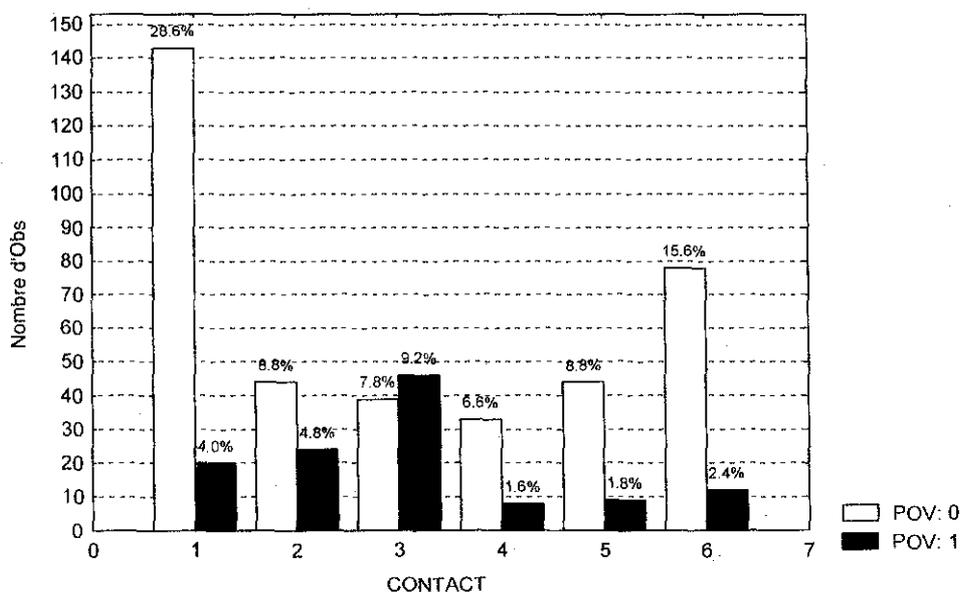
### S- Contact :

18 % des ménages ont des contacts réguliers en même temps avec leurs familles, voisins et amis.

32.6 % de ces ménages sont en contact régulier avec leurs familles seulement ; parmi les ménages pauvres , on enregistre juste 16.8 % qui sont en contact avec leurs familles et 38.65 % qui sont en contact avec leurs amis .

**Tableau (III. 22) :** Permanence des contacts du ménage avec famille-voisins-amis

N°	Modalités	Effectif	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
1	Famille	163	163	32.6	32.6
2	Voisins	68	231	13.6	46.2
3	Amis	85	316	17	63.2
4	Famille/Voisins	41	357	8.2	71.4
5	Famille/Amis	53	410	10.6	82
6	Famille/Voisins/Amis	90	500	18	100



On remarque aussi que les familles pauvres sont en contact régulier avec les amis plus que leurs familles, ce qui prouve la destruction de la solidarité entre les familles, suite aux conditions économiques défavorables qui ont touché les ménages, ce qui doit conduire à réfléchir sur ce problème qui touche la famille et la société.

#### T- Enfants moins de 6 ans :

Notre enquête révèle que 18.64 % des enfants de moins de 6 ans fréquentent une crèche ; par contre le nombre d'enfants qui ont bénéficié d'un programme de vaccination est important mais pas suffisant, puisque 12.43 % des enfants n'ont pas bénéficié d'un programme de vaccination.

**Tableau (III. 23) : Crèche et Vaccination**

N°	Modalités	Effectif	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
1	L'enfant fréquente une crèche	63	63	18.64	18.64
2	L'enfant ne la fréquente pas	275	338	81.36	100
1	L'enfant a bénéf. d'un prog. de vaccination	296	296	87.57	87.57
2	L'enfant n'a pas bénéficié	42	338	12.43	100

### U- Facteurs :

Environ 70 % des ménages enquêtés dans notre échantillon pensent que les facteurs susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie consistent en une augmentation de leurs revenus à travers les réponses qu'ils ont données : *plus d'argent, plus de revenus, augmentation de salaire, avoir une deuxième activité pour gagner plus d'argent*. Ce qui prouve que les revenus des ménages ne suffisent plus pour couvrir les différentes et multiples dépenses.

10 % d'entre eux pensent qu'avoir un logement est un facteur déterminant pour améliorer leur vie.

7 % pensent à la santé comme facteur d'amélioration des conditions de vie.

Le reste est réparti entre avoir une voiture, la réussite des enfants, changer de ville, l'immigration, la stabilité, le bonheur, la titularisation dans le poste de travail et la paix.

### V- Echelle de pauvreté :

**Tableau (III. 24) :** Situation des ménage sur l'échelle de pauvreté

N°	Modalités	Effectif	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
1	Très pauvre	36	36	7.2	7.2
2	Pauvre	134	170	26.8	34
3	Situation intermédiaire	299	469	59.8	93.8
4	Riche	28	497	5.6	99.4
5	Très riche	3	500	0.6	100

Si la ligne de pauvreté supérieure nous a permis de déterminer 119 ménages pauvres parmi 500, soit 23.8 % de la totalité des ménages enquêtés, les réponses des chefs de ménages sur une demande de se positionner sur une échelle de pauvreté comportant 5 modalités nous ont permis d'enregistrer 170 ménages pauvres, soit 34 %, 299 ménages en situation intermédiaire et 31 ménages riches et très riches.

Cela dit, 59.8 % de ménages se positionnent sur une situation intermédiaire.

## Section 2 : Interprétations du modèle et conclusion

**Tableau (III. 25) : Moyennes & Ecart-Types**

Variables	Zone Rurale		Zone Urbaine	
	Moyenne	Ec-Type	Moyenne	Ec-Type
<b>NPER</b>	5.545	1.913	5.537	1.935
<b>NOCC</b>	2.699	1.616	2.882	1.979
<b>AGE</b>	48.000	10.710	49.042	10.749
<b>NENS</b>	1.774	1.409	2.026	1.637
<b>NPPIE</b>	3.272	1.676	3.617	2.018
<b>LOG1</b>	0.346	0.477	0.477	0.500
<b>LOG2</b>	0.255	0.437	0.183	0.387
<b>LOG3</b>	0.245	0.431	0.242	0.429
<b>LOG4</b>	0.154	0.362	0.095	0.293
<b>SPOT1</b>	0.686	0.465	0.741	0.439
<b>SPOT2</b>	0.199	0.400	0.146	0.353
<b>SPOT3</b>	0.031	0.175	0.049	0.215
<b>SPOT4</b>	0.042	0.201	0.019	0.138
<b>SPOT5</b>	0.037	0.188	0.045	0.208
<b>EUSE1</b>	0.791	0.408	0.826	0.380
<b>EUSE2</b>	0.147	0.355	0.112	0.316
<b>EUSE3</b>	0.791	0.408	0.826	0.380
<b>CSA1</b>	0.071	0.258	0.094	0.293
<b>CSA2</b>	0.168	0.375	0.102	0.303
<b>CSA3</b>	0.026	0.159	0.064	0.245
<b>CSA4</b>	0.084	0.278	0.125	0.331
<b>CSA5</b>	0.123	0.329	0.151	0.359
<b>CSA6</b>	0.065	0.246	0.034	0.181
<b>CSA7</b>	0.097	0.297	0.075	0.265
<b>CSA8</b>	0.032	0.177	0.045	0.208
<b>CSA9</b>	0.052	0.222	0.057	0.232
<b>CSA10</b>	0.284	0.452	0.253	0.435
<b>INS1</b>	0.328	0.471	0.214	0.411
<b>INS2</b>	0.212	0.410	0.188	0.391
<b>INS3</b>	0.217	0.413	0.188	0.391
<b>INS4</b>	0.127	0.334	0.230	0.421
<b>INS5</b>	0.116	0.322	0.181	0.386
<b>SAN1</b>	0.545	0.499	0.521	0.500
<b>SAN2</b>	0.393	0.490	0.405	0.492
<b>SAN3</b>	0.063	0.243	0.071	0.258

Les moyennes et les Ecart-Types des différentes variables sont représentés dans le tableau (III.25)

Nous remarquons d'une façon générale que le nombre de personnes dans le ménage est presque égal à la moyenne nationale dans les deux zones .

Le nombre d'enfants scolarisés est plus grand en zone urbaine qu'en zone rurale , ce qui explique la déperdition scolaire plus importante dans le milieu rural .

Le logement précaire dans notre échantillon se trouve surtout dans les zones rurales ( 15.4 % ) .

Le problème de l'eau potable existe dans les deux zones puisque 30.9 % et 25.9 % des ménages en zones rurale et urbaine respectivement ne s'approvisionnent pas à travers un compteur personne .

Le tableau (III. 26) présente les paramètres estimés des deux modèles .

**Tableau (III. 26) : Valeurs des paramètres estimés**

Variables	Zone Rurale			Zone Urbaine		
	Logit		Probit	Logit		Probit
	Estim.	Odds ratio	Estim.	Estim.	Odds ratio	Estim.
Const.	-1.559	0.210	-1.000	15.388	4817511	2.765
NPER	0.502	1.652	0.294	0.291	1.337	0.165
NOCC	-0.440	0.644	-0.251	0.456	1.578	0.256
NENS	0.498	1.645	0.305	-0.209	0.811	-0.117
NPIE	-0.097	0.908	-0.052	-0.565	0.568	-0.302
LOG1	-0.574	0.564	-0.336	7.497	1802.121	1.663
LOG2	-0.427	0.652	-0.235	7.864	2602.580	1.928
LOG3	-2.760	0.063	-1.623	6.417	612.332	1.104
LOG4	2.503	12.214	1.495	9.057	8577.380	2.599
SPOT1	1.139	3.124	0.688	2.769	15.940	0.356
SPOT2	-0.327	0.721	-0.180	1.781	5.936	-0.082
SPOT3	0.113	1.119	0.121	2.757	15.754	0.412
SPOT4	-2.950	0.052	-1.723	5.107	165.132	1.714
SPOT5	0.866	2.378	0.495	3.374	29.199	0.764
EUSE1	-0.935	0.393	-0.542	-1.414	0.243	-0.762
EUSE2	-1.668	0.189	-0.956	-1.858	0.156	-0.992
EUSE3	-0.935	0.393	-0.542	-1.414	0.243	-0.762
SEXE1	-1.401	0.246	-0.833	8.054	3147.147	1.643
SEXE2	-0.058	0.944	-0.067	7.434	1691.746	1.222
CSA1	1.855	6.394	1.113	3.120	22.635	1.216
CSA2	0.260	1.297	0.146	1.064	2.897	0.008
CSA3	-0.555	0.574	-0.273	3.594	36.393	1.471
CSA4	-0.495	0.610	-0.214	1.110	3.035	0.052
CSA5	0.892	2.441	0.558	1.374	3.951	0.205
CSA6	1.630	5.102	1.015	-1.086	0.338	-1.208
CSA7	-0.319	0.727	-0.142	-0.656	0.519	-0.892
CSA8	-2.612	0.073	-1.542	3.157	23.509	1.409
CSA9	-0.856	0.425	-0.531	2.492	12.089	0.783
CSA10	-0.455	0.634	-0.223	2.118	8.313	0.621
INS1	0.449	1.567	0.253	3.135	23.000	0.602
INS2	1.452	4.271	0.854	4.565	96.082	1.414
INS3	0.389	1.475	0.220	1.852	6.373	-0.083
INS4	-1.471	0.230	-0.753	3.618	37.276	0.961
INS5	-1.978	0.138	-1.174	2.617	13.689	0.270
SAN1	-0.287	0.751	-0.194	-39.597	6.358E-18	-8.266
SAN2	-0.584	0.558	-0.315	-38.459	1.984E-17	-7.630
SAN3	-0.488	0.614	-0.290	-37.714	4.177E-17	-7.156
CONTACT1	1.354	3.874	0.780	-0.032	0.969	0.044
CONTACT2	1.983	7.261	1.149	-0.093	0.911	-0.035
CONTACT3	2.687	14.682	1.525	1.217	3.379	0.794
Nbre Obs.	191		191	309		309
Perte Finale	69.9199507		69.349518	71.265361		70.641583
Chi 2	93		94.141	94.53044		95.77799
P Level	0.0000027		0.0000019	0.0000017		0.0000011
dl	39		39	39		39
Nb.0		134 (70.16%)			251 (81.23 %)	
Nb.1		57 (29.84 %)			58 (18.77 %)	

Le modèle est significatif au niveau global puisque la probabilité liée au test de  $\text{Chi}^2$  est extrêmement faible dans les deux zones urbaine et rurale .

On ajoute aussi que le **ratio odds** donne le changement d'un ménage qui deviendra pauvre par rapport à ne pas être pauvre .

Dans ce cas , les odds ratio inférieurs à l'unité impliquent que les valeurs des variables indépendantes sont associées avec une diminution de la probabilité de pauvreté d'un ménage .

Les valeurs des odds ratio supérieures à 1 , indiquent que la variable augmente la probabilité qu'un ménage deviendra pauvre .

Les résultats obtenus des deux modèles de régression Logit et Probit indiquent une certaine similitude entre les deux modèles .

Les signes des coefficients estimés nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

\* Dans les deux zones urbaine et rurale , le nombre de personnes dans un ménage augmente la probabilité qu'un ménage deviendra pauvre .

Plus le nombre est important , plus les dépenses augmentent et plus la probabilité de pauvreté augmente .

\* Dans la zone rurale , le nombre d'enfants scolarisés favorise la pauvreté des ménages .

\* Résider dans un habitat précaire en zone rurale influence la probabilité de pauvreté à la hausse ; en zone urbaine les pauvres se trouvent dans tous les types d'habitats .

\* Un ménage , situé en zone rurale et possédant un puits individuel ou raccordé au réseau , a de fortes probabilités de se classer parmi les pauvres .

En zone urbaine , toutes les sources d'approvisionnement en eau potable participent positivement à augmenter la pauvreté des ménages .

\* En zone rurale , un ménage dirigé par une femme a plus de probabilités de devenir pauvre q'un ménage dirigé par un homme ( 0.944 contre 0.246) .

En zone urbaine , les deux genres du chef de ménage influencent la probabilité à la hausse qu'un ménage deviendra pauvre .

\* Notre échantillon révèle que les chefs de ménages situés en zone rurale et qui travaillent dans l'industrie , l'agriculture et l'artisanat ont une forte probabilité de se classer parmi les pauvres .

Contrairement à la zone urbaine , les ménages en zone urbaine dont les chefs travaillent dans l'artisanat , ont une faible probabilité de se classer parmi les pauvres .

\* Un niveau d'instruction secondaire et universitaire pour un chef de ménage situé en zone rurale , diminue la probabilité de pauvreté .

Contrairement à la zone rurale où le niveau d'instruction du chef de ménage ne nous permet pas bien de cerner les pauvres des non pauvres .

\* Pour la santé du chef de ménage , les résultats obtenus révèlent que l'état de santé du chef de ménage n'est pas un facteur déterminant pour la classification des ménages pauvres et non pauvres .

En ce qui concerne les relations sociales , dont les contacts des ménages avec leurs familles , voisins et amis , notre enquête , et à travers la régression logistique , indique que malgré le contact régulier des ménages de la zone rurale avec leurs familles , voisins et amis , seront toujours en hausse probabilité de pauvreté . Ce qui prouve que les relations sociales ne se basent

plus sur des aspects de solidarité et de coopération . Elles deviennent bien au contraire inefficaces .

En zone urbaine, le contact des ménages avec les voisins est plus efficace en ce qui concerne la probabilité de pauvreté des ménages , en comparaison avec le contact avec la famille et les amis .

### ***Section 3 : Consommation***

#### **Budget céréales :**

La première observation qu'on peut tirer est que 31 % des ménages enquêtés consacrent entre 20 et 30 % de leur budget alimentaire aux produits céréaliers ; en cumulant les statistiques le résultat indique que plus de la moitié des ménages consacrent une part entre 0 et 30 % .

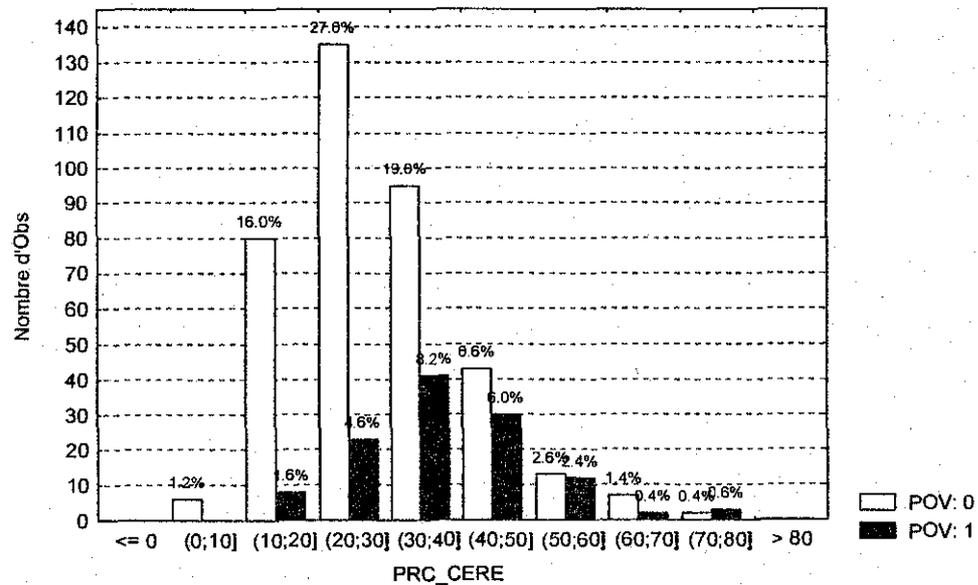
De leur côté , 85.71 % des ménages pauvres consacrent entre 0 et 50 % de leur budget alimentaire pour les produits céréaliers.

On remarque aussi que même les ménages non-pauvres sont concernés par des dépenses pour les produits céréales . Aussi 35.43 % d'eux consacrent entre 20 et 30 % de leur budget alimentaire pour les produits céréaliers .

On note ici que *le budget alimentaire mensuel est constitué de la somme des dépenses consacrées au pain , céréales et dérivés , aux fruits et légumes (frais et secs) , aux viandes , volailles et poissons et aux autres produits alimentaires et boissons .*

**Tableau (III. 27) : Pourcentage de budget consacré aux produits céréales / Budget des produits alimentaires**

Intervalles en (%)	Effectif	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
0 <x <= 10	6	6	1.2	1.2
10 <x <= 20	88	94	17.6	18.8
20 <x <= 30	158	252	31.6	50.4
30 <x <= 40	136	388	27.2	77.6
40 <x <= 50	73	461	14.6	92.2
50 <x <= 60	25	486	5	97.2
60 <x <= 70	9	495	1.8	99
70 <x <= 80	5	500	1	100

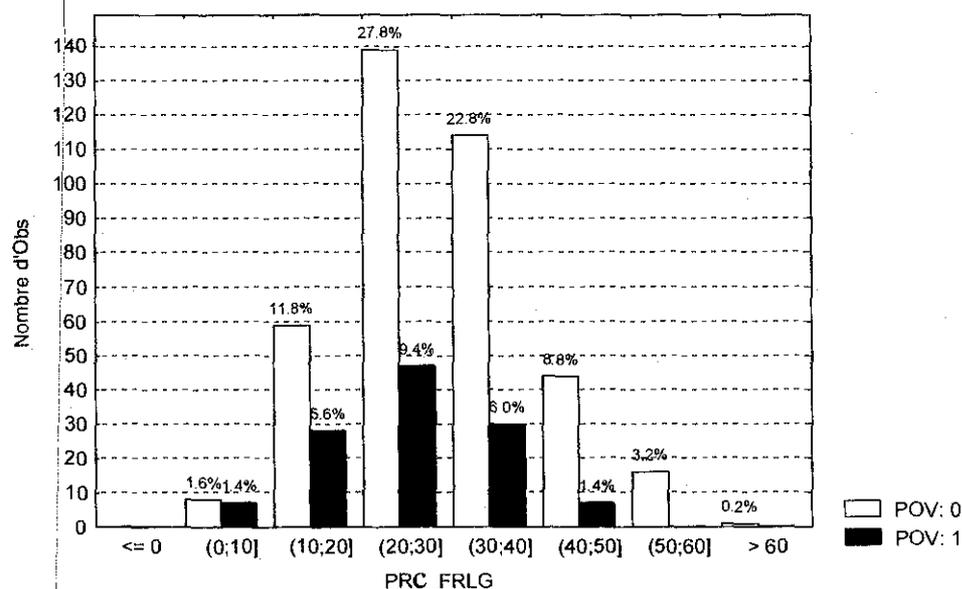


### Budget fruits et légumes :

Si 37.2 % des ménages de notre échantillon consacrent entre 20 et 30 % de leur budget aux fruits et légumes , alors 9.4 % parmi eux sont pauvres et ils représentent 39.50 % des ménages pauvres .

**Tableau (III. 28) : Pourcentage de budget consacré aux fruits et légumes/ budget des produits alimentaires**

Intervalles en (%)	Effectif	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
0 <x <= 10	15	15	3	3
10 <x <= 20	87	102	17.4	20.4
20 <x <= 30	186	288	37.2	57.6
30 <x <= 40	144	432	28.8	86.4
40 <x <= 50	51	483	10.2	96.6
50 <x <= 60	16	499	3.2	99.8
60 <x <= 70	1	500	0.2	100

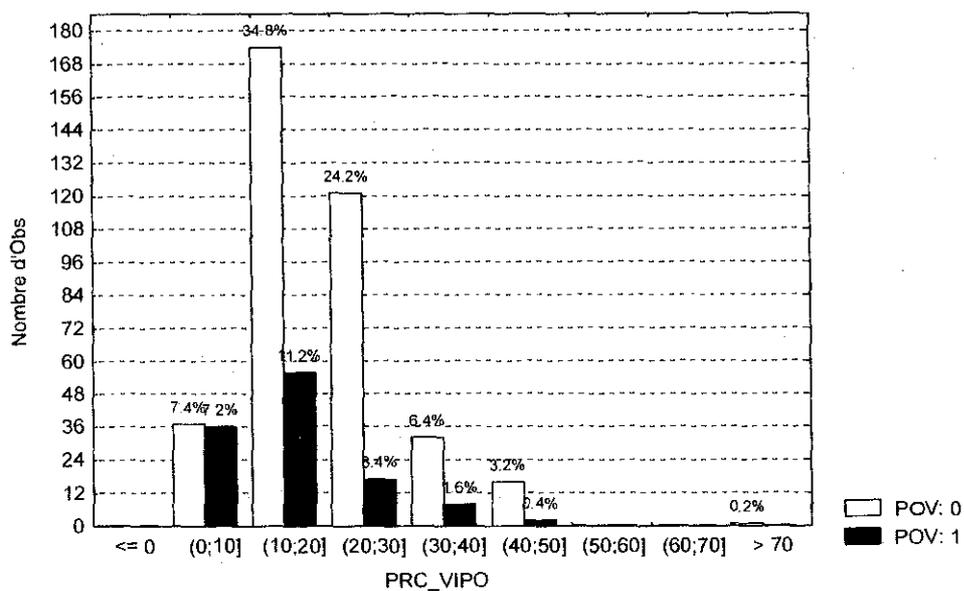


### Budget viandes , volailles et poissons

On remarque que seulement 3.6 % des ménages de notre échantillon consacrent entre 4 et 50 % de leur budget alimentaire aux viandes , volailles et poissons , et 60.6 % consacrent moins de 20 % de leur budget pour consommer ces types d'aliments ; ce qui explique la diminution de la consommation de la viande avec ses deux couleurs et le poisson, c'est leur prix élevé par rapport aux revenus des ménages .

**Tableau (III. 29) :** Pourcentage de budget consacré aux viandes , volailles et poissons/  
budget des produits alimentaire

Intervalle en (%)	Eff. aff.	Eff. Cumulé	%	% Cumulé
0 <x <= 10	73	73	14.6	14.6
10 <x <= 20	230	303	46	60.6
20 <x <= 30	138	441	27.6	88.2
30 <x <= 40	40	481	8	96.2
40 <x <= 50	18	499	3.6	99.8
50 <x <= 60	0	499	0	99.8
60 <x <= 70	0	499	0	99.8
70 <x <= 80	1	500	0.2	100



Quel que soit l'état du ménage (pauvre ou non) , le graphique montre que la majorité des ménages consacrent moins de 30 % de son budget alimentaire pour les viandes , volailles et poissons .

## Comparaison de la consommation par tête :

L'analyse des données tirées de l'enquête concernant la consommation par tête (en Kg / an) nous a permis de faire une étude comparative avec les normes requises par la **F.A.O** où on a enregistré une régression de la consommation du citoyen Algérien si on généralise notre échantillon.

Ce dernier comporte **2770** personnes répartis sur les **500** ménages ; après avoir calculé la consommation mensuelle de chaque ménage , on a pu déterminer la consommation par tête (en Kg / an) afin de pouvoir établir une comparaison .

La comparaison nous permet de tirer les conclusions suivantes :

- \* la consommation des céréales est loin de la norme **F.A.O** (157.85 contre 180) et est en diminution depuis 1979 .
- \* la consommation de la pomme de terre égale presque le double de la ration recommandée selon la **F.A.O** mais toujours loin de la valeur de l'OCDE qui est de l'ordre de 80.5 .

**Tableau (III. 30) :** Résultats de l'enquête ,consommation par tête (en Kg / an)

<b>Produits</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Variance</b>	<b>Ec.-Type</b>
<b>Céréales</b>	157.85	12861.45	113.41
<b>Pomme de Terre</b>	55.24	1415.55	37.62
<b>Légumes</b>	47.12	1363.81	36.93
<b>Fruits</b>	24.18	653.68	25.57
<b>Sucre et produits sucrés</b>	25.37	397.50	19.94
<b>Viandes (y compris mouton aid dont volailles)</b>	14.69	356.99	18.89
<b>Poissons</b>	6.66	23.63	4.86
<b>Laits et dérivés en équivalent lait</b>	58.10	1988.10	44.59
<b>Huiles végétales</b>	16.57	173.05	13.15
<b>Beurre</b>	4.63	16.83	4.10

\* concernant les légumes , la situation est acceptable même s'il faut 3 points seulement pour atteindre la norme **F.A.O** .

\* pour les fruits , le citoyen Algérien ne consomme que la moitié de la ration recommandée . On doit signaler à ce stade qu'on a enregistré dans notre enquête des ménages qui consacrent un budget nul aux fruits , ce qui entraînera des résultats négatifs sur la santé des individus .

\* la consommation par tête du sucre et les produits sucrés est acceptable dans la mesure où elle dépasse les différentes normes à part celles de l'OCDE.

\* la viande rouge et blanche et suivant son prix sur le marché algérien reste parmi les produits de luxe puisque la plupart de la population n'a pas les moyens de la consommer régulièrement , ce qui la pousse à la remplacer par d'autres aliments qui ont les mêmes caractéristiques nutritionnelles comme les œufs . Si la ration type souhaitable est de l'ordre de 18 , notre enquête n'a enregistré que 14.69 .

\* les résultats des poissons et de beurre de leur côté sont satisfaisants même si le beurre est encore moins consommé par rapport à la consommation de l'OCDE .

\* comme les fruits, le lait et ses dérivés en équivalent lait est loin d'être consommé suivant les normes internationales recommandées . Il faut signaler à ce sujet que la libération des prix des produits à forte consommation a poussé les ménages à diminuer la consommation de ce produit .

\* l'huile végétale est presque consommée avec la même ration de l'OCDE .

## **Conclusion :**

Les résultats indiquent que le phénomène de la pauvreté en Algérie est caractérisé par d'autres facteurs or le facteur monétaire .

La situation des ménages Algériens vis à vis de leur environnement les pousse à tout mettre en œuvre pour arriver à fournir le strict minimum de moyens qui permettra de garder le même niveau de vie .

Enfin l'enquête a montré que la plupart des ménages souffrent de la pauvreté (plus de 75 % des ménages enquêtés) et plus particulièrement les ménages situés en zone rurale .

## **conclusion**

La deuxième partie de ce travail a permis de mieux quantifier la pauvreté en Algérie et plus particulièrement au niveau de la wilaya de Tlemcen.

Si cette dernière est considérée parmi les wilayas en situation favorable et intermédiaire , notre enquête a révélé des situations critiques pour une grande partie des ménages situés dans les deux zones urbaine et rurale .

Si la pauvreté est un phénomène rural en Algérie comme on l'a remarqué dans la plupart des études menées jusqu'ici , la situation dans les zones urbaines est plus complexe puisque les ménages pauvres occupent tous les genres d'habitat et leurs chefs sont instruits .

Dans ce cas , le recours à d'autres facteurs sera indispensable afin de cerner objectivement les ménages pauvres qui méritent une aide .

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le but de cette étude était de quantifier la pauvreté dans les deux milieux urbain et rural en utilisant un modèle économétrique qui testera les hypothèses à travers des informations collectées par le biais d'un questionnaire .

Les tendances de la pauvreté au niveau mondiale , poussent les responsables à bien réfléchir sur les outils disponibles qui assurent une atténuation de son ampleur .

Notre pays et d'ailleurs comme tous les pays du tiers monde a senti le poids de cette pauvreté et ses résultats négatifs sur la population comme on peut le constater à travers les profondes évolutions socio-économiques actuelles dans notre société et qui donnent de nouvelles formes plus profondes d'exclusion sociale , comme la criminalité, délinquance , pertitions scolaires , des jeunes traînant dans les rues et créant de sérieux problèmes : vols , port d'arme , consommation de drogue , actes de violence , cambriolage , terrorisme , .....

En fait , on a pu vérifier à travers notre enquête ce qui avait déjà relevé dans la plupart des études à savoir , la contrainte financière , première contrainte à laquelle se heurte la lutte contre la remontée de la pauvreté .

En d'autres termes l'hypothèse de la contrainte financière est confirmée puisque la plupart des ménages enquêtés ont tendance à gagner plus d'argent pour vivre mieux .

La deuxième hypothèse n'est pas confirmée par notre modèle puisqu' un ménage pauvre n'implique pas que son chef est souvent malade .

Le milieu urbain est toujours souffrant en ce qui concerne la pauvreté et la vulnérabilité ,d'ailleurs nos résultats montrent que 23.8 % des ménages enquêtés sont classés comme pauvres dont plus des 2/3 situés en milieu rural.

Enfin la dernière hypothèse est confirmée puisque le non contact entre les familles encourage l'expansion de la pauvreté .

Le premier besoin comme il a revendiqué Sen est celui de la consommation où nous avons enregistré une faiblesse du ratio alimentaire d'une façon inquiétante et qui aura sans doutes des résultats négatifs sur toutes les catégories d'individus .

Les autorités doivent améliorer le ciblage et l'identification physique des personnes et groupes de population répondant au profil de la pauvreté .

Sur le plan du développement social , il est important d'examiner le schéma de redistribution des revenus et l'organisation des transferts sociaux en direction des populations fragiles .

Le réseau de couverture sanitaire doit être étendue aux zones éparses qui souffrent encore dans ce nouveaux millénaire .

En plus de ces procédures qui doivent être prises en urgence , une nouvelle dynamique de l'économie Algérienne doit apparaître en prenant en considération les populations démunies , qui bénéficiaient dans les pays développés d'une place importante , non seulement par les autorités mais surtout des citoyens eux mêmes à travers des organisations spécialisées .

# Bibliographie

- 1- **Alban Thomas**, « *Econométrie des variables qualitatives* », *Manuel et exercices corrigés* », Edition Dunod , Paris , **2000** .
- 2- **Ameziane , M.M .** « *L'expérience de l'ADS en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion* » , in conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion , Alger , Octobre **2000** .
- 3- **Asra Abuzar & Vivian Santos – Francisco**, « *Poverty Line : Eight countries Experiences and the Issue of Specificity and consistency* » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila, 5 – 9 February , **2001** .
- 4- **Asselin louie –marie & Anyck Dauphin** , « *Poverty Measurement : A conceptual Framework* » , Canadien Center For International Studies And Cooperation CECI , January **2001** .
- 5- **Atkinson A.B. & F. Bourguignon**, « *Poverty and Inclusion from a world perspective* », ABCDE Europe Conference , Paris , June **1999** .
- 6- **Atkinson Anthony . B. ,** « *On the measurement of inequality* » , Journal of Economic Theory , 2 , **1970** .
- 7- **Banque mondiale**, « *Communiqué de presse n°2001/042/s in'* [http : ww.worldbank.org/world](http://www.worldbank.org/world)
- 8- **Banque mondiale** , « *Note stratégique de protection sociale* » , version préliminaire , octobre **1999** .
- 9- **Baulch. Bob. ,** « *The new poverty agenda : A disputed consensus* », IDS Bulletin, **1996** .
- 10- **Benhabib A. ,** « *Problématique du modèle de consommation Algérien : Approche Marketing* » , Les cahiers du CEDIMES , Paris , Juin **1994** .
- 11- **Benhabib A. & Ziani T.** « *Poverty alleviation policies in Algeria through the implementation of participatory community service schemes* », in conférence Internationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger, Octobre **2000**.
- 12- **Benhabib A. & Ziani T.,** « *Social policy of proximity : a new approach poverty reduction in Algeria* », International symposium C.R.O.P. UNESCO, Amman, Jordan, November **1999**.
- 13- **Benhabib A. & Ziani T. ,** « *The re-targeting of social expenditure in Algeria : The social safety nets , the participatory community service schemes and pilot communitarian projects* » , International Symposium " Poverty and Governance in the Middle east and North Africa region " , Sana'a , Yemen , August 2<sup>nd</sup> & 3<sup>rd</sup> **2001** .

- 14- Benissad Hocine**, « *L'Ajustement structurel, l'expérience du Maghreb* », O.P.U, **1999**.
- 15- Benzaghoul Kheiria**, « *présentation synthétique des résultats de l'étude : carte de la pauvreté réalisée par l'A.N.A.T la demande du PNUD* », in conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger , octobre **2000**.
- 16- Bidani Benu , Gaurav Datt , Jean Olson Lanjouw , and Peter Lanjouw** , « *Specifying Poverty Lines : How and why* », in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila , 5 – 9 February , **2001**.
- 17- Boltvinik ,Julio** « *Poverty Measurement Methods-An Overview* », in [www.undp.org/poverty/publications](http://www.undp.org/poverty/publications)
- 18- Bonoua. C**, « *Libération de l'économie, FMI et informel en Algérie* », in colloque : Bilan du PAS et perspectives pour l'économie Algérienne, Alger 14 – 15 Juillet **1998**.
- 19- Bourbonnais Régie** , « *Econométrie ,Manuel et exercices corrigés* », Edition Dunod , Paris, **1998**.
- 20- Cagatay Nil fer Cagatay** , « *Gender and Poverty* » , UNDP W.P5 , May **1998**.
- 21- CENEAP**, « *Le programme d'Ajustement structurel et ses effets sur l'économie nationale, enquête « ménages »* », Alger **1998**.
- 22- Chambers , R .** , "*Poverty and livelihoods : whose Reality counts ?* IDS Discussion Paper 347 , in UNDP , **1995** .
- 23- CNES**, « *Avant-projet de rapport sur la ville ou le devenir urbain du pays* », Novembre **1998**.
- 24- CNES**, « *Projet de Rapport National sur le Développement Humain,* » , **1998** .
- 25- CNES** , « *Projet de Rapport Nationale sur le Développement Humain , PRNDH* » , Novembre **2001** .
- 26- CNES**, « *Projet de Rapport, Regard sur l'exclusion sociale : le cas des personnes âgées et de l'enfance privée de famille* », Mai **2001** .
- 27- CNES**, « *Rapport sur les investissements en infrastructures et le rôle des milieux socio-économiques dans l'édification de l'espace euro-méditerranéen* », **1998**.
- 28- Combris. Pierre, et François Gardes**, « *The Income Elasticity of the poverty line* », cahier de recherche du Lamia, Université de Paris 1 (Panthéon-sorbonne), **1995**.
- 29- Deaton Angus** , « *Counting the world's Poor : Problems and possible solutions* » , The world Bank Research Observer , Vol. 16, n° 2 (Fall **2001**).

- 30- EL – Laithy, Heba « *The Gender Dimensions of Poverty in Egypt* » ,workshop on the Analysis of Poverty and its Determinants in MENA Region , Sanaa, 31 July – 1 Aug , 2001.
- 31- Quotidien en arabe « **EL KHABAR** » du 05/08/2002.
- 32- Quotidien en arabe « **EL KHABAR** » du 25/11/2001.
- 33- Quotidien en arabe « **EL KHABAR** » du 27/03/2002 .
- 34- Quotidien en arabe « **EL KHABAR** » du 27/03/2002.
- 35- Quotidien en arabe « **ERRAI** » du 14 / 02 / 2002 .
- 36- Fenneteau H & C. Bialés, « *Analyse statistique des données, Applications et cas pour le marketing* », Edition Ellipses, Paris, 1993.
- 37- Ferroukhi. S, « *Le développement rural régional, une approche appropriée pour reculer la pauvreté en zones rurales* », INRA, Alger, présenté à la conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Octobre 2000.
- 38- Fields Gary. S. , « *Poverty : Concepts and Dimensions* » , presentation for the International Symposium on “ Poverty : Concepts and Methodologies “ , Mexico , March 28-29 , 2001.
- 39- Fields , G. , « *Poverty and Income Distribution : Data for measuring poverty and inequality changes in the developing countries* , *Journal of Development Economics* 44 , 1994 .
- 40- Fishlow Albert , « *Inequality ,poverty ,and growth : where Dowe stand ?* », in Annual World Bank Conference on development Economics, 1995 .
- 41- Gardes François , Patrice Gaubert et Simon Langlois , « *Pauvreté et convergence des consommations au Canada* » , Texte préparé pour The Canadian Review of Sociology and Anthropology , Avril 1997 .
- 42- Gildas Brossier & Anne-Marie Dussaix , « *Enquêtes et sondages : Méthodes , Modèles , Applications , Nouvelles approches* » , Edition Dunod , Paris , 1999 .
- 43- Glewwe, Paul. Van Der Gaag, Jacques. « *Identifying the poor in developing countries : do different definitions matter ?* »,world Development, 18(6), 1990 .
- 44- Goedhart.T. , Halberstadt. V. , Kaptyn. A. , Van Praag. B. , « *The poverty line : concept and measurement*” , The Journal of Human Resources , Vol .XII , 1977 .
- 45- Grais Bernard, « *méthodes statistiques* », Edition Dunod, Paris, 1983 .
- 46- Hausman J. , Wised D. , « *A conditional probit model for qualitative choice : Discrete Decisions ; Recognizing Interdependence and Heterogenous Preferences* », *Econometrica* , n° 46 , 1978 .

- 47- Herrin Alejandro N.** , « *Designing Poverty Monitoring Systems for MIMAP* » , Paper presented at the second Annual Meeting of MIMAP , Ottawa, , May 5 - 7 , **1997** , IDRC .
- 48- Kapteyn. Arie**, «*The measurement of household cost function. Revealed preference versus subjective measures* », journal of population economic ,**1994** .
- 49- Lachaud Jean-Pierre** , « *La pauvreté en Mauritanie : une approche multidimensionnelle* » , Document de travail n° 22 , centre d'économie du développement , Université Montesquieu-Bordeaux IV , France , **1997** .
- 50- Lambert , P.J.** , « *Inequality Decomposition Analysis and the Gini coefficient Revisited* » , The Economic Journal , 103 , **1993**.
- 51- Lamiri Abdelhak** , « *Crise de l'économie Algérienne, causes, mécanismes et perspectives de redressement* », Edition les presses d'Alger, **1999** .
- 52- Le journal de l'IRD** « *Pauvreté et inégalité en question* » Sciences au Sud, , Hors série, **2001**.
- 53- Lipton, Michael.** , « *Defining and measuring poverty : conceptual issues* » , UNDP, New York, **1996**.
- 54- Lipton Michael.**, « *Poverty- Are there holes in the consensus* » , World Development , 25(7) , **1997** .
- 55- Lipton Michael & Martin Ravallion**, « *Poverty and policy* » ,chapter 41 in Handbook of development Economics, volume III. Edited by J. Behrman and T.N. Srinivasan, Elsevier Science, 1995 . in **Louis - Marie Asselin & Anyck Dauphin** , « *Poverty Measurement A conceptual Framework* » , Canadien Center For International Studies And Cooperation CECI , January **2001** .
- 56- Mahmoud Hasan Khan**, « *La pauvreté rurale dans les pays en développement* », in F&D, Décembre **2000** .
- 57- Massod Ahmed et Hugh Bredenkamp**, « *Soutenir la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement* », F&D, Décembre **2000** .
- 58- Moser ,C.O.N** , « *confronting crisis. A comparative study of household responses to poverty and vulnerability in four urban communities* » , Washington , ESD ,n° 8, **1996** .
- 59- Muller Cristophe** , « *The properties of the Watt's poverty index under lognormality* » , Centre for the study of African Economies Institute of Economics and Statistics , University of Oxford , September **1998** , version ( 1. 1 ) .

- 60- Obserg Lars and Kuan Xu** , « *Poverty Intensity : How Well do Candian Provinces Compare ?* » , Canadian Public Policy- Analyse de Politiques , Vol. XXV , n° 2 , 1999 .
- 61- Rapport des services de la présidence de la république sur la « lutte contre le chômage »** compte rendu dans la « nouvelle république » du 01/10/2000
- 62- Rapport Mondial du développement humain , RMDH, 1998 .**
- 63- Rapport sur le Développement dans le monde ,2000 / 2001 .**
- 64- Ravailion Martin** « *Poverty Comparaisons* » , Harwood Academic Publishers , 1994 .
- 65- Ravailion Martin & the poverty group , DECRG** , « *Looking Beyond Averages : A Research Program on Poverty and Inequality* » , November 2001 .
- 66- Roberts Benjamin & Julian May** , « *A Dynamic Analysis of Household Livelihoods and Asset Accumulation in Post-Apartheid South Africa : Evidence from Kwazulu-Natal* » , in Conference “Opportunities in Africa : Micro –evidence on firms and households “ , st Catherine’s college , Oxford , April , 9<sup>th</sup> –10<sup>th</sup> , 2000 .
- 67- Sanjeev. Gupta, brian Hammond, Richard Leete et Eric Swanson** , « *La marche vers les objectifs internationaux de développement* » , F&D, Décembre 2000 .
- 68- Saporta. Gilbert** , « *Probabilités, analyse des données et statistique* » , Editions Technip, France, 1990.
- 69- Sebastien L.Côté** , « *Statistical inference , povert and inequality measurement : An application of the bootstrap econometric technique and a literature review* » , Mémoire M.A. , Faculté des Sciences Sociales , Université Laval , Janvier 2000 .
- 70- Sen. A.** , « *Capability and well-being in the quality of life* » , eds.Oxford : clarendon Press, 1993 .
- 71- Sen. A.** , « *Commodities and capabilities* » , Amsterdam : North Holland ,1985 in Annual World Bank Conference on Development Economics, 1995 .
- 72- Sen, A.** , « *Inequality Reexamined* » , Harvard University Press , Cambridge ,Massachussets ,1992 .
- 73- Sen A.** , « *Poverty : An ordinal Approach to Measurement* » , Econometrica , Volume 44, Issue2 , March 1976 .
- 74- Sen A.** , « *Poor, relatively speaking* » , Oxford Economic papers, Vol. 35, 1983, in Louie Marie Asselin & Anyck Dauphin, 2001 .
- 75- Sen A.K.** , « *Collective choice and social welfare* » , Holden-day , Oliver and Boyd , 1970 .
- 76- Sen A. K.** , « *Ethique et économie et autres essais* » , PUF , Paris , 1993 .

- 77- Sen , A.K. , « *Poor , relatively speaking* » , in “ Ressources , values and Development “ , Oxford , Basil Blackwell , 1994 .
- 78- Sen A.K. , « *Poverty : An ordinal Approach to Measurement* » , *Econometrica* , vol 44 n°2 , , March 1976 .
- 79- Shorrocks A.F. , « *The class of Additively Decomposable inequality measures* » , *Econometrica* Vol 48 n° 3 , April 1980 .
- 80- Spicker Paul , « *Cross-national comparaisons of poverty* », conference on social security, Helsinki, 25-27 September 2000.
- 81- Streeten Paul , « *Poverty concepts and measurement* », in *Poverty Monitoring : An International Concern* , UNICEF, 1994 .
- 82- Streeten. P.S., S.J. Burki , M.Uihaq , N.hicks , and F.Stewart , « *First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing Countries* » , Edited by the world Bank , Oxford University Press , 1981.
- 83- Taladidia Thiombiano , « *La loi de Pareto : Une loi sur l'inégalité ou sur la pauvreté ? réponses théoriques et empiriques* » , ISBN 1385 – 9218 , Décembre 1999 .
- 84- The world Bank, « *Perspectives on development, A sercebook for poverty reduction strategies* », Winter2001/2002 .
- 85- Thomas L.V. , cité par A.Benhabib , « *Problématique du modèle de consommation Algérien : Approche Marketing* » , Les cahiers du CEDIMES , XXIV , Paris , 1994 .
- 86- Thorbecke, Erik « *Tensions, complementarities and possible convergence Between the Qualitative and Quantitative approaches to poverty assessment* », in conference : Qualitative and Quantitative poverty Appraisal : Complementarities, tensions and the way forward, Cornell University, March 15- 16, 2001.
- 87- UNDP , « *Human Development Report* » , Oxford University Press , New York , 1999.
- 88- UNDP, « *Technical Support Document, Poverty Indicators* », 1995 in : [www.undp.org/poverty/publications](http://www.undp.org/poverty/publications).
- 89- Watts , H.W. , « *An Economic Definition of Poverty* » , Basic Book , New York , 1968 .
- 90- Wetia claude. & al. , « *Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso* » , Cahier de Recherche n° 00 - 02 , Université de Laval , CREFA , Décembre 1999 .
- 91- Wodon Quentin , « *Marketing contre pauvreté* », les éditions de l'atelier, Paris, 1993
- 92- Zoyem Jean-Paul , « *Calendrier de revenus et diagnostic de la pauvreté : le cas du panel européen des ménages* » , in Séminaire d'études et de statistiques Appliquées à la Modélisation en Économie , 12-14 Septembre 2001 , France .

**Annexe 1**  
**UNIVERSITE ABOU-BEKR BELKAID -TLEMCEN-**  
***FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION***

**Enquête sur la pauvreté en Algérie**

(enquête exploratoire réalisée au niveau de la wilaya de Tlemcen)

**MARS 2002**

**N.B** : Les réponses de ce questionnaire seront utilisées exclusivement dans des buts statistiques

**\*\*** Le présent questionnaire a été élaboré avec la participation des membres de l'équipe n°1 du laboratoire **MECAS**

**E.R.E.P.** : Faculté des sciences économiques et de gestion, B.P. 226, Tlemcen, 13000, Algérie  
Tel/Fax : ++ 213 43 21 21 66

## Pauvreté : Description Ménage - Logement

### 1. Commune de résidence

.....

### 2. Quartier

.....

### 3. Num\_ménage

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

### 4. Nombre de personnes dans le ménage

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 5. Nombre de familles

Entrer la valeur : [ ]

### 6. Nombre Occupés

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 7. Nombre d'enfants Scolarisés

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 8. Nombre d'enfants scolarisés moins de 16 ans

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 9. Nombre d'enfants moins de 16 ans

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 10. Quel type d'habitation occupez-vous ?

- 1 Maison individuelle de type villa
- 2 Maison de Maître
- 3 Logement dans un immeuble collectif
- 4 Habitat précaire

### 11. Statut du logement

- 1 Propriétaire
- 2 Locataire
- 3 Logé gratuitement
- 4 Logement d'astreinte

### 12. A part la cuisine, combien de pièces avez-vous ?

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 13. Avez-vous une cuisine indépendante ?

- 1 OUI
- 2 NON

**14. Disposez-vous d'une salle de bain ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**15. Avez-vous une activité commerciale ou artisanale dans votre logement ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**16. Si OUI, laquelle ?**

.....

**17. Disposez-vous de l'électricité dans votre logement ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**18. Si OUI, avez-vous un compteur personnel ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**19. Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau potable ?**

- 1 Compteur personne
- 2 Fontaine publique
- 3 Puits individuel
- 4 Puits partagé
- 5 Vendeur -camion - citernes

**20. Quel combustible utilisez-vous pour la cuisine ?**

- 1 Gaz de ville
- 2 Gaz bouteille
- 3 Autres

**21. Evacuation des eaux usées**

- 1 Raccordement au réseau
- 2 Fosse sceptique
- 3 A ciel ouvert

**22. Quel type de chauffage utilisez-vous ?**

- 1 Chauffage central
- 2 Gaz bouteille
- 3 Fuel
- 4 Bois
- 5 Electrique
- 6 aucun

**23. Cherchez-vous à changer de logement ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**24. Avez-vous introduit une demande de logement ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**25. Depuis combien de temps avez-vous fait cette demande ?**

- 1 1 an
- 2 2-3 ans
- 3 4-5 ans
- 4 6 ans et plus

**26. Avez-vous l'eau potable chez vous ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**27. Sinon, combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre la source d'eau ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**28. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre l'école primaire ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**29. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre le CEM?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**30. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre le LYCEE ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**31. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre le transport public ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**32. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre le marché ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**33. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre l'APC ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**34. Combien de temps en minutes vous faut-il pour atteindre le lieu de travail ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

## Pauvreté : Emploi et revenus

1. Commune : ..... 2. Quartier : .....

3. Num\_ménage : Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

4. Num\_famille : Entrer la valeur : [ ]

5. Num\_personne : Entrer la valeur : [ ]

### 6. Lien de parenté

- 1 père
- 2 mère
- 3 fils
- 4 fille
- 5 beau-fils
- 6 belle fille
- 7 autre

### 7. Occupez-vous un emploi ?

- 1 OUI
- 2 NON

### 8. Si vous ne travaillez pas, cherchez-vous du travail ?

- 1 OUI
- 2 NON

### 9. Pourquoi vous ne travaillez pas ?

- 1 impossible de trouver un emploi
- 2 licenciement - compression
- 3 Départ volontaire
- 4 Etudiant
- 5 inactivité saisonnière
- 6 Infirmité - Handicap
- 7 cessation d'activité
- 8 fin de contrat
- 9 Service National
- 10 Autre

### 10. Combien d'emplois avez-vous occupé au cours de l'année écoulée ?

Entrer la valeur : [ ]

### 11. Vos revenus sont de quelle nature ?

- 1 Salaire mensuel
- 2 à la tâche
- 3 A la journée
- 4 Aide familial
- 5 Emploi Jeune
- 6 Pension
- 7 Allocation chômage
- 8 Allocation filet social
- 9 Ayants droits
- 10 Activité indépendante

- 11 Transfert de revenus (Emigration)
- 12 Autre

**12. Dans quelle fourchette situez-vous vos revenus ?**

- 1 moins de 8000 DA
- 2 8000 à 10 000 DA
- 3 10 000 à 12 000 DA
- 4 12 000 à 16 000 DA
- 5 16 000 à 24 000 DA
- 6 24 000 à 32 000 DA
- 7 32 000 à 40 000 DA
- 8 40 000 DA et Plus

**13. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ?**

- 1 Public
- 2 Privé

**14. Dans quelle branche d'activité travaillez-vous ?**

- 1 Agriculture
- 2 Industrie
- 3 BTP
- 4 Services
- 5 Commerces
- 6 Artisanat
- 7 Education
- 8 Santé
- 9 Administration
- 10 Autres

**15. Sentez-vous le besoin d'augmenter vos revenus ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**16. Si oui, comment ?**

- 1 Heures supplémentaires
- 2 autre activité

**17. Dans le cas où vous exercez une autre activité, pouvez-vous la préciser ?**

.....

**18. Dans quelle fourchette situez-vous vos revenus supplémentaires ?**

- 1 moins de 8000 DA
- 2 8000 à 10 000 DA
- 3 10 000 à 12 000 DA
- 4 12 000 à 16 000 DA
- 5 16 000 à 24 000 DA
- 6 24 000 à 32 000 DA
- 7 32 000 à 40 000 DA
- 8 40 000 DA et Plus

**19. Contribution aux dépenses du ménage (famille) en DA**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

**20. Avez-vous la possibilité d'épargner ?**

- 1 OUI

2 NON

**21. Si oui, quel est le montant mensuel ?**

Entrer la valeur :

## Pauvreté : Indicateurs d'actifs

### 1. Commune de résidence

.....

### 2. Quartier

.....

### 3. Num\_ménage

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

### 4. Num\_famille

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 5. Nombre de personnes dans le ménage

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 6. Nombre de familles

Entrer la valeur : [ ]

### 7. Nombre Occupés

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 8. Avez-vous une maison, un appartement ou un local non occupé par le ménage ?

- 1 OUI  
 2 NON

### 9. Si, oui l'avez-vous loué ?

- 1 occasionnellement  
 2 de façon permanente

### 10. Dans quelle fourchette se situe le loyer ?

- 1 Moins de 1000 DA  
 2 1000 à 3000 DA  
 3 3000 à 6000 DA  
 4 6000 à 12 000 DA  
 5 12 000 à 18 000 DA  
 6 18 000 DA et Plus

### 11. Possédez-vous des terres agricoles ?

- 1 OUI  
 2 NON

### 12. Si oui, combien d'hectares ?

Entrer la valeur : [ ][ ][ ]

**13. Qui travaille ces terres ?**

- 1 Vous-même
- 2 location
- 3 métayage
- 4 autre à préciser

**14. Si non travaillez-vous sur des terres que vous ne possédez pas ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**15. Pouvez-vous situer la tranche des revenus tirés des terres (par mois) ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

**16. Possédez-vous des têtes de bétail ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**17. Si oui, combien d'ovins possédez-vous ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

**18. Si oui, combien de bovins possédez-vous ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ]

**19. Vos revenus sont-ils suffisants pour couvrir les besoins familiaux ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**20. Si non pouvez-vous fixer la fourchette de jours où vous avez des difficultés ?**

- 1 Moins de 5 Jours par mois
- 2 5 - 10 j/mois
- 3 10 - 15 j/mois
- 4 15 jours et plus

**21. Qui contribue aux revenus du ménage (Famille) ?**

- 1 Père
- 2 la mère
- 3 les enfants
- 4 beau-fils belle fille

**22. Possédez-vous les équipements suivants ?**

- 1 Cuisinière
- 2 Réfrigérateur
- 3 Téléviseur
- 4 Machine à laver
- 5 Voiture / camion
- 6 Machine à coudre
- 7 Chaîne stéréo
- 8 Bibliothèque
- 9 Magnétoscope
- 10 Parabole individuelle
- 11 Ordinateur
- 12 Téléphone fixe
- 13 Téléphone portable

**23. Budget consacré au pain, céréales et dérivés**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**24. Budget consacré aux fruits et légumes (frais et secs)**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**25. Budget consacré aux viandes, volailles et poissons**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**26. Budget consacré aux autres produits alimentaires et boissons**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**27. Budget consacré à l'habillement et aux chaussures**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**28. Budget consacré au logement, chauffage et éclairage**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**29. Budget consacré aux meubles et matériels ménagers**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**30. Budget consacré à la santé et l'hygiène corporelle**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**31. Budget consacré aux transport**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**32. Budget consacré à l'éducation, culture et loisirs**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

**33. Quel est le revenu minimum jugé nécessaire pour vivre à l'aise (en DA) ?**

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

## Pauvreté : EDUCATION

### 1. Commune de résidence

.....

### 2. Quartier

.....

### 3. Num\_ménage

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ][ ]

### 4. Num\_famille

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 5. Num\_personne

Entrer la valeur : [ ][ ][ ]

### 6. Age

Entrer la valeur : [ ][ ][ ]

### 7. Sexe

- 1 Homme  
 2 Femme

### 8. Statut

- 1 Scolarisé  
 2 occupé  
 3 inoccupé

### 9. Quel est votre niveau d'instruction

- 1 Sans instruction  
 2 Primaire  
 3 Moyen  
 4 Secondaire  
 5 Supérieur

### 10. Quelle est la plus haute classe atteinte ?

- 1 1  
 2 2  
 3 3  
 4 4  
 5 5  
 6 6  
 7 7  
 8 8  
 9 9  
 10 1AS  
 11 2AS  
 12 3AS  
 13 Supérieur

**11. Avez-vous suivi une formation professionnelle ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**12. Si oui, laquelle ?**

.....

**13. Si vous avez atteint un niveau supérieur, quel est le diplôme obtenu ?**

- 1 DEUA/TS
- 2 LICENCE
- 3 INGENIEUR
- 4 MAGISTER et Plus
- 5 Autres (en cours de préparation)

**14. Dans quelles disciplines ?**

- 1 Sciences humaines
- 2 Sciences Economiques
- 3 Droit
- 4 Sciences Exactes
- 5 Sciences de la Vie
- 6 Technologie
- 7 Médecine

**15. Si vous n'avez pas terminé votre scolarité, pourquoi avez-vous quitté l'école ?**

.....

**16. Langue de votre instruction :**

- 1 Arabe
- 2 Français
- 3 Bilingue
- 4 Autres

**17. Quels sont les problèmes que connaît l'école ?**

- 1 Pas de problèmes
- 2 manque de livres
- 3 Etablissement en mauvais état
- 4 manque de locaux
- 5 manque d'enseignants
- 6 Autres

*(Réponses simultanées possibles: 5)*

.....

## Pauvreté : SANTE

### 1. Commune de résidence

.....

### 2. Quartier

.....

### 3. Num\_ménage

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

### 4. Num\_famille

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 5. Num\_personne

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 6. Age

Entrer la valeur : [ ][ ][ ]

### 7. Sexe

- 1 Homme  
 2 Femme

### 8. Lien de parenté

- 1 père  
 2 mère  
 3 fils  
 4 fille  
 5 beau-fils  
 6 belle fille  
 7 autre

### 9. Nombre de personnes dans le ménage

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 10. Quel est l'état de votre santé ?

- 1 Bonne  
 2 quelquefois malade  
 3 très souvent malade

### 11. Avez-vous une infirmité ou un handicap précis ?

- 1 OUI  
 2 NON

### 12. Si oui, lequel ?

.....

**13. Souffrez vous d'une maladie particulière ? si oui, laquelle ?**

.....

**14. Cette maladie a-t-elle des répercussions sur le travail ou l'école (absences) ?**

- 1 Aucune
- 2 Moins d'une semaine d'absence
- 3 1 à 2 semaines
- 4 plus de 2 semaines

**15. Avez-vous consulté un service médical au cours du dernier mois ?**

- 1 OUI
- 2 NON

**16. Quel genre de service médical avez-vous consulté ?**

- 1 Dispensaire / hôpital public
- 2 clinique privée
- 3 médecin privé
- 4 soins traditionnels
- 5 Autres

**17. Fréquence de consultation au cours du dernier mois :**

- 1 1 à 2 fois
- 2 3 à 4 fois
- 3 Plus de 4 fois
- 4 aucune

**18. Avez-vous bénéficié de traitements particuliers?**

- 1 Lunette
- 2 Prothèse dentaire
- 3 Appareil auditif
- 4 Intervention chirurgicale
- 5 autres

**19. Comment avez-vous payé?**

- 1 Gratuite
- 2 Sécurité sociale
- 3 Un emprunt
- 4 paiement sans prise en charge
- 5 autre

**20. Etes-vous un assuré social ?**

- 1 OUI
- 2 NON

## Pauvreté : Indicateurs de liens sociaux

### 1. Commune de résidence

.....

### 2. Quartier

.....

### 3. Num\_ménage

Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

### 4. Num\_famille

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 5. Nombre de personnes dans le ménage

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 6. Nombre de familles

Entrer la valeur : [ ]

### 7. Nombre Occupés

Entrer la valeur : [ ][ ]

### 8. Entretenez-vous des contacts réguliers avec :

- 1 Famille
- 2 Voisins
- 3 Amis

### 9. A qui faites-vous appel en cas de difficultés ?

- 1 Famille
- 2 Voisins
- 3 Amis

### 10. Vos relations personnelles ou familiales vous permettent-elles d'améliorer votre situation ?

- 1 Beaucoup
- 2 moyen
- 3 peu
- 4 pas du tout

### 11. Le travail que vous exercez, l'avez-vous eu :

- 1 Par annonces
- 2 Demande écrite
- 3 par des connaissances personnelles
- 4 Autre à préciser

### 12. Le logement que vous occupez, l'avez-vous eu par :

- 1 Par annonces
- 2 Demande écrite auprès des collectivités
- 3 par des connaissances personnelles
- 4 Nouvelle construction

- 5 autre à préciser

**13. Quels sont les facteurs susceptibles d'améliorer votre conditions de vie ?**

.....

**14. La réussite scolaire est-elle un facteur de réussite ?**

- 1 OUI  
 2 NON

**15. Pourquoi ?**

.....

**16. Etes-vous satisfait du système éducatif ?**

- 1 un peu  
 2 moyen  
 3 beaucoup

**17. Comment jugez-vous l'accès aux services de santé ?**

- 1 mauvais  
 2 moyen  
 3 bon

**18. Etes-vous satisfait de ces services de santé ?**

- 1 Pas du tout  
 2 moyen  
 3 très satisfait

**19. Comment jugez-vous votre état de santé ?**

- 1 Mauvais  
 2 moyen  
 3 bon

**20. Etes-vous satisfait de la politique d'aide sociale ?**

- 1 Pas du tout  
 2 moyen  
 3 très satisfait

**21. Comment vous situez-vous sur l'échelle de pauvreté suivante ?**

- 1 très pauvre  
 2 pauvre  
 3 situation intermédiaire  
 4 riche  
 5 très riche

**22. Participez-vous à des associations ?**

- 1 OUI  
 2 NON

**23. Pensez-vous que la situation économique et sociale de votre quartier s'est amélioré (Période d'un an) ?**

- 1 Dégradation  
 2 pas de changement  
 3 petite amélioration

**Pauvreté : Enfants de moins de 6 ans**

**1. Commune de résidence**

.....

**2. Quartier**

.....

**3. Num\_ménage**

Entrer la valeur :

**4. Num\_famille**

Entrer la valeur :

**5. Num\_enfant**

Entrer la valeur :

**6. Age**

Entrer la valeur :

**7. Sexe**

- 1 Garçon  
 2 Fille

**8. Est-ce que l'enfant fréquente une crèche ?**

- 1 OUI  
 2 NON

**9. Lieu d'accouchement**

- 1 Polyclinique ou Hôpital  
 2 Domicile  
 3 Clinique privée

**10. L'accouchement a été assisté par :**

- 1 Médecin  
 2 Infirmière  
 3 Sage-femme  
 4 accoucheuse

**11. Est-ce que l'enfant a bénéficié d'un programme de vaccination ?**

- 1 OUI  
 2 NON

**12. Si vous avez eu le décès d'un enfant avant l'âge de 6 ans, quelles sont les causes ?**

.....

**13. Votre enfant a-t-il une maladie chronique, si oui laquelle ?**

.....

**UNIVERSITE ABOU-BEKR BELKAID –TLEMCEEN-**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**Enquête sur la pauvreté en Algérie**

**Consommation des Produits Alimentaires par tête (en Kg/an)**

1. Commune : ..... 2. Quartier : .....

3. Num\_ménage :      Entrer la valeur : [ ][ ][ ][ ]

4. Nombre de personnes dans le ménage

Entrer la valeur : [ ][ ]

Produits	C/mois	C/an	C/tête en kg/an
Céréales en kg			
Pommes de terre en kg			
Légumes en kg			
Fruits en kg			
Sucre et produits sucrée kg			
viandes( y compris mouton aid) en kg			
Poissons en kg			
Laits et dérivés en équivalent lait en L			
Huile végétale en L			
Beurre en kg			

**MARS 2002**

## Annexe2

Nombre de ménages au niveau de la wilaya de Tlemcen en 1987, 1998 et leurs estimation au 31-12-2002

Communes	Nbr/Mé 1987	Nbr/Mé 1998	Taux D'accr	Est.au 31-12-2002*	Zone**
TLEMCEN	18247	23407	0,022898	<b>25626</b>	U
BENI MESTER	2414	2736	0,011448	<b>2863</b>	R
AIN TALLOUT	1414	1376	-0,002473	<b>1362</b>	R
REMCHI	4863	6900	0,032317	<b>7836</b>	U
EL FEHOUL	909	1123	0,019405	<b>1213</b>	R
SABRA	3398	4045	0,015971	<b>4310</b>	R
GHAZAOUET	5420	6312	0,013947	<b>6672</b>	U
SOUANI	967	1511	0,041410	<b>1777</b>	R
DJEBALA	1910	1742	-0,008335	<b>1685</b>	R
EL GOR	913	1003	0,008583	<b>1038</b>	R
OUED CHOULI	809	663	-0,017930	<b>617</b>	R
AIN FEZZA	1318	1563	0,015620	<b>1663</b>	R
OULED MIMOUN	2924	3950	0,027719	<b>4407</b>	U
AMIEUR	1652	1884	0,012018	<b>1976</b>	R
AIN YOUCEF	1531	2038	0,026345	<b>2261</b>	R
ZENATA	423	553	0,024662	<b>610</b>	R
BENI SNOUS	1701	1825	0,006417	<b>1872</b>	R
BAB EL ASSA	1205	1618	0,027154	<b>1801</b>	R
DAR	1183	1165	-0,001393	<b>1159</b>	R
YAGHMOURASSEN					
FELLAUCENE	1015	1316	0,023891	<b>1446</b>	R
AZAILS	977	967	-0,000935	<b>963</b>	R
SABAA CHIOUKH	632	699	0,009202	<b>725</b>	R
TERNI BENI	693	702	0,001174	<b>705</b>	R
HEDIEL					
BEN SEKRANE	1822	2265	0,019982	<b>2452</b>	R
AIN NAHALA	994	964	-0,002782	<b>953</b>	R
HENNAYA	3739	5238	0,031122	<b>5921</b>	U
MAGHNIA	11971	17206	0,033529	<b>19632</b>	U
HAMMAM	1602	1800	0,010650	<b>1878</b>	R
BOUHRARA					
SOUAHLIA	2838	3817	0,027309	<b>4251</b>	R
M'SIRDA FOUAGUA	875	955	0,007985	<b>986</b>	R
AIN FETTAH	1292	1263	-0,002062	<b>1253</b>	R
EL ARICHA	728	733	0,000622	<b>735</b>	R
SOUK TLETA	624	517	-0,016955	<b>483</b>	R
SIDI ABDELLI	2174	2584	0,015830	<b>2752</b>	R
SEBDOU	3763	5469	0,034573	<b>6265</b>	U
BENI OUARSOUS	2052	1897	-0,007115	<b>1844</b>	R
SIDI MEDJAHED	998	1049	0,004541	<b>1068</b>	R
BENI BOUSAID	1314	1823	0,030212	<b>2053</b>	R
MARSA BEN	805	1022	0,021935	<b>1115</b>	R
M'HIDI					
NEDROMA	4776	5891	0,019258	<b>6358</b>	U

<b>SIDI DJILLALI</b>	940	786	-0,016134	<b>736</b>	<b>R</b>
<b>BENI BAHDEL</b>	432	450	0,003718	<b>457</b>	<b>R</b>
<b>BOUIHI</b>	1064	1120	0,004674	<b>1141</b>	<b>R</b>
<b>HONAINÉ</b>	907	993	0,008269	<b>1026</b>	<b>R</b>
<b>TIANET</b>	772	859	0,009755	<b>893</b>	<b>R</b>
<b>OULED RIAH</b>	481	653	0,028182	<b>730</b>	<b>R</b>
<b>BOUHALLOU</b>	921	965	0,004252	<b>982</b>	<b>R</b>
<b>SOUK EL KHEMIS</b>	1222	1092	-0,010173	<b>1048</b>	<b>R</b>
<b>AIN GHORABA</b>	647	736	0,011786	<b>771</b>	<b>R</b>
<b>CHETOUANE</b>	3283	6008	0,056477	<b>7485</b>	<b>U</b>
<b>MANSOURAH</b>	3396	6395	0,059226	<b>8050</b>	<b>U</b>
<b>BENI SMIEL</b>	604	624	0,002966	<b>631</b>	<b>R</b>
<b>AIN KEBIRA</b>	852	634	-0,026509	<b>569</b>	<b>R</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>114406</b>	<b>144906</b>		<b>159105</b>	

Source : RGPH 1987 , RGPH 1998, \* Nos propres calculs, \*\* ANAT Tlemcen

### Annexe 3

#### Répartition des ménages enquêtés

N° Communes	Communes	Nbr/Méng enquêtés
1	TLEMCEN	86
2	REMCHI	26
3	NEDROMA	21
4	GHAZAOUET	22
5	CHETOUANE	25
6	EL GOR	7
7	OULED MIMOUN	15
8	BENI SNOUS	12
9	BEN SEKRANE	15
10	MAGHNIA	66
11	HAMMAM BOUGHRARA	12
12	M'SIRDA FOUAGUA	6
13	SEBDOU	21
14	BENI OUARSOUS	12
15	SIDI MEDJAHED	7
16	MARSA BEN M'HIDI	7
17	SEBRA	27
18	HONAINE	6
19	BOUHALLOU	6
20	DJEBALA	11
21	MANSOURAH	27
22	AMIEUR	12
23	AIN TELLOUT	9
24	OULED RIAH	5
25	SOUK EL KHEMIS	7
26	AIN GHORABA	5
27	AIN FEZZA	11
28	AIN YOUCEF	14
		<b>500</b>

## Annexe 4

### *Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*

Les politiciens de lutte contre la pauvreté ont suscité ces dernières années un grand intérêt de la part de la communauté internationale, puisque cette pauvreté afflige environ cinquième de l'humanité.

En fait, en 1996, l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiait un rapport intitulé, « le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle », qui dégagait sept objectifs de développement parmi les accord et résolutions issus des conférences organisées par l'ONU durant la première moitié des années 90.

Ces objectifs sont :<sup>1</sup>

- 1)- Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté.
- 2)- Scolariser tous les enfants dans l'enseignement primaire d'ici 2015.
- 3)- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes en éliminant les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005.
- 4)- Réduire des deux tiers les taux de mortalité infantile et juvéniles entre 1990 et 2015.
- 5)- Réduire des trois quarts les taux de mortalité liée à la mortalité entre 1990 et 2015.
- 6)- d'ici à 2015, Assurer l'accès aux services de santé génésique à tous ceux qui en ont besoin.

---

<sup>1</sup>Sanjeev. Gupta, Brian Hammond, Richard Leete et Eric Swanson, « La marche vers les objectifs internationaux de développement », F&D, Décembre 2000, P15.

7) Appliquer les stratégies nationales axées sur le développement durable d'ici à 2005 , de manière à réparer les dommages causés aux ressources environnementales d'ici à 2015 .

Le rapport sur le développement dans le monde (1990) proposait une stratégie pour lutter contre la pauvreté à deux volets :

Promouvoir une croissance économique à forte intensité de main - d'oeuvre .

Investir dans la santé et l'éducation des pauvres .

Un nouveau rapport de la Banque Mondiale préconise une approche plus large de la lutte contre la pauvreté .Si la croissance économique est indispensable pour réduire la pauvreté , elle ne suffit pas , biens souvent , à créer les conditions qui permettraient aux êtres les plus défavorisés au monde d'améliorer leurs conditions d'existence .

Ce rapport s'appuie sur de vastes recherches et notamment sur une étude intitulée « la parole est au pauvre » , dont les auteurs ont systématiquement sollicité les témoignages de plus de 60000 hommes et femmes démunis dans 60 pays .

Il recommande que les autorités des pays en développement , à tous les niveaux , les pays bailleurs de fonds , les organismes internationaux , la société civile et les collectivités se mobilisent autour de trois grands axes prioritaires , à savoir<sup>2</sup> :

**\*Opportunités :** Développer les opportunités économiques des pauvres en stimulant la croissance . Les pauvres soulignent systématiquement l'importance cruciale des opportunités matérielles : emplois , crédit , routes , électricité , marchés pour leurs produits , écoles , eau salubre , Service d'assainissement et soins.

Donc une croissance économique globale est indispensable la création d'opportunités aux pauvres suppose de remédier aux inégalités tenaces qui caractérisent l'accès aux actifs du marché.

---

<sup>2</sup> Banque mondiale, « Communiqué de presse n° 2001/042/s in [http : www.worldbank.org/world](http://www.worldbank.org/world)

+ Insertion : Mettre les pauvres mieux en mesure d'influer sur les décisions qui affectent

leur existence et éliminer la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'appartenance ethnique et le statut social.

+ Sécurité matérielle : rendre les pauvres moins vulnérables aux maladies, par la prévention des épidémies, aux chocs économiques par des politiques macroscopiques et financières saines (par exemple, les programmes d'emploi, les transfères monétaires et les dispositifs d'assurance sociale peuvent aider les pauvres à survivre aux «macro-et micro chocs»), aux mauvaises récoltes, au chômage, aux catastrophes naturelles et à la violence, et les aider à traverser ces épreuves lorsqu'elles surviennent.

En septembre 1999, la banque mondiale et le FMI ont modifiés en profondeur les modalités de l'aide qu'ils apportent aux pays à faible revenu (dons et prêts bonifiés) pour faire reculer durablement la pauvreté.

Cette stratégie oblige les gouvernements des pays à faible revenu de préparer un PRSPs<sup>3</sup> (documents de stratégie de réduction de la pauvreté) en consultation avec la société civile.

Ces documents doivent être suffisamment exhaustives- et intégrer les

Programmes de lutte contre la pauvreté et autres programmes sociaux classés par ordre de priorité, les réformes structurelles et institutionnelles par ordre de priorité, les réformes structurelles et institutionnelles et les populations macroscopiques en un cadre cohérent pour servir de base aux programmes d'aide non seulement du FMI et la banque mondiale, mais aussi des autres partenaires du développement, y compris les agences de l'ONU, les autres institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux<sup>4</sup>. La réussite de cette approche suggère un certain nombre d'éléments clés :

---

<sup>3</sup> PRSPs : Poverty reduction strategy papers.

<sup>4</sup> Massod Ahmed et Hugh Bredenkamp, «Soutenir la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement », F&D, Décembre 2000, P11

- 1)- L'élaboration des politiques doit être plus ouverte, plus transparente et surtout d'avantage menée par les pays les institutions financières internationales et autres donateurs jouant un rôle de donateurs actifs mais auxiliaires.
- 2)- Les pauvres sont les mieux placés pour identifier les priorités de l'action à mener, il importe de les consulter.
- 3)- La consultation du public est un moyen de renforcer le suivi et la responsabilisation au stade de l'exécution.
- 4)- Il faut prendre des mesures non seulement pour remédier au gaspillage, à la corruption et au contrôle inefficace des dépenses publiques, mais aussi pour ménager le soutien politique des contribuables dans les pays donateurs, indispensable à l'obtention d'aide et d'allègement de la dette.
- 5)- Une croissance économique plus rapide est indispensable pour réduire durablement la pauvreté dans les pays pauvres.
- 6)- L'approche PRSP souligne qu'une stratégie bien conçue de réduction de la pauvreté devrait comporter des indicateurs permettant de

Suivre les progrès économiques et sociaux.

L'introduction des IPRSPs<sup>5</sup> (documents de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaires) qui n'ont pas besoin d'être exhaustifs et peuvent être établis sans faire appel à de vastes consultations est un allègement de dette intérieure dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés se révélant utiles.

Le nombre total de documents apportés au conseil exécutif jusqu'à mi-mai 2001 était de 34 IPRSPs et 5 PRSPs<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> IPRSPs : Interim poverty reduction strategy papers

<sup>6</sup> The World Bank, « Perspectives on development, A sourcebook for poverty reduction strategies », Winter 2001/2002, P 34